Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE ROMA
201
31 I
30

Digitized by Google

4 080

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

DEUXIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cᵉ, ÉDITEURS
A Bruxelles, à Leipzig & à Livourne
1866

TOUS DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

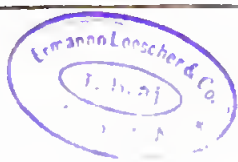

Digitized by Google

201
31 I
30

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

Google

Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30.

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

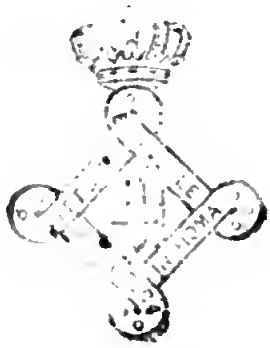

TOME PREMIER

IIe SÉRIE

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Ce, ÉDITEURS
A Bruxelles, à Leipzig & à Livourne
1866

TOUS DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

Digitized by Google

LETTRES

SUR

L'ANGLETERRE

ANNÉE 1863

CXXV

14 février.

Le Times.

Le *Times!* qui dit le *Times*, dit un des produits les plus singuliers des temps modernes, un des phénomènes de la civilisation qui nous régit. Quel formidable pouvoir que celui du *Times!* Un inconnu — vous, lui, moi, — n'a qu'à tenir dans l'ombre la plume du *Times* pour empêcher un potentat de dormir.

Vous avez entendu parler du livre publié par M. Kinglake, *la Guerre de Crimée*. La manière dont l'auteur y décrit la naissance du *Times*, son développement et son action sur l'Angleterre, est curieuse à plus d'un titre. Peut-être vos lecteurs me sauront-ils gré de leur mettre sous les yeux le passage suivant, que j'ai traduit à leur intention :

« Longtemps avant que la guerre de Crimée éclatât, il y avait dans quelques comtés d'Angleterre certaines veuves et certains gentlemen qui étaient dépositaires d'un pouvoir destiné à exercer une grande influence sur la conduite de la guerre. Leurs voies étaient pacifiques, et, pas plus que d'autres veuves et d'autres gentilshommes campagnards, ils n'étaient tournés vers la politique; mais par suite de contrats et de testaments, par suite de naissances, de morts et de mariages, les individus en question étaient devenus membres d'une ancienne compagnie dont l'industrie consistait à recueillir et à disséminer des nouvelles. Tel se trouva être leur bon sens dans l'appréciation des choses de ce monde, qu'au lieu de se disputer entre eux pour le maniement du puissant engin dont ils disposaient, ils restèrent tranquillement chez eux, et s'en remirent à quelques hommes actifs et habiles du soin de pousser à Londres l'entreprise. L'usage de la compagnie était de publier chaque jour une feuille contenant un récit de ce qui se passait; plus, des lettres écrites par des personnes de toute espèce et de toute condition, promptes à mettre sous les yeux du public leurs sujets favoris; et enfin un court essai sur les affaires du jour. En outre, quiconque désirait insérer quelque chose dans le journal était admis à le faire sous le nom « d'annonce, » moyennant le payement d'une somme fixée par la compagnie; et la feuille contenant ces quatre sortes de matières était vendue au public à bas prix.

« Un esprit extraordinaire d'entreprise signala les efforts faits par la compagnie pour recueillir les nouvelles, et, durant les guerres qui suivirent la Révolution française, elle trouva moyen de recevoir du continent des dépêches qui gagnaient de vitesse celles du gouvernement lui-même. En d'autres pays, le spectacle d'un gouvernement ainsi battu

par une entreprise particulière eût semblé un scandale; mais l'idée que chacun pouvait, moyennant une petite somme et sans sortir de chez lui, en savoir autant qu'un ministre d'État, plut aux Anglais, et ils se réjouirent du succès de la compagnie dans sa lutte avec le gouvernement. A partir de ce moment, la force du journal s'accrut au point qu'il devint le premier journal du monde; et il n'eut pas été plus tôt reconnu pour tel, qu'il gagna encore en importance, étant le fil à l'aide duquel l'homme, saisi d'inquiétude, s'avançait, dans le dédale des affaires, à la recherche de ce qui était ou perdu, ou inconnu, ou hors de sa portée. Le prince qui réclamait un royaume, le domestique en quête d'une place, la mère dont l'enfant était égaré, tous allèrent là. Là courut la Folie, et elle y eut avec la Sagesse de salutaires entrevues. Là se rendit la Colère honnête, et aussi la Haine, et aussi la Méchanceté. Concours qui ne fut pas sans fruit, car à ceux dont le cœur était troublé et irrité il fournit, ou l'occasion d'apprendre qu'on ne prêterait pas l'oreille à leurs cris, ou le moyen d'exhaler leurs passions et d'éprouver leurs théories en sollicitant l'attention, en invoquant le témoignage d'une nation tout entière, bien plus, du monde civilisé. Et ceux qui s'érigèrent en juges de cette foule d'appelants furent des inconnus, lesquels, dans leur rude façon d'administrer la justice, se montrèrent violents peut-être; mais corrompus, jamais. Le langage que l'exagération orientale prête au Sultan, le journal dont il s'agit aurait pu le tenir avec bien plus de raison. En un sens, il était « l'asile du monde. »

« Jusque-là, toutefois, la compagnie n'avait fait qu'occuper un terrain qui lui était commun avec d'autres spéculateurs, et, si elle n'était pas allée plus loin, le résultat de ses travaux ne m'aurait pas occupé. Mais un jour — il y a de cela plusieurs années — les directeurs s'avisèrent qu'il

leur restait une branche de nouvelles à cultiver avec fruit. Il leur sembla que tout Anglais serait charmé de pouvoir, sans bouger du coin de son feu, connaître la pensée de ses concitoyens sur les questions du moment. Déjà mis au fait jusqu'à un certain point par leurs correspondants, ils pensèrent qu'en se donnant un peu de peine et en dépensant un peu d'argent, ils parviendraient à constater les idées en vogue et la direction du courant. Ayant jeté les yeux, dans ce but, sur un homme d'église, très-sagace et qui n'avait rien à faire, ils le chargèrent d'aller flâner dans tous les lieux où il y a concours de peuple et d'y noter ce qu'on pensait en général sur tel ou tel sujet donné. Son affaire n'était pas de s'arrêter à ce que diraient les sots, encore moins à ce que diraient les gens d'esprit, mais d'épier au passage et de rapporter à ses patrons ce que répéteraient en beaucoup d'endroits beaucoup de personnes qui ne se seraient jamais vues. C'est à quoi il s'employa, et il y devint si expert, que la compagnie ne s'égara jamais, tant qu'il lui fut donné de mettre à profit les services de cet homme. Plus tard, elle ne réussit pas toujours aussi bien, mais elle n'en continua pas moins de mettre tout en œuvre pour sonder le cœur de la nation.

« Une fois armés du genre de savoir qu'ils acquéraient par ce procédé, les directeurs de la compagnie se mirent en devoir de le disséminer. Mais ils ne se bornèrent pas à exposer crûment ce qu'ils connaissaient de l'opinion du pays : ils confièrent à des écrivains de talent le soin d'appuyer les idées qu'ils croyaient avoir prévalu ; de sorte qu'en les supposant bien informés, ils ne pouvaient parler sans que leurs paroles tombassent dans des oreilles complaisamment ouvertes pour les recevoir. Ceux qui avaient une opinion à eux trouvèrent donc leur propre pensée rendue et développée

avec plus de talent qu'ils n'en possédaient eux-mêmes. Ceux, au contraire, dont l'opinion n'était pas faite se sentirent vivement sollicités à s'en faire une, dès qu'ils virent la route frayée par une compagnie dont le but était notoirement de suivre le flux et le reflux de l'esprit public. Entre l'exposé des idées qui avaient cours et les raisons données à l'appui, on eut soin de nouer un lien si étroit, que ceux qui prenaient le journal seulement pour savoir quelle était l'opinion régnante, furent frappés de la force des arguments employés en sa faveur, et, par contre, tel qui croyait n'obéir qu'à la logique fut amené à penser comme les autres, en apprenant ce que les autres pensaient. Car de même que, quelquefois, le seul fait de prédire est un premier pas vers l'accomplissement de la prédiction, de même le seul fait d'affirmer qu'une idée a été adoptée généralement est cause qu'elle est généralement adoptée. Du double jeu de ce mécanisme, il résulta que l'opinion publique en Angleterre fut rarement en désaccord avec les écrits de la manufacture de nouvelles, et plus on s'habitua à regarder le journal de cette manufacture comme le véritable organe de la pensée du pays, plus sa publicité devint considérable.

« La compagnie arriva de la sorte à manier une puissance formidable; et, si je me suis exprimé avec une clarté suffisante, le lecteur doit comprendre combien cette puissance l'emporta naturellement sur ce qu'on a coutume de désigner par ces mots : « *le pouvoir de la presse.* » Autre chose, par exemple, est de poursuivre un homme public d'arguments et d'invectives qu'on croit n'exprimer que les vues personnelles de celui qui tient la plume, autre chose est de le dénoncer dans des articles qui, à tort ou à raison, passent pour des manifestes — et des manifestes où est formulé l'arrêt de tout un peuple ! Dans le premier cas, l'homme

qu'on attaque est accusé seulement; dans le second, il est déjà condamné.

« Ainsi fut établi le grand journal anglais; et toutes les fois qu'on voulait parler, soit simplement de la feuille de papier imprimé qu'on avait sur sa table, soit de l'organisation mystérieuse qui lui donna naissance, on s'accoutuma à dire : « le *Times*... »

« Le *Times!* » ce mot figura dans la grammaire à la façon d'un nom propre. On parla du *Times* comme on aurait pu faire d'un ange, ou d'un héros, ou d'un démon, ou d'un saint, ou d'un pécheur déjà en enfer. Il fut parfaitement conforme aux règles de la langue anglaise de dire : « Le *Times* le protégera. — Le *Times* est en fureur. — Le *Times* l'accable. — Le *Times*, que Dieu le bénisse! y a mis bon ordre. — Le *Times*, que le diable l'emporte! est cause de tout le mal. »

La façon dont M. Kinglake raconte la naissance et les développements du *Times* est très-ingénieuse; mais j'estime que la peinture qu'il fait de cette feuille sans pareille est quelque peu chargée. M. Kinglake me semble n'avoir vu du *Times* que l'aspect le moins favorable.

Je reconnais que le *Times* concentre les forces, dirige les coups de ce despotisme qu'on décore du beau nom d'*opinion publique;* mais je ne saurais accorder que ce soit dans un but purement commercial. J'avoue que la centralisation, chassée de presque partout en Angleterre, s'y est bâti une forteresse inexpugnable dans le royaume de la pensée, mais je n'admets pas que ce soit tout simplement pour assurer le succès d'une entreprise industrielle. Le règne du lieu commun n'a nul besoin, pour se transformer en tyrannie, d'être organisé comme affaire de gros sous, et il serait par trop fort que la destinée du monde dépendît,

fût-ce en partie seulement, du genre de commerce entrepris par messieurs tels et tels et compagnie!

Ce qui est vrai, c'est que le *Times* puise dans sa valeur industrielle de quoi étendre ou maintenir son influence politique. Je me souviens d'avoir entendu dire à l'administrateur de ce journal extraordinaire qu'il perdait par les annonces, à cause des nombreux suppléments qu'elles nécessitaient. Cette assertion m'étonna, et je m'écriai : « Pourquoi donc le *Times* publie-t-il des annonces, s'il est vrai qu'elles constituent pour lui une perte? — Entendons-nous, me fut-il répondu. Les annonces ne rapportent rien au *Times* en argent, mais elles lui rapportent énormément en influence, en crédit. »

Et en effet, le *Times* se trouve être devenu pour chacun une sorte de chose nécessaire, par l'imposante publicité payée qu'il met au service de tous les intérêts, de tous les besoins, de toutes les fantaisies même. Grâce à lui, l'offre et la demande se donnent la main, quelle que soit la distance qui les sépare. Il a, chaque jour, une réponse toute prête à fournir au père de famille qui demande dans quelle école il enverra ses enfants; à la maîtresse de maison qui veut savoir où et à quel prix elle peut se procurer le meuble qu'il lui faut; aux professeurs qui cherchent des élèves, et aux élèves qui cherchent des professeurs; aux gens en quête d'un emploi; aux domestiques en quête d'une condition. Le *Times* est un trésor sans pareil de renseignements de toute espèce. Il est plus que cela, il est un moyen de correspondance livré à quiconque est en état de payer six pence pour une ligne d'impression. Combien de rendez-vous ont été donnés dans les colonnes du *Times* en termes mystérieux et convenus! Que de fois sa publicité a servi à préparer des rencontres dont le secret n'était connu ni de lui ni du public!

Et les plaintes auxquelles le *Times* prête une voix, une voix sonore! Et les réclamations dont il se fait le puissant écho! Et les mille petits abus dont on est quitte dès qu'il les dénonce!

Il est juste aussi de remarquer que le *Times* doit à la position formidable qu'il occupe, de pouvoir protéger le public contre les empiétements d'autorité et des prétentions que lui seul est en mesure de réprimer efficacement et sans regarder à l'importance sociale des personnages pris à partie. Je me rappelle avoir lu dans le *Times*, à propos d'un certain lord compromis dans un procès scandaleux, des articles d'une sévérité terrible; et la façon dont il se mit, dans une certaine circonstance, à morigéner le mari de la reine, montre assez que, pour le *Times*, il n'est pas d'adversaire trop haut placé.

Que le *Times* soit rédigé avec beaucoup d'éclat; que, sur chaque question donnée, il emploie la plume d'un homme spécial et d'un homme de talent; qu'il ait sur tous les points du globe des correspondants, j'allais dire des ambassadeurs, et qu'il soit mieux renseigné sur les événements du dehors que la plupart des chancelleries, il n'y a pas lieu d'en être surpris : c'est ce qu'expliquent de reste sa richesse et son intelligente libéralité.

Aussi les Anglais ont-ils en général pour le *Times* un faible dont ils ne se peuvent défendre. Entre eux, ils se plaisent à dire beaucoup de mal du « *leading journal* (1); » ils lui reprochent volontiers ses allures changeantes : ils iront jusqu'à le définir, dans un moment de mauvaise humeur, une feuille sans principes (*unprincipled*). Mais au fond ils sont fiers d'un organe le plus puissant qui soit au

(1) Journal dirigeant, journal principal. (*Note de l'éditeur.*)

monde. Peu s'en faut que beaucoup d'entre eux ne regardent le *Times* comme identifié, pour ainsi dire, aux yeux de l'Europe, à la grandeur de l'Angleterre. Quand ils parlent du *Times* à un étranger, c'est sur le ton de l'orgueil satisfait, absolument comme lorsqu'ils parlent du mérite supérieur des institutions anglaises. Il n'est pas jusqu'aux dimensions du *Times* qui ne flattent chez les Anglais le sentiment de la vanité nationale. C'est le sourire du triomphe sur les lèvres qu'ils comparent ce journal géant aux journaux nains des autres pays, et c'est en se rengorgeant qu'ils vous apprennent, quand ils voyagent, comme quoi le *Times* se vend à 60,000 exemplaires et s'imprime par heure à 12,000. La confiance qu'il inspire au public sous certains rapports est si grande que, lors de la guerre de Crimée, on le chargea, les yeux fermés, de l'emploi et de la distribution de plus de 10,000 liv. st. (250,000 fr.), produit de donations faites en vue de secours à envoyer à l'armée. La responsabilité était lourde. Le 12 février 1855, l'argent continuant d'arriver de tous côtés, le *Times* se lassa de ses fonctions de banquier bénévole; il annonça que, passé 5,000 liv. st., il ne recevrait plus rien, et, le surlendemain, les 5,000 liv. st. se trouvaient dans ses caisses!

Ce n'est pas que son influence n'ait quelquefois subi de rudes échecs. On pourrait citer plus d'une mesure importante adoptée sans lui, malgré lui, et même contre lui. Quelles clameurs ne poussa-t-il pas, par exemple, et sans succès, contre la réforme introduite dans le système fiscal de la transmission des journaux par la poste! S'il n'avait tenu qu'à lui de déjouer les efforts de MM. Cobden, Bright et Milner Gibson en faveur de la presse à bon marché, il est permis de croire que les feuilles à un *penny* n'existeraient pas. Elles existent cependant et prospèrent. La circulation

du *Morning Star* est très-sérieuse, celle du *Standard* considérable, celle du *Daily Telegraph* immense. De plus, l'action du « *leading journal* » est en partie remplacée dans les provinces par l'action des feuilles locales, dont quelques-unes sont rédigées avec beaucoup de talent. Qu'importe? Tout cela n'empêche pas le *Times* d'exercer un pouvoir souverain. Les « penny-papers » peuvent bien lui disputer la rue; mais, à cause de cela même, ils sont forcés de lui céder le pas, en ce pays de la *respectabilité*, dès qu'il s'agit de figurer au salon. Et puis, le *Times* a je ne sais quel prestige qui fait que, dans ses colonnes, la même nouvelle, la même réclamation, le même compte rendu, ont une importance qu'ils n'ont pas dans les colonnes des autres journaux. Est-il un homme de lettres qui ne considère comme une bonne fortune d'avoir attiré l'attention du *Times*? Est-il une blessure faite par le *Times* qui ne risque d'être mortelle?

Reste à savoir si un pareil journal ne présente pas autant de dangers qu'il rend de services. Franchement, je le crains.

Et d'abord, le *Times* est en général rédigé dans un esprit qui n'a rien dont puissent s'accommoder les natures primesautières et généreuses. Les questions sont traitées par lui sous un point de vue étroitement pratique et avec une sorte de peur de tout ce qui est originalité d'aperçus, hauteur de vues, élévation de sentiments. Dans sa politique extérieure, le *Times* est toujours anglais, profondément anglais, mais il n'est jamais que cela. Ne lui demandez pas de s'émouvoir en faveur d'un peuple opprimé, si la délivrance de ce peuple n'a pas avec l'intérêt de l'Angleterre un lien facile à saisir. Ne lui demandez pas de faire la guerre au despotisme avec persévérance et vigueur, si le despotisme qu'il s'agirait d'attaquer pèse sur une nation que l'Angleterre ne se croit aucun intérêt à défendre. Libéral quelquefois dans les affaires

du dedans, le *Times* est essentiellement conservateur en ce qui concerne les affaires du dehors. Pas de journal qui se pique moins de dispositions chevaleresques; pas de journal qui se garde avec plus de soin de tomber dans le piége d'une politique sentimentale. Or, si une politique sentimentale a des inconvénients, n'y en a-t-il aucun dans la prépondérance d'une politique diamétralement opposée?

Il est un autre rapport sous lequel l'énorme influence du *Times*, — cette influence dont chacun nie et subit l'excès, — mérite qu'on s'en préoccupe.

Il importe assurément que la liberté de la presse soit garantie contre les injustices possibles du gouvernement; mais il importe aussi que l'honneur du citoyen isolé soit garanti contre les injustices possibles de la presse. Qu'arrive-t-il cependant en Angleterre? Vous êtes attaqué dans un journal, et vous répondez à cette attaque qui n'est pas fondée. L'insertion de votre réponse dans la feuille qui vous a injustement assailli est-elle obligatoire? Non. Si votre justification est admise, — et je me hâte de reconnaître, à l'honneur des journalistes anglais, que c'est presque toujours le cas,— rendez-en grâce à la loyauté de votre adversaire; car la loi ne lui prescrit rien à cet égard, et votre honneur est de la sorte à sa merci. Cela étant, que pourrait contre un journal comme le *Times* un individu qu'il serait bien décidé à écraser? Qui ne sent que, dans cette hypothèse, ce qu'on nomme la liberté de la presse servirait à couvrir le plus redoutable de tous les genres de despotisme?

Et si à ce pouvoir que possède un journal de repousser, quand bon lui semble, une réponse provoquée par ses attaques, vous joignez le pouvoir que lui confère l'anonyme, qu'imaginer de plus alarmant? Un homme est caché derrière un buisson; vous passez; il vous vise au cœur; vous êtes

frappé : qui a fait le coup? vous n'avez pas le droit de le savoir; qui répond de l'acte? personne.

Il est vrai que le système de l'anonyme donne à la presse un prestige considérable, et qu'il y a, par exemple, quelque chose d'irrésistible dans l'influence exercée sur les imaginations par ce personnage invisible, impalpable, le *Times*. Mais là est précisément le danger.

Quant à l'habitude où est le *Times* de changer d'opinion selon les circonstances, on a coutume de l'excuser, sur ce point, en disant qu'il a été fondé pour refléter les phases changeantes de l'opinion, comme la mer reflète les mobiles aspects du ciel. Ceci, à mon sens, n'est exact que dans une certaine mesure et beaucoup moins qu'on n'aime à le croire.

Le *Times*, en réalité, ne *représente* l'opinion que parce qu'il la *fait*, et ce qui lui donne justement le pouvoir de la *faire*, c'est la supposition, généralement répandue, qu'il la *représente*. Le *Times* n'est nullement une tribune dont l'accès soit permis à chacun; c'est un laboratoire où quelques hommes habiles, très-versés dans la connaissance du génie anglais et partant toujours d'un point de vue étroit qu'on appelle un point de vue pratique, travaillent la matière dont se compose, en Angleterre, la circulation de la pensée. Étrange phénomène que celui-là! Chaque matin, l'Angleterre se mire dans une feuille de journal où elle est charmée de se voir en toilette, sans se douter que le miroir a contribué magiquement à créer l'image qu'il réfléchit. Que de gens ici prennent ce qui n'est que la voix du *Times* pour l'écho de leur propre voix, et croient penser ce qu'il pense pour eux!

CXXVI

21 février.

Les revenus du prince de Galles.

Courage! Que la Pologne ait bon courage! Sa cause, qui est celle de la justice et de l'humanité, ne restera pas, cette fois, sans défenseurs. Dieu est-il trop haut? La France est-elle trop loin? Nous verrons. En attendant, voici que l'Angleterre se prononce. Elles retentiront jusqu'aux extrémités du monde, les paroles par où a éclaté, hier, dans la Chambre des Lords, l'indignation de Lord Ellenborough. Et lord Russell, donc! Avec quel fier dédain des ambages diplomatiques il a décrit les violences qui ont poussé l'infortunée Pologne au désespoir! Avec quelle douleur, — laisser deviner, c'est plus que dire en propres termes, — il a dénoncé la conduite du roi de Prusse, faisant pour le compte du czar la chasse aux hommes! L'Angleterre battra des mains à cette politique de l'honnêteté et à ce langage. Lord Malmesbury, au nom du parti conservatiste, a déjà témoigné des sentiments de consternation dont son âme est remplie. Le *Times*, qui ne s'émeut pas aisément, le *Times*, en parlant de Saint-Pétersbourg, en parlant de Berlin surtout, menace et gronde. Mais je n'en dirai pas davantage à ce sujet, pensant que vous reproduirez dans vos colonnes le très-important discours du comte Russell, qui, grâce au ciel, en dit assez. Quel commentaire est possible, en présence d'un pareil texte?

Ce qui, peut-être, a moins de chance de fixer votre attention, c'est ce qui s'est passé avant-hier à la Chambre des Communes. C'est pourquoi je m'y arrêterai de préférence, d'autant que là aussi, quoique à un moindre degré, il y a matière à réflexions pour qui va au fond des choses.

Il s'agissait du prochain mariage du prince de Galles.

Chose remarquable! en venant demander pour ce prince un don annuel de 40,000 livres sterling, plus un don annuel de 10,000 livres sterling pour celle qui va devenir sa femme, lord Palmerston a étonné la Chambre des Communes et la nation. Quoi? si peu! tel est le cri qui est monté à toutes les lèvres. M. Disraeli a fort bien exprimé le sentiment général, lorsqu'il a dit : « Personne ne trouvera que c'est trop; espérons que ce sera suffisant. »

Que signifie ceci? Serait-ce que le prince de Galles, si la nation ne venait à son secours, serait réduit à la portion congrue? Non pas. A la différence de ses frères et sœurs, le prince de Galles a une fortune à lui, et considérable. Il jouit d'une rente de 16,000 livres sterling sur les fonds publics; il touche les revenus d'un domaine d'acquisition récente, et ceux du duché de Cornouailles, lesquels n'étaient guère que de 12,000 livres sterling au commencement de ce règne, mais qui, aujourd'hui, grâce à l'admirable administration du feu prince Albert, ne sont pas évalués à moins de 40,000 livres sterling.

La question était donc de savoir si, l'héritier présomptif de la couronne jouissant déjà d'un revenu annuel d'à peu près 60,000 livres sterling, il était bon de porter ce revenu à 100,000 livres, c'est-à-dire à 2 millions 500,000 francs.

Eh bien, la chose n'a pas fait l'ombre d'un doute. Seulement, un membre de la Chambre, M. Augustus Smith, sans crier toutefois à l'exagération, a fait observer que le jeune

prince figurait parmi les gros rentiers; qu'on lui avait payé son voyage en Amérique, et qu'après tout il pouvait se passer de la munificence du Parlement. A part cela, et quelques regrets timidement exprimés sur ce que le ministère n'avait pas cru devoir présenter à la Chambre le budget du duché de Cornouailles avec pièces justificatives, la proposition de lord Palmerston n'a eu à vaincre aucune résistance. Le vote a été unanime au dedans, et unanimement applaudi au dehors. Jamais lettre de change, tirée par les ministres d'un souverain, n'aura été, avec plus de plaisir, acceptée par un peuple.

Comment expliquer ce phénomène? Est-ce que l'Angleterre, qui plie sous le fardeau des taxes, n'a pas les taxes en horreur? Est-ce que la popularité d'un ministre n'y dépend pas bien souvent de sa disposition à rogner les appointements des fonctionnaires publics, à écourter le chapitre des dépenses? Est-ce que la « politique du retranchement, » comme on dit ici, n'est pas celle qui parle au cœur de la nation? D'où vient donc qu'il n'y a rien d'hyperbolique dans cette assertion du *Times* : « Si le peuple anglais était rassemblé, consulté, et qu'on expliquât à chacun la part qu'il aura à fournir dans les 40,000 livres sterling de rentes offertes au prince de Galles, il n'y aurait qu'une voix, nous en sommes sûrs, parmi les Anglais, pour qu'on donnât à *leur* prince deux fois plus que la somme unanimement votée la nuit dernière? »

Inutile de chercher longtemps la solution d'un pareil problème. Tout le mystère, c'est que l'Angleterre n'appartient pas à *ses* princes; au contraire, *ses* princes lui appartiennent. Ils le savent, et elle le sait. Ce qu'elle leur donne, elle n'ignore point qu'elle se le donne à elle-même; elle s'enorgueillit de leur splendeur, parce que cette splendeur ne peut

jamais être considérée que comme un reflet de la sienne propre. Si elle veut que son roi futur, même avant de monter sur le trône, ne soit éclipsé par personne; qu'il soit en état d'être généreux à son aise; qu'il ait le moyen de protéger, comme on dit, largement les arts; qu'il vive aussi confortablement que le plus riche des « country gentlemen; » qu'il occupe enfin son rang parmi des nobles dont le revenu se compte par millions, c'est qu'elle est armée du pouvoir d'empêcher que sa munificence ne tourne contre elle.

Dernièrement, le prince de Galles était à la chasse. Ses plaisirs furent troublés par les occupations d'un fermier qui ne jugea pas à propos de se déranger. Le jeune homme en marqua quelque humeur. Qu'arriva-t-il? que le lendemain le *Morning-Star* lui adressa une verte mercuriale : puisqu'il était destiné à régner sur les Anglais, il convenait qu'on l'avertît d'avance que charbonnier est maître chez lui! Quel prix n'a pas l'éloge dans un pays où le blâme porte si haut? Comment soupçonner d'adulation basse l'empressement d'un peuple à enrichir des princes qu'il lui est libre de gourmander, le cas échéant, de cette rude façon?

— Mais l'exercice d'une semblable liberté ne risque-t-elle pas de conduire au dénigrement? Et que gagnerait une nation à désapprendre le respect?

Voici la réponse. La ville de Londres s'attendait à voir célébrer dans Londres le mariage du prince de Galles. Marchands, modistes, spéculateurs de carrefour, débitants de tout degré, vendeurs de toute espèce, avaient bâti sur cette espérance mille châteaux en Espagne. La capitale de l'Angleterre allait regorger de visiteurs opulents, pensait-on; l'or allait être jeté à pleines mains... Jugez le désappointement, quand on a su que, par ordre de la reine, le mariage serait célébré au château de Windsor! Que cette décision ait

mécontenté beaucoup de gens; qu'elle ait donné lieu à quelques chuchotements sur le devoir imposé aux souverains de faire taire leurs sentiments personnels quand il s'agit du bien public, je ne prétends pas le nier; mais ce qui est digne de remarque, c'est que pas une plainte qui pût être entendue à Windsor ne s'est élevée; c'est que pas un journal n'a laissé échapper un mot amer ou même une allusion chagrine. La reine est en deuil, et l'on aime la reine : il n'en a pas fallu davantage pour que chacun s'abstînt de parler haut. On le pouvait cependant, sans qu'on eût à craindre police, procureurs ou gendarmes!

Pour en revenir à la dotation du prince de Galles, elle lui servirait de peu en ce pays, s'il ignorait que l'argent seul est impuissant à gagner les cœurs; qu'il y faut la grâce des manières, la bonté de l'âme, la pratique des vertus douces; en un mot, tout ce qu'il ne dépend pas aux peuples de donner à ceux qui les gouvernent.

Il aura aussi à se rappeler qu'en Angleterre on attend des princes qu'ils dépensent en proportion de ce qu'ils reçoivent, pour récompenser des serviteurs utiles, pour secourir le malheur et venger le mérite des injustices de la fortune.

Ce n'est pas, il faut bien l'avouer, ce qu'ont toujours fait les devanciers du jeune prince dont il s'agit, et l'histoire de sa maison lui fournira des exemples à éviter. Qui ne se rappelle, par exemple, la scandaleuse vie de George IV, lorsqu'il était prince de Galles? Pour être juste, on doit reconnaître que les fêtes de Carlton-House ne durent pas seulement leur célébrité à l'étalage d'une vaine et ruineuse magnificence. Quel attrait ne devait pas naturellement leur donner l'esprit de Selwyn et de Sheridan, l'inépuisable gaieté de Hare, les saillies de Curran, la nerveuse éloquence d'Erskine, le génie de Fox, l'admirable beauté de mistress Crewe, cette

déesse du parti whig d'alors, et la grâce ineffable de cette charmante duchesse de Devonshire, la première des grandes dames d'Angleterre qui ait allaité ses enfants! Ce fut le côté brillant de la médaille; mais le revers! Il est impossible de prononcer aujourd'hui les mots *prince de Galles*, sans se représenter aussitôt l'amant de mistress Mary Robinson, le mari douteux de mistress Fitzherbert, tendant la main à la nation sans fin ni cesse; faisant demander à la Chambre des Communes le payement de ses dettes, tantôt par Fox, tantôt par l'alderman Newnham; réduit à fermer Carlton-House, après en avoir, pour ainsi dire, ouvert les portes à la terre entière; puis, un beau jour, condamné à l'humiliation d'abandonner le turf, sur un arrêt du Jockey-Club, qui le plaçait dans l'alternative ou de prendre ce parti, ou de renvoyer un de ses domestiques, plus que soupçonné de manœuvres déloyales. Qu'il y a loin des mœurs d'aujourd'hui, en Angleterre, aux mœurs de ce temps-là! Lorsqu'en avril 1795, le fils aîné de George III épousa pour la forme Caroline de Brunswick, la liste de ses dettes, telle qu'elle fut présentée au Parlement, atteignait le chiffre énorme de 650,000 liv. st. Il serait curieux de savoir ce que dirait la nation anglaise si le prince de Galles d'aujourd'hui avait à faire un aveu semblable, à l'occasion de son mariage avec la princesse Alexandra. En 1795, on murmura, mais on paya. Le revenu annuel du premier gentleman du siècle fut fixé à 115 000 liv. st., à condition qu'on en déduirait 25,600 liv. st. pour le payement graduel de ses dettes. Les Anglais ont bien raison de trouver fort modeste le chiffre de 40,000 liv. st. demandé par lord Palmerston, quand celui de 115,000 liv. st. leur revient en mémoire.

Le fait est que, grâce à la liberté, les idées ont pris un tour qui rendrait difficile, sinon impossible, de nos jours, un

prince de Galles à la façon de George-Auguste-Frédéric. Le *Morning Post* l'a constaté avec raison : une dette royale est chose dont on n'entend plus parler en Angleterre depuis un quart de siècle.

Toutefois, le mariage de la reine avec le prince Albert, celui de la fille aînée de la reine avec le prince royal de Prusse, et celui de la princesse Alice avec Louis de Hesse, n'ont pas été sans coûter quelque chose au peuple anglais; car, après tout, la monarchie constitutionnelle n'offre pas ses avantages *gratis*. Ainsi, la nation a eu à payer, comme annuités : dans le premier cas, 30,000 liv. st.: dans le second, 8,000 liv. st.; dans le troisième, 6,000 liv. st.

Mais, d'un autre côté, à quelle somme s'élève, en Angleterre, la liste civile? A 385,000 liv. st., pas davantage, c'est-à-dire *neuf millions six cent vingt-cinq mille francs* seulement, pour la reine d'un des plus puissants pays et du plus riche pays de la terre!

C'est qu'en effet si les Anglais n'entendent pas marchander à leurs princes les moyens de soutenir leur rang d'une manière convenable, ils n'entendent pas non plus les mettre en état de se livrer à des prodigalités folles, et, comme j'ai eu occasion de vous le dire déjà, ils n'oublient jamais de rapprocher ce qu'une chose leur rapporte de ce qu'elle leur coûte.

— —

CXXVII

22 février.

Sympathies de l'Angleterre pour la Pologne.

« Quelle que soit notre hostilité à l'égard de l'ours, il ne « saurait y avoir de doute sur la nature de nos sentiments « à l'égard du chacal. »

Qui s'exprime ainsi? Par qui la Russie est-elle désignée sous ce nom : l'ours, et la Prusse, sous ce nom, plus méprisant encore : le chacal?

Le journal anglais qui parle cet âpre langage est un journal qui, d'ordinaire, ne prononce pas un mot sans l'avoir bien pesé d'avance, sachant qu'il est des paroles qui, lancées dans de certaines circonstances et par de certaines personnes, portent plus loin qu'un boulet et quelquefois contiennent plus de morts qu'un canon chargé à mitraille; c'est un journal qui, dans les grandes occasions, est la voix même de l'Angleterre, et qui a la conscience de sa responsabilité parce qu'il connait son pouvoir; c'est un journal auquel, dans les complications européennes, la réserve est commandée plus impérieusement qu'elle ne le fut jamais à aucun diplomate : c'est le *Times*.

L'indignation est profonde, en effet, dans le puissant pays que représente cette feuille puissante. Pour la Pologne, et contre la cour de Saint-Pétersbourg, contre celle de Berlin surtout, il n'est qu'un cri en Angleterre. Ce cri, le monde l'entendra.

Hier, à la Chambre des Lords, de vifs applaudissements ont éclaté, lorsque, après avoir décrit, en termes graves mais au fond desquels grondait la passion, les causes qui ont changé la résignation des Polonais en désespoir et leur désespoir en insurrection, lord Ellenborough s'est écrié : « L'insurrection de la Pologne a-t-elle été provoquée ? J'espère entendre le gouvernement répondre : oui, et se placer de la sorte là où un gouvernement doit être — à la tête de l'opinion publique. » C'est avec transport que l'assemblée a applaudi l'orateur, lorsque, comme conclusion de son discours, il a prononcé ces paroles solennelles : « Quand je songe aux moyens inscrutables dont la Providence se sert pour accomplir ses desseins et comment elle fait sortir le bien du sein même du mal, j'ouvre mon cœur à l'espoir que ceci est le commencement d'une ère plus fortunée, et que nous vivrons assez pour voir la réalisation d'une pensée dont tous les hommes d'Etat poursuivent le triomphe depuis quatre-vingts ans, c'est-à-dire le rétablissement, sinon dans son intégrité, du moins dans sa force, et sous un régime constitutionnel, de la noble nation polonaise. »

A son tour, le comte Russell a parlé; et, chose remarquable, la retenue que son caractère officiel lui imposait ne l'a pas empêché de flétrir à mots couverts la mesure soufflée au grand duc Constantin par le marquis Wielopolski, — cette mesure affreuse qui consistait à dresser la liste de tous ceux des enfants de la Pologne qu'on croyait porter dans leurs souvenirs, dans leurs espérances, la patrie vivante, et à les enlever, à les incorporer en des régiments destinés à la mort dans l'exil.

Hérode ayant appris qu'un enfant venait de naître auquel était promis le royaume de Judée, fit exterminer tous les enfants mâles de Bethléem âgés de moins de deux ans : par

le système de conscription imaginé contre la Pologne, il s'agissait tout simplement de lui arracher l'âme. Méphistophélès ne donna jamais à Faust un conseil plus cruel, mais en même temps plus fatal. L'oppression joue gros jeu quand elle amène l'opprimé à cette conviction qu'il est moins dangereux de devenir rebelle que de rester esclave. Et telle était la situation faite aux Polonais. En les condamnant à aller pourrir dans des garnisons lointaines et empestées ou périr sous l'uniforme russe, on ne leur laissait plus qu'un parti à prendre : fuir dans les bois, pour en sortir bientôt après résolus et menaçants; saisir un mousquet ou, à défaut d'un mousquet, une faucille, ou, à défaut d'une faucille, un bâton, parce qu'on a « des fusils avec des bâtons, et des canons avec des fusils; » combattre, aux applaudissements de la terre entière; vaincre, peut-être, et, si la force l'emportait sur le droit servi par le courage, mourir libres.

Ce n'est pas absolument en ces termes que le comte Russell s'est exprimé, non sans doute : il faut qu'un ministre des affaires étrangères s'applique à désosser la grammaire; il faut qu'un diplomate évite de donner à sa pensée une physionomie virile, la physionomie vraie — c'est une des misères de ce métier. Mais, tout considéré, le ministre anglais a exprimé sa désapprobation de la politique russe avec une clarté, une décision, dont il est impossible de méconnaître la portée. « Cette mesure », a-t-il dit en parlant du mode de conscription appliqué à la Pologne, » est de celles qu'aucun ministre de la Grande-Bretagne ne se hasarderait à justifier. J'ai dit au ministre russe, j'ai écrit à notre ambassadeur en Russie, que je ne pouvais m'empêcher de la regarder comme la mesure la plus imprudente et la plus injuste à laquelle le gouvernement russe pût avoir recours. »

Il est à noter que cette déclaration a été accueillie, dans la Chambre des Lords, par de grands applaudissements, et qui ont redoublé, quand le comte Russell a ajouté : « J'ai dû faire remarquer à l'ambassadeur de Prusse que, dans mon opinion, le gouvernement prussien, en prenant part à la suppression de l'insurrection polonaise, se rend en quelque sorte responsable du système adopté par la Russie. »

Les Sénats, en général, sont peu portés à l'enthousiasme, surtout quand l'enthousiasme a une teinte révolutionnaire. On peut donc apprécier par ce qui s'est passé à la Chambre des Lords le degré de sympathie qu'inspire en Angleterre la cause de la Pologne au désespoir, et l'emportement des colères qu'y a suscitées la politique violente de Saint-Pétersbourg, si violemment endossée par le cabinet de Berlin.

Contre le roi de Prusse en particulier, je le répète, le déchaînement est extrême. La convention militaire qui transforme ou menace de transformer les soldats prussiens en gendarmes de la Russie, est dénoncée par les divers organes de l'opinion publique comme une violation audacieuse du principe de non-intervention, comme une provocation à l'Europe, comme une insulte à la conscience humaine. En 1849, la Russie aida l'Autriche à écraser les Hongrois; mais du moins elle attendit pour cela que l'Autriche fût vaincue ou sur le point de l'être; ici, rien de semblable. C'est au début même de la lutte, c'est pour aider un demi-million de soldats à exterminer un peuple armé de ses chaînes, que le roi de Prusse intervient! Comme si la partie n'était point déjà assez inégale! Comme si la justice n'avait pas déjà assez de chances contre elle! Comme si le canon avait besoin d'auxiliaires dans ses démêlés avec le bon droit!

Ainsi s'exprime la presse anglaise, sans distinction de

partis ou de nuances. Par elle, le gouvernement de Prusse est en quelque sorte mis au ban de l'Europe.

J'ai cité le *Times* : le langage des autres journaux n'est pas moins passionné.

Le *Daily News* déclare que Guillaume Ier est désormais un souverain *hors la loi*.

Le *Morning Advertiser* lui prédit et lui souhaite le sort des Stuarts.

Le *Daily Telegraph* le représente portant secours à un ours qui a renversé sur lui une ruche et autour duquel tourbillonnent des milliers d'abeilles en fureur.

Le *Morning Star* adjure les Anglais d'ouvrir une vaste souscription, et de jeter le poids de leur argent dans un des plateaux de la balance où le roi de Prusse voudrait jeter le poids de son épée.

La *Saturday Review* dit que la convention conclue entre la cour de Saint-Pétersbourg et celle de Berlin est un sujet trop irritant, même pour qu'on le discute.

Le *Spectator* s'écrie : « Est-ce que les puissances de l'Occident souffriront que leurs lois et celles de Dieu soient de la sorte foulées aux pieds? »

L'état de l'opinion en Angleterre étant tel que je viens de le décrire, que fera le gouvernement français?

Si Napoléon III a jamais regardé les provinces rhénanes d'un œil d'envie, et attendu l'occasion de jouer un jeu éclatant, la fortune semble lui mettre les cartes dans la main. Ne dirait-on pas que l'intervention de la Prusse contre la Pologne a été imaginée tout exprès pour justifier l'intervention de la France contre la Prusse?

Si l'empereur des Français en jugeait ainsi, qui pourrait l'arrêter?

Les Polonais ont combattu sous le drapeau de la France;

leur sang a coulé, mêlé au sien, sur vingt champs de bataille; des souvenirs ineffaçables, d'impérissables liens, unissent les deux pays. Toutes les fois que la Pologne, un instant debout, a été terrassée, qu'a-t-elle dit? « *Dieu est trop haut et la France trop loin!* » Et toutes les fois que la France l'a su, qu'a-t-elle fait? Elle a pris le deuil. Qui ne se rappelle avoir vu, sous Louis-Philippe, des milliers d'étudiants traversant Paris, le regard morne, la pâleur des grandes émotions sur le visage, et le crêpe au bras? La Pologne venait de succomber. On peut hardiment ranger au nombre des causes qui ont précipité la chute du trône de Louis-Philippe, cette fameuse phrase du général Sebastiani : « *L'ordre règne à Varsovie.* » Et en 1848, est-ce que le jour où l'on a parlé d'aller présenter à l'assemblée une pétition en faveur de la Pologne, tout Paris n'a pas été sur pied? mouvement à jamais lamentable, si l'on en considère les résultats, mais qui montre assez quelle place la Pologne occupe dans le cœur de la France.

D'où viendrait l'opposition, s'il s'agissait de secourir la Pologne? Elle est catholique, et les cléricaux soupirent après sa délivrance. En réalité, la question de la Pologne est la seule qui offre à tous les partis en France un terrain absolument commun, la seule dont la solution promette au gouvernement qui oserait l'aborder une popularité sans nuage.

La tentation est forte; d'autant plus forte, que la Russie et la Prusse semblent naguère avoir pris à tâche d'armer contre elles tout ce qu'il y a en Europe d'instincts généreux; d'autant plus forte, que l'Autriche elle-même se tient à l'écart avec une sagesse très-généralement admirée; d'autant plus forte, enfin, que la cour de Berlin s'est chargée d'alléger à l'empereur des Français le fardeau des soucis dont la vigilance inquiète et la jalousie de l'Angleterre auraient été

pour lui la source, sans ce prodigieux concours de circonstances favorables.

Cependant, et quel que soit ici l'élan des sympathies publiques en faveur de la Pologne, il ne faut pas croire que les conséquences possibles d'une intervention de la France, pour peu qu'elle fût effective, y soient envisagées de sang-froid. L'Empire sur le Rhin est une perspective qui cause de sérieuses alarmes à ceux des Anglais qui aiment l'Angleterre non-seulement parce qu'elle est leur pays, mais parce qu'elle représente dans le monde le principe de liberté. Il leur serait dur de voir ce principe rejeté dans l'ombre par l'éclat que répandrait autour de lui le principe contraire se mettant au service d'une cause juste. La perte ou l'ajournement de la liberté est le grand danger qui s'attache au fait des aventures militaires, même quand leur but est condamnable; à plus forte raison quand il est véritablement glorieux.

Que désirer? Qu'espérer?

Peut-être dépend-il du parti libéral en Prusse de détourner le génie de la conquête, en servant la cause de la justice avec un courage digne d'elle. Les libéraux prussiens peuvent beaucoup pour la Pologne, ils peuvent tout, peut-être; et, en ce moment, leur responsabilité aux yeux du monde est immense. Par la convention militaire, objet d'une protestation si générale et si véhémente, ce n'est pas seulement la Pologne russe qu'on frappe, c'est la Pologne prussienne qu'on outrage. L'appui des députés polonais ne saurait donc manquer, dans le parlement de Berlin, aux députés allemands, dans le cas où ces derniers comprendraient que l'intérêt bien entendu de leur pays est invinciblement lié, en cette occasion, au triomphe de la justice. Si l'énergie de leur attitude, si la puissance de leurs efforts, facilitaient un

résultat qui répondit aux sympathies des amis de la liberté sans donner lieu à leurs alarmes, ils auraient rendu à l'Europe un service inestimable, dont l'Angleterre, plus particulièrement, leur garderait une reconnaissance éternelle. Que le ciel les inspire! Il s'agit d'assurer au principe de liberté et, s'il est possible, à lui seul, la gloire d'avoir démenti cette parole, faussement attribuée à Kosciuzko vaincu : *Finis Poloniæ*.

CXXVIII

27 février.

Un prochain mariage.

Le prochain mariage du prince de Galles tourne ici toutes les têtes. On ne penserait pas à autre chose, n'était l'insurrection de Pologne, qui, pour l'honneur de la gravité anglaise, est venue fort à propos réclamer sa part des préoccupations générales. C'est pour le coup que l'Angleterre a droit de se qualifier, en dépit de ses brouillards, la « joyeuse Angleterre » (*merry England*). Le bonheur y est à l'ordre du jour; et la raison, c'est que le prince de Galles se marie.

Pas un gros village qui n'ait son « comité d'organisation », en vue des réjouissances attendues. Dans les villes qui ont une cathédrale, les chœurs de musique sont déjà prêts. Là où il y a un corps de volontaires tant soit peu présentable,

on ne rêve que parades. Dans chaque hôtel de ville, la table est dressée pour des banquets dignes de Gargantua, tels que les Anglais ont seuls le pouvoir de les payer et de les dévorer. Aux pauvres — et c'est la partie du programme qui est le plus de mon goût — des « diners substantiels » sont promis. Il y aura d'un bout à l'autre du royaume, c'est certain, des bals, des concerts, des feux de joie, toutes sortes de jeux athlétiques, toutes sortes de merveilles pyrotechniques, toutes sortes de fêtes champêtres.

Quelques vieux « clergymen » hochent la tête d'un air boudeur, et trouvent mauvais qu'on ait fait du *Carême* la saison du rire; mais on les laisse murmurer dans leur coin, les Anglais ne pouvant croire que Dieu les damne pour s'être montrés les loyaux sujets de leur reine.

Quant aux présents sur lesquels la princesse Alexandra a droit de compter, ils pleuvront comme grêle. Et d'abord, il y a le cadeau de noces de la reine. C'est un collier contenant 2,000 brillants et 118 perles. Un fragment de la croix attachée au collier a, dit-on, appartenu à la vraie croix. O Calvin, si, lorsque tu écrivais ton terrible livre sur le culte superstitieux des *reliques*, tu avais pu prévoir qu'au dix-neuvième siècle il y aurait des gens qui croiraient cela dans la protestante Angleterre! Passe encore pour le morceau de soie tiré du tombeau du roi Canut, patron du Danemark. Autre cadeau de grand prix. Sur la proposition de lady Rachel Butler, les blondes filles de la verte Erin ont décidé qu'elles feraient présent à la princesse de Galles, comtesse de Dublin, d'une toilette complète composée de la plus belle dentelle qu'il soit donné à l'Irlande de produire. Une souscription est ouverte à cet effet, et les dames irlandaises de souscrire en foule.

C'est le 7 mars que la jeune princesse est attendue à

Gravesend, où doit la porter un vaisseau de guerre danois, le *Schleswig*. Toute la ville est déjà en rumeur, toute la ville est sur pied Les maisons devant lesquelles la fiancée du prince de Galles passera jusqu'à la station du chemin de fer ont été confiées à un décorateur de profession. Le long de la route, elle s'avancera, presque à la lettre, sous un toit formé de guirlandes. Il va sans dire que le « town clerck » est chargé de présenter une adresse à la reine future des Anglais, mais il a été convenu que ce morceau d'éloquence ne lui serait pas lu, attention délicate que certainement elle appréciera.

En attendant, Londres s'apprête à étonner la jeune fiancée par un étalage de magnificence dont elle n'a probablement pas d'idée. De la station de « Bricklayers arms » jusqu'au chemin de fer de Paddington, elle va avoir à traverser un océan de peuple ; elle va se convaincre que Londres est plus peuplé que le Danemark. 40,000 liv. st. (1,000,000 de francs), tel est le chiffre auquel est évaluée la dépense des préparatifs faits par les souverains de la Cité, maire, aldermen, et le reste. Le luxe des illuminations s'annonce comme devant être si énorme, que les compagnies de gaz se déclarent d'avance incapables de suffire aux demandes dont elles sont assaillies. On parle de transformer l'église de Saint-Paul en une véritable montagne de feu, semblable à ce qn'est Saint-Pierre de Rome dans les grandes solennités papales. Les fenêtres qui se trouvent sur le passage de l'heureux couple, dans Londres, se louent avec fureur et sont payées des prix fabuleux. J'en sais une, dans mon voisinage, qui a été retenue pour 30 liv. st. Vous figurez-vous qu'on paye 750 fr. le privilége de se mettre à la fenêtre pendant deux heures?

Mais une importante question reste à résoudre. Les ma-

gistrats de la Cité et leur pompeux cortége précéderont-ils ou suivront-ils le prince et la princesse dans le passage de ceux-ci à travers Londres? Grave difficulté, s'il en fut! Il n'y a donc pas de ciel sans nuage, hélas! Il faut donc qu'il y ait toujours un point noir à l'horizon! Le ministre de l'intérieur, sir George Grey, veut que, dans la procession, la corporation de Londres marche à la queue, et la corporation de Londres, elle, veut absolument tenir la tête.

Quoi! le prince et la princesse seraient obligés de régler leur marche sur celui du monarque bourgeois de la Cité, et des aldermen, et des conseillers, gens qui, comme on sait, vont à pas de tortue! Les augustes personnages que nous attendons seraient forcés de subir l'ennui de fendre des flots de curieux, durant deux mortelles heures peut-être, à la manière du lord-maire dans la solennité du « lord mayor's show » ou du bœuf gras à Paris! Allons donc!

Ainsi raisonne sir George Grey.

Quoi! vous prétendez mettre la charrue devant les bœufs! Quand Londres tout entier est sur le chemin de la princesse pour la bien contempler, la bien applaudir, vous prétendez qu'elle passe avec la rapidité de l'éclair! Avez-vous songé au nombre de gens dont vous ruineriez de la sorte les espérances? Ne voyez-vous pas que la procession est une affaire manquée si nous n'en formons l'avant-garde? Qui restera pour nous voir passer si le prince et la princesse passent les premiers?

Ainsi parle la corporation.

Et, dans sa juste indignation, elle menace, si l'on persiste à lui assigner la place des bagages dans une armée, de s'abstenir fièrement, au risque de compromettre sa réputation de « loyalty ». Fais ce que dois, advienne que pourra. Achille se retirant sous sa tente ne déploya pas un plus fa-

rouche orgueil. Le mal est que sir George Grey s'obstine; sur quoi, le lord maire se propose d'en appeler à lord Palmerston, et, si lord Palmerston donne raison à son collègue, oh, ma foi! alors comme alors!...

Remarquez, monsieur, je vous prie, que de tous les peuples du monde le peuple anglais est encore le plus raisonnable.

Je serais curieux de savoir l'effet que produira sur le prince de Galles la miraculeuse réception qu'on est en train de préparer à sa fiancée. Si une pareille réception ne donne pas à ce jeune homme l'idée qu'il est un être à part dans la création, qu'il appartient à une espèce dont nous ne sommes ni vous ni moi, il faudra que la nature l'ait doué d'une dose de bon sens bien rare.

« C'est un fait avéré », raconte Chamfort, « que Madame, fille du roi, jouant avec une de ses bonnes, regarda sa main, et, après avoir compté ses doigts, s'écria d'un air surpris : — Comment? Vous avez cinq doigts aussi, absolument « comme moi! » Mais Chamfort parlait ici de la France, et de l'ancien régime en France...

CXXIX

28 février.

Manifestation parlementaire en faveur des Polonais.

L'Angleterre vient de sonner du clairon, et cela de manière à faire tressaillir Saint-Pétersbourg.

S'il est vrai qu'il y ait une vertu souveraine dans la sympathie, hautement et unanimement déclarée, du seul peuple qui, en Europe, soit à la fois puissant et libre, la Pologne soulevée a lieu de se réjouir. Non, jamais la Chambre des Communes, en Angleterre, n'avait d'une voix plus forte, plus passionnée, et avec un plus saisissant accord, exprimé sur une question donnée les sentiments de la nation.

Fallait-il que la Grande-Bretagne intervînt en faveur de la Pologne, au nom de la loi publique, au nom du respect que la conscience humaine doit à des engagements solennels? Cette question, M. Hennessy est venu la poser devant le monde; et, lorsque, dans un discours palpitant d'émotion, il a montré la Pologne livrée à l'influence funeste de Wielopolski sur le grand-duc Constantin; les nobles de Podolie, poussés par les conseils du comte Russell à demander quelques réformes et, pour prix de leur docilité, à suivre les avis d'un homme d'État anglais, enterrés vivants dans une forteresse; le conseil municipal de Varsovie constatant, à la date du 20 juillet 1862, que, depuis le commencement de l'année, le nombre des hommes et des femmes entassés dans

une seule prison de Varsovie, s'était élevé à 14,833; les ravages de la conscription portés à ce point qu'en novembre 1862, elle ne laissait plus au commerce que 683 personnes sur une population de 184,000 âmes; le comte Andrew Zamoyski puni par l'exil, du crime d'avoir présenté une pétition respectueuse; le prince Gortschakoff menaçant d'inaugurer une police d'extermination et de faire de la Pologne un monceau de cendres; les casernes, les forteresses, transformées en prisons politiques; et, enfin, dans l'affreuse nuit du 15 janvier 1863, les maisons des citoyens enveloppées, envahies, à une heure du matin, et les citoyens arrachés de leur lit pour être engloutis dans une armée russe, lorsque, dis-je, M. Hennessy a tracé ce tableau funèbre, un frisson de colère a électrisé l'assemblée.

Sur le parti à prendre, les opinions ont légèrement différé; mais sur l'urgence d'une manifestation de sentiments non équivoque, il n'y a eu qu'une voix.

M. Buxton a demandé que toutes les puissances de l'Europe, grandes ou petites, fussent invitées à s'unir à l'Angleterre, pour condamner la politique russe dans le passé et la presser d'être plus juste à l'avenir.

M. Monkton Milnes a exprimé le désir qu'on s'adressât à la Prusse en termes mesurés, mais qu'à l'égard de la Russie, on parlât le langage d'une indignation virile.

M. Walter a insisté sur la nécessité de ne rien dire qu'on ne fût prêt à soutenir, s'il le fallait, l'épée à la main.

M. Denman a appuyé l'idée d'une intervention diplomatique, à la condition qu'on laisserait la porte ouverte pour une intervention d'un autre genre, si elle devenait nécessaire.

Lord Fermoy a déclaré que, suivant lui, une remontrance énergique, venant de la France, de l'Angleterre et de l'Au-

triche, forcerait la Russie à lâcher prise, et ferait reculer le roi de Prusse, qu'il a représenté « *tenant la chandelle au diable.* »

M. Seymour Fitzgerald a suggéré l'idée d'une adresse à la Couronne, comme moyen de donner aux sympathies de l'Angleterre pour la Pologne un caractère plus solennel.

M. Stansfeld a proposé de faire savoir au roi de Prusse que la nation anglaise avait pris le principe de non-intervention au sérieux et ne souffrirait point qu'on le violât.

Enfin, M. Walpole a vivement engagé la Chambre à ne lier les mains au gouvernement par aucun vote précipité, et à laisser aux conseillers de la Couronne la responsabilité des mesures à adopter.

C'est ce dernier avis qui a prévalu.

Au fond, la motion de M. Hennessy n'avait qu'un but : fournir à l'Angleterre, telle que la Chambre des Communes la représente et telle que le gouvernement est contraint de lui obéir, une occasion éclatante de dire sans détour ce qu'elle a dans le cœur. Eh bien, elle vient de le dire.

C'est qu'en effet il y va d'un intérêt suprême pour l'Angleterre de ne pas s'annuler en cette grande circonstance. Dans la guerre de Crimée, elle ne parut qu'au second rang. Dans celle d'Italie, elle se bornait à des vœux, quand le sang de la France coulait à Magenta et à Solferino. Ce n'est pas elle qui a recueilli le fruit des coups portés à la Russie sous les murs de Sébastopol. Ce n'est pas elle qui a donné la Lombardie à Victor-Emmanuel et humilié l'Autriche. Qu'adviendrait-il de son influence morale dans le monde, si, rappelant ses soldats de Rome, faisant la paix avec le Mexique, et s'essayant une fois encore au rôle de despote révolutionnaire, l'empereur des Français saisissait l'occasion que, par

la plus éclatante de ses nombreuses faveurs, la fortune vient lui offrir, de déchirer d'un coup d'épée les traités de Vienne et de les déchirer en frappant de haut, aux applaudissements de l'Europe? Convient-il à l'Angleterre, qui a produit William Pitt, de laisser un Napoléon s'avancer vers l'Allemagne en cachant l'armure du conquérant sous le manteau du chevalier, et, peut-être, demander à la victoire, comme prix de la Pologne rendue à elle-même et de la justice vengée, le Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Coblentz? La libre Angleterre peut-elle sans inconvénient abandonner à un principe qui n'est pas le sien la gloire de protéger les faibles, de mettre debout les nationalités qui sont par terre, et d'exercer aux yeux de l'Europe éblouie les fonctions de la Providence?

Ce sont là des pensées qui sont présentes à beaucoup d'esprits, de ce côté du détroit; et elles tourmentent quiconque craint de voir l'éclat de la liberté s'effacer comme celui d'un astre malade.

Aussi ne néglige-t-on rien pour remuer ici, en faveur de la Pologne, les profondeurs de l'opinion. Hier, pendant qu'avait lieu, à la Chambre des Communes, la discussion dont le compte rendu précède, une réunion particulière, mais très-importante et très-animée, arrêtait les arrangements nécessaires pour la convocation prochaine d'un grand méeting destiné à mettre en pleine lumière les sentiments, les espérances et les inquiétudes du peuple anglais.

Nul doute que l'Angleterre ne vît avec une satisfaction profonde la Pologne sortir de son tombeau, attendu qu'une Pologne vigoureusement reconstituée est de toutes les barrières que peut rêver la prudence de l'Europe occidentale, celle qui arrêterait le plus sûrement la Russie prête à déborder. D'un autre côté, nul doute que l'Angleterre ne soupire

après le moment de voir se rompre le lien qui, dès le lendemain de la guerre de Crimée, se noua entre la Cour des Tuileries et celle de Saint-Pétersbourg. Mais si l'empereur des Français *intervenait seul* contre *l'intervention* de la Prusse, et qu'il en naquit une guerre entre la France et la Russie, l'Angleterre ne risquerait-elle pas d'y perdre plus qu'elle n'aurait chance d'y gagner? Grave question que n'envisagent pas sans trouble ceux qui croient que, pour eux, le danger est sur les bords de la Seine autant que sur les bords de la Néva!

CXXX

1er mars.

Sympathies tempérées par la prudence.

Il est d'une grande importance pour notre pays, dans les conjonctures actuelles, de ne pas se tromper sur les vrais sentiments de l'Angleterre à l'égard de la situation que crée aux diverses puissances l'héroïque désespoir de la Pologne.

Pour mon compte, j'ai suivi avec une attention inquiète les mouvements de l'esprit public en Angleterre depuis que les Polonais ont couru aux armes. Voici quelle est mon impression.

Et d'abord, que les Anglais sympathisent de bonne foi avec la Pologne, cela me paraît certain. Est-ce parce que la

Russie leur fait peur, parce qu'ils la détestent, et que la Pologne est une épine dans la chair du colosse? Craignons de calomnier la nature humaine. Ne faisons pas à la justice cette injure de la déclarer incapable par elle-même de parler au cœur des hommes. Non, ce n'est pas seulement sous l'inspiration d'un étroit égoïsme national que, l'autre jour, lord Ellenborough est venu dénoncer au monde, du haut de la Chambre des Lords d'Angleterre, les horreurs qui ont fait prendre à la Pologne aux abois la résolution, si elle ne pouvait vivre, de mourir au moins debout. Non, elle n'était pas feinte, l'émotion du comte Russell, flétrissant la nature et déplorant les résultats de l'influence exercée sur le grand-duc Constantin par le génie machiavélique de Wielopolski. Non, la Chambre des Communes ne jouait pas la comédie, lorsque, avant-hier, avec une unanimité dont les annales parlementaires offrent peu d'exemples, elle se déclarait du parti du droit contre la force, et, par l'organe de tous ses orateurs, criait aux Polonais : Le cœur de l'Angleterre est avec vous!

Il est à noter que M. Hennessy, dont la motion a provoqué cette imposante manifestation, est un fervent catholique. C'est un catholique qui a donné le signal des hommages rendus à la Pologne catholique par les représentants de l'Angleterre protestante.

Quand cette lettre vous parviendra, le compte rendu de la séance dont je parle sera déjà sous vos yeux, et vous y aurez sans doute remarqué avec quelle âpreté lord Palmerston flétrit la mesure qui a mis le feu à la situation : mesure qu'il a qualifiée sans détour de barbare, et qu'il n'a pas craint de présenter, lui diplomate, lui ministre dirigeant de ce pays, comme une justification absolue de l'insurrection de la Pologne.

Il est vrai que lord Palmerston a eu soin d'atténuer l'importance pratique de ces déclarations par certaines réserves sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure; mais si le langage de lord Palmerston doit être attribué moins à un élan spontané de son âme qu'à la crainte de heurter l'opinion par un maladroit étalage d'indifférence, cela même ne montre-t-il pas quelle est la direction du courant?

Cette direction, d'ailleurs, a été accusée, grâce au ciel, d'une manière suffisamment claire, et par M. Hennessy, demandant, contre la Russie, la mise en vigueur des traités de 1815; et par M. Seymour Fitzgerald, appuyant cette motion de toutes ses forces; et par lord Robert Cecil, définissant la conscription une violation honteuse de la foi publique; et par M. Stansfeld, invoquant, contre le roi de Prusse, le respect dû au principe de non-intervention; et par M. Disraeli, mettant au rang des *obligations morales* de l'Angleterre le soin de veiller à l'exécution des engagements contractés envers la Pologne. Tous ces discours n'ont pas abouti à la même conclusion, relativement au parti à prendre, sans doute; mais tous ont exprimé les mêmes vœux en faveur d'un peuple aussi cruellement opprimé; tous portent l'empreinte du même sentiment. Sous ce rapport, l'unanimité de la Chambre des Communes est un fait incontestable. Voilà le premier point à établir.

Mais, ceci une fois admis, il est impossible de se dissimuler que cette sympathie de l'Angleterre, pour éclater, dirais-je pour exister, a eu grandement besoin d'un genre d'excitation que le culte platonique du droit n'aurait certes pas suffi à créer. En leur qualité de peuple pratique, les Anglais ont peu de disposition à se prendre de passion pour les causes qui n'ont pas la force de se défendre elles-mêmes. Si l'eau coule à la rivière, même en France, jugez ce que ce doit

être en Angleterre! Ainsi que le *Daily News* en faisait la remarque avec une généreuse tristesse, ce n'est pas d'hier que le droit, en Pologne, a été foulé aux pieds, au vu et au su de l'Europe entière. La violation des traités, en ce qui concerne ce malheureux pays, est un crime qui dure depuis bientôt cinquante ans, sans parler de cet autre crime fameux : le partage! On a singulièrement tardé à découvrir que la tolérance de ce siècle, en ce qui touche l'oppression de la Pologne, faisait suite aux attentats du siècle dernier, et que le dix-neuvième siècle était ainsi complice du dix-huitième! Chose navrante! On n'a pas semblé entendre les gémissements de la Pologne aussi longtemps qu'elle n'a pu que gémir; mais on a entendu le bruit de ses chaînes, dès qu'elle les a agitées de manière à laisser croire qu'elle en écraserait ses tyrans. Il a fallu au droit, pour qu'on ne refusât point jusqu'au bout de le reconnaître, la recommandation de la force, ou de quelque chose qui y ressemblât.

Mais passons. Tardivement ou non, la sympathie de l'Angleterre pour la Pologne s'est déclarée. C'est là un fait et la question n'est plus que de savoir ce qu'il est permis d'en attendre.

En premier lieu, partez de ceci, que l'Angleterre redoute la guerre par-dessus tout. Avant-hier, à la Chambre des Communes, il y a eu comme l'effet d'un coup de théâtre, lorsque, de l'air qui lui est particulier, et sans se mettre en frais d'éloquence, M. Walter, le principal propriétaire du *Times*, a dit ce simple mot : « La motion de M. Hennessy, c'est la guerre. » Plus d'un visage a changé de couleur. On se regardait les uns les autres. La guerre! Un torrent d'eau froide venait d'être versé sur le feu. Aussi la motion a-t-elle été retirée, sur cette observation de M. Walpole, qu'il convenait de ne pas lier les mains au gouvernement, et que le

mieux était de s'en remettre à sa sagesse du soin de prendre un parti. Quel parti? On savait à merveille, quand le retrait de la motion a été voté, que lord Palmerston, en cette occasion, n'était pas homme à donner dans les extrêmes. Ne venait-il pas de déclarer, en vrai diplomate cette fois, que les traités de 1815 conféraient à l'Angleterre le *droit* d'intervenir, mais sans lui en imposer l'*obligation*. Et tout en protestant de l'indignation qu'avait éveillée en lui une « mesure barbare », ne venait-il pas de prononcer un pompeux éloge de l'empereur de Russie, se portant presque garant de ses bonnes intentions, et lui faisant honneur de plusieurs grandes idées, celle entre autres de l'émancipation des serfs? La Chambre des Communes était donc bien sûre de ne pas aller trop loin, sur les pas d'un pareil guide.

Sans partager la monomanie de M. Urquhart, qui semble n'avoir été envoyé dans ce monde que pour accuser lord Palmerston d'être vendu à la Russie, on peut, je pense, rappeler que si, en 1831, la Pologne succomba sans assistance, ce fut beaucoup moins la faute de Louis-Philippe que celle de lord Palmerston.

M. Walewski ne doit pas ignorer cela, lui qui, à cette époque, fut envoyé à Londres pour sonder, au nom de la Pologne insurgée, les dispositions du cabinet de Saint-James.

L'attitude que l'Autriche prend aujourd'hui, et qui étonne les personnes peu au courant de l'histoire contemporaine, était précisément celle que l'Autriche prit alors. Alors comme aujourd'hui, elle sentait de quels dangers la menaçaient les progrès des Russes le long de la mer Noire et dans la direction de Constantinople. Alors comme aujourd'hui, elle comprenait la nécessité d'une Pologne qui servit

de digue aux débordements de la Russie. Alors comme aujourd'hui, séparant sa cause de celle des deux puissances auxquelles l'avait liée le pacte impie d'une spoliation consommée en commun, elle se montrait disposée à tenir tête, de concert avec la France et l'Angleterre, à la Russie aidée par la Prusse, dût cette politique lui coûter la Gallicie; et même ce fut d'elle, oui, d'elle l'Autriche, que vint l'initiative des mesures à adopter pour empêcher la Pologne de périr.

Qui ruina ce projet? Louis-Philippe? Non. Quelque aveuglément dévoué que fût ce prince aux intérêts de la paix, il accepta les ouvertures de l'Autriche. Mais l'adhésion d'un tiers était requise, et cette adhésion fut refusée. Lord Palmerston déclara tout net que les relations de l'Angleterre avec la Russie étaient amicales, et qu'il n'entendait pas y mettre fin. J'ai sous les yeux le texte de sa réponse à la note du prince de Talleyrand, en date du 20 juin 1831. Rien de plus catégorique : « Sa Majesté Britannique se voit forcée de repousser les propositions qui lui ont été transmises par Son Excellence le prince de Talleyrand, étant d'avis que le temps n'est pas encore venu de les adopter avec succès contre la volonté d'un souverain *dont les droits sont incontestables.* »

Terribles furent les suites de ce refus. L'Autriche, intimidée, se tut. La Pologne, après des prodiges de constance et de valeur, fut écrasée. Le général Sébastiani, en annonçant que « *l'ordre régnait à Varsovie* », ouvrit le chapitre des fautes qui amenèrent 1848. La France prit le deuil.

Maintenant, que va-t-il arriver?

Si je ne me trompe point dans mes observations sur le mouvement dont je vis comme enveloppé, ce que les Anglais en général désirent, c'est que, par une intervention

combinée, mais d'un caractère purement diplomatique, et présentée de manière à n'amener aucun violent conflit, on réussisse à obtenir du roi de Prusse une neutralité stricte. L'intervention du roi de Prusse, voilà ce qui trouble les Anglais, voilà ce qui les inquiète. Et pourquoi? Par cette raison bien simple, qu'ils y voient, pour la France, une tentation d'intervenir à son tour, en poussant les choses plus loin qu'ils ne veulent les pousser eux-mêmes. Une guerre, même avec la France pour alliée, les effraye. Et, d'un autre côté, il leur déplairait fort de voir l'empereur des Français s'engager seul contre la Prusse, dans une querelle où il aurait pour lui les sympathies des peuples, et où il ne serait pas impossible que, comme prix de l'appui prêté à une cause juste, il se fît donner par la victoire une position forte sur le Rhin.

L'article du *Morning Post*, auquel le *Temps* a si spirituellement répondu, n'est qu'une mauvaise plaisanterie, qui n'exprime en aucune façon l'opinion des Anglais sur ce grave sujet. Tenez pour certain qu'une guerre de la France avec la Prusse est une éventualité que nul Anglais n'envisage de sang-froid; et s'il m'était permis de dire toute ma pensée, je vous expliquerais pourquoi la possibilité d'une pareille guerre alarme surtout les amis de la liberté de ce côté du détroit, quelles que soient, d'ailleurs, leurs sympathies pour la Pologne.

Mais ce que les Anglais voudraient, ce serait une guerre entre la France et la Russie — la Prusse ne s'en mêlant pas, et eux-mêmes se bornant au rôle du singe qui mange les marrons que le chat a tirés du feu. En ceci, par exemple, ils ne verraient qu'avantages. La Russie n'a pas de bords du Rhin à laisser prendre, et l'entamer n'est pas facile, comme l'exemple de Napoléon Ier l'a trop prouvé. La lutte, telle qu'elle se peint dans l'esprit de l'Angleterre, aurait donc

pour effet probable d'affaiblir considérablement une puissance qu'elle redoute, sans mettre trop à la portée d'une puissance dont elle se défie, des chances d'agrandissement territorial, sujet de son éternel souci.

Telles sont, selon moi, les données du problème aujourd'hui posé devant l'Europe. Dieu veuille qu'il puisse être résolu à la fois, et dans le sens de la justice due à un peuple généreux, et dans le sens de la liberté due à tous les peuples, y compris la France!

CXXXI

4 mars.

Préparatifs de fête.

Qui le croirait? L'Angleterre, la grave Angleterre semble, en ce moment, n'avoir qu'une pensée: le prince de Galles se marie!

Oui, au milieu de tant d'événements, les uns douloureux, les autres redoutables, qui préoccupent l'Europe, l'Angleterre songe à la princesse Alexandra que le Danemark lui envoie, et à la réception magnifique qu'il faut lui faire, et aux présents qu'il faut lui offrir, et aux arcs de triomphe sous lesquels il est convenable qu'elle passe, et aux fleurs qu'on doit jeter sur son passage, et aux flots de peuple que Londres va lui donner à traverser, et aux fabuleuses illumi-

nations qui marqueront son arrivée de conquérante, son apparition de jeune fée. Les splendeurs des *Mille et une Nuits* l'attendent. Qu'elle vienne vite! L'Angleterre se meurt d'impatience. Déjà, d'un bout du royaume à l'autre, les villes sont endimanchées. Déjà sont dressées les tables autour desquelles vingt-six millions d'êtres humains vont boire à la santé de leur future reine. Les dames ne parlent et ne rêvent — mais ceci est tout simple — que de la parure de noces, chef-d'œuvre de M. Levysohn, de Copenhague, et le plus beau spécimen de travail d'aiguille, assure-t-on, qui ait jamais figuré au nombre des tentations des filles d'Ève. A la princesse de Galles, baronne de Renfrew, les Écossaises feront cadeau d'un châle de Paisley dont on dit merveilles. A la princesse de Galles, comtesse de Dublin, les Irlandaises feront cadeau de la plus belle dentelle dont on ait souvenir. De superbes boucles d'oreilles et un collier de diamants de la famille de celui que le cardinal de Rohan acheta pour Marie-Antoinette, témoigneront de l'enthousiasme monarchique des magistrats de la Cité. Les fameuses grilles de Norwich, si fort admirées à l'Exposition internationale de l'année dernière, sont destinées à orner l'entrée de Sandrigham-Parc : on les offre au prince de Galles, et c'est avec le produit d'une souscription ouverte à Norfolk qu'on se dispose à les payer. Une croix de diamants, de la valeur de 800 liv. st., telle devait être la part des dames de Liverpool dans le gracieux impôt que l'Angleterre est en train de lever sur elle-même; mais elles ont réfléchi que la princesse aurait des croix de diamants à n'en savoir que faire, et elles aviseront. Quant aux dames de Manchester, elles se sont assemblées, lundi, en meeting solennel, pour choisir entre divers joyaux de grand prix; et considérant que, selon une opinion très-accréditée en Pologne, l'opale préserve des

maladies du cœur; que le diamant est l'emblème de l'innocence, et l'émeraude celui de l'amour constant, elles se sont décidées en faveur d'un bracelet composé de vingt opales, le tout enrichi de diamants et d'émeraudes.

Si, des présents je passe aux préparatifs, c'est un gros volume à écrire. A Londres, ils ont les proportions de cette ville presque sans limites, ce qui est tout dire. De Bricklayer's arms jusqu'à la station du chemin de fer qui conduira l'heureux couple à Windsor, les échafaudages se dressent que c'est à faire frémir; on entasse Ossa sur Pélion, Pélion sur Ossa; les curieux et les curieuses étoufferont à chaque fenêtre, c'est sûr; car elles se payent des prix fous. Il y aura aussi de grands dîners, cela est annoncé formellement : les indigestions ont leur place dans le programme. Ne demandez pas si le lord-maire, si son fameux carrosse, si les sheriffs, si le « sword bearer » avec son épée éternellement vierge de sang humain et ses lunettes, si les mangeurs de soupe à la tortue, connus sous le nom d'aldermen, si le Wellington de carrefour qui s'appelle le « City marshal », si le chapelain de Sa Majesté bourgeoise le lord-maire, et le « recorder », et le « City remembrancer », et le City pleader », etc... etc..., seront de la partie. Londres renoncer à la Cité, à ses pompes et à ses œuvres ! Jamais !

Ce n'est pas pour rien que, l'autre jour, le prince de Galles était reçu marchand de poissons, et prêtait serment en cette qualité. Tous les dignitaires de la Cité seront là, vous dis-je, avec toutes les compagnies, depuis celle des poissonniers jusqu'à celle des marchands de lunettes.

Un instant le ciel s'est assombri. Sir George Grey n'avait-il pas la prétention, pour que le cortége ne se traînat point à pas de tortue et que la jeune princesse danoise ne succombât pas à la fatigue de tant d'honneurs, de reléguer le

lord-maire, la Cour, les chevaliers du moyen âge et ce qui s'ensuit, à la queue de la procession, de telle sorte que la chose se passât en peu de temps? C'était dire à messieur de la Cité : il y aura de l'admiration pour vous, s'il en reste. Jugez! Le lord-maire, en homme qui est le premier amphitryon de l'Angleterre, l'a pris sur le ton qui convenait à sa dignité. Sir George Grey a été averti qu'à Mansion House, on trouvait indécente l'idée de faire passer la charrue avant les bœufs; qu'en conséquence, la Cité figurerait en tête de la procession ou ne figurerait pas du tout. C'était à prendre ou à laisser. Il a fallu que le gouvernement baissât pavillon. Ainsi, grâce au ciel, les nuages, de ce côté, sont dissipés, au moment où j'écris. La princesse risque d'arriver à Windsor demi-morte; mais le lord-maire n'en aura pas le démenti, morbleu!

Autre difficulté — celle-ci venant de certains clergymen confits en scrupules. Est-il permis de rire pendant le carême? Ne rendons pas à César ce qui appartient à Dieu. Ainsi parlent ces personnes moroses. Mais on les laisse dire, et l'on pense — c'est aussi l'avis de l'évêque d'Oxford — que puisque la princesse Alexandra arrive en carême, le carême appartient à la princesse Alexandra. On essayera donc d'illuminer Saint-Paul par le gaz électrique; et rien ne sera négligé de ce qui peut montrer un peuple dans l'ivresse de la joie : feux d'artifices, danses, banquets, jeux, fêtes champêtres, revues de volontaires, etc... etc... etc...

Or, quel est le sens de tout ceci? La princesse Alexandra est, paraît-il, une personne accomplie; et, quant à son jeune fiancé, qui n'a pas eu le temps de faire ses preuves, il est le fils, il est l'héritier d'une reine qui a su gagner le cœur du peuple. De plus, il est juste de le reconnaître, les Anglais doivent à la monarchie constitutionnelle, telle qu'elle a été

comprise et pratiquée sous le gouvernement de Victoria, plusieurs années de calme, de prospérité et de progrès. Il est donc naturel et convenable qu'ils préparent une réception affectueuse à celle qui va devenir la compagne de leur roi futur. A cela, même l'esprit le plus mal fait ne pourrait trouver à redire. Mais ces transports, mais cette préoccupation presque exclusive, mais ces extases, mais cette idolâtrie des personnes, toujours si dangereuse, dangereuse surtout quand elle ne se lie à l'idée d'aucune grande chose accomplie, d'aucun grand service rendu, voilà ce qui a droit d'étonner de la part d'un peuple grave, dans un pays libre. A quoi bon des idoles, là où la liberté a des autels?

Lors de l'avénement de la reine Victoria, il y eut certainement des réjouissances publiques, et elles se renouvelèrent lors de son mariage, ce qui était justice; mais elles n'approchèrent pas de ce qui va se passer. Cela n'est-il pas singulier? Si les Anglais avaient autant de bon goût qu'ils ont, en général, de bon sens, ils auraient, peut-être, compris qu'en saluant avec tant d'exagération l'espérance d'un règne à venir, ils risquaient de faire un piètre compliment au règne actuel, dont néanmoins ils sont fort satisfaits. Mais, chose étrange! cette idée, si simple, ne paraît être venue ici à personne.

Le seul point qui semble causer un peu d'embarras au *Times*, c'est le jugement probable que les étrangers porteront de ces ébullitions enfantines de zèle. Il s'étudie donc à leur donner le caractère le plus sérieux possible, et il sent la nécessité, tout d'abord, de les expliquer.

L'explication est curieuse.

La première raison que donne le *Times* du prodigieux engouement dont nous sommes témoins, c'est que la jeunesse et la beauté sont aimables de leur nature, et qu'un

jeune homme et une jeune fille vont se marier. Il est difficile de voir là une explication. Il est vrai que le *Times* assure qu'il s'agit d'un couple sur lequel sont fixés les regards de la terre.

La seconde raison, toujours selon le *Times*, c'est « la conviction profonde et rajeunie que le principe monarchique et « ces émotions de « loyalty » qu'aucune autre forme de gouvernement n'est capable d'exciter, n'appartiennent pas à « cet âge de ruines que nous avons laissé derrière nous. » Ici encore, on ne voit pas bien le lien logique entre le motif et la chose motivée. Mais passons. Dans la phrase qui vient d'être citée, il y a deux assertions fausses. La monarchie appartient, elle aussi, à « cet âge de ruines que nous avons laissé derrière nous », car la monarchie n'est pas d'hier; et il faut ne rien savoir de la Révolution française pour ignorer de quelles émotions puissantes, de quelle héroïque fidélité, de quels entraînements irrésistibles, l'amour de la patrie peut être la source, lors même que la patrie ne se personnifie pas dans un homme.

Que le *Times* félicite l'Angleterre de n'avoir pas suivi la France sur une mer semée d'écueils, soit ; mais qu'il y trouve une preuve de grandeur, au lieu de se borner à y voir une preuve de prudence, c'est ce qu'il est malaisé de comprendre. S'il est un caractère qu'on ne puisse refuser à la Révolution française, c'est précisément celui de la grandeur. Et même, si elle fut terrible, ce fut à force d'être *grande* : grande par l'élévation de son but, par le déploiement de sa force, par le désintéressement de ses entreprises, par l'étendue de ses sacrifices, par la funèbre majesté de son suicide ! Elle ne fit pas, il est vrai, sortir de chez eux trois millions d'hommes pour regarder passer dans la rue deux amoureux qui se marient ; mais, en revanche, elle fit, d'un mot, d'un signe,

jaillir du sol de la France quatorze armées frémissantes, auxquelles, au nom de son principe, elle ordonna de vaincre l'Europe coalisée, bien sûre qu'elle serait obéie. Les émotions qu'elle eut le pouvoir d'éveiller ne furent pas, il est vrai, de celles qui se manifestent par des attroupements de curieux et de bons dîners; mais, en revanche, elles furent de celles qui inspirent des *Marseillaises*, commandent à la victoire, fécondent le dévouement et asservissent la mort.

Que le *Times* se résigne donc à être plus modeste. Aussi bien, pour peu qu'il étudie attentivement cet « âge de ruines », il s'étonnera de la quantité de semence cachée mais non étouffée sous les décombres.

Et puis, ne semblerait-il pas que l'Angleterre n'a jamais eu rien à démêler avec le sombre génie des révolutions? Nous lui dirons ce que Charles Ier dit à l'évêque Juxon, avant de poser sa tête sur le billot : *Remember*.

CXXXII

8 mars.

Entrée triomphale à Londres de la princesse Alexandra.

Hier, 7 mars, était le grand jour; le grand jour parce qu'une jeune fille venait de Danemark ici pour épouser un jeune homme.

Il s'agissait de les regarder passer.

Depuis un mois, nous n'aurions pas songé à autre chose si nous en avions cru les journaux anglais, et la vérité est qu'ils en ont tant dit, tant dit, que l'Angleterre a été au moment de croire que l'unique question qui méritât de fixer ses pensées était le mariage du prince de Galles et de la princesse Alexandra.

Le prince de Galles est le fils aîné de la reine d'Angleterre, et il est appelé à lui succéder : c'est très-bien; mais enfin, jusqu'à ce jour, le public des non initiés ne lui connaît que le mérite d'être fils de ses père et mère. Quant à la princesse Alexandra, on la dit fort intelligente, fort bonne, et elle est jolie; mais on est en général si peu au courant de ce qui la concerne, qu'à l'heure qu'il est il n'y a peut-être pas un Anglais sur dix mille qui ne la croie Danoise, qui ne la nomme *Fair maid of Danemark*, et ne salue avec amour dans sa future reine la fille des anciens rois de la mer. On étonnerait beaucoup de gens, je vous jure, si on leur disait que la princesse est née en Allemagne; que son père, le prince Christian, est un Allemand; que sa mère est une Allemande : en un mot, qu'elle est Danoise en ce sens seulement qu'elle a habité Copenhague, et que son père, parent du roi actuel de Danemark, fut désigné par le Congrès européen de 1852 comme le successeur de ce monarque, lequel a fait divorce avec sa femme, et mourra sans enfants légitimes. Mais n'importe ! L'opinion qui gouverne le monde et les Anglais veut que la princesse Alexandra soit Danoise; et même l'autre jour, un journal découvrait dans ses traits le type scandinave ! Je me soumets.

Donc, depuis plus d'un mois, il n'était question, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, que de ménager à cette charmante fille de la *Scandinavie* une réception dont la splendeur effaçât tout ce qu'on a connu en ce genre depuis qu'on fête,

sur la terre où nous sommes, des dieux mortels. Chaque ville avait son « comité de réception ». Dans chaque ville, la grande affaire du jour était d'organiser, pour l'heure espérée, toutes sortes de réjouissances : bals, concerts, jeux athlétiques, représentations pyrotechniques, illuminations, banquets, et, je suis heureux d'ajouter, dîners pour les pauvres.

Et les présents! Parlerai-je des présents! Anglaises, Écossaises, Irlandaises, ont rivalisé de zèle. Il a été convenu que l'heureuse princesse recevrait des dames de Manchester, un bracelet d'opales magnifique; des dames de Liverpool, une riche croix de diamants; des dames de Paisley, le plus beau châle qui soit jamais sorti de cette ville; des dames de Dublin, la plus belle dentelle qui ait jamais honoré l'industrie de l'Irlande; de la cité de Londres, un collier et des boucles d'oreilles du prix de 10,000 liv. st. Il faut que je m'arrête : ce serait une énumération d'Homère, et j'ai peur de rendre vos lectrices trop jalouses.

Immenses ont été les préparatifs sur toute la ligne à parcourir; car c'était bien le moins que la fiancée du prince de Galles s'avançât sous des arcs de triomphe élevés de distance en distance, et ne passât pas devant une maison dont l'art du décorateur n'eût d'avance pris soin de peindre et d'orner le visage. Mais c'est à Londres surtout que décorateurs, charpentiers, menuisiers, peintres en bâtiments, ouvriers employés au gaz, ont eu de la besogne. De la station de Bricklayer's arms, où la princesse était attendue, jusqu'à London-Bridge; de London-Bridge jusqu'à Temple-Bar; de Temple-Bar jusqu'à Charing-Cross; de Charing-Cross jusqu'à Hyde-Park, et, à travers Hyde-Park, jusqu'à la station de Paddington, où la princesse devait monter en chemin de fer pour se rendre au château de Windsor, il s'est opéré

en quelques jours plus de transformations que n'en aurait pu produire dans le même temps la baguette de l'enchanteur Merlin.

Sur un espace de sept ou huit milles, on n'a bientôt plus vu qu'interminables galeries, balcons gigantesques, étoffes vertes ou rouges longeant les maisons, échafaudages sur échafaudages, flottantes bannières, déluge de fleurs artificielles, que sais-je? Londres s'est déguisé comme pour une mascarade. Et nous sommes en carême!

Aussi les puritains ont quelque peu grondé. Être heureux en carême! On assure qu'une députation d'évêques s'est rendue auprès de la reine pour lui présenter à cet égard de respectueuses observations, auxquelles elle aurait coupé court par ces mots : *State reasons* (raisons d'État). On assure, de plus, qu'hier, pendant que Londres était en fête, plusieurs clergymen, en signe d'opposition pieuse, sont allés au Cristal-Palace, non pas jeûner, remarquez-le bien, mais dîner. Au surplus, l'évêque d'Oxford, homme de cour et homme d'esprit, a bien voulu prendre sur lui de rassurer par une lettre publique les âmes timorées. Il a bien fait : on aurait passé outre.

Parmi les épisodes curieux qui se lient à la question des préparatifs, il en est un qui vaut que je le mentionne.

Le danseur Vestris s'écria un jour : « C'est la première fois que notre maison est en froid avec la maison de Bourbon. » La brouille venait de ce que Vestris avait demandé, pour danser devant la cour, une rémunération supérieure aux appointements d'un maréchal de France. Comme on s'en montrait scandalisé, lui fièrement : « Eh bien! dit-il, que le roi, pour pareille somme, fasse danser ses maréchaux, s'il peut. » La corporation de Londres a tenu à peu près le

même langage, au sujet de la place que sir George Grey prétendait assigner dans le cortége aux dignitaires de la Cité. Il les voulait à la queue, afin que la lenteur de la marche et la longueur de la cérémonie ne risquassent point de trop fatiguer la princesse. Eux se voulaient à la tête, afin qu'on eût à les voir passer en pompe bon gré mal gré, et aussi, soyons juste, de peur que le public n'eût pas le temps de savourer à son aise le plaisir du spectacle sur lequel il avait compté. Il y a eu de part et d'autre des froncements de sourcils. Vestris a déclaré qu'à ces conditions il ne danserait pas. Ah! on le prenait sur ce ton avec le lord-maire! Eh bien! que sir George Grey trouvât, s'il pouvait, pour figurer dans la procession, un autre lord-maire, un autre carrosse, un autre « Common crier, » et un autre « Sword-bearer. » Il a fallu transiger et décider que jusqu'à Temple-Bar, limite de sa juridiction, la corporation précéderait les fiancés, et qu'à Temple-Bar, abandonnant le soin de l'escorte aux autorités civiques de Westminster, elle s'en retournerait à Mansion-House par Chancery-Lane et Holborn.

Ces nuages dissipés, il ne restait plus qu'un sujet d'inquiétude, l'éternel sujet d'inquiétude à Londres : le temps. Ferait-il beau temps? Les âmes croyantes aimaient à remarquer, — ce qui est vrai, — que, depuis l'avénement de Victoria, il ne lui est jamais arrivé d'assister à une cérémonie publique sans que le soleil, par faveur spéciale, inondât tout de sa lumière, et elles se flattaient de l'espoir que la princesse Alexandra jouirait du même privilége. Jusqu'au 6 mars, en effet, le ciel ici a été radieux. Le printemps semblait venir au-devant de la fille adoptive d'Angleterre. Mais voilà que, la veille même du jour fortuné, un vent violent s'élève, et les nuages d'accourir. Le 7, le ciel était gris et triste, et le soleil, selon son habitude, tenait

rigueur à l'Angleterre, absolument comme si elle n'avait eu personne à voir passer.

Je suis sorti de grand matin, me dirigeant vers Saint James street par Edgeward Road. L'itinéraire de la princesse, ai-je besoin de le dire? était marqué, sur une distance de près de huit milles, par deux haies de peuple très-denses, pas assez toutefois pour qu'entre elles et les maisons il n'y eut moyen de circuler assez librement. Comme j'avais résolu d'étudier de près, à votre intention, la physionomie de la foule, j'avais refusé un de ces siéges, *seats*, si enviés pourtant ce jour-là, et dont quelques-uns ont été payés jusqu'à dix guinées.

Les rues, vous le pensez bien, étaient, sur toute la ligne du parcours, pavoisées de drapeaux; les balcons et les galeries regorgeaient de dames en toilette; on se pressait à toutes les fenêtres, dans l'attente de la curiosité; partout le mot *welcome;* partout les trois plumes blanches, couleurs du prince de Galles : elles étaient imprimées jusque sur le pain de beurre qu'on m'avait servi le matin à mon déjeuner; partout des festons et des guirlandes de roses artificielles, et des devises, les unes simples et touchantes, comme celle-ci : *Qu'ils soient heureux!* les autres, ridiculement emphatiques, comme celle-ci : *Vive le prince de Galles; il est l'espoir des nations!*

Dans Edgeward-Road, où se dressait un magnifique arc de triomphe, plusieurs petites boutiques étaient ouvertes quand je suis passé, attendu que ce quartier ne prétend pas aux honneurs d'une « loyalty » fashionable; mais, dans Bond-Street et dans Regent-Street, quoique en dehors de la ligne du cortége, le commerce était décidément en vacances, et le seul aspect des maisons rappelait le célèbre : *A demain les affaires sérieuses!* Mais que dis-je? Pour beaucoup, ce

jour-là, l'affaire sérieuse était précisément celle qui faisait fermer les boutiques.

Dans Saint-James-Street et Pall-Mall, le coup d'œil était très-riant, l'*Arthur Club*, le *Conservative Club*, l'*Oxford and Cambridge Club*, le *Reform Club*, le ministère de la guerre, étant de vrais palais, et ces palais, qu'on avait décorés avec goût, offrant au regard charmé tout un monde de jolies curieuses, assises le long de galeries construites pour l'occasion. On attendait, et l'on regardait défiler, tambour battant, musique en tête, volontaires gris, verts ou bleus, se rendant à Hyde-Park, où ils devaient se réunir au nombre de seize mille.

Le défilé avait cessé, et j'avais pris mon poste d'observation sur le trottoir de Saint-James-Street avec un Français de mes amis, lorsque soudain, à deux pas de moi, dans King-Street, j'entends une espèce de cri surnaturel et le bruit d'une musique étrange. Je cours de ce côté. O néant des grandeurs humaines! j'aperçois une troupe de nègres faux teint, que conduisait un homme habillé en polichinelle. Ces audacieux pauvres diables étaient venus là disputer à la princesse Alexandra le bénéfice de la curiosité générale. En un clin d'œil, ils ont eu leurs admirateurs et leur public.

Une chose que je ne dois pas oublier, parce qu'elle ressemble fort à un trait de mœurs, c'est qu'une heure environ avant que life-guards et policemen eussent nettoyé le milieu de la rue, un mouvement s'est fait dans la foule. Puis, des *hurrahs* ont retenti. Alors est apparu, dans une voiture découverte, un personnage vêtu de neuf, mais dont la tournure était, s'il faut ne rien taire, celle d'un valet qui aurait mis l'habit de son maître. Le personnage acclamé était Tom Sayers, oui, monsieur, Tom Sayers, le boxeur. Y avait-il un fonds d'ironie dans ces acclamations? Je le suppose, et me

plais à le croire; mais ce qui est sûr, c'est que devant moi étaient une centaine de gaillards qui paraissaient crier *hurrah* pour tout de bon. Au fait, Tom Sayers, après s'être fait écraser le nez par l'américain Heenan et lui avoir poché les yeux, ne reçut-il pas une ovation à Liverpool?

Le programme portait que le prince de Galles et sa fiancée seraient dans Saint-James-Street vers trois heures et demie. Il était environ quatre heures et un quart, lorsque enfin un mugissement lointain, de plus en plus accentué à mesure qu'il se rapprochait, a annoncé l'arrivée du couple si impatiemment attendu. Les voitures royales étaient au nombre de six, contenant: la première, sir George Grey, le colonel Seymour, le capitaine Lund et M. Funk; la seconde, la comtesse Hilda Reventlow et madame Vauvile; la troisième, le général Oxholme et madame Oxholme; la quatrième, le prince Waldemar et le prince William; la cinquième, le prince Frédéric, la princesse Dagmar et la princesse Thyra; la sixième, le prince de Galles, la princesse Alexandra, le prince Christian et la princesse Louise.

Nul journal anglais, que je sache, n'a dit, et probablement ne dira, mais je tiens de bonne source que, si le premier mouvement de la reine eût été suivi, les voitures de la cour eussent été des voitures de deuil, tant le souvenir du prince Albert est resté vivant dans son âme! C'est aux inspirations incontrôlables de cette douleur, qui ne connaît pas le repos et ne permet pas un moment d'oubli, qu'il faut attribuer, et la résolution prise de ne pas célébrer le mariage à Londres, et l'invitation adressée aux membres du corps diplomatique de ne se présenter qu'avec le signe du deuil au *Drawing room* tenu dernièrement par le prince de Galles.

Quoi qu'il en soit, les voitures que j'ai vu rouler devant moi ne rappelaient, grâce au ciel, aucune idée lugubre. Dans

la dernière, que précédaient et suivaient deux détachements, très-maigres d'ailleurs, de *life-guards*, était la jeune princesse. Quand elle a passé, saluant à droite et à gauche avec beaucoup de naturel et de grâce, un cri a été poussé, qui a dû aller à son cœur; car il semblait bien véritablement partir du cœur de l'immense multitude entassée sur son passage. Quelques instants après, elle était reçue par le duc de Cambridge au tournant de Hyde-Park, traversait le parc aux acclamations des volontaires rangés en bataille, et allait prendre le chemin de fer de Paddington, partout fêtée, partout la bienvenue.

Le soir, il me restait à aller voir les illuminations; mais il s'est mis à pleuvoir. Du reste, j'avais vu, dès la veille, la plus belle de toutes, celle pour laquelle Poole, tailleur du prince de Galles, a eu l'esprit de dépenser 1,000 liv. st. Le fait était *annoncé*, le jour même, à tous les journaux d'Angleterre par dépêche télégraphique. Jamais la fidélité d'un loyal sujet n'aura eu pour effet un meilleur placement de fonds.

Et maintenant, si vous me demandez ce que je pense de tout ceci, je vous dirai d'abord que, comme fête, ç'a été une fête manquée. Rien de plus vulgaire et de plus usé que la procession jusqu'à Temple-Bar; et, à partir de Temple-Bar, rien de moins imposant que le cortége, composé de six voitures et de quelques cavaliers. La part du gouvernement dans l'affaire, de quelque façon qu'on explique le fait, a été nulle, absolument nulle. A vrai dire, les spectateurs formaient le spectacle.

Mais ce qui m'a intéressé vivement, ç'a été l'attitude de la population, dont la presse anglaise, j'ignore pourquoi, s'étudiait depuis un mois à chauffer à blanc l'enthousiasme. La réception que le peuple de Londres a faite à la princesse Alexandra a été justement ce qu'à mon avis elle devait être :

franche, respectueuse, cordiale, mais sans rien qui se ressentit de cette espèce de fétichisme auquel le langage des journaux nous avait préparés. En réalité, le peuple, en cette circonstance, a donné à ses instructeurs habituels une haute leçon de convenance, de dignité et de bon goût. Chose qu'il importe de noter, parce qu'elle honore les mœurs de la liberté et prouve que là où la presse est libre, son empire cesse le jour où elle néglige d'avoir raison. Si en effet le peuple de Londres avait cédé à l'impulsion que voulaient évidemment lui donner la presse en général, et le *Times* en particulier, nous aurions assisté à des miracles d'enthousiasme, à des transports indescriptibles, et, pour me servir des expressions du *Times* lui-même, à un spectacle sans précédent, peut-être, dans l'histoire. Et pourquoi, je vous prie?

Si les meneurs du mouvement entendaient que l'Angleterre profitât de cette occasion pour se rendre hommage à elle-même, c'est pour le coup que la mesure était commandée par le goût, qui est la quintessence du bon sens.

Leur but était-il de mettre en relief d'une manière saisissante le culte des Anglais pour la monarchie constitutionnelle? A quoi bon? Pas n'est besoin d'acclamer avec fureur un principe qui n'est nullement menacé, comme s'il s'agissait d'un trésor qu'on est à la veille de perdre.

Le *Times* s'applaudissait dernièrement de ce qu'à l'occasion de l'arrivée de la princesse Alexandra, les réjouissances publiques dépasseraient de beaucoup en éclat tout ce qui s'était fait lors de l'avénement de la reine actuelle et lors de son mariage. Et les hommes d'esprit du *Times* n'ont pas compris qu'aller avec tant de transport au-devant d'un règne futur, c'était traiter bien rudement le règne actuel, et paraître oublier ce que l'Angleterre lui a dû d'années tranquilles et prospères.

Le peuple, lui, a senti cela d'instinct. Il a fait à la fiancée de celui qui sera un jour le roi d'Angleterre un accueil affectueux, mais exempt d'exagération et de servilité.

Dire aux princes qu'ils sont l'espoir de la terre; vouloir qu'un grand royaume soit mis sens dessus dessous, parce que deux amoureux se marient; trouver admirable qu'un grand peuple s'absorbe dans la préoccupation d'une question de « noces et festins, » lorsque des nations comme la Pologne sont à l'agonie, et qu'un hémisphère nage dans le sang, cela est bon pour les sociétés qui ne sont pas sorties de l'enfance, ou qui y sont retombées. Mais le peuple anglais, — il ne faut pas se lasser de le répéter, — est un peuple majeur. De telles puérilités sont indignes de lui.

D'un autre côté, c'est une mauvaise éducation constitutionnelle à donner à un jeune prince que de lui souffler l'idée qu'il appartient à une espèce particulière; qu'il est de la race des demi-dieux. Si vous tenez à ce qu'il soit sobre, ne lui versez pas le vin de Champagne à pleins bords. Que doit être, après tout, le prince de Galles, quand il occupera le trône d'Angleterre? Le premier de ceux qu'on y appelle de ce beau nom, *public servants*, — beau nom, parce qu'il n'est qu'un maître qu'on puisse servir avec dignité, le peuple. Quant à moi, fussé-je le dernier des chiffonniers, je rougirais d'avoir pour devise, si elle signifiait autre chose, la devise du prince de Galles « : *Ich dien, Je sers.* »

CXXXIII

9 mars.

Même sujet.

Le piétinement de plusieurs centaines de mille hommes; le flux et reflux d'une multitude innombrable; le mugissement non interrompu d'un océan de voix humaines; les clameurs lointaines augmentant de volume à mesure qu'elles se rapprochent et finissant par un éclat de tonnerre... c'est en ces termes pompeux qu'un journal anglais, très-répandu, s'étudie à donner aux étrangers une idée de ce que les Anglais sont convenus d'appeler l'ENTRÉE TRIOMPHALE DE LA PRINCESSE ALEXANDRA, quoique, soit dit entre nous, la princesse Alexandra n'ait jamais triomphé que du prince de Galles.

Et le même journal ajoute, toujours dans le style de l'épopée : « Il y a trois choses qu'on ne décrit pas : la mer sans bornes, la prairie qu'aucun pas n'a foulée, et les multitudes immenses. »

Descendons un instant, monsieur, des régions sublimes où cette rhétorique nous transporte, et ne nous exaltons pas, s'il est possible.

J'étais là, j'ai tout vu; et, sans prétendre nier qu'il y eût dans les rues de Londres, le 7 mars 1863, un prodigieux concours de monde, je ne puis me décider à faire chorus avec les journaux anglais, qui semblent s'être donné le mot

pour ne parler de la cérémonie d'hier qu'en enflant la voix d'une manière démesurée, et comme si, depuis l'origine des choses, nul peuple au monde et nulle ville au monde n'avaient été capables d'offrir un pareil spectacle.

Et d'abord, je puis vous assurer que l'aspect général de Londres comme aspect d'une cité en habits de fête, ne se distinguait en aucune sorte de ce qui se remarque partout en des occasions semblables : arcs de triomphe, maisons pavoisées de drapeaux, balcons disparaissant à demi sous le feuillage et les fleurs, longues galeries construites à la hâte et pliant sous le poids des curieux, haies vivantes s'allongeant aux deux côtés de certaines rues, dames se pressant aux fenêtres et se tenant prêtes à agiter leurs mouchoirs, préparatifs d'illuminations, toiles plus ou moins grossièrement peintes s'étalant çà et là, devises plus ou moins ingénieuses, inscriptions plus ou moins conformes aux lois du bon goût.

Quant au cortége, qu'est-il possible d'en dire? Il n'y en avait pas, à moins qu'on ne veuille absolument nommer de ce nom la procession des dignitaires de la Cité, laquelle ne présentait rien de plus curieux qu'une file de voitures et une série de bannières qu'on voit à tous les *shows* du lord-maire — procession, au surplus, qui n'est pas allée plus loin que Temple-Bar, limite extrême du territoire placé sous la juridiction de la corporation de Londres. En somme, six voitures de cour d'assez piètre apparence — dans un pays fameux pour la beauté de ses équipages — et une poignée de *life-guards* (gardes du corps) sur leurs noirs coursiers, voilà en quoi consistait le spectacle, en tant que spectacle. A la vérité, on doit tenir compte du défilé des volontaires se rendant à Hyde-Park, musique en tête; mais, depuis un an, c'est un spectacle de tous les jours que celui des volontaires partou-

rant les rues. Le fait est que les autorités n'avaient rien tenté, mais absolument rien, pour ajouter à l'éclat de la pompe. On aurait presque pu croire que la cour et le gouvernement boudaient.

Cette remarque, croyez-le bien, n'est pas de moi seul. La presse anglaise glisse là-dessus; cependant la chose était si frappante, que les efforts de certains journaux pour l'ignorer sont vains, et que le *Times* lui-même laisse échapper ce cri : « Le joyau était là, mais la monture manquait. »

Restait donc — à part, bien entendu, l'intérêt qui s'attachait à la personne de la princesse — restait, comme objet de curiosité, quoi? la foule des curieux.

Maintenant, que cette foule fût immense, d'accord; mais quoi d'étonnant à cela? Est-ce que Londres n'est pas une ville plus peuplée que beaucoup de royaumes? D'ailleurs, quelle est la fête qui, dans un espace donné, n'offre pas le spectacle d'une inondation d'hommes? En fait d'entassement d'êtres humains, les fêtes de Paris, celles de Vienne, même celles de Bruxelles, n'eurent jamais rien à envier à celle dont Londres vient d'être le théâtre. La foule ici n'est plus considérable, si l'on prend l'ensemble, que parce que l'espace à couvrir est beaucoup plus vaste; mais ce vaste espace, l'œil ne l'embrasse pas. Je me trouvais à Bruxelles, au mois de septembre dernier, lors de la réception qui y fut faite au roi Léopold, et l'effet que la vue de la foule amoncelée y fit sur moi fut exactement le même que celui qu'elle a fait sur moi avant-hier dans Londres.

Quant au mobile qui mettait cette prodigieuse ville en mouvement, je n'ai garde d'y trouver à redire. Le prince de Galles est le fils aîné d'une reine qui est populaire et qui, sous bien des rapports, est digne de l'être. Lui, sans avoir encore eu le temps de mériter l'amour du peuple, il n'a rien fait

qui autorise les craintes et décourage l'espérance. La femme qu'a choisie son cœur a ces deux grands enchantements : la jeunesse, la beauté; et elle passe pour une personne accomplie. Il est donc naturel que les Anglais reçoivent celle qui devient la fille adoptive de l'Angleterre avec un mélange de respect et d'affection. Et c'est ce qui a eu lieu.

Mais il y a loin de là au langage enflé, hyperbolique, et, tranchons le mot, sottement servile, de beaucoup de journaux anglais. A les entendre, l'Angleterre, en regardant passer un jeune homme et une jeune fille qui allaient se marier, aurait donné à la terre une grande leçon et un grand exemple; elle aurait fourni à l'histoire une page immortelle; elle aurait montré ce que pèse un principe aux yeux de la race saxonne : en un mot, nous n'aurions plus, tous tant que nous sommes, qu'à nous humilier désormais devant la grandeur et la sagesse d'un pareil peuple.

Tout cela est simplement ridicule. Moi, qui ne suis ni Anglais ni Belge, je déclare avoir été mille fois plus touché par la réception faite au roi Léopold à Bruxelles, l'année dernière, que je ne l'ai été par celle que Londres vient de faire à la princesse Alexandra. Et pourquoi? Par cette raison bien simple que, dans la première de ces fêtes, il y avait plus qu'un hommage rendu à un homme, il y avait le culte d'une idée. On sentait que, dans le roi, la population saluait la loi respectée, la liberté garantie, l'indépendance nationale défendue. Mais ici, quoi de semblable? Pour donner un caractère sérieux à ses emphatiques recommandations et écarter de lui tout soupçon de servilisme, le *Times* a soin de nous dire, et les journaux à la suite répètent en chœur, que la « loyalty » anglaise a voulu se manifester avec éclat, avec un éclat tel qu'on ne pût jamais rien voir de semblable dans le monde. Et à quel propos, je vous le de-

mande? Est-ce que, d'aventure, on mettait en question la fidélité des Anglais à l'égard de leurs princes — fidélité très-conditionnelle, soit dit en passant, et qui ne les empêche pas de les détrôner, quand il y a lieu, de les chasser, ou même de faire pis?

Mais, me direz-vous, rien n'a donc pu désarmer l'orgueil misanthropique de vos dédains dans cette cérémonie du 7 mars dont on a tant parlé, dont on parle tant? Pardon. Il y a une chose qui m'a touché. Ce quelque chose, c'est l'attitude du peuple. La nuance entre l'hospitalité et la servilité, entre un intérêt tendre et une curiosité indiscrète, entre le respect et le fétichisme, le peuple de Londres l'a trouvée d'instinct.

C'est là ce qu'il y a eu de grand dans cette fête.

CXXXIV

16 mars.

Lord Palmerston et la Pologne.

La princesse Alexandra de Danemark est, à l'heure qu'il est, princesse de Galles. De son *entrée triomphale* dans Londres, il ne reste qu'un souvenir. Les arcs de triomphe élevés en son honneur ne seront bientôt plus que de gigantesques squelettes, en attendant qu'ils ne soient plus même cela. Les galeries construites le long des rues de la ville

monstre ont disparu. Les illuminations sont éteintes. Les fleurs qui ornaient les balcons sont fanées. Les hommes et les femmes qui ont péri étouffés dans la foule sont enterrés. L'Angleterre, reprenant ses graves habitudes, veut bien enfin s'occuper d'autre chose que d'épithalames. Faisons comme elle, et parlons de choses sérieuses : il en est temps !

Dans mon avant-dernière lettre, je vous entretenais des sympathies qui ont éclaté ici en faveur de la Pologne. Ces sympathies sont sincères. Et elles se manifestèrent avec tant de force dans la séance de la Chambre des Communes dont je vous ai rendu compte; elles furent caractérisées par une telle unanimité; elles arrachèrent à lord Palmerston lui-même des déclarations si peu conformes à ses traditions de réserve diplomatique, qu'on devait naturellement s'attendre à des résultats importants. La presse, d'ailleurs, n'avait-elle pas fait écho avec un enthousiasme qui sentait presque la poudre, aux protestations passionnées du Parlement? Le *Times* ne semblait-il pas décidé à souffler de puissantes colères à cette opinion publique qu'il dirige si souvent par cela seul qu'il passe pour la représenter? N'était-il pas question partout d'ouvrir des souscriptions, de préparer des *meetings*, d'organiser d'un bout à l'autre de l'Angleterre ce qui, en général, y précède les grands coups à frapper : une AGITATION?

Néanmoins il s'était produit, même au plus fort de l'émotion publique, quelques symptômes inquiétants. Tout en qualifiant de « barbare » la mesure qui avait mis aux Polonais les armes à la main; tout en flétrissant la convention conclue entre la Russie et la Prusse; tout en invoquant la foi due aux traités, lord Palmerston avait dit : « Les engagements de 1815 donnent à l'Angleterre le *droit* d'intervenir

sans lui en imposer l'*obligation*, » paroles d'une habileté suspecte, au moyen desquelles il demandait à l'Angleterre de se réserver la faculté d'agir comme elle l'entendrait, dans le sens de ses intérêts et en dehors de toute idée de devoir.

D'autre part, la Chambre des Communes n'avait donné à la motion de M. Hennessy aucune conclusion pratique, s'en remettant à la sagesse du gouvernement du soin de rendre effectives les sympathies hautement manifestées de l'Angleterre pour la Pologne.

Or, il faut bien le reconnaître, les précédents de lord Palmerston, dans le maniement de la question polonaise, n'étaient pas de nature à rassurer les vrais amis de la Pologne, dans le cas où la solution du problème serait abandonnée au vétéran diplomate.

Le premier ministre actuel de l'Angleterre est-il lié à la Russie par un pacte secret? C'est ce que son implacable adversaire, M. Urquhart, n'a cessé de prétendre, mais ce que ne croient pas les hommes en qui la subtilité de l'esprit n'a pas, comme chez M. Urquhart, obscurci les inspirations du bon sens. Pour moi, je tiens que soupçonner lord Palmerston d'être vendu à la Russie est tout simplement une énorme absurdité. Mais ce qui est certain, c'est que, s'il est un personnage politique en Europe dont l'action ait été funeste à la Pologne, dans le passé, c'est lord Palmerston. Ce fut lui, en effet, lui seul, qui, en 1831, quand la Pologne aux abois criait au secours, refusa de concourir avec l'Autriche et la France à l'œuvre sainte de la délivrance, arrêta l'élan du cabinet de Vienne, fournit un prétexte d'inaction à la politique timorée de Louis-Philippe, et livra ainsi la Pologne au couteau.

Ce sont là des faits, ou trop peu connus, ou trop oubliés.

Il importe de les rappeler, le passé pouvant jeter sur le présent d'utiles lueurs.

En 1831, lorsque, de ses chaînes brisées, la Pologne s'efforçait de frapper ses oppresseurs à la tête, l'Autriche comprit, ainsi qu'elle semble le faire aujourd'hui, que son véritable intérêt était de pousser à la reconstitution de la Pologne, seule barrière peut-être qui puisse efficacement sauver, et l'empire autrichien, et l'Europe occidentale, des débordements de la Russie.

Mais que dis-je? Bien longtemps avant 1831, et dès la fin de 1814, cette pensée était celle du cabinet de Vienne, et elle l'emportait, dans l'esprit des hommes d'État autrichiens, sur la tentation de garder la part faite à l'Autriche dans les dépouilles de la Pologne par cette politique de brigands : le partage.

On sait qu'un des quatre projets mis en avant au congrès de Vienne fut l'érection de la Pologne *avec ses anciennes limites* en royaume indépendant. Et par qui furent appuyés lord Castlereagh et le prince Talleyrand, qui proposèrent cette solution? Précisément par le prince de Metternich.

Rien d'étonnant à cela. La Russie, qu'avaient fortifiée et agrandie d'une manière si menaçante la conquête de la Finlande, ses acquisitions en Bessarabie, et ses succès du côté de la Perse, la Russie ne s'était-elle pas avancée des bords du Niémen jusque dans le cœur de l'Allemagne? Si l'on admettait la prétention du czar Alexandre à prendre pour lui la presque totalité du duché de Varsovie, à l'ajouter à ses autres possessions polonaises, et à faire du tout un royaume de Pologne entièrement soumis à son autorité, qui l'empêcherait, une fois maître des forteresses du duché, et en l'absence d'une ligne de frontières sérieuse, de menacer la capitale de l'Autriche? La pente de la Russie n'était-elle pas vers le sud-

ouest, et, sur cette pente, si l'on n'y prenait garde, n'était-il pas à craindre qu'elle ne roulât avec le poids d'une avalanche? Et que serait-ce si, s'étendant de plus en plus le long de la mer Noire et pesant de plus en plus sur la Turquie, elle en venait à envelopper l'Autriche, au nord, à l'est et au sud?

Oui, voilà ce qui, dès l'origine des négociations fameuses qui aboutirent aux traités de Vienne, dut être présent et fut présent à l'esprit du prince de Metternich. Alors même que, conformément à l'un des quatre plans proposés, on eût divisé le duché de Varsovie en trois portions destinées aux trois puissances entre lesquelles avait été noué le pacte impie du premier partage, l'Autriche se serait trouvée avoir conclu un triste marché. Car, pour elle, le point capital était, non pas de s'agrandir dans telle ou telle direction donnée, mais de se prémunir contre le danger d'être tôt ou tard engloutie!... Et ce danger, elle n'avait qu'un moyen décisif de le parer : la reconstitution de la Pologne comme État indépendant.

Par malheur, Alexandre était en mesure de se faire adjuger la part du lion. Aux représentations de Talleyrand, il opposa l'argument favori des empereurs, des rois, des czars, et de tous les logiciens qui ont des canons à leur service : « *J'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie! chassez-moi de là si vous pouvez.* »

On espéra mettre quelque obstacle au développement prévu de ce brutal abus de la force, en stipulant certaines garanties dictées par l'intérêt de l'Europe au moins autant que par celui de la Pologne, savoir : que le nouveau royaume jouirait du bienfait d'une constitution; qu'il aurait une administration distincte, etc... Garanties illusoires! Toiles d'araignée sur le passage d'un frelon! Les événements qui,

en ce moment même, émeuvent l'Europe entière, rendent ici tout commentaire inutile.

Il était donc à l'adresse de l'Autriche, non moins qu'à l'adresse de la France et de l'Angleterre, le noble et touchant manifeste que les Polonais publièrent en 1831 : « Convaincus que notre liberté et notre indépendance, loin de menacer les États circonvoisins, ont toujours servi de rempart à l'Europe, et peuvent lui devenir plus nécessaires que jamais, nous comparaissons devant les gouvernements et les peuples avec la certitude que la voix de la politique se fera entendre en notre faveur comme celle de l'humanité. Si la Providence a condamné ce pays à une servitude éternelle; si, dans ce dernier combat, la liberté de la Pologne doit être enterrée sous les ruines de ses villes et les cadavres de ses défenseurs, notre ennemi ne régnera que sur des déserts, et tout bon Polonais aura cette consolation, à son heure suprême, d'avoir protégé, ne fût-ce qu'un moment, la liberté menacée de l'Europe. »

Aussi, l'Autriche fit-elle, dès cette époque, des efforts sérieux pour sauver la Pologne. Le gouvernement polonais sut, par le consul autrichien, qui n'avait point quitté Varsovie, que l'Autriche était disposée à favoriser le rétablissement de la nationalité polonaise, à deux conditions : la première, que la Pologne accepterait pour roi un prince autrichien; la seconde, que cette proposition serait faite conjointement par la France et l'Angleterre. M. Walewski partit pour aller sonder les dispositions du cabinet des Tuileries d'abord, et ensuite celles du cabinet de Saint-James. La réponse du gouvernement français à ces ouvertures ne fut pas défavorable, — et remarquez que Louis-Philippe était alors sur le trône! — Mais quelle fut la réponse de lord Palmerston? L'auteur de la présente lettre fut le premier, s'il ne

se trompe, à faire connaître aux peuples, dans l'*Histoire de dix ans*, le document en question, qui ne saurait être trop attentivement médité. Le voici :

« Le soussigné, etc..., etc..., en réponse à la note qui lui a été présentée par l'ambassadeur de France, ayant pour objet d'engager le gouvernement de la Grande-Bretagne à intervenir de concert avec la France dans les affaires de Pologne, pour arrêter l'effusion du sang et procurer à cette contrée une existence politique et nationale,

« A l'honneur d'informer Son Excellence le prince de Talleyrand que, quelque disposé que soit le roi de la Grande-Bretagne à concourir avec le roi des Français à toute mesure propre à consolider la paix de l'Europe, et plus particulièrement, à toute mesure qui aurait réellement pour effet de mettre fin à la guerre d'extermination dont la Pologne est en ce moment le théâtre, Sa Majesté se voit forcée de déclarer :

« Que, dans les circonstances actuelles, une simple médiation ordinaire ne pourrait manquer d'être rejetée par la Russie, d'autant que la cour de Saint-Pétersbourg vient de repousser les propositions de ce genre à elle faites par la France; que, conséquemment, l'intervention des deux cours, pour être effective, devrait être une intervention de nature à être imposée, en cas de refus de la part de la Russie.

« Que le roi d'Angleterre ne croit en aucune façon devoir adopter cette dernière alternative, attendu que les franches et amicales relations qui existent entre la cour de Saint-Pétersbourg et Sa Majesté ne le permettent pas. Sa Majesté Britannique est donc contrainte de refuser les propositions transmises par Son Excellence le prince de Talleyrand dans sa note du 20 juin (1831), son opinion étant que le moment

n'est pas encore venu de les adopter avec succès contre la volonté d'un souverain dont les droits sont incontestables.

« Du reste, Sa Majesté a chargé le soussigné d'exprimer à Son Excellence l'ambassadeur de France la profonde douleur dont son âme est remplie à la vue des ravages qui ont lieu en Pologne, et de lui donner l'assurance qu'elle fera, pour y couper court, toutes les démarches qui ne seraient pas incompatibles avec les relations amicales qui existent entre elle et la Russie. Déjà des instructions ont été envoyées à l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique à Saint-Pétersbourg, pour qu'il ait à déclarer que Sa Majesté insistera sur le maintien de l'existence politique de la Pologne, telle qu'elle a été établie en 1815, et sur le maintien de ses institutions nationales.

« *Signé :* PALMERSTON. »

Ainsi pensait, parlait et agissait lord Palmerston en 1831. Ai-je besoin de rappeler quels résultats meurtriers eut pour l'héroïque et infortunée Pologne cette politique d'abstention? Louis-Philippe n'était pas homme à courir seul les aventures d'une moderne croisade, et l'Autriche avait déclaré d'avance qu'elle ne ferait rien sans l'Angleterre. Une fois encore, au grand scandale de la famille humaine, la Pologne fut foulée aux pieds.

Aujourd'hui, il s'agit de savoir si le lord Palmerston de 1863 est toujours le lord Palmerston de 1831, et si, en supposant que cela soit, l'Angleterre de nos jours est disposée à souffrir ce que souffrit l'Angleterre d'alors.

Quant à moi, j'avoue que, sur ces deux points, je me plaisais à ouvrir mon esprit à des suppositions qui rassurassent mon cœur. Comment croire, en effet, que les derniers événements de Pologne n'auraient pas éclairé un homme de la

trempe de lord Palmerston sur l'impossibilité où la Pologne est de mourir, et sur l'intérêt souverain dont il est pour l'Europe entière d'aviser à ce qu'elle vive? Comment croire que les protestations si ardentes, dont la Chambre des Communes retentissait naguère, auraient à peine la valeur de la fumée qui annonce le feu? Comment admettre qu'un peuple qui se pique d'être *pratique* encourrait le reproche d'avoir laissé son enthousiasme pour une cause juste s'évaporer en paroles vaines et en stériles ébullitions de sympathie, ou, ce qui serait bien pire encore, d'avoir joué la comédie de l'indignation?

Voilà pourtant, j'ai regret à le dire, à quelles accusations semblent donner lieu, et la politique inerte du premier ministre, et l'attitude incertaine de la nation. Il y a dans le refus du gouvernement anglais d'agir de concert avec la France et de borner son action à des protestations isolées, quelque chose de déplorable, et, tranchons le mot, de peu honorable; mais, si la nation voulait ce concert, il faudrait bien que le gouvernement s'y prêtât. Que veut la nation? Jusqu'ici, je doute qu'elle le sache elle-même. La perspective d'une guerre fait peur, voilà la vérité; et, d'un autre côté, on craint de s'engager avec Napoléon III dans une route où il irait plus loin, peut-être, qu'on ne se soucie d'aller.

Au surplus, ceci ne s'applique pas aux sentiments de la classe ouvrière, qui montre, en ce qui concerne la Pologne, une détermination virile. Vendredi dernier, une députation nommée par un imposant meeting allait trouver lord Palmerston, et le pressait, au nom de la classe ouvrière, de s'entendre avec les autres puissances pour la résurrection d'une Pologne indépendante. — « Mais c'est donc la guerre que vous désirez? » s'est brusquement écrié le vieux diplo-

mate. — « Va pour la guerre ! s'il le faut, » a-t-il été répondu.

La réponse est noble. Il reste à montrer qu'elle est au plus haut point politique et intelligente. C'est ce que j'essayerai de faire dans une autre lettre, heureux si je réussissais à prouver que la prudence tant vantée des diplomates est quelquefois un guide moins sûr que l'instinct du peuple !

CXXXV

18 mars.

La peur de la guerre et la Pologne.

Hier a eu lieu à Guildhall, en faveur de la Pologne, le grand meeting annoncé depuis quelques jours. Il devait être présidé par le lord-maire; mais le lord-maire s'est trouvé malade comme à point nommé, et c'est le shérif Lawrence qui a occupé le fauteuil. L'assemblée était nombreuse, très-animée; et ce qui lui donnait un caractère particulier d'importance, c'était la présence de beaucoup de personnages politiques considérables : représentants de l'aristocratie, représentants du monde officiel, membres de la Chambre des Lords, membres de la Chambre des Communes. Figuraient, par exemple, sur la plate-forme, le prince Azem Jah, le comte de Shaftesbury, le comte de Harrowby, le comte de

Zetland, lord Charles Fitzroy, lord Truro, lord Ebury, le colonel Wilson Patten, le colonel Stuart, l'amiral King, M. David Urquhart, sir G. Bowyer, sir Goldsmid, sir R. Clifton, MM. Pope Hennessy, G. Denman, A. Kinnaird, Abel Smith, H. Lewis, R.-W. Crawford, etc., tous membres de la Chambre des Communes.

Que penser de ce meeting? Quelle est la portée des discours qui y ont été prononcés? Qu'attendre des résolutions qui y ont été prises?

Avant de répondre à ces questions, je vous demande place pour quelques observations qui me paraissent nécessaires.

Le dirai-je? je crains que, lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, nous ne soyons trop disposés, nous autres Français, à admettre de noires hypothèses. Les fantômes du passé n'ont pas cessé de hanter notre esprit. C'est toujours le sombre refrain *Pitt et Cobourg*, *Pitt* au moins. Je ne suis ni anglomane, ni anglophobe; j'ai longtemps vécu dans ce pays, avec le parti pris de l'étudier, avec le désir de le connaître; je crois le juger sans passion : eh bien! sans prétendre l'absoudre du reproche d'égoïsme national, je ne puis m'empêcher de trouver absurde tout ce qu'on se plaît à dire, en France, de la profonde mauvaise foi, de l'éternelle duplicité, du machiavélisme incessamment en action de l'Angleterre.

Que, dans la question de la Pologne, elle nous vît avec plaisir frapper dans la Russie une puissance qui l'inquiète, sans avoir à courir elle-même les hasards d'une grande aventure, c'est possible; mais, étant donné le fatal principe qui divise en nations jalouses l'une de l'autre les grandes fractions de la famille humaine, ce sentiment n'a rien qui soit particulier à l'Angleterre.

Quant au gouvernement anglais, en tant qu'il obéit aux inspirations de lord Palmerston, qu'il y ait à se défier de lui, je l'admets. Lord Palmerston est un diplomate anglais de la vieille école; cela suffit. Mais il ne faut pas oublier que, dans ce pays, c'est l'opinion qui gouverne. Quand on dit l'Angleterre, cela ne signifie pas tel ou tel homme, cela signifie tout simplement l'Angleterre.

La question est donc de savoir s'il est juste d'accuser la nation anglaise de n'avoir exprimé des sympathies aussi ardentes pour la Pologne qu'en vue d'un piége à nous tendre, et par suite d'un calcul perfide; la question est de savoir si, dans les imposantes manifestations qui se sont produites et se produisent encore, nous sommes fondés à ne voir qu'un acte d'hypocrisie nationale.

Franchement, je ne le pense pas. J'estime que les sympathies exprimées par le peuple anglais en faveur de la Pologne désespérée sont sincères, quoique associées aux alarmes que le développement de la Russie inspire. Mais on craint la guerre; on la craint d'une manière démesurée; on la craint sans intelligence, et comme si le meilleur moyen de l'éviter n'était pas de ne point trop la craindre : là est, suivant moi, le nœud de la situation.

Quel changement s'est opéré dans les dispositions de ce pays, depuis un petit nombre d'années! Il fut un temps où l'Angleterre semblait ne respirer que combats. Pitt dut sa popularité et son ascendant à l'énergie d'une passion que n'intimida jamais cette idée terrible : mettre le feu au monde. Aujourd'hui, l'Angleterre doute de sa force, c'est clair. Quand la guerre civile vint, en déchirant l'Amérique, la présenter comme une proie facile à dévorer, une immense clameur belliqueuse s'éleva de ce côté de l'Atlantique; mais, auparavant, que d'affronts, infligés à son orgueil par les

États-Unis, l'Angleterre n'avait-elle pas dévorés en silence! En Crimée, elle tira l'épée du fourreau; mais la France était là. En ce qui concerne l'Italie, ses efforts se bornèrent à des vœux. Et, le lendemain d'un coup d'État, l'empire, quelle était sa préoccupation dominante, quel était son tourment de chaque jour, son rêve de chaque nuit? Le spectre de l'invasion.

A Dieu ne plaise qu'en thèse générale, il faille se plaindre de ce triomphe de l'esprit pacifique chez un peuple puissant! De tous les malheurs que la guerre entraîne : hommes tués, villes ravagées, familles en deuil, peuples partagés comme de vils troupeaux, sources de la richesse publique taries, les plus sérieux, peut-être, ne sont pas ceux qui saisissent le plus immédiatement l'imagination, parlent le plus vivement au cœur, et affectent les intérêts matériels.

La guerre a des dangers auxquels ne saurait fermer les yeux sans imprudence un peuple intelligent, qu'il soit libre ou qu'il aspire à le devenir. Mais s'il faut maudire, à l'égal du plus détestable des fléaux, toute guerre qui a pour mobile l'ambition; pour principe, la gloire des armes; pour but, la conquête, il n'est ni généreux ni sûr d'oublier que la justice est créancière de la force; que dans l'oppression exercée sur un peuple, il y a, pour tous les autres peuples, un défi et une menace, et que le principe de la solidarité humaine ne se laisse pas violer impunément. La décision, d'ailleurs, économise le péril. Lorsque deux hommes sont face à face, si l'un recule, l'autre avance : il en est de même de deux peuples. Plus encore que la témérité, l'excès de prudence appelle le danger, et, comme on ne fait jamais pacte à demi avec l'injustice, le moment vient où il faut choisir entre tout empêcher et souffrir tout.

Ainsi, ce qui manque aux sympathies de l'Angleterre pour

la Pologne, ce n'est pas la sincérité, c'est l'élévation. Elle voudrait qu'il lui fût possible de s'enthousiasmer sans se compromettre, de ressentir une compassion qui ne lui coûtât rien, de se montrer équitable à bon marché.

C'est ce que le meeting de Guildhall a prouvé surabondamment.

Oh! certes, si, pour désarmer le czar ou le convaincre, il suffisait de proclamer bien haut, en faveur de la Pologne, le droit à la vie; si, pour en finir avec les traités de 1815, il n'y avait qu'à dénoncer en phrases sonores l'acte de brigandage qu'ils ont consacré; si, pour sauver la Pologne, il n'y avait qu'à donner lecture de son martyrologe, que le monde entier connaît, les discours du comte Harrowby, de l'honorable G. Denham, de M. H. D. Seymour, du comte de Shaftesbury, ne laisseraient rien à désirer. Si les applaudissements d'un auditoire ému avaient pouvoir de faire taire le bruit du canon, la Russie, à l'heure qu'il est, s'avouerait vaincue; car, dans le meeting de Guildhall, ce ne sont pas les applaudissements qui ont fait défaut, Dieu merci! Mais croit-on que l'empereur Alexandre soit fort disposé à rappeler ses armées de Varsovie, lorsqu'il lira dans la harangue de lord Harrowby : « En ce pays, nous ne pouvons pas faire grand'chose, j'en ai peur; » et dans celle de l'honorable G. Denham : « Je ne conseille pas une guerre à la Russie; » et dans celle du comte de Shaftesbury : « Il n'est pas nécessaire, au temps où nous sommes, de dire : Voici mon opinion, et je suis prêt à la faire suivre d'un coup! »

Le *Times* se moque aujourd'hui du meeting de Guildhall, par le motif qu'une agitation qui a soin de s'abriter sous des déclarations semblables, est une agitation nécessairement stérile. Le *Times* a tort, mais en ce sens seulement qu'il va trop loin. Les canons sont une force, l'opinion publique est une

force, elle aussi. Exprimée avec éclat, unanimement, par un des premiers peuples du monde, elle ne saurait être sans effet. Le meeting de Guildhall n'eût-il d'autre résultat que d'aiguillonner le gouvernement anglais, il y aurait lieu de s'en féliciter. Et puis, il faut bien le reconnaître, des paroles énergiques ont été prononcées, et l'enthousiasme avec lequel elles ont été accueillies montre assez combien avant elles sont entrées dans le cœur des assistants; des déclarations d'une haute portée ont été faites et passionnément applaudies. Sir H. Hoare ne s'est-il pas écrié : « Permettre que la noble insurrection de Pologne soit foulée aux pieds; que le silence de la mort règne à Varsovie! Non, plutôt la guerre! » La première résolution adoptée porte « que la Russie, en violant les engagements pris par elle à l'égard de la Pologne, et en y substituant un système de confiscation, de proscription, de massacre, *a perdu tout droit à la possession de la Pologne!* » La seconde résolution conclut à « la cessation de tout rapport diplomatique avec la Russie, jusqu'à ce qu'il ait été coupé court à cet état de choses. » Ce n'est point tout à fait là un vain bruit de cymbales ; et si la force morale de l'opinion ne méritait d'être signalée aux hommes que par les risées du *Times*, que représenterait-il lui-même, lui qui se donne comme le plus accrédité de ses organes? Il représenterait donc le néant!

Ce qui est vrai, c'est que la peur de la guerre, dans le meeting de Guildhall, a été trop accentuée pour ne pas ôter beaucoup de leur efficacité aux protestations si ardemment, si unanimement votées.

Et néanmoins, s'il est une question qui vaille qu'on en regarde les difficultés en face, avec résolution, sans défaillance de cœur, c'est cette tragique et imposante question de la Pologne. Il en serait ainsi, alors même qu'elle n'intéresse-

rait que la justice, qui est le plus réel des intérêts comme il en est le plus noble. Qu'est-ce donc, quand on songe au lien qui unit le salut de la Pologne à la sécurité de l'Europe?

CXXXVI

18 mars.

Un Meeting à Guildhall, au sujet de la Pologne.

Le meeting qui vient d'avoir lieu à Guildhall, sous la présidence du shérif Lawrence, — le lord-maire s'étant trouvé saisi d'une indisposition subite, — prouve deux choses : la première que les Anglais ressentent pour la Pologne une sympathie très-vive, la seconde qu'ils ont une peur affreuse de la guerre.

Tout ce qu'il était possible de dire sur le caractère odieux des trois partages successifs qui mirent la Pologne en lambeaux et seront à jamais la honte du dix-huitième siècle; sur l'iniquité des traités de 1815, par qui ces actes de brigandage furent sanctionnés; sur la violation par la Russie des clauses de ces traités, qui promettaient quelques garanties aux malheureux Polonais; sur l'oppression qui n'a cessé de peser sur eux; sur leur touchante résignation d'abord, puis sur leur désespoir, et enfin sur l'héroïsme de leur ré-

volte.... lord Harrowby, l'honorable G. Denham, le comte Shaftesbury et les autres orateurs entendus l'ont dit certainement, et en termes empreints d'une émotion sincère, et aux applaudissements passionnés d'un nombreux, d'un imposant auditoire. Mais quand s'est présentée la question, la question décisive : Que fera l'Angleterre? aucune conclusion pratique n'a été donnée à la douleur qui s'était si vivement épanchée, à l'indignation qui s'était répandue en si terribles anathèmes. « Nous ne pouvons rien faire malheureusement, » s'est écrié l'un; « Dieu me garde de prétendre que nous devons aller jusqu'à la guerre, » a dit un autre; « Dans le temps où nous vivons, le pouvoir de l'opinion suffit au triomphe d'une cause juste, » a remarqué un troisième; et lord Shaftesbury a exprimé, ou peu s'en faut, l'opinion que, puisque Dieu combattait pour les Polonais, il n'y avait qu'à le laisser faire, Dieu n'ayant pas besoin d'auxiliaire.

Cela étant, quelle valeur réelle attacher aux résolutions du meeting?

La première déclare que l'empereur de Russie, par sa conduite envers les Polonais, a perdu tout droit à la possession de la Pologne; mais d'abord il ne saurait perdre un droit que, moralement, il n'a jamais eu; et ensuite, que lui importe, sur ce point, l'opinion de ces messieurs, si cette opinion ne doit pas se traduire en actes, et si eux-mêmes ont soin de lui en donner l'assurance?

La seconde résolution propose comme mesure comminatoire la cessation de tout rapport diplomatique, jusqu'à ce qu'il soit remédié aux maux de la Pologne; mais, sans parler de ce qu'une proposition pareille a de vague, quel sens a-t-elle si elle n'est pas un premier pas vers la guerre?

Il y a quelque chose de puéril à croire que des protestations qui s'évaporent en paroles et des menaces qu'on annonce

ne pouvoir être suivies d'effet désarmeront le czar ou lui feront peur. L'opinion d'un grand peuple, d'un peuple tel que celui-ci, a, sans nul doute, son poids dans la balance des affaires humaines; mais c'est surtout parce qu'on sait que cette opinion répond à une puissance considérable. Imaginer qu'on touchera le cœur d'un autocrate en s'apitoyant sur les résultats de l'oppression, ou qu'on l'effrayera en s'en remettant à Dieu du soin de le vaincre, c'est pousser la naïveté bien loin, et l'on est tenté de se demander si c'est sérieusement qu'une politique de cette espèce est recommandée chez une nation qui se pique d'être éminemment *pratique*. Que l'Angleterre offre son appui moral à la Pologne, c'est très-bien; mais un peuple engagé dans une lutte horriblement inégale et que ses oppresseurs se préparent, suivant l'expression du prince Gortschakoff, à *exterminer*, a besoin d'un appui plus réel. Les sympathies témoignées par l'Angleterre à la cause de l'indépendance italienne n'auraient pas, j'imagine, donné la Lombardie à Victor-Emmanuel et refait la carte de cette partie de l'Europe, si les canons de Solferino ne s'en étaient un peu mêlés.

Ceux des journaux anglais auprès desquels le meeting de Guildhall a trouvé grâce cherchent à justifier l'attitude indignée, mais passive, qu'il tend à assigner au peuple anglais, en observant que c'est là tout ce que les insurgés polonais demandent et attendent; qu'ils ne voudraient pas d'un secours offert autrement; qu'ils repoussent l'idée d'une intervention active des gouvernements européens; qu'ils se jugent en état de se suffire; que Langiewicz n'a pas même accepté l'offre d'une épée bien connue de la victoire, celle de Garibaldi, et qu'un peuple incapable de conquérir lui-même son indépendance serait incapable de la conserver.

Sophismes de l'égoïsme que tout cela! Une conversation

que j'eus hier au soir avec un envoyé de l'insurrection me met en mesure de les réfuter.

Il n'est pas vrai que les Polonais en armes *refusent* les secours qui peuvent leur être offerts : ce qui est vrai, et la chose est bien différente, c'est que, par un sentiment de fierté magnanime qui les honore, ils s'abstiennent de les *demander*. Ce qui est vrai encore, c'est qu'ils ne voudraient pas d'un semblant d'indépendance acheté au prix de concessions telles que la politique des chancelleries est probablement disposée à leur imposer. La diplomatie ne gâte que trop souvent ce qu'elle touche, et un peuple qui sacrifierait sa liberté pour recevoir l'aumône de son indépendance ne mériterait de posséder ni l'un ni l'autre de ces deux trésors.

Mais suit-il de là que ceux qui aiment la justice, détestent l'oppression et battraient des mains à la résurrection de la Pologne, doivent se borner à des vœux stériles? Suit-il de là qu'une nation de premier ordre comme l'Angleterre doive être assez peu soucieuse de sa dignité pour tolérer ce qu'elle qualifie de crime et avouer, à la face de la terre, que ses sympathies ne servent de rien à ceux qui les excitent?

Qu'est-ce à-dire, d'ailleurs? La question polonaise n'est-elle point par essence une question *européenne?* La Pologne reconstituée dans ses anciennes limites n'est-elle pas la seule digue qui puisse efficacement protéger contre les débordements de la puissance moscovite l'Europe occidentale? L'Autriche, que la Russie enveloppe insensiblement et qu'elle tiendrait, pour ainsi dire, dans le creux de sa main le jour où, maîtresse absolue de la mer Noire, elle frapperait aux portes de Constantinople, l'Autriche n'a-t-elle aucun intérêt à l'existence d'une barrière qui arrête un pouvoir dont la pente est vers le sud-ouest? Et l'Angleterre, faut-il lui mon-

trer le lien qui unit la conservation des Indes au rétablissement de la nationalité polonaise?

Si donc la justice ne suffit pas pour inspirer à l'Angleterre le courage de ses sympathies, qu'elle écoute du moins la voix de son intérêt.

Se fierait-elle d'aventure, pour le rétablissement de la Pologne, aux coups que Napoléon pourrait être tenté de porter, sans qu'elle eût, elle, à dépenser un homme ou un écu? Ce calcul serait absurde.

L'intervention impériale, enveloppée en quelque sorte dans une intervention européenne, ne présenterait pas beaucoup de dangers. Il serait difficile à Napoléon, agissant comme membre d'une coalition, où figureraient à côté de lui l'Angleterre et l'Autriche, de faire tourner au profit de ses vues personnelles les sympathies de la France et l'émotion produite dans l'Europe entière. Allié de l'Angleterre et de l'Autriche dans la question polonaise, il ne pourrait jamais faire de la possession des bords du Rhin le prix de son ardeur à défendre une cause juste; il ne pourrait jamais donner une croisade pour prétexte à une conquête. Mais en serait-il de même si, s'appuyant sur l'adhésion passionnée et, cette fois, unanime de la France, saisissant un anssi beau prétexte pour sortir des embarras de l'expédition du Mexique, concluant la paix avec Juarez, et appelant les légions qui ont fait une Italie à faire une Pologne, Napoléon se posait, seul, comme l'adversaire de l'iniquité trop longtemps impunie, comme le champion du droit foulé aux pieds, comme le protecteur de l'Europe? Que gagnerait l'Angleterre à ce que l'occasion de jouer une aussi imposante partie fût fournie à l'homme qui, depuis son avénement, l'a tenue sous le coup d'incessantes alarmes et l'a forcée de chercher des garanties de sécurité dans le mouvement des volontaires? Qui ne sent qu'elle

force morale donnerait à l'Empire, ayant à combattre un tel combat, le fait même de son isolement armé? Qui ne comprend l'éclat du rôle que l'Angleterre se trouverait de la sorte avoir ménagé à un principe rival de celui que sa gloire est de représenter dans le monde? A elle, à elle surtout, il appartient de veiller à ce que la liberté ne soit pas humiliée, à ce que son influence ne reçoive aucune atteinte, à ce que nul ne soit autorisé à accuser les gouvernements libres d'égoïsme ou d'impuissance.

CXXXVII

23 mars.

La Pologne abandonnée à demi.

J'étais en train de vous rendre compte de l'impression produite en Angleterre par la discussion qui a eu lieu dernièrement dans le sénat, et par le discours du prince Napoléon, et par celui de M. Billault, lorsqu'on m'a apporté la fatale nouvelle... La plume m'est tombée des mains. En même temps, je lisais dans le journal qui venait de m'être remis que le discours de M. Billault exprimait la pensée de l'empereur; que le *Moniteur* en contenait la preuve; que cette preuve résultait d'une lettre écrite à M. Billault par l'empereur lui-même. Après cela, je n'avais plus qu'à jeter au feu ma lettre, qui était presque achevée.

Comment vous transmettre les commentaires auxquels la harangue du ministre sans portefeuille a donné lieu ici de la part des amis de la Pologne, dès que ces commentaires, par suite de la lettre en question, se trouvent passer par-dessus la tête du ministre et porter plus haut?

Avant-hier, le *Daily-News* disait : « Janus avait deux faces, mais il n'avait qu'un temple. Or, suivant un proverbe français : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; » malheureusement, avec le prince Napoléon d'un côté et M. Billault de l'autre, les portes du temple de Janus, en France, restent entr'ouvertes. » Aujourd'hui, plus d'incertitude à cet égard : les portes du temple de Janus ont perdu leur position équivoque. La lettre de l'empereur à M. Billault est là; et, du même coup, nous apprenons que Langiewicz, vaincu par les Russes, est prisonnier des Autrichiens.

Le dirai-je, hélas! je tremble que cette noire nouvelle ne délivre le cœur de l'Angleterre d'un poids énorme. Que de gens, de ce côté du détroit, nous voyaient déjà prenant en main la cause que l'Angleterre semblait abandonner à demi, faisant pour la Pologne ce que nous avions fait pour l'Italie, ressuscitant la grande France des croisades avec la superstition de moins et le sentiment de la solidarité humaine de plus, punissant les oppresseurs, sauvant les opprimés, opposant une barrière aux débordements prévus de la Russie, pour le compte et aux applaudissements de l'Europe entière; centuplant ainsi notre force morale, et, — puisque la destinée plaçait le roi de Prusse sur notre route, — ayant le droit de réclamer et réclamant la frontière du Rhin, pour prix du droit défendu, de la justice vengée, de la sécurité de l'Europe garantie! Ces appréhensions, de quelque manière qu'on les juge, sont maintenant dissipées. L'Angleterre, qu'elle ait en cela tort ou raison, a cessé de craindre l'ombre d'un hu-

miliant contraste. Sous ce rapport, en tout cas, elle est satisfaite.

Non que je mette en question l'intérêt qu'elle porte à la Pologne; je l'ai dit et je le répète, je crois les sympathies qu'elle a manifestées parfaitement sincères; mais, une fois décidée à ne rien faire qui conduisît à un conflit, il était naturel qu'elle ne désirât point voir une puissance rivale s'emparer du rôle imposant qu'elle-même n'osait aborder et en recueillir les bénéfices, après en avoir dédaigné les périls. Quand je dis périls, j'entends ceux qui menacent les populations en temps de guerre, car il va sans dire que ce sont ceux-là principalement que l'Angleterre redoute. Quoi! encore un surcroît de taxes! Tel est le cri qui s'échappe de la bouche de tout Anglais, chaque fois que la conservation de la paix devient problématique.

Voulez-vous savoir jusqu'à quel point l'Angleterre tenait à n'être pas éclipsée par la France dans cette grande question de la Pologne? Vous n'avez qu'à remarquer avec quelle complaisance les journaux anglais ont appuyé sur les circonstances qui leur paraissaient de nature à faire croire aux peuples que la France s'intéressait médiocrement à la Pologne. N'ont-ils pas compté sur leurs doigts, avec un sourire ironique, le nombre des signatures apposées aux pétitions? N'ont-ils pas demandé d'un air railleur si c'était là tout ce que nous avions à montrer comme symptôme de notre amour fraternel pour un peuple dont le sang avait coulé, mêlé au nôtre, sur tant de champs de bataille?

Au moment même où j'écris, des feuilles libérales, telles que le *Morning Advertiser*, n'annoncent-elles pas, sur la foi de leurs correspondants, que les Parisiens, à part les écoles et les ateliers, se préoccupent fort peu de Langiewicz et de ses compagnons d'armes; que, fidèles à leurs habitudes

de frivolité, ils ont suivi d'un œil distrait les péripéties d'une lutte héroïque; que leur attention est absorbée par l'espèce de drame dont la maison de mademoiselle Barucci a été le théâtre et par les aventures plus ou moins piquantes du *demi-monde;* que cette apathie de la France en ce qui touche la Pologne est chose certaine, et qu'il n'y a pas à en douter. C'est à vous, Monsieur, qui êtes sur les lieux, qu'il appartient de relever ces allégations; mon devoir, à moi, est de les noter, parce qu'elles prouvent que ceux-là ont joué en France le jeu de l'Angleterre qui, à l'instar de M. de La Rochejaquelein, ont cru jouer la partie de l'ordre.

Vous parlerai-je de la façon dont la nouvelle du malheur de Langiewicz a été accueillie? O sinistre puissance des faits accomplis! ô prestige abominable du succès!

Et d'abord, c'est merveille de voir combien de penseurs profonds, combien d'observateurs sagaces se trouvent tout à coup avoir prévu et avoir prédit qu'une pareille insurrection serait nécessairement écrasée; qu'il y aurait folie à être sublime; que les insurgés pourraient tenir, peut-être, tant que les bois leur serviraient de refuge; mais qu'ils seraient perdus le jour où ils livreraient bataille. Laissons ces prophètes et le *Morning Herald*, leur organe, se féliciter de leur sagesse, et en attendant que la situation se dessine un peu mieux, cherchons à démêler dans les premiers cris échappés à la presse anglaise les sentiments du public qu'elle représente.

A l'exception du *Daily News*, qui se permet de ne pas croire à la magnanimité de l'empereur Alexandre, dont, au dire de M. Billault, « la bienveillance, l'humanité et les dispositions conciliantes ont abouti à une insurrection, » — ce qui semblerait un motif pour qu'il doute, à l'avenir, de l'efficacité de dispositions semblables, — tous les journaux que

j'ai sous les yeux, à commencer par le *Times*, proclament leur confiance dans la grandeur d'âme du czar.

Hier, à les entendre, il était de la famille des oppresseurs : aujourd'hui, on s'attend à voir revivre en lui l'Auguste de Corneille : *Prends un siége, Cinna*. Sur ce point, le *Times* ne parle pas autrement que la *France*, et le *Morning Herald* autrement que le *Constitutionnel*. Quelle admirable occasion pour Alexandre II de déployer ses vertus ! Maintenant qu'il en a fini avec l'insurrection, c'est le cas ou jamais de s'engager à respecter les traités de 1815. Allons ! qu'un bon décret d'amnistie soit publié ; que les garanties si souvent promises aux Polonais leur soient promises de plus belle, et tout est oublié, tout est terminé. L'insurrection, cette insurrection qu'on déclarait, hier encore, fille légitime de l'oppression et du désespoir, n'aura servi qu'à mettre en pleine lumière la clémence des czars ; assez d'hommes ont péri pour que la question polonaise reste enterrée sous leurs cadavres ; et le *Times* est prêt à s'écrier, comme fit autrefois le général Sébastiani : *L'ordre règne à Varsovie* !

Sur ce qui concerne les éloges que mérite l'empereur Alexandre dans ses rapports avec la Pologne, je laisse à la presse anglaise d'hier le soin de répondre à la presse anglaise d'aujourd'hui, et au prince Napoléon, si cela lui plait, le soin de répondre à M. Billault. Mais ce qu'il m'est impossible de ne pas signaler, c'est l'aveuglement de ces journalistes anglais qui jugent possible une paix permanente entre la Russie et une Pologne forcée d'être russe. Admettons pour un instant que l'insurrection soit étouffée, ce qu'on se presse beaucoup trop d'affirmer et ce qui n'est pas ; supposons, en outre, qu'une amnistie soit accordée ; que la Pologne obtienne une administration distincte ; qu'on lui octroie cette constitution qui, dans l'esprit des traités de Vienne, devait

la lier à l'empire russe : est-ce qu'on croit de bonne foi que le problème sera de la sorte résolu? Est-ce qu'on sera parvenu ainsi à déraciner du cœur des Polonais cet impérissable amour de la patrie, qui s'est affirmé tant de fois, par tant d'héroïques sacrifices, avec une vigueur toujours nouvelle et en dépit de tant d'obstacles? Que faut-il donc pour démontrer l'impossibilité où la Pologne est de mourir, s'il ne suffit pas pour cela du spectacle étonnant que donne aux hommes, depuis si longtemps, sa miraculeuse agonie? Quelles concessions lui fera-t-on qu'elle ne soit tentée de transformer et qu'elle n'ait le droit de transformer en moyens de délivrance? Qui effacera le souvenir des massacres, des assassinats, des pillages qui ont marqué la présente guerre? Qui lavera tout ce sang? Conçoit-on l'existence d'un peuple de suspects?

On vante les bonnes intentions de l'empereur Alexandre. Quel argument en faveur du rétablissement de la Pologne pourrait-on imaginer qui soit plus frappant, plus décisif? Car enfin, si les bonnes intentions d'Alexandre ont dû, par la force des choses, engendrer les mêmes horreurs que la politique d'airain de son père; si les vues libérales, qui ont conduit le fils de Nicolas au désir d'émanciper les serfs en Russie, n'ont eu d'autre résultat en Pologne que de faire fouler aux pieds des chevaux une foule agenouillée devant un crucifix et de généraliser la proscription sous le nom de conscription, que reste-t-il à démontrer?

J'admire que le *Times* et les journaux à la suite s'obstinent à chercher le remède à tant de maux dans une prière diplomatique adressée au czar, pour que désormais il veuille bien observer un peu mieux, à l'égard de ses sujets polonais, les traités de 1815, comme si ces traités, après avoir été tant de fois remaniés, tant de fois violés, tant de fois con-

vaincus d'imprévoyance et d'impuissance, formaient encore le droit public de l'Europe! Au moins faudrait-il être décidé à soutenir la prière par une menace, dans le cas où la prière ne serait pas écoutée. Or, que répondait, hier encore, lord Palmerston à M. Hennessy, déclarant l'Angleterre engagée d'honneur, comme signataire des traités de 1815, à empêcher que la Pologne ne souffrît de leur violation? Il répondait que l'Angleterre n'ayant rien garanti n'était à la rigueur obligée à rien. Dès qu'on admet que le czar est très-légitimement maître de la Pologne, de quel droit lui dicterait-on la manière de la gouverner? En octobre 1814, lord Castlereagh ayant envoyé à Alexandre Ier des remontrances du genre de celles qu'on propose, il écrivit au donneur d'avis : « Quant à ce qui concerne les soins que je dois à mes propres sujets et mes devoirs envers eux, c'est à moi de les connaître. »

La vérité est que, si l'on veut résoudre la question, il faut avoir le courage de l'envisager par son grand côté. Le partage de la Pologne fut un crime, et la sanction de ce partage ou de ses suites un autre crime. Le crime ne fait pas droit.

Au surplus, je le répète, l'insurrection n'a pas encore dit son dernier mot. Samedi dernier, un vaisseau emportait d'Angleterre, — ceci est à ma connaissance personnelle, — deux cents Polonais, qui allaient conquérir la patrie ou se faire tuer à son service. Hier, j'ai causé avec un des représentants de cette révolte héroïque. Son visage était calme; ses paroles respiraient une foi supérieure aux revers. Je lui ai parlé de Langiewicz, de la gravité qu'on attribuait ici à sa défaite; il m'a répondu : « Voilà quelles tristes conséquences entraîne toujours un faux pas. Langiewicz n'aurait pas dû se déclarer dictateur. Il a fait par là croire à l'Europe

que la Pologne, c'était lui. J'espère que nous détromperons l'Europe. » Et il a répété ce que disait le *Daily-Telegraph :* « La Pologne n'est pas morte avec Kosciusko; elle ne mourra pas avec Langiewicz. »

CXXXVIII

27 mars.

Une émeute à Staleybridge.

« Tout est fini ! » disent les optimistes, en parlant de l'émeute de Staleybridge, émeute engendrée par la crise qui met les districts cotonniers de l'Angleterre aux abois.

Ah ! tout est fini ! Hélas ! telle n'est pas mon opinion. Mais voyons d'abord les faits.

Lorsque, au mois de décembre de l'année dernière, il fut bien constaté que, sur 2,000,000 d'habitants que contient le district de Manchester, le nombre des infortunés réduits à vivre de secours s'élevait à près de 260,000, et qu'à ce chiffre navrant s'ajoutait celui de 172,000 personnes nourries par les comités locaux, et que, par conséquent, la charité publique avait à trouver le pain de 432,000 créatures humaines, — une sur cinq, — il y eut, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, une grande émotion suivie d'un grand

effort. Un « comité central de secours, » fut organisé promptement et se mit à l'œuvre. Le lord-maire de Londres se fit en quelque sorte le banquier des affamés du Lancashire, et ils purent regarder avec espérance du côté de Mansion-House; partout des souscriptions furent ouvertes : lords, boutiquiers, artisans, riches et pauvres, tous répondirent à l'appel; depuis la reine jusqu'au plus jeune membre de la « brigade des petits décrotteurs, » chacun envoya son offrande; les fonds affluèrent : l'Angleterre est si opulente! En peu de temps, même le produit des listes de Mansion-House mis à part, il se trouva qu'on avait recueilli 540,000 livres sterling, — 13,500,000 francs.

C'était beaucoup certainement, et néanmoins c'était fort peu, tant la plaie ouverte aux flancs da la nation était large et profonde! Mais on en était à la période de l'enthousiasme, et la durée du mal n'avait pas encore fatigué la constance du malade. Les ouvriers, à qui la crise était venue casser les bras, déployèrent une résignation qui fut universellement admirée. Les journaux retentirent d'éloges. L'Angleterre, par tous ses organes, se déclara fière d'avoir de tels enfants. Eux, soutenus, animés, encouragés par l'intérêt passionné qu'ils excitaient, ils montrèrent une noble répugnance à aller au-devant des secours qu'on leur offrait, ne les acceptèrent qu'à la dernière extrémité, et alors les acceptèrent avec reconnaissance.

Mais, dès cette époque, certains observateurs, — l'auteur de ces lignes était de ce nombre, — hochaient la tête d'un air attristé, s'étonnant que la nécessité de parer aux conséquences d'une calamité nationale ne fût pas considérée comme une affaire nationale, et que la prévoyance sociale, s'en remettant aux inspirations de la charité privée, abdiquât ainsi devant l'imprévu.

Il est des maux, en effet, auxquels on ne saurait appliquer l'aumône comme remède sans s'exposer à de cruels mécomptes.

Dans les premiers moments, tout est bien : les donations abondent ; pour les distribuer, c'est à qui offrira gratuitement ses services ; il s'établit un échange de bons sentiments entre celui qui donne et celui qui reçoit ; le premier rougirait de manquer de bienveillance, le second aurait honte d'encourir le reproche d'ingratitude. Mais, à mesure que la crise se prolonge, l'aspect des choses va s'assombrissant de plus en plus. Le courage dont les malheureux avaient d'abord fait preuve, s'use peu à peu contre la souffrance, comme la lime contre le fer. En cessant d'entendre le bruit des applaudissements un instant prodigués à leur résignation ; en s'apercevant que la charité publique, sollicitée par d'autres besoins et détournée vers d'autres objets, se ralentit à leur égard ; en voyant s'allonger d'une manière indéfinie le rude chemin où ils ont à se traîner, le découragement les saisit. Puis, viennent les noirs soupçons ; puis les récriminations amères, que les agitateurs enflamment par leurs discours :

« Pourquoi la société, en tant que société, nous abandonne-t-elle au point de nous forcer à tendre la main ? Est-ce que nous n'avons aucun droit à la sollicitude de ses représentants officiels ? Est-ce que devant une calamité, dont les causes sont si générales, dont les résultats sont si terribles et menacent de durer si longtemps, les pouvoirs publics n'ont rien à faire qu'à se croiser les bras et à nous regarder mourir ? A quoi bon ces secours, tant vantés malgré leur insuffisance ? Ils ne prolongent nos jours que pour prolonger nos maux. Ils nous humilient, d'ailleurs : ils attestent notre infériorité sociale ; ils nous écrasent du poids de notre dépen-

dance; ils nous rappellent que, sous l'empire de lois faites avant nous et sans nous, notre destinée flotte à la merci de volontés qui ne sont pas les nôtres. Nous ne voulons pas du pain de l'aumône, nous voulons le pain du travail : a-t-on pensé un seul moment à nous assurer celui-là? Non! le soin d'empêcher un demi-million d'hommes, ou d'agoniser dans la mendicité, ou de mourir de faim, n'est pas digne de compter parmi les préoccupations de nos législateurs et va contre la doctrine des économistes en vogue! On aime mieux nous faire sentir le peu que nous sommes et le peu que nous valons en nous condamnant à vivre des miettes tombées de la table du riche, quand il lui plaît d'en laisser tomber, de telle sorte que notre détresse devienne une occasion de vanter la bienfaisance des heureux de ce monde, bienfaisance qui ne sert qu'à dorer notre chaîne! »

Oui, voilà le langage qu'on les amène à parler; et bientôt ils arrivent à ne recevoir qu'avec colère, qu'avec menace, l'aumône qu'ils avaient d'abord reçue avec gratitude.

De leur côté, les comités de secours se lassent, s'irritent. Rien, au début, n'égalait leur activité, leur bienveillance, leur désir de rendre le bienfait plus acceptable à force de manières prévenantes et de douces paroles. Mais, pour eux aussi, le dégoût ne tarde pas à succéder au zèle. Les plaintes dont ils sont assiégés, le mécontentement dont ils sont témoins, les aspérités d'un contact de chaque jour avec des hommes que la misère aigrit et que leur dépendance prolongée outre mesure tend à dégrader, les actes de fraude et les habitudes de paresse qui en résultent, les exigences des uns, les murmures des autres, tout contribue à rendre les comités de secours de plus en plus soupçonneux, formalistes et hautains. Les rapports s'enveniment ainsi jusqu'à la fureur; et où la charité avait semé, c'est la haine qu'elle récolte.

Je viens d'écrire l'histoire des causes générales qui ont engendré l'émeute de Staleybridge. Les causes particulières et immédiates sont celles-ci :

Le comité de secours, faute de fonds suffisants, avait pris le parti de diminuer la portion assignée à chaque ouvrier en détresse, de quatre pences par jour; et pour être bien sûr que ceux à qui un secours était alloué n'iraient pas le boire, au lieu d'acheter du pain, il avait décidé que ce secours serait donné désormais, non plus en argent, mais en bons échangeables contre du pain et des pommes de terre, dans certaines boutiques désignées.

Ces deux mesures combinées tendaient, comme on le voit, à rendre la position des personnes secourues, non-seulement plus pénible, mais humiliante. Le mécontentement fut extrême parmi les ouvriers. Ils protestèrent contre les précautions injurieuses dont ils étaient l'objet; ils ressentirent très-vivement l'inconvénient de ne pouvoir se procurer, au besoin, quelques gouttes de gin pour la vieille mère, ou une bagatelle pour l'enfant au maillot dont il fallait apaiser les cris; ils prétendirent, en outre, que les bons qu'ils avaient à présenter ne leur laissant pas la faculté du choix, le marchand en profitait pour les forcer à prendre, non ce qu'il leur convenait d'avoir, mais ce dont il lui convenait, à lui, de se défaire. L'effervescence croissant d'heure en heure, il se tint des meetings où la conduite des comités fut dénoncée avec beaucoup d'emportement et « l'indifférence du gouvernement » traitée de barbare. Entre autres précautions offensantes prises par le comité de Staleybridge, il y en avait une consistant à marquer les vêtements envoyés par des personnes charitables, ce qui était supposer que ceux qui recevraient ces vêtements étaient capables d'aller les vendre et de s'enivrer avec le produit de la vente. « Le peuple, » s'é-

cria du haut de la chaire un ministre méthodiste nommé Stéphens, « fut-il jamais insulté d'une façon plus audacieuse? Et quel droit ont donc les comités sur les dons qu'on leur envoie? N'appartiennent-ils pas à ceux auxquels le donateur les a destinés, à eux seuls? » Un autre jour, ce même prédicateur déploya devant sa congrégation une paire de vieux pantalons en lambeaux, disant : « Voilà ce qu'on appelle secourir le peuple! »

Une explosion était à prévoir : elle a eu lieu. Dans la journée du 20 mars, à Staleybridge, une foule furieuse, principalement composée d'Irlandais, se jeta sur les magasins de provisions du comité, fit main basse sur ce qu'ils contenaient, brisa les fenêtres, commit toutes sortes de désordres. Un détachement de cavalerie, stationné à Ashton, fut appelé en hâte, les rues furent balayées, et la ville, jusqu'à une heure très-avancée de la nuit, ne cessa d'être parcourue par des patrouilles. Le lendemain, nouveaux rassemblements. Cette fois, l'émeute prit le chemin d'Ashton, criant : « Du pain! du pain! » et pillant ou menaçant les boutiques de boulangers qui se trouvaient sur son passage. Lecture fut donnée du « Riot act, » et il fallut recourir à une charge de dragons. Les émeutiers étaient au nombre d'environ trois mille, y compris femmes et enfants. Dispersés par les dragons, ils se rassemblèrent de nouveau et se dirigèrent vers Dukinfield. La police étant intervenue, elle se vit assaillie d'une grêle de pierres, dont une atteignit M. Mason, le magistrat. Les hussards accoururent, le sabre haut, et chargèrent, sans frapper toutefois. Si l'on avait employé de l'infanterie, un massacre était inévitable. Heureusement, la foule, en Angleterre, comme le remarque très-bien le *Spectator*, a une peur effroyable de la cavalerie; et, grâce à cette circonstance, le peuple se dispersa sans essayer de disputer le terrain.

Ajoutons que jusqu'à ce jour le mouvement ne s'est pas propagé dans les villes circonvoisines, ainsi qu'on pouvait le craindre. Mais ce qui est certain, c'est que partout, dans ces parages, il y a comme un sourd frémissement de colère. A Stockport, à Wigan, dans plusieurs autres villes, des symptômes menaçants se sont déjà manifestés. Les magistrats sont sur le qui-vive. On tremble d'avoir encore à repousser la révolte par la force. Ici se présente l'éternelle et tragique question : Que faire ? Vainement chercherait-on à se dissimuler l'étendue du mal : à l'heure qu'il est, on n'évalue pas à moins de 450,000 le nombre des ouvriers qui, pour leur subsistance de chaque jour, dépendent entièrement, soit de la taxe pour les pauvres, soit des efforts de la charité privée. Mais la taxe pour les pauvres est levée en partie sur une classe qui aurait elle-même grandement besoin qu'on lui vînt en aide ; et quant à la charité privée, elle à des bornes. Encore quelques mois, et ce qu'on nomme « *the charitable relief* » aura cessé d'être une ressource sur laquelle il soit prudent de compter. Pour comble d'infortune, pas d'espoir que le sort des ouvriers, à qui le coton fournissait un emploi si lucratif, s'améliore d'ici à longtemps. Les juges compétents déclarent que, même dans le cas où tout le coton du Sud serait à Liverpool, il y aurait impossibilité d'occuper plus des trois quarts de la population employée avant la crise, et impossibilité de rémunérer le travail comme il l'était alors ; car, sans parler des économies que les fabricants seront forcés de faire, au sortir de la période ruineuse qu'ils traversent aujourd'hui, si l'on parvient à en sortir, la production du coton manufacturé devra, sous peine d'amener de nouveaux désastres, mesurer plus strictement son activité aux exigences de la consommation. C'est une erreur de croire que la crise dont souffre si cruellement le Lancashire

est uniquement le résultat de la guerre d'Amérique. Longtemps avant que la guerre d'Amérique éclatât, cette crise était prévue, comme devant être l'inévitable effet d'une activité déréglée. Dans une lettre adressée au *Times* par M. Edmund Potter, on trouve le mouvement ascendant de l'industrie cotonnière anglaise exprimé en chiffres, de la manière suivante. Il s'agit des exportations annuelles :

1830. . . .	Liv. st.	19,418,855
1840. . . .	—	24,654,293
1850. . . .	—	28,257,401
1855. . . .	—	34,779,141
1860. . . .	—	51,959,185

L'unique raison qui fait croire à M. Edmund Potter que cet accroissement, quelque énorme qu'il soit, n'est pas exagéré, c'est qu'on peut citer d'autres industries dont la marche n'a pas été moins rapide. Inutile d'insister sur la faiblesse d'un pareil argument. Une industrie étant donnée, il n'y a qu'un genre de preuve à fournir pour établir qu'elle s'est maintenue dans des limites prudentes : y a-t-il en équilibre entre la production et la consommation? La question est là et n'est que là. Or, de l'aveu de plusieurs fabricants de Manchester que j'ai eu occasion d'interroger à cet égard, l'essor pris en Angleterre par la production du coton conduisait, depuis longtemps et tout droit, à l'engorgement du marché.

Au surplus, la guerre d'Amérique n'est pas terminée. Et qui sait quand elle le sera? Donc, à supposer même qu'elle eût seule à répondre de la crise cotonnière qui accable le Lancashire, l'avenir que les ouvriers sans emploi de ces districts, jadis si prospères, ont aujourd'hui devant eux, est

couvert de bien sombres nuages. Encore une fois, que faire?

A cette question l'Angleterre hésite à répondre et ne sait, je le crains bien, que répondre. Dans une autre lettre, je vous dirai pourquoi.

CXXXIX

2 avril.

La crise de l'industrie cotonnière et le principe du laissez-faire.

J'ai dernièrement abordé une question bien sérieuse pour l'Angleterre; car cette question est posée dans les termes que voici :

L'Angleterre doit-elle essayer de sauver l'industrie cotonnière, ou faut-il que, la voyant menacée de mort, elle en prenne son parti et agisse en conséquence?

Le 22 janvier 1861, le *Times* disait : « Le nombre de ceux qui dépendent chez nous, pour leur pain de chaque jour, de l'industrie du coton, est évalué à près de quatre millions, c'est-à-dire au sixième de toute la population de la Grande-Bretagne. Pour se former une idée de la place que cette branche d'industrie occupe dans notre commerce de transport, il suffit de rappeler qu'en 1859 le tiers de nos exportations consistait en coton manufacturé. »

A cette époque, on le voit, le *Times* attachait à l'existence de l'industrie cotonnière une importance souveraine.

Aujourd'hui, quel langage est le sien? Il y a quelques jours à peine, il s'exprimait comme suit : « Que l'on consulte le livre de statistique qu'on voudra, Me Culloch, par exemple, et l'on verra que l'industrie cotonnière est estimée faire vivre directement 500,000 ouvriers, et directement ou indirectement, 1,200,000 personnes, hommes, femmes ou enfants. Le capital qui circule en salaires est supposé être de 8,000,000 livr. st., et l'on suppute à 13,000,000 liv. st. le profit annuel des maîtres. C'est là un intérêt considérable sans doute, mais moins considérable, après tout, que beaucoup d'autres, qui ne prétendent pas à être favorisés d'une attention particulière comme attestant une supériorité de vertu ou d'intelligence, et qui, en outre, ne produisent pas périodiquement, en même temps que des millionnaires improvisés, des ramas de pauvres. »

D'où vient, dans les opinions et le langage du *Times* à l'égard de l'industrie cotonnière, ce changement imprévu? Quoi! il y a deux ans, cette industrie était la moëlle et les os de l'Angleterre, il fallait la conserver à tout prix, et aujourd'hui, voilà de quel air on en fait bon marché!

L'industrie cotonnière est en ce moment, « comme si elle n'était pas, » s'écrie triomphalement le *Times ;* en sommes-nous morts pour cela? Et, selon le journal le plus accrédité de ce pays, le meilleur moyen d'en finir avec la crise du Lancashire est d'ouvrir toutes grandes les portes de l'émigration à la population ouvrière du Lancashire!

Pourquoi tant se hâter de trancher une question aussi grave? Et pourquoi la trancher par un arrêt de mort prononcé contre une industrie aussi importante? Serait-il vrai, ainsi que beaucoup le pensent, qu'il y a au fond de tout ceci une grande manœuvre de classe et de parti? Serait-il vrai que certaines gens voudraient, par la dispersion d'une im-

mense masse d'hommes intelligents, porter coup à la démocratie et briser ce qui en forme, pour ainsi dire, l'épine dorsale? Serait-il vrai, d'autre part, que l'aristocratie de richesse, dont Manchester a été le principal berceau et demeure le centre, empêche l'autre aristocratie de dormir, et que la concurrence politique des *lords du coton* gêne les autres lords?...

Je vous ai parlé de l'émeute de Staleybridge. L'ordre est rétabli au moment où j'écris ces lignes, en ce sens du moins que les clameurs d'une foule furieuse ont cessé de retentir et que les sabres sont rentrés au fourreau. Mais le mal dont l'émeute n'était qu'un symptôme, le mal n'a point disparu avec elle. Comment le guérir?

Et d'abord, que les choses puissent rester longtemps encore dans l'état où nous les voyons, c'est ce que personne ne croit possible. Le budget de la charité publique va s'épuisant avec une rapidité terrible. Compter sur le résultat d'appels sans cesse renouvelés serait folie. D'ailleurs, c'est une situation horriblement malsaine que celle qui nous montre tant de travailleurs réduits à manger le pain de l'aumône. La paresse forcée où ils vivent n'aurait-elle, en se prolongeant, d'autre effet que d'éteindre en eux, à la longue, tout sentiment de dignité personnelle, il y aurait lieu de s'alarmer des conséquences : que serait-ce donc si, unie à des souffrances dont nul n'entrevoit le terme, elle leur soufflait de farouches colères?

« Attendons, attendons encore, disent les optimistes; prenons le temps pour auxiliaire; laissons les choses revenir insensiblement à leur niveau; peut-être la guerre d'Amérique est-elle plus près de son terme qu'on ne le croit. »

Peut-être! ah! c'est précisément dans ce formidable *peut-être* que gît la difficulté. A la patience il faut une limite

connue. Le voyageur qui chemine sur une route dont il ignore la longueur ne saurait d'avance faire pacte avec la fatigue. L'émeute de Staleybridge est un avertissement sinistre; et bien imprudents seraient ceux qui se croiraient autorisés à dormir tranquilles parce que, une première fois, sans laisser de morts sur la place, la multitude a fui devant l'éclair des épées nues! Coucher en joue la misère est un expédient d'une efficacité douteuse, quand les misérables se comptent par centaines de mille. Grâce à l'affluence des dons, la faim n'a pas encore eu occasion de donner aux ouvriers du Lancashire ses sauvages conseils; mais le jour où cela arriverait, la peur d'un coup de sabre aurait disparu. Et alors?

D'un autre côté, comment faire bon visage à l'esprit de révolte? Après l'émeute de Staleybridge, le lord-maire se hâta d'envoyer au comité local cinq cents livres sterling, insistant sur la nécessité de se rendre aux vœux du peuple, de substituer la distribution en argent à la distribution en *bons*. Le sentiment qui dictait cette démarche était humain, il était équitable; mais la démarche elle-même n'avait-elle rien de dangereux? Salarier l'émeute n'est guère le moyen de la décourager.

S'il ne s'agissait que de quelques centaines d'ouvriers hors d'emploi et d'ouvriers capables de se plier à une occupation quelconque, passe encore; mais il s'agit d'un demi-million de travailleurs que, depuis longtemps, le coton a entièrement, d'une manière exclusive, façonnés à son service et qui sont peu propres à un autre genre de travail. Et ce demi-million d'hommes, il est aggloméré dans un espace comparativement très-étroit; il forme une armée, une frémissante armée, qu'il devient de moins en moins possible de nourrir et qu'il est impossible de licencier.

Il y a là un grand péril à détourner, un grand problème à résoudre, et le temps presse. Or, jusqu'à ce jour, l'attention publique ne s'est partagée qu'entre deux systèmes : l'un consistant à regarder la détresse comme permanente et à en chercher le remède dans l'émigration des affamés du Lancashire ; l'autre, consistant à regarder la détresse comme temporaire et à s'appuyer sur le principe de l'intervention de l'Etat pour gagner la fin de la crise.

Le premier de ces deux systèmes, qui est vivement recommandé par le *Times* et qui paraît avoir pour lui l'opinion publique, offre sans contredit plusieurs avantages. L'émigration, facilitée au moyen d'une somme déterminée, soulagerait la charité publique d'un fardeau dont l'accroissement, dans l'état actuel des choses, se présente comme indéfini ; elle couperait court, en ce qui concerne la population inoccupée, aux influences corruptrices de la paresse alimentée par l'aumône ; elle tendrait, par la diminution du nombre des travailleurs, à élever, dans un temps donné, le niveau des salaires. Ce fut par l'application d'un semblable remède que, dans des circonstances analogues, l'Irlande fut sauvée. Et puis, n'est-ce point là qu'il faudra en venir bon gré mal gré, si l'on n'aperçoit pas d'issue à ce que les Anglais désignent sous le nom énergique de « cotton famine? »

Voilà ce qu'on peut dire et ce qu'on dit en faveur du système de l'émigration. Mais que d'objections, et quelles objections!

Sans parler de l'énorme sacrifice en argent que nécessiterait une pareille mesure, si on l'appliquait sur une échelle tant soit peu proportionnée aux exigences de la situation, quel serait son effet inévitable, sinon de ruiner pour jamais en Angleterre l'industrie qui figura si longtemps parmi les principales sources de sa prospérité et de sa puissance? Le

chemin de l'émigration une fois frayé, on doit s'attendre à y voir entrer tout d'abord ceux des ouvriers qui ont le plus de confiance en eux-mêmes, c'est-à-dire les plus exercés, les plus habiles. Qui les remplacera? Et combien de temps ne faudrait-il pas pour les remplacer? La manufacture du coton exige, si l'on peut s'exprimer ainsi, une éducation des doigts qui ne s'acquiert que par un long exercice. Avant que de nouveaux travailleurs fussent en état de remplir fructueusement le vide laissé par le départ des anciens, l'industrie se trouverait avoir émigré à la suite des émigrants. L'émigration est donc un de ces remèdes qui, pour tuer la maladie, tuent le malade.

Et c'est bien, du reste, sous cet aspect que le *Times* semble envisager la question, lorsque, avec une sérénité qui étonne, il dit : « L'Angleterre ne cesserait pas de vivre, par cela seul que le coton cesserait d'exister. » Non sans doute ; mais elle risquerait de vivre moins forte, moins florissante. A la rigueur, un homme peut vivre avec un bras : s'ensuit-il qu'il ne doive attacher aucune importance à en avoir deux? La remarque est du *Spectator*, et je la trouve d'une justesse frappante. Lorsqu'une grande industrie s'éteint dans un pays, les chances qui menacent sa prospérité se multiplient en raison même du rétrécissement de la base sur laquelle cette prospérité repose. C'est une corde qu'il a de moins à son arc, et il n'est pas vrai que ce qu'on perd par la disparition d'une industrie, on le gagne par l'accroissement des autres.

Une considération qu'il importe de ne pas perdre de vue, c'est qu'un immense capital se trouve engagé dans la manufacture du coton. La partie fixe, immobilisée, de ce capital serait irrémédiablement detruite. Ce n'est pas tout. Le coton fait vivre, indirectement, au moyen de la circulation des

salaires, toute une population de petits marchands, auxquels l'émigration enlèverait brusquement leurs consommateurs et qu'elle plongerait dans la misère. Que deviendrait le loyer des « cottages? » M. Edmund Potter évalue à 20 shellings par tête et par an le loyer que paye chaque ouvrier du Lancashire. 150,000 ouvriers de moins constitueraient une perte annuelle de 150,000 livres sterling. Le désastre, dans cette contrée, atteindrait ainsi toutes les classes. Le Lancashire, dont le coton a fait, en peu d'années, le district manufacturier le plus actif, le plus peuplé, le plus opulent qui soit au monde, redeviendrait un comté agricole, avec un sol moins avantageusement affermé et plus lourdement chargé que le comté de Suffolk.

Reste le second système, celui qu'a proposé M. Edmund Potter, organe, en ceci, des filateurs. Selon M. Edmund Potter, la législature devrait intervenir par le prêt de cinq ou six millions de livres sterling, qu'on emploierait, non pas à salarier l'inaction des ouvriers, victimes de la crise, mais à les occuper d'une façon ou d'autre, en attendant que la crise soit passée.

Ce projet est manifestement basé sur la supposition que le mal est momentané; que la question est seulement de gagner du temps et d'empêcher la dissolution des forces aujourd'hui organisées, de manière à les avoir sous la main dès que les métiers pourront être remis en mouvement. Selon l'expression de M. Edmund Potter, il y a dans le Lancashire une belle et puissante mécanique humaine qu'il ne faut pas laisser rouiller faute d'huile, si on la conserve, et qu'il faut à tout prix conserver.

Malheureusement, s'il est un système qui ait chance de se briser contre l'ensemble des idées qui ont cours en Angleterre, c'est celui-là. A peine venait-il d'être exposé que déjà

retentissait le cri d'alarme. L'État intervenir, grand Dieu! Ah! périssent les colonies plutôt qu'un principe! Un prêt voté par la législature, pour sauver une industrie particulière? Mais quel précédent désastreux à établir! Faudrait-il donc que toutes les fois qu'une branche de l'activité humaine serait en souffrance, l'État lui vînt en aide? A chacun de se tirer d'affaire de son mieux. Chacun pour soi, chacun chez soi. Si l'industrie cotonnière ne trouvait pas en elle-même la force de vivre, c'est qu'apparemment il était bon qu'elle mourût.

Ces objections faites à la proposition de M. Potter sont caractéristiques. Tout le génie de l'Angleterre est là. Ne parlez pas, en ce pays, de solidarité : les Anglais ne savent point ce que cela veut dire. Ils n'ont pas le mot, ne connaissant pas la chose. Ils admettent la charité cependant; que dis-je? ils la pratiquent plus largement que dans aucun pays du monde. Mais pourquoi? Parce que la charité est un acte de puissance individuelle de la part de celui qui la fait et n'implique aucun droit dans celui à qui elle est faite.

Une société peut-elle reposer sans péril sur l'application stricte, rigoureuse, exclusive, d'une doctrine où le devoir social est si complétement sacrifié à la souveraineté de l'individu? La preuve que non, c'est que l'Angleterre a été conduite à se donner à elle-même, dans la loi des pauvres, un des plus éclatants démentis qu'ait jamais enregistrés l'histoire.

Dans la question que je viens d'exposer, il est curieux de voir quel parti elle prendra. Ce mode *individuel* d'intervention en faveur du pauvre, qu'on appelle la *charité*, vient de montrer, dans le Lancashire, sa valeur comme remède. C'est à peine s'il a produit l'effet d'un palliatif. La plaie s'est creusée, elle s'est envenimée; le sentiment de la gratitude a

fait place peu à peu, dans les cœurs aigris, à un sentiment d'humiliation profonde, qui, à son tour, s'est changé en défiance; la haine de classe à classe a germé là où l'on croyait avoir déposé la semence de la conciliation. Résultat singulier, grave, douloureux, et bien digne d'arrêter l'attention de l'homme d'État!

Quand il y a nécessité d'alléger un navire, on jette à la mer une partie de ce qui l'encombre. Ici la matière encombrante se trouve être un demi-million de créatures humaines... qu'on les exporte, et tout sera dit! Le fait est que, si la société ne se croit aucun devoir envers eux, comme telle, son intérêt est de se débarrasser d'eux le plus vite qu'elle pourra, de telle sorte que la fantaisie ne leur vienne pas, un beau jour, d'adopter la funèbre devise des ouvriers lyonnais : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!*

CXL

4 avril.

Situation du Lancashire.

Les craintes exprimées par moi dans la lettre où je vous rendais compte des efforts et des miracles de la charité anglaise, se sont, hélas! réalisées. La charité s'est trouvée, au bout de quelque temps, impuissante à lutter contre un mal

qui exigeait des remèdes d'une nature tout autre. D'abord, les fonds se sont peu à peu épuisés : les comités de secours ne reçoivent plus que 5,000 liv. st. par semaine, au lieu de 40,000, et la part qui revient à chaque ouvrier nourri par la bienfaisance publique, ou plutôt par la bienfaisance privée, est réduite à 13 shellings. Ensuite, on a vu se produire l'effet que produira toujours l'action prolongée de l'aumône, de quelque nom qu'on veuille appeler l'aumône, et sous quelque forme qu'elle se déguise.

Ceux qui étaient secourus n'ont pas tardé à se sentir humiliés; la gratitude a peu à peu fait place, dans leur cœur, à la défiance; l'état de paresse forcée auquel la crise les condamnait les a disposés à douter, à critiquer, à censurer; dépendre de la générosité du riche leur est apparu comme une preuve frappante de leur dépendance sociale; leur résignation s'est usée contre la durée de leurs souffrances; leurs exigences ont redoublé à mesure que diminuaient les moyens d'y satisfaire; et une pensée de révolte a germé dans leur désir, d'ailleurs légitime, d'avoir à manger le pain du travail et de ne manger que celui-là.

D'autre part, il est naturellement arrivé que, placés face à face, tantôt avec des exigences trop hautaines, tantôt avec des abus qu'on n'avait pas d'abord osé prévoir, les comités de secours sont devenus, eux aussi, soupçonneux et irritables, de bienveillants qu'ils étaient au début. D'injurieuses précautions ont été prises. Il y a eu d'amères récriminations. L'émeute qui a éclaté naguère à Staleybridge, cette émeute à laquelle les boulangers ont dû jeter du pain, et contre laquelle il a fallu recourir à une charge de dragons, n'est qu'un symptôme du mal; mais ce symptôme a une importance sinistre.

Ce qui est sûr, c'est que le demi-million d'hommes que la

crise cotonnière a privés de travail est devenu pour l'Angleterre un embarras sérieux, un embarras immense.

Les filateurs voudraient qu'on maintînt les choses le plus longtemps possible dans l'état où elles sont, au moyen d'un prêt de quelques millions de livres sterling voté par la législature. Ce serait frotter d'huile une machine qui, suivant eux, peut encore servir et qu'on ne doit pas laisser rouiller.

Ils espèrent que l'horizon s'éclaircira, que le coton reprendra le chemin de l'Angleterre, et ils demandent qu'on n'applique à un mal, peut-être temporaire, aucun remède qui l'emporte en emportant le malade. Ce sont là les vues exposées tout récemment par M. Edmund Potter, dans une lettre qu'il a adressée au *Times* et qui n'a pas causé une médiocre sensation.

Mais cette opinion a de rudes et puissants contradicteurs. « L'émigration, voilà ce qu'il faut, » crie le *Times*. « L'émigration ! » répètent en chœur :

1° Ceux qui, sans se préoccuper du sort des ouvriers, haïssent ou craignent, parce qu'elle les gêne ou menace de leur faire concurrence, l'aristocratie des *lords du coton ;*

2° Ceux qui ne seraient pas fâchés de porter coup à la démocratie, en détruisant le nid gigantesque qu'elle se trouve avoir dans la population manufacturière du Lancashire;

3° Ceux qui, fanatiques du *laissez-faire*, pâlissent à l'idée de l'intervention de l'État et refusent à la société, en tant que société, le droit de s'occuper des souffrances de ses membres, alors même que le mal à combattre s'appellerait la faim et que les affamés se compteraient par millions.

Il va sans dire que l'émigration des ouvriers du Lancashire serait l'émigration de l'industrie cotonnière, et que

l'Angleterre devrait se résigner ; dans ce cas, à perdre une des plus merveilleuses sources de sa richesse. Mais cette considération n'arrête pas les partisans du système qui consiste à exporter, — de leur consentement, bien entendu, — les hommes qu'on ne sait plus ni comment employer, ni comment nourrir.

Quant à ce qu'ils deviendraient aux colonies, ces hommes qui, façonnés à un genre particulier de travail, sont pour la plupart fort peu en état d'embrasser une autre occupation, c'est une question à laquelle on ne s'arrête pas davantage, quoiqu'elle ait bien son importance morale.

Un mot encore, et j'ai fini. Aller chercher aux extrémités de la terre des matières premières à manufacturer, travailler pour tous les peuples et rendre tous les peuples consommateurs des produits de l'Angleterre, c'est à cette œuvre que s'était jusqu'à ce jour employé le génie anglais, œuvre colossale, mais pleine de périls ; car ici le lien de dépendance est nécessairement réciproque, et un peuple ne saurait attacher tous les autres à sa ceinture sans s'assujettir à leurs mouvements. A faire d'une grande crise éclatant sur un point quelconque du globe une crise anglaise, il y avait un excès d'audace dont seule peut-être la race saxonne était capable.

L'Angleterre voit-elle venir de sang-froid le moment où elle tentera des voies nouvelles? Pour moi, j'ai peine à comprendre la sérénité avec laquelle j'entends des Anglais dire : « L'industrie cotonnière se meurt, l'industrie cotonnière est morte ! »

CXLI

5 avril.

La question d'Amérique et les ouvriers anglais.

« Je parie que dans huit jours nous sommes en guerre avec l'Amérique, » me disait, dimanche dernier, un lord d'Angleterre, homme de beaucoup d'esprit et bien informé.

Les huit jours sont passés, et nulle épée anglaise n'est encore sortie du fourreau.

D'un autre côté, un homme qui n'a pas moins d'esprit et qui est encore mieux informé que le prophète en question, vient de tenir en Écosse, devant une assemblée nombreuse, un langage quelque peu différent.

Vous savez sans doute que, pour profiter de ses vacances et tuer le temps, Henry-John Temple, vicomte Palmerston, qui a plus de soixante-dix-huit ans, est allé prononcer quatre discours à Glascow, trois à Greenock, trois à Édimbourg, deux à Leith, discours dans lesquels il a débité, en présence d'auditoires charmés d'avance, toutes sortes de lieux communs sur l'éducation, le grec, le latin, la chimie, les mathématiques et le reste, sans compter nombre de calembours. Voilà déjà qui annonce une intelligence libre de préoccupations attristantes, et toutefois cela ne suffirait pas pour nous rassurer, lord Palmerston étant précisément l'homme du monde le plus porté à prendre la vie par son côté riant, et le plus capable de garder sa liberté d'esprit, à la veille de com-

plications sérieuses. Mais il a parlé de l'Amérique en passant, et ce qu'il a dit est certainement de nature à écarter les pensées sombres.

C'est heureux; car, s'il est très-vrai, comme je vous l'ai déjà écrit, que l'Angleterre est en général fort opposée à l'idée de guerre, ceci ne s'applique pas, — du moins en ce qui concerne les classes aristocratiques, — à une guerre contre l'Amérique du Nord. Cette guerre-là, il ne faudrait, je le crains, qu'une étincelle pour l'allumer.

Ai-je besoin de vous expliquer pourquoi? Dans l'état d'apparente faiblesse où une affreuse guerre civile a réduit l'Amérique, on se persuade sans peine que jouer contre elle serait jouer à jeu sûr. Et quel gain que celui d'une telle partie! Venger les injures passées, en prévenir de nouvelles, se débarrasser une fois pour toutes de la rivalité d'une puissance qui, si elle venait à renaître, renaîtrait menaçante, irritée, plus formidable que jamais, et détruire, quand il en est temps encore, une démocratie jeune, vigoureuse, active, opulente, hardie, qui, dans l'esprit des hommes, fait concurrence aux institutions monarchiques et aristocratiques de la vieille Angleterre, tout cela est bien tentant.

Aussi il fallait voir, il y a eu avant-hier huit jours, avec quel irrésistible entraînement la Chambre des Communes applaudissait, et le premier ministre, et le « solicitor general, » et sir Roundell Palmer, et M. Laird, venant tous déclarer, l'un après l'autre, que, dans l'affaire du vaisseau confédéré *l'Alabama*, construit à loisir par des Anglais, dans un port d'Angleterre, le gouvernement était innocent comme l'enfant qui vient de naître! La question était pourtant bien claire.

Que, par la construction de l'*Alabama* dans un chantier de Liverpool, les principes de la loi internationale aient été

violés, oui ou non, c'est sur quoi il était fort inutile que le « solicitor general » fît porter le débat : un fait certain, qui ne pouvait être nié, qui ne l'a pas été, c'est que cette construction était, en tout cas, une violation flagrante de la loi anglaise, connue sous le nom de « Foreign enlistment act ». A cet égard, pas de dispute possible. Or, qu'est-il arrivé?

Le 23 juin 1862, le ministre américain, M. Adams, informe le comte Russell, sans néanmoins fournir de preuve décisive, qu'il a de fortes raisons pour croire que l'*Alabama* est destiné à figurer dans la lutte du Sud contre le Nord; qu'il y a lieu d'y regarder; que le vaisseau est sur le point d'être en état de tenir la mer; qu'il sera prêt dans neuf ou dix jours; qu'il n'y a pas un moment à perdre. Le point méritait d'être éclairci; l'ordre de détenir le vaisseau provisoirement pouvait être donné.

Quoi qu'il en soit, le 22 juillet, les preuves requises sont fournies au comte Russell par M. Adams. Dès ce moment, la saisie devait être ordonnée. Mais non : sans qu'on ait daigné nous expliquer pourquoi, on laisse s'écouler toute une semaine; c'est le 29 seulement que défense de laisser partir le vaisseau est notifiée par le télégraphe à l'autorité compétente. Le vaisseau venait de partir.

Dans le débat, le « solicitor general, » par une manœuvre oratoire indigne de l'assemblée à laquelle il s'adressait et indigne de lui, a cherché à obscurcir la question au moyen d'une confusion de dates. M. Adams ayant envoyé le 26 un supplément de preuves, quoique cela ne fût en aucune sorte nécessaire et que, de l'aveu du gouvernement, les preuves fournies dès le 22 ne permissent pas le moindre doute, le « solicitor general » a passé artificieusement sous silence la date du 22, et, ne tenant compte que de celle du 26, il a demandé si un misérable délai de trois jours autorisait les

Américains du Nord à accuser, en cette occasion, le gouvernement anglais de négligence. Et lord Palmerston d'appuver le « solicitor general ». Et sir Roundell Palmer de faire chorus. Et la Chambre d'applaudir.

Il ne manquait plus, pour couronner le scandale, que de voir les violateurs de la loi recueillir leur part de ces tristes applaudissements. C'est ce qui a eu lieu. Les sympathies de la Chambre, exprimées sans scrupule, sont comme allées au-devant de M. Laird, père de l'entrepreneur anglais, lorsqu'il est venu justifier la construction de l'*Alabama*, sur ce que son fils avait reçu des fédéraux certaines propositions analogues à celles des confédérés, comme si la question était là !

La question? Elle était de savoir si la loi n'avait pas été violée; si le gouvernement n'avait pas négligé ce qui aurait prévenu cette violation; si cette violation n'avait pas été cruellement préjudiciable à l'une des deux parties belligérantes, et si, de ce concours de circonstances ne résultait pas une grave atteinte au principe de neutralité. Qu'on fasse le compte des actes de brigandage commis par le corsaire confédéré *l'Alabama;* qu'on fasse le compte des navires qu'il a pillés, des navires qu'il a incendiés; et l'on saura ce qu'a valu aux États-Unis cette manière d'être neutre que trouvent si parfaitement irréprochable lord Palmerston, le « solicitor general », sir Roundell Palmer et la majorité de la Chambre des Communes!

A leur tour, il faut être juste, les Anglais ne sont pas sans avoir de légitimes sujets de plainte. Si ce qu'on raconte de la saisie du vaisseau anglais *le Peterhoff*, à sa sortie du port danois de Saint-Thomas, est exact, cette saisie est injustifiable et constitue une injure gratuite. Le *Peterhoff* voyageait d'un port neutre à un port neutre; il se rendait à Ma-

tamoras; il n'avait à bord aucune marchandise suspecte; arrêté une première fois dans les environs de Saint-Thomas, il avait montré ses papiers, qui étaient en règle et qui avaient été trouvés tels. Il ne semble donc pas qu'il y eût le moindre motif pour le saisir et l'envoyer à Key-West devant la cour des prises. Ce qui ajoute à la gravité du fait, c'est que le *Peterhoff* a été saisi par ordre de ce même Wilkes, qui déjà, dans l'affaire du *Trent*, avait mis le feu aux relations des deux pays.

On peut dire, et les journaux de New-York diront sans doute, que la saisie du *Peterhoff* est une application de ce droit de visite si cher aux Anglais; que, dans l'exercice de ce droit, il peut arriver qu'on se trompe; que cela arrive souvent; que les cours des prises ont été justement établies en vue des erreurs possibles; que, si la saisie n'est pas reconnue valable, elle sera annulée, mais que c'est à la juridiction compétente à en décider. Soit; il n'en est pas moins vrai que, dans le cas où le *Peterhoff* aurait été saisi sans aucun motif plausible, sur l'ordre d'un homme qui, après avoir, dans une occasion précédente, offensé l'Angleterre, a été élevé du grade de capitaine de vaisseau à celui d'amiral, les Anglais ont assurément droit d'y trouver à redire.

L'irritation est donc très-grande, mais parmi ceux-là seulement qui sont ravis d'avoir une occasion d'être irrités. Ainsi que j'ai eu souvent occasion de vous le faire remarquer, le Nord compte ici des partisans fort passionnés, et ces partisans, c'est la classe ouvrière qui les lui fournit. Dans l'esclavage, l'ouvrier anglais voit une dégradation de l'idée de *travail*, et conséquemment il abhorre l'institution de l'esclavage. D'autre part, il sympathise avec le Nord, parce qu'à ses yeux le Nord représente la cause de la démocratie, comme l'aristocratie sympathise avec le Sud, parce que,

entre autres motifs, le Sud représente le principe aristocratique de la domination de l'homme sur l'homme.

Ce sentiment de l'ouvrier anglais a éclaté avec une véhémence bien caractéristique dans le meeting des « Trade unionists », tenu dernièrement à Londres, sous la présidence de M. Bright. Jamais, dans cette grande cité, on n'avait entendu en faveur de la cause du Nord, associée à celle des droits du travail, une protestation plus énergique, plus ardente, venant plus du fond des entrailles, si je puis m'exprimer ainsi. M. Bright, dans ce meeting, a parlé avec sa vigueur et son éloquence ordinaires; mais là n'a pas été l'intérêt de cette démonstration. Ce qui en a fait un grand spectacle, un spectacle original, une chose tout à fait à part, c'est que les orateurs qui ont succédé à M. Bright étaient de simples ouvriers : M. Odgers, un cordonnier; M. Howell, un maçon; M. Cremer, un menuisier; M. Conolly, un maçon irlandais. Et certes, le talent déployé par chacun d'eux révèle assez ce qu'il y a de trésors enfouis dans les profondeurs de la démocratie. Impossible, par exemple, de s'exprimer avec plus d'abondance, de richesse, d'esprit et de verve que ne l'a fait l'Irlandais Conolly, lequel a ôté sa veste avant de commencer, en ouvrier qui se met à la besogne. Ce *mouvement oratoire* a été fort applaudi, comme vous pensez bien, et le succès de notre Démosthène improvisé a égalé, sinon surpassé, celui de M. Bright lui-même.

CXLII

10 avril.

La Police du lord-maire.

« *Qu'un évêque soit tué sur un chemin de fer, et vous verrez qu'il n'arrivera plus d'accidents sur les chemins de fer,* » disait un jour le très-spirituel et très-sage Sidney Smith. La vérité est, hélas! que les abus ont la vie dure, lorsqu'il n'y a que les pauvres qui en souffrent; mais que les grands de la terre aient à se plaindre d'un abus, c'est merveille de voir avec quelle facilité il disparaît.

Si cette observation philosophique échappe à la sagacité de la corporation de Londres, ce ne sera sûrement pas la faute de sir George Grey. Écoutez plutôt.

Tant que le monarque-boutiquier dont le pouvoir s'étend sur le royaume qui a nom la « Cité de Londres » et qui finit à « Temple Bar », en d'autres termes, tant que le lord-maire s'est contenté, comme magistrat de police, de faire le désespoir de ses sujets, vendeurs d'allumettes, et de disputer la voie publique aux marchandes de pommes, nul n'a songé à lui enlever la douceur d'avoir une police à lui. Mais, ô fatalité! le ciel a voulu que le prince de Galles se mariât, que la princesse Alexandra entrât à Londres, après avoir traversé la Cité, et la police du lord-maire s'étant trouvée une digue

pour rire, quand il s'agissait d'arrêter les débordements d'un océan de peuple, tout a été dit : voilà la juridiction de police de milord-maire condamnée.

Si encore le mal s'était borné à la mort des pauvres diables qui ont péri étouffés dans la foule et des femmes sans nom sur lesquelles l'immense cohue a passé en les broyant! mais il y avait là un prince, il y avait là une princesse, dont la sûreté aurait pu se trouver compromise, faute de précautions suffisantes. Aucun évêque n'a été tué, soit; mais un prince a dû se sentir mal à son aise, — ce qui n'est pas moins grave, si l'on considère la distance qui sépare un évêque d'un prince.

Ajoutez à cela qu'on avait offert à la corporation de Londres de lui prêter, pour maintenir l'ordre, des policemen métropolitains, même des soldats si elle l'avait pour agréable, offre repoussée par elle avec ce majestueux dédain qui lui est propre.

Aussi, qu'est-il arrivé? Le poste de commissaire de police de la Cité étant venu à vaquer, le souverain bourgeois de la Cité, entouré de sa cour, se disposait à y pourvoir, lorsque le ministre de l'intérieur, sir George Grey, — nul ne l'aurait cru capable de tant d'audace, — a écrit au lord-maire de ne pas se presser, attendu qu'on allait présenter à la Chambre des Communes un bill qui épargnerait à la corporation la peine de nommer, à l'avenir, des commissaires de police.

Oui, c'est comme je vous le dis : sir George Grey ne vise pas à moins qu'à dépouiller Sa Majesté d'au delà « Temple Bar » de sa juridiction spéciale en matière de police et d'annexer la Cité à l'empire du vigilant, du redouté Richard Mayne. Encore un coup porté à la puissance trois fois traditionnelle qui trône à « Mansion-House » ! Encore une conquête de l'ogre Centralisation ! Encore une pierre qui tombe...

On assure et je crois que, lorsque la lettre de sir G. Grey a été lue dans le conclave des « hommes du conseil » (councilmen), la nouvelle de l'usurpation préméditée a été reçue par eux avec le calme que le Sénat romain déploya en apprenant le résultat de la bataille de Cannes. Est-ce résignation sublime? Est-ce confiance hautaine dans l'immortalité de la corporation de Londres?

Quant à moi, je penche pour la dernière supposition. Ç'a toujours été, en effet, un des traits caractéristiques de la corporation de Londres, un des articles de son *credo* municipal, de regarder son *imperium in imperio* comme étant d'essence impérissable et de tenir pour certain que la fin du monde arriverait le jour où le lord-maire n'aurait plus à se promener dans son beau carrosse, chaque année, à époque fixe, à travers Londres, trainant après lui des milliers de bannières et de va-nu-pieds en casque et en cuirasse; le jour où un prince de Galles ne se croirait plus obligé de se faire sacrer... marchand de poissons; le jour surtout où il serait coupé court à la tradition sainte des diners de « Mansion-House », ces diners monstrueux qui ont de temps immémorial mis en relief l'opulence hospitalière des lords-maires, qui ont établi sur des bases inébranlables la réputation gastronomique des aldermen et qui donnent périodiquement à tout ce que Londres contient d'officiel et de respectable des indigestions de soupes à la tortue.

Si jamais l'esprit de tradition, dans ce qu'il a de plus gothique et de plus grotesque, est exilé de la terre où nous sommes, ce ne sera que lorsque de Guildhall il ne restera plus pierre sur pierre. En dehors des pouvoirs de la Cité, on pense généralement que le passé est le passé, mais telle n'est pas la foi du lord-maire, ni celle du « city remembrancer », ni celle des « aldermen », ni celle des « council-

men », ni celle du « sword bearer », etc., etc. Pour ces augustes personnages, le passé et l'avenir c'est tout un. Ils devraient bien savoir cependant

> Que les plus belles choses
> Ont le pire destin :

et s'ils l'ignorent, ce n'est pas faute d'avoir vu déjà tomber maint fleuron de leur couronne. Qui se serait jamais figuré, par exemple, que la Tamise pût continuer de couler lorsque la conservation de la Tamise aurait cessé de faire partie des attributions du lord-maire ? La Tamise coule pourtant aujourd'hui comme à l'ordinaire. Il est vrai qu'elle n'a pas cessé de sentir mauvais.

Quoi qu'il en soit, et malgré le dicton : « Il n'y a que la foi qui sauve, » j'ai bien peur que la foi de la corporation de Londres ne suffise pas pour la sauver. C'est chose décidément trop vieille et qui sent le moisi. Les fins observateurs prévoient le moment où la reine d'Angleterre pourra dépasser « Temple Bar » sans en demander la permission au lord-maire. Mais tout le monde s'accorde à lui laisser une fiche de consolation : le pouvoir de donner de bons dîners.

CXLIII

16 avril.

Un procès en « Breach of Promise ».

Pourquoi ne pas m'aimer, madame l'impudente?

demande Arnolphe à la jeune et innocente fille dont il est devenu sottement amoureux, et vous savez ce que répond Agnès :

Mon Dieu! je ne crois pas qu'on doive me blâmer.
Que ne vous êtes-vous, comme lui, fait aimer?
Je ne vous en ai pas empêché, que je pense.

Eh bien, il se juge ici, assez souvent, des procès qui rappellent cette scène d'Arnolphe et d'Agnès, une des plus charmantes de cette comédie de l'*École des femmes* qui en contient tant de charmantes.

Et tenez! l'autre jour, un M. Corbett envoyait à une miss Chandler, qu'il espérait depuis longtemps épouser et qui faisait mine d'en vouloir épouser un autre, sommation formelle de l'aimer, sous peine de dommages-intérêts. A cela miss Chandler répliqua, absolument dans le style d'Agnès, qu'elle

n'en pouvait mais ; qu'elle s'était mise à aimer Horace tout naturellement, sans même y prendre garde; que

> Lui seul en était cause,
> Qu'elle n'y pensait pas lorsque se fit la chose.

Et sans plus tarder, elle courut à l'autel où Horace l'attendait.

Là-dessus, procès.

A dire vrai, miss Chandler avait autorisé M. Corbett à lui faire la cour pour le bon motif, et cela n'avait pas duré moins de deux ans; en d'autres termes, il avait été accepté comme *fiancé*. En Angleterre, ces engagements qui se prolongent d'une manière indéfinie sont fort communs; et parmi les membres du clergé notamment, il en est peu qui se marient sans avoir passé et fait passer celles qu'ils aiment par l'épreuve d'un long noviciat volontaire. Or, la loi est formelle : il faut que le fiancé épouse ou paye.

Vainement feriez-vous observer à la loi qu'il ne dépend pas de vous d'éprouver aujourd'hui ce que vous éprouviez il y a deux, trois, quatre, cinq, six ans; que vous avez eu occasion, depuis lors, de concevoir sur la convenance de votre choix des doutes que vous n'aviez ni ne pouviez avoir avant l'épreuve fatale; que vous avez découvert dans l'objet préféré des défauts impossibles à soupçonner d'abord et qui vous montrent l'avenir sous un aspect moins rassurant; qu'il est dans l'intérêt même de la personne dont il s'agit, que vous ne donniez pas suite à un engagement qui n'est plus dicté par une affection mutuelle; que vous avez à faire, en vous mariant, le bonheur de la personne dont la destinée s'unit à la votre; que c'est faute de vous en sentir le pouvoir que vous reculez; que c'est là un scrupule honnête, et qu'il

y a immoralité à contracter une dette quand on se sait insolvable.... ce raisonnement, le public, qui est bon prince, l'accepte, et l'opinion ne cherche jamais querelle à un fiancé ou à une fiancée pour rupture de ban. Malheureusement la loi n'est pas aussi facile à persuader. Elle dit : « N'épousez pas, soit ; mais alors payez : tant, s'il vous plaît, pour chaque œillade qui se trouve rester sans effet ; tant pour chaque soupir qui n'aurait pas été poussé si l'on avait prévu les suites ; tant pour chaque tendre serrement de main donné en pure perte. » Ainsi parle la loi, et il en résulte que M. Corbett a obtenu vingt livres sterling de dommages-intérêts. Si l'on s'avise désormais de ne pas l'aimer dans les conditions voulues et suivant la règle, on dira pourquoi, morbleu !

Je me hâte de constater, de peur que les Anglais ne m'attaquent en calomnie, qu'il est rare, après tout, de voir un homme intenter ici un de ces procès qu'on nomme « Action for breach of promise (1) » ; mais c'est une ressource à laquelle le beau sexe a souvent recours, et cela certaines gens le trouvent très-naturel.

Quant à moi, j'avoue n'être pas de leur avis. A part, bien entendu, le cas où il y a eu séduction et où la séduction a eu des suites de nature à compromettre soit l'honneur de la femme, soit son avenir, — je ne vois pas bien pour quelle raison, si l'on juge appréciables en monnaie sonnante, chez une femme, les douleurs de l'amour déçu, il n'en serait pas exactement de même chez un homme. En quoi le désappointement dans la première mérite-t-il plus que dans le second d'être guéri par une amende ? Dans l'intervalle de l'engagement, la femme peut avoir manqué une occasion de mariage, d'accord, mais l'homme aussi ; et dès qu'on évalue en livres

(1) Procès pour rupture de fiançailles. (*Note de l'éditeur.*)

sterling les souffrances d'une âme blessée, il n'y a pas de raison pour qu'on ne fasse entrer en ligne de compte les pertes qu'un commerçant a pu encourir depuis que, n'ayant plus la paix de l'âme, il a cessé d'apporter un soin suffisant à ses affaires.

D'un autre côté, est-il sans inconvénient pour la pudeur publique, est-il sans danger pour la morale que la femme soit encouragée par la loi elle-même à voir l'amour au travers d'une question d'argent, à venir raconter sur la place l'histoire de son cœur en vue d'une somme de.... et à donner le chiffre exact auquel s'élève son pouvoir d'être consolée? Sans compter qu'il arrive souvent à des aventurières de se prévaloir de promesses qui ne leur furent jamais faites et de transformer en un engagement formel les rapports nés de leurs avances, — avances auxquelles les pousse l'espoir d'obtenir, plus tard, des dommages-intérêts ou l'équivalent en sacrifices volontairement consentis par leur dupe, si le scandale d'un procès l'effraye.

Disons donc que, dans le cas où l'action est intentée par la femme aussi bien que dans celui où elle est intentée par l'homme, la loi qui donne lieu aux procès pour « breach of promise » est une loi mauvaise, d'autant plus mauvaise qu'elle est en désaccord avec l'opinion, en désaccord avec les mœurs, et même, ainsi qu'on l'a remarqué dernièrement, en désaccord avec le principe qui, en Angleterre surtout, sert de fondement au mariage.

Ici, en effet, le mariage en général n'est pas, comme sur le continent, chose arrangée par les familles, presque en dehors des sentiments individuels des personnes intéressées; il n'est pas un contrat conclu en vertu de considérations fort étrangères souvent à la question d'amour. Ici, le principe considéré comme la base essentielle du mariage est le choix

individuel et parfaitement libre, né de l'affection. Il y a des exceptions sans doute, et je ne prétends pas dire qu'en Angleterre, dans la classe aristocratique particulièrement, on ne se marie jamais par intérêt ou par vanité; mais le choix individuel, né de l'affection et sanctionné par une volonté libre, telle est certainement la règle. Or, ceci étant admis qu'on ne doit se marier que lorsqu'on s'aime, quoi de plus illogique que d'attacher une pénalité au refus d'épouser la personne qu'on n'aime pas?

Oh! s'il y a eu séduction de la part de l'homme, séduction suivie de conséquences funestes à la femme, que le séducteur soit puni et que le dommage causé donne lieu à une compensation aussi large que possible, c'est justice; mais Ariane abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos n'est pas du tout le type des héroïnes qui figurent dans les procès pour « breach of promise ».

On peut tenir pour certain qu'une loi est mauvaise quand de son observation résulteraient des effets plus fâcheux que ceux qui résultent de sa violation. Et c'est précisément ce qui aurait lieu si la loi en question était efficace; car qu'imaginer de plus lamentable que ces unions auxquelles la contrainte préside, ces unions contre lesquelles toutes les puissances du cœur protestent en secret? Et combien le mensonge de l'un prépare de douleurs à l'autre! Montaigne dit en parlant des mariages contractés à la légère, étourdiment, sans prévoyance : « *Il en avient ce qui se voit aux cages : les oiseaux qui sont dehors désespèrent d'y entrer et d'un pareil soing en sortir ceux qui sont dedans.* » A plus forte raison doit-on désirer de sortir d'une cage dans laquelle on ne voulait pas entrer.

CXLIV

17 avril.

Pétition des ouvriers sans emploi de Staleybridge.

Les ouvriers sans emploi de Staleybridge ont adressé au ministre de l'intérieur, sir George Grey, une pétition dont je vous demande la permission de mettre quelques passages sous les yeux de vos lecteurs.

Cette pétition jette un grand jour sur les idées et les tendances de la classe ouvrière en Angleterre. Elle n'a été publiée, que je sache, par aucun journal anglais, au moins par aucun de ceux que je lis, et je les lis presque tous. La citation qui suit, d'une pièce qu'on peut regarder comme inédite, servira de préface à la réponse que ma conscience m'ordonne de faire à un article intitulé : *les Ouvriers et le Parti libéral en Allemagne.*

L'auteur de cet article prête à toute une classe de philosophes et de penseurs pour qui nous professons, vous et moi, la plus haute estime, sûrs qu'ils ont bien mérité du peuple, des idées qu'ils n'eurent jamais.

Il suppose leurs doctrines opposées au développement libre de l'individu, lorsque c'est au contraire, pour servir *chez tous* le développement libre de l'individu, que ces penseurs et ces philosophes rappellent le pouvoir social au

sentiment de son but, de sa mission, de sa puissance.

Il les montre s'étudiant à abaisser le niveau social, lorsque c'est à l'élever, au contraire, que tendent tous leurs efforts et tous leurs écrits.

Il croit les réfuter en exprimant le désir que chaque ouvrier puisse coudre les pans d'un habit à sa jaquette, et il ignore que c'est précisément cela, et cela seul, qu'ils ont toujours demandé.

Il ne conçoit l'action de la société sur les membres dont elle se compose que sous forme de prime donnée à la paresse et à la bêtise, tandis qu'ils l'invoquent, eux, au contraire, pour ouvrir toutes grandes les portes que l'indifférence de la *société* en matière de souffrances *sociales* laisse imperturbablement fermées devant le travail sans garantie et le talent sans fortune.

Il ne veut pas que les progrès de l'humanité soient entravés par l'étouffement de toute initiative et de toute capacité individuelle, et il a certes bien raison; mais c'est ce que ne veulent pas plus que lui les hommes qu'il attaque, faute de les avoir suffisamment étudiés.

Ce n'est donc pas sans quelque étonnement que j'ai lu dans un journal accrédité l'article dont il s'agit, et cet étonnement n'aurait été mêlé d'aucun regret, si l'auteur avait pris la peine de prouver ce qu'il se contente d'affirmer, et si, par quelques citations tirées des écrits de ceux qu'il dénonce, il avait mis le public à même de juger entre eux et lui. Car, dans ce monde, la grande affaire est d'avoir la vérité de son côté, lorsque tous les flambeaux brûlent. Mais encore faut-il qu'on ne les éteigne pas, en s'abstenant de citer ce qu'on réfute. La discussion ne tue que l'erreur. Celui qui croit être dans le vrai doit donc désirer les attaques, au lieu

de les craindre, pourvu que ce soit en plein jour ; et, s'il est sincère, il dira volontiers comme Ajax :

Dieu, rends-nous la lumière, et combats contre nous.

Ceci bien entendu, et avant d'en venir à des explications plus précises, je citerai un extrait caractéristique de la pétition dont je vous ai parlé au commencement de cet article :

« Les pétitionnaires (*memorialists*) ont enduré avec patience et résignation la détresse qui a affligé Staleybridge, ainsi que les autres villes employées en Angleterre à la manufacture du coton. Ils croient que la crise doit être attribuée en partie, mais en partie seulement, à la guerre d'Amérique : elle provient surtout du fait d'une production déréglée. Pour ce qui est de la première de ces causes, les pétitionnaires reconnaissent que ni leurs maîtres ni le gouvernement de Sa Majesté n'ont à en répondre. Pour ce qui est de la seconde, ils admettent que les manufacturiers n'ont à en répondre que dans une certaine mesure, une part de la responsabilité devant retomber sur le marchand anglais, qui exporte les objets manufacturés et sur le marchand étranger, qui les importe.

« Les mêmes pétitionnaires désirent exprimer, tout d'abord, leur profonde gratitude pour les efforts sans exemple faits en leur faveur par leurs concitoyens de toutes les classes... mais ils prennent la liberté de faire remarquer que le langage de la presse et celui des « *public speakers* » les avaient conduits à regarder l'assistance si noblement offerte par leurs concitoyens comme ayant pour objet de sauvegarder l'indépendance de l'ouvrier et de respecter en lui le sentiment de la dignité personnelle; en d'autres termes, de lui épargner la cruelle humiliation de s'entendre

appeler « *pauvre à la charge de la paroisse* » (« *pauper* »). Or, ils le disent avec le chagrin le plus vif et la plus vive crainte, le mode d'administration du Comité de secours devient de jour en jour plus analogue aux façons d'agir des « *administrateurs de la loi des Pauvres* » (« *Poor Law Guardians* »), dans leurs rapports avec la classe de ceux que, à tort ou à raison, ils désignent sous le nom de « *pauvres héréditaires* » (« *hereditary paupers* »).

« Les agents du Comité, et même quelques-uns des membres qui le composent, se servent d'ordinaire, en parlant, non-seulement aux ouvriers, mais à leurs femmes et à leurs filles, d'un langage dur, injurieux, indécent. La conduite du Comité a été marquée par des actes innombrables de favoritisme et d'injustice, sans que jamais, dans aucun de ces cas, les pétitionnaires aient pu compter, pour être entendus, sur la loyauté et l'impartialité des administrateurs du fonds de secours... »

« Quant aux conditions à remplir pour avoir droit à ces secours, elles ne sont guère moins humiliantes que celles qui, dans les « *Workhouses* », consistent à effiler des cordes ou à broyer des pierres. Les pétitionnaires font ici allusion à ces écoles où il faut qu'eux et leurs femmes consentent à être enfermés, sous peine de ne rien recevoir. Que l'établissement de ces écoles ait pris naissance dans des motifs bienveillants, les ouvriers ne le nient pas; ils ont beaucoup à apprendre, ils le sentent bien, et c'eût été, non-seulement sans murmure, mais avec reconnaissance, qu'ils se seraient soumis à cette condition, si leur présence dans les écoles n'était pas devenue le sujet d'une pression tyrannique, et si, dans le cas où ils avaient, soit un enfant malade à soigner, soit un parent ou un ami à accompagner à sa dernière demeure, on n'avait pas fait dépendre la permission de s'ab-

senter d'un pur caprice du maître. Traiter de cette sorte des hommes faits, dont plusieurs sont des vieillards, dont quelques-uns n'ont pas moins de quatre-vingts ans, c'est leur témoigner une défiance dont il leur est impossible de ne pas ressentir amèrement l'injure.

« Et que dire de l'offensante précaution qui consiste à imprimer sur chaque vêtement offert en don les lettres S. B. R. F. « Staley Bridge Relief Fund »? Cela signifie-t-il que ces vêtements, même après qu'ils nous ont été donnés, ne nous appartiennent pas ? Cela signifie-t-il qu'on est loisible de les reprendre, et que toute personne convaincue de les avoir mis en gage est passible de trois mois d'emprisonnement? S'il en est ainsi, en quoi la manière de procéder avec les ouvriers, libres mais sans emploi, du Lancashire diffère-t-elle de celle qu'on suit à l'égard des malheureux habitants du « Workhouse » ?

« Les pétitionnaires n'ignorent pas les motifs par lesquels on s'attache à justifier cette conduite. En premier lieu, on dit que l'oisiveté des ouvriers est un état dangereux, et, en second lieu, on assure qu'il importe à l'ensemble de la société qu'on les stimule à chercher du travail.

« A la première de ces objections qu'on leur oppose, les ouvriers ne peuvent se résoudre à répondre, tant leur fierté d'Anglais se révolte à la seule idée de la supposition qu'elle renferme ; et, en ce qui concerne la seconde, tout ce qu'ils peuvent dire, c'est que leur plus ardent désir est précisément de trouver du travail, un travail utile, équitablement rémunéré.

« Ils ont souffert longtemps de ces deux maux : privation, inaction ; et ils sentent que le second est, pour le moins, aussi cuisant que le premier. Alors même que les secours destinés à soulager leur détresse leur auraient été distribués

avec délicatesse et de manière à ne pas leur faire saigner le cœur, ils en seraient singulièrement fatigués, à l'heure qu'il est! Des hommes pratiques affirment qu'il s'écoulera bien des années avant que le Lancashire se remette de cette crise, et il y a des gens qui craignent le paupérisme pour les ouvriers employés par l'industrie cotonnière; mais le paupérisme, qui peut le craindre pour eux plus vivement qu'eux-mêmes?

« Les pétitionnaires s'adressent donc respectueusement, mais avec émotion, au gouvernement de Sa Majesté, le suppliant de s'occuper des moyens de leur procurer du travail, soit par le défrichement des terres non cultivées, soit de toute autre manière que sa sagesse avisera. Loin d'eux la pensée de dicter les conditions auxquelles ils exécuteraient ce travail. Seulement, ils ne peuvent s'empêcher d'insister sur la nécessité d'en confier la surveillance au gouvernement de Sa Majesté plutôt qu'à leurs autorités municipales. Ils demandent la permission de faire observer que les disputes auxquelles donnent lieu de temps en temps les questions relatives au travail, disputes dont le blâme doit revenir, tantôt à l'une des deux parties, tantôt à l'autre, et quelquefois aux deux, rendent les autorités locales moins capables que le gouvernement de Sa Majesté d'administrer de semblables travaux, de manière à ménager la dignité du travailleur, à aiguillonner son énergie et à féconder son activité, pour son propre bien comme pour celui de la nation tout entière. »

Que vous en semble, Monsieur? Les ouvriers qui ont ces nobles sentiments, qui parlent ce noble langage, ces ouvriers, qui ont tant souffert et à qui leur inaction forcée pèse autant que leur misère, ne méritent-t-ils pas quelque peu d'avoir voix au chapitre? Et, lorsqu'ils rangent au

nombre des devoirs de l'État, non pas de donner à tous « l'égalité de la fortune » — ce qui ne lui a jamais été demandé par personne — mais de ne pas abdiquer entre les mains du hasard, en présence de millions d'hommes placés dans l'alternative ou de manger le pain si amer de l'aumône ou de mourir de faim, lorsque, dis-je, ils rangent cela au nombre des devoirs de l'État, pensez-vous que ce soit dans le but d'assurer « une prime à la paresse et à la bêtise » ?

Si l'auteur de l'article *les Ouvriers et le Parti libéral en Allemagne* avait plongé plus avant qu'il ne l'a fait au fond des doctrines que beaucoup de gens, hélas! n'ont étudiées que dans les libelles des serviteurs à gages de la *Rue de Poitiers*, il aurait lu ce qui suit dans les écrits d'un homme qu'il attaque, et qu'il attaque au moyen d'une dénomination transformée en épouvantail, à l'usage de ceux, femmes, enfants ou ignorants, qui ont peur des fantômes :

« Dans une vraie démocratie, l'État n'est point le pouvoir exécutif, ou tel ministre tout-puissant, ou tel monarque absolu, ou tel dictateur, Louis XIV ou Cromwell. La confusion des idées sur ce point a servi à propager toutes sortes de sophismes. Dans une vraie démocratie, l'État, c'est la *Société même agissant en cette qualité*. Or, une Société ne saurait-elle sans despotisme améliorer sa constitution sociale aussi bien que sa constitution politique? Prétendra-t-on qu'un malade se comporte tyranniquement envers lui-même lorsqu'il pourvoit à sa guérison? Eh quoi! la nation agissant par ses mandataires peut améliorer le régime des prisons, et elle ne pourrait pas, sans despotisme, s'étudier à améliorer le régime du travail? Il y aurait tyrannie à fonder, au nom de la volonté générale, des associations de travailleurs, et il n'y en a pas à fonder, au nom de quelques intérêts particuliers, des compagnies de capitalistes? Chose

étrange! que des lois soient faites pour protéger et maintenir la possession, par un petit nombre, de tous les instruments de travail, personne ne protestera au nom de la liberté; mais qu'on propose de ne pas laisser périr, en les abandonnant à eux-mêmes, ceux qui, en vertu de cette possession concentrée, sont nés pauvres, sont nés faibles, et dont la capacité individuelle, dont « l'initiative individuelle » se sont trouvées de la sorte écrasées dès le berceau, vous entendrez aussitôt crier à l'étouffement! »

« C'est bien en vain qu'on oppose à la notion *État* la notion *individu*. Si par le mot *Etat* on entend la Société agissant en corps, d'une part; et si, d'autre part, on veut le développement libre de l'individu, non point au profit de quelques-uns seulement, mais au profit de tous, les deux idées que, très-mal à propos, l'on oppose l'une à l'autre, loin d'être antagonistiques, sont corrélatives. La seconde exprime le but, la première exprime le moyen. Imaginez un instant que la doctrine de la non-intervention de l'État soit mise en pratique strictement, logiquement, rigoureusement : malheur au plus faible, et place au voleur de grand chemin! »

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais la longueur de cette lettre m'avertit de m'arrêter. Je me bornerai à rappeler, en terminant, de quelle manière le problème social a été posé par Jean-Jacques Rousseau :

« Trouver une forme d'association qui défende et protége de la force commune chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et *reste aussi libre qu'auparavant.* »

Admirable formule si, à la place des quatre derniers mots, Rousseau eût écrit : « *et, par ce moyen, devienne libre.* »

CXLV

18 avril.

Fluctuations de l'opinion.

L'Angleterre a un génie essentiellement pratique, et elle s'en vante.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Cela dépend des circonstances.

D'abord, ce qu'il y a de plus facile à accomplir n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux à tenter. Ensuite, ce qui paraît le plus faisable ne l'est pas toujours. La disposition d'un peuple à voir les choses par leur côté le plus large peut avoir des dangers, mais à les voir habituellement par leur côté le plus étroit, le danger est-il moindre? Il est permis d'en douter.

D'un autre côté, de cette tendance à envisager sous son aspect pratique toute résolution à prendre, résulte une grande instabilité d'opinion et de conduite. Quand on se règle sur les principes, qui de leur nature sont immuables, pas de vacillation possible; et tout au contraire il est impossible de ne pas vaciller quand on se règle sur les faits, qui de leur nature sont mobiles.

Trompés par nos bouleversements politiques, dont la physionomie changeante leur fait croire que la France passe sa vie à perdre sa voie, les Anglais nous appellent un peuple léger. Je serais, ma foi, fort tenté de les croire, comme

peuple, plus légers que nous. Mais ils nomment légèreté ce qui n'est, de notre part, que précipitation née de l'excès de cet esprit que M. John Stuart Mill nomme rectitude française.

Ce qui est vrai, c'est que le génie gaulois est logique quand même. Il lui faut à tout prix la ligne droite. Au lieu de tourner l'obstacle, il aspire à le briser, ce qui fait que quelquefois il s'y brise. Impatient des transitions, il court d'un pas trop pressé aux conséquences dernières, ce qui fait que, quelquefois, il est rejeté en arrière d'une manière soudaine. L'affaissement alors, ainsi qu'il est naturel, succède à l'effort; et les observateurs superficiels, voyant la France du lendemain si différente en apparence de ce que leur était apparue la France de la veille, se hâtent de crier à la métamorphose. Illusion pure!

Si l'on y regarde de près, on s'assurera qu'après des reculades provoquées par un mouvement trop hâtif, la France a toujours repris sa marche, juste au point où sa marche avait cessé d'être réglée par la prudence. Son histoire est un grand drame, intitulé *Conquêtes de la liberté démocratique*; il est composé d'actes qui se suivent dans un ordre logique, mais qui sont séparés par des entr'actes. L'erreur des Anglais est de prendre, dans notre histoire, les entr'actes pour des actes.

Une autre cause des fluctuations d'opinion en Angleterre, — j'aime mieux celle-ci, — c'est l'extrême multiplicité des points de vue que tend à mettre en lumière une liberté de la presse sans limites. Telle question qui aujourd'hui est considérée généralement sous un certain rapport, le sera demain sous un autre, par suite des arguments nouveaux qui se seront produits et de l'impression qu'ils auront faite sur la masse du public.

Aussi, quand je vous écris : « Voici ce que l'Angleterre

en général me paraît, sur le sujet dont il s'agit, vouloir ou ne vouloir pas, désirer ou craindre, » prenez garde que c'est toujours de l'heure présente que j'entends parler, ne pouvant répondre en bonne conscience de l'heure qui suivra.

Combien de fois, par exemple, depuis le commencement de la guerre d'Amérique, n'ai-je pas vu ce qu'on appelle l'opinion publique pencher tantôt à gauche, tantôt à droite, selon que tel ou tel fait venait ajouter à la force d'impulsion des partisans bien déterminés du Sud ou à la force d'impulsion des partisans bien déterminés du Nord!

De même pour la Pologne, en ce qui touche les désirs ou les craintes associées aux sympathies qu'elle inspire.

Ainsi, je vous mandais, il y a quelque temps, qu'on n'aurait pas été fâché ici de voir la France, à propos des Polonais, courir seule les chances d'une guerre avec la Russie; et je vous ai mandé depuis que la perspective des avantages que pourraient nous valoir, soit en prépondérance politique, soit en gloire noblement acquise, la cause de l'Europe défendue et celle de la justice vengée, était ici le sujet d'une inquiétude jalouse. Les deux assertions semblent se combattre, et pourtant elles étaient parfaitement vraies l'une et l'autre; si on les rapproche de leurs dates. A telle date donnée, c'était le premier sentiment qui dominait; à telle autre date, c'était le second.

Lorsque, après avoir fondé sur la puissance militaire et le génie supposé de Langiewicz des espérances prématurées et excessives, on apprit tout à coup sa défaite, sa fuite, son arrestation, ce ne fut qu'un grand cri de deuil : *Finis Poloniæ*. Puisque Kosciuszko avait été une seconde fois terrassé dans la personne de Langiewicz, qu'attendre encore? C'en était fait. Le cœur de la Pologne était en lui : en lui, ce cœur héroïque avait cessé de battre. Un homme, dans les

espérances sinon dans les sympathies de beaucoup, avait pris la place d'un peuple : cet homme par terre, la Pologne n'avait plus qu'à s'envelopper la tête de son manteau; et déjà, sous l'influence de cet anthropomorphisme politique, on se mettait à penser à autre chose. Il y avait là un *fait accompli*.

Bien en a pris aux Polonais de prouver sans retard qu'une nation n'est pas un homme. Sans cela, je connais ici bien des gens qui auraient eu honte, Dieu me pardonne, d'avoir mis trop d'empressement à être justes et généreux! Mais, par bonheur, les nouvelles arrivées de là-bas sont bonnes : on assure que la Lithuanie se lève; que, de Memel à Riga, nobles, bourgeois et paysans courent aux armes; que le souffle de l'insurrection a gagné le sud-est; que le feu a pris ou va prendre aux palatinats; que la dictature souterraine du Comité secret va minant partout le sol sous les pieds des Russes; que, d'un instant à l'autre, Varsovie peut s'ébranler.... Et voilà que l'opinion publique est remise ici dans le droit chemin.

C'est ce que démontrent les manifestations, de jour en jour plus nombreuses, de jour en jour plus vives, qui éclatent en faveur de la Pologne.

Au moment même où je trace ces lignes, je reçois de Glasgow des détails fort intéressants sur une manifestation de ce genre, et celle-ci mérite d'autant mieux d'être notée qu'elle est née d'un sentiment plein de persistance et qui n'a rien de commun avec la vulgaire adoration du fait accompli.

De toutes les villes de la Grande-Bretagne, il n'en est pas une seule où la flamme démocratique répande autant de chaleur et d'éclat que dans la capitale commerciale de l'Écosse. Édimbourg est une ville aristocratique, et savante, où l'in-

telligence ne s'associe aux préjugés, que sa mission est de détruire, et où la lumière de l'esprit n'éclaire pas toujours le cœur. Pour le mouvement, pour la vie, pour le culte hardi de la liberté, parlez-moi de Glasgow. Dans quelle cité de la Grande-Bretagne aurait-on trouvé des hommes capables de servir la cause de l'unité italienne et d'aider Garibaldi comme l'ont fait ces infatigables champions de la démocratie européenne : M. John Mac Adam, William, son frère, et M. Mac Tear? Dans quelle cité de la Grande-Bretagne le héros de Varèse aurait-il pu compter sur des auxiliaires aussi dévoués, et l'insurrection italienne sur un pareil budget?

Eh bien! ce que Glasgow a été pour l'Italie, Glasgow l'est pour la Pologne. Et c'est à cause de cela que Karl Blind a été invité à y faire entendre, sur la question polonaise, la voix du patriotisme allemand.

C'est dans City-Hall que s'est tenu, à Glasgow, le meeting où Karl Blind devait prendre la parole. Le banquet de lord Palmerston venait d'avoir lieu, et l'on était encore sous le coup du *Prince of Wales excitement :* double circonstance de nature à blaser l'intérêt public, dans une ville qui, toute considérable et puissante qu'elle est, n'est, au bout du compte, qu'une immense ville de province. Mais il s'agissait de la Pologne ; mais c'était de la Pologne qu'allait parler un homme qu'on savait unir les plus précieux dons de l'esprit à la hauteur de l'âme, un homme en qui l'on savait que le parti démocratique allemand salue un de ses plus nobles, un de ses plus magnanimes représentants à l'étranger. Il y a donc eu foule ; et devant un auditoire de deux mille hommes, rapprochés par un même sentiment de noble enthousiasme, Karl Blind a prononcé, dans cette langue anglaise que nul Anglais ne possède, je crois, mieux que lui, un discours à la fois sensé et énergique, profond et passionné, dont des

applaudissements, partis de tous les coins de la salle, ont presque interrompu chaque phrase. Après ce discours, dans lequel l'orateur allemand a cherché et trouvé l'occasion de rendre hommage à la démocratie française, on a, selon l'usage, adopté des *résolutions*. Les voici :

Rupture de toute relation diplomatique avec la Russie; — reconnaissance de la Pologne comme *nation belligérante;* — déclaration de sympathie à l'égard de l'Allemagne dans ses efforts pour conquérir sa liberté et son unité, en opposition à la politique princière révélée par l'attitude du roi de Prusse; — formation d'un comité destiné à recevoir les souscriptions; — envoi de deux adresses : l'une à la Chambre des Communes, l'autre à l'honorable Arthur Kinnaird; la première, pour pousser la Chambre à une décision caractéristique; la seconde, pour provoquer cette décision au moyen d'une motion formelle.

Ceci ne manque pas de vigueur, que vous en semble? Et après cela, le meeting semi-officiel de Guildhall, dont je vous ai rendu compte, devient bien pâle.

Le fait est qu'en dépit de tout ce qu'on dit et de tout ce qu'on a, hélas! droit de dire contre l'égoïsme de la politique anglaise, le peuple ici a des instincts généreux. Mais l'aristocratie est là, et il faut compter avec elle. Or, en ce qui concerne la Pologne, l'aristocratie anglaise nourrit des sentiments dont la nature est complexe. L'aristocratie, généralement parlant, sympathise avec la Pologne, ne fût-ce que par peur du développement excessif de la Russie; mais elle craint la France; elle craint l'affection mutuelle que se portent la France et la Pologne; elle craint ce que pourrait ajouter à la puissance et à la grandeur de la première l'indépendance que son concours vaudrait à la seconde; elle a lu quelque part que les Polonais étaient les *Français*

du Nord, et cela lui donne à réfléchir; elle sait sous quel drapeau, pendant les guerres du premier empire, les Polonais ont versé le plus pur de leur sang, et ce souvenir la trouble.

CXLVI

18 avril.

Mort de sir George Cornwall Lewis.

Les deux événements de la semaine qui précède sont la mort du secrétaire de la guerre, Sir George Cornwall Lewis, et la présentation du budget par M. Gladstone.

C'est avec une rapidité vraiment foudroyante que la mort est venue enlever sir G. Cornwall Lewis à son pays, à ses amis, à la Chambre des Communes, au ministère. Un rhume et ses suites ont suffi pour anéantir, dans l'espace de trois jours, cette robuste intelligence; pour détruire ce trésor de savoir; pour amener cette tête, encyclopédie vivante, à ressembler bientôt au crâne que Hamlet, avec un sourire si amer, pesait dans sa main.

Sir George Cornwall Lewis était né en 1806. Il avait donc cinquante-sept ans. Les hommes d'État en Angleterre vivent longtemps, témoin lord Palmerston, lord Brougham, lord Lyndhurst. On peut dire que sir George Lewis est mort jeune.

Il y a plusieurs hommes que l'Angleterre doit regretter en lui : le ministre, l'homme de parti, l'orateur, le savant.

Comme ministre, qui se flattera de le remplacer? Ce n'est pas qu'il fût à sa place au ministère de la guerre. Sa nature conciliante, peu agressive, le rendait incapable de tenir en échec les puissantes influences de cour, qui se concentrent dans la domination aristocratique et militaire qu'on désigne ici sous le nom de « Horse-guards ». Ce n'est pas, non plus, qu'il y eût en lui cette puissance d'initiative et de volonté que nous aimons à mettre au rang des premières qualités d'un grand ministre. L'influence qu'il exerçait directement était à peine appréciable, mais celle qu'il exerçait indirectement était énorme.

Ses qualités étaient le nécessaire appoint de celles dont chacun de ses collègues est doué. Lui seul les faisait valoir tout ce qu'ils peuvent valoir. Il modérait la vivacité de lord Palmerston; sa prudence corrigeait ce qu'aurait eu de trop risqué l'empressement de M. Gladstone à prêter sa voix éloquente aux entraînements passagers de l'opinion; et l'espèce de calme impartialité qu'il avait puisée dans une étude approfondie de l'histoire, lui permettait d'éclairer la route obscure où, sans lui, la politique plus sincère que réfléchie du comte Russell se serait précipitée. En le perdant, chacun de ses collègues se trouve perdre, en quelque sorte, une partie de lui-même; et, sous ce rapport, sa mort laisse dans le cabinet un vide qu'il sera probablement impossible de remplir.

Comme homme de parti, sir George Cornwall Lewis n'est pas moins à regretter, mais en ce sens seulement que son parti, le parti libéral, gagnait beaucoup à être servi par un esprit aussi éclairé et tirait une force morale considérable de l'adhésion d'une âme aussi honnête. Car, du reste, il n'y avait rien dans sir Cornwall Lewis qui tînt du *partisan*. Et d'abord, ce qui lui manquait d'une manière frappante, c'était la passion politique. Homme d'étude et plus amoureux de

livres que de toute autre chose, il avait contracté dans son commerce avec la science une sorte de désintéressement intellectuel qui l'empêchait de se livrer sans réserve à son propre parti.

Ses vastes connaissances en histoire l'ayant conduit à se rendre un compte exact de ce que chaque ordre d'idées contient de bon et de mauvais, il en était résulté chez lui une tendance marquée, non pas à s'accommoder du scepticisme, non pas à s'endormir dans l'indifférence, mais à se garder de l'enthousiasme et à fuir l'absolu. Il tenait les comptes de la cause libérale en partie double, sans jamais négliger ni le *doit* ni l'*avoir*. Sa dernière publication est un essai sur la meilleure forme de gouvernement. Or, à quelle conclusion arrive-t-il? A celle-ci : qu'il n'est pas, à rigoureusement parler, de forme de gouvernement qu'on soit fondé à proclamer la meilleure. Cette conclusion est caractéristique.

Aussi les conservatistes n'étaient-ils pas éloignés de regarder sir Cornwall Lewis comme celui de tous les membres du cabinet avec lequel, le cas échéant, il leur eût été le plus facile d'entrer en compromis. L'idée qu'il semblait appelé à la succession de lord Palmerston, lorsque la mort viendrait enlever à celui-ci le poste de « premier », n'avait rien qui les effrayât. Voir le comte Russell au timon de l'État, ils ne le voudraient à aucun prix; mais ils se seraient parfaitement résignés à y voir sir G. Cornwal Lewis, en attendant que vint leur tour.

Le tribut d'éloges et de regrets que, dans la Chambre des Communes, M. Disraëli a payé à la mémoire de son collègue ne doit donc être pris ni pour un banal étalage de sentiments d'étiquette, ni pour l'inspiration d'une âme chevaleresque : c'est très-sincèrement que les conservatistes regrettent sir

George Cornwall Lewis, et le langage de leurs journaux le prouve.

La vérité est que, chez lui, l'amour du progrès était tempéré singulièrement par une crainte excessive des dangers que peut entraîner le passage du connu à l'inconnu. Également incapable de faire pacte avec les abus du passé et de s'élancer résolûment vers l'avenir, il avait pour maxime qu'on doit s'estimer fort heureux de vivre dans un pays passablement administré et où la sécurité des biens et des personnes se trouve tolérablement garantie. Espérer davantage lui paraissait trop poétique; essayer d'obtenir davantage lui paraissait hasardeux. Où il se séparait des conservatistes d'une façon bien tranchée, c'était dans son honnête et invincible répugnance à flatter, en vue d'un succès de parti, les préjugés ou les erreurs condamnées par sa raison.

A des considérations saines, à un argument juste, il était homme à sacrifier jusqu'à ses sympathies les plus prononcées. Vous rappelez-vous ce que je vous écrivis au sujet de ce discours où M. Gladstone, parlant en dehors de la Chambre des Communes et dans le sens de l'opinion dominante, laissait croire que le ministère allait reconnaître le Sud? Déjà les esclavagistes chantaient victoire, lorsque sir G. Cornwall Lewis ramena dans son lit l'opinion débordée, en venant déclarer, sans s'arrêter à l'inconvénient de contredire son collègue, qu'une reconnaissance prématurée du Sud serait une violation des lois internationales. Et pourtant sir Cornwall Lewis penchait plus du côté du Sud que M. Gladstone. De pareils traits peignent un homme. Mais le maniement des grandes affaires ne demande pas seulement de la droiture, il demande encore une âme vigoureusement trempée; et c'est ce que n'avait pas sir G. Cornwall Lewis. On assure qu'il est mort sans s'être jamais fait un seul ennemi, et l'on ajoute

que c'est là son plus bel éloge : selon moi, on ne saurait rien dire de plus fort ni pour lui ni contre lui.

Comme orateur, il ne se recommandait pas à l'admiration par l'éclat de la pensée, encore moins par l'éloquence du langage et par la grâce du geste. Mais il prenait si pleinement possession de son sujet; il le discutait avec tant d'autorité, il appuyait ses raisonnements sur tant de savoir; que son influence dans la Chambre des Communes était en peu de temps devenue souveraine.

Les hommes politiques, trop souvent, manquent de culture et n'ont que des connaissances superficielles, en dehors de celle dont chaque jour leur fournit l'emploi. Dans sir G. Cornwall Lewis, au contraire, la politique et la science se montraient étroitement unies. Son enquête sur le degré de croyance que méritent les faits relatifs à l'histoire de l'ancienne Rome, témoigne d'une érudition aussi profonde qu'étendue. Rare pouvoir que celui d'être toujours prêt à répondre aux exigences de la vie active, quand on aime l'étude, la retraite, les livres !

Imaginez combien a dû être remplie l'existence d'un homme qui, ayant été créé successivement commissaire de la loi des pauvres en 1839, secrétaire du « Board of control » en 1847, secrétaire de la Trésorerie en 1850, chancelier de l'Echiquier en 1855, ministre de l'intérieur en 1859, et enfin secrétaire d'État pour la guerre, a néanmoins trouvé moyen de diriger, pendant un certain temps, la *Revue d'Édimbourg*, et de traduire de l'allemand l'*Économie politique des Athéniens*, et de publier sur le *gouvernement des colonies* un ouvrage plein de recherches, et de passer au crible d'une analyse savante les premiers âges de l'histoire romaine, et de disserter sur l'Église irlandaise, et de publier maint

traité philosophique! Vivre ainsi, c'est vivre beaucoup, même quand on meurt à cinquante-sept ans.

Je le répète, la mort de sir Cornwall Lewis laisse dans le cabinet de lord Palmerston un vide qui sera difficilement rempli; mais l'importance de M. Gladstone y gagnera, et il n'en deviendra que plus nécessaire.

M. Gladstone, au reste, possède ce que son défunt collègue était loin de posséder : un talent d'un éclat qui arrive, si je puis m'exprimer ainsi, à l'esprit par les yeux. Le discours qu'il vient de prononcer en présentant le budget de l'année financière, est le *nec plus ultra* de l'éloquence appliquée à des questions de chiffres.

Notez que, de tous les orateurs de la Chambre des Communes, M. Gladstone est peut-être le seul dont les discours soient publiés tels qu'ils ont été prononcés, c'est-à-dire sans cette toilette dans laquelle les harangues parlementaires ici se présentent au public, après avoir passé par les mains obligeantes de MM. les journalistes.

Et M. Gladstone improvise.

Cette fois, il a mis un art infini à préparer son effet. Il a commencé par les teintes sombres, rapprochant de la situation déplorable du Lancashire la situation déplorable de l'Irlande, et montrant comme quoi la valeur totale des produits de l'agriculture irlandaise avait diminué de près d'un tiers, de 1859 à 1863! Puis, à la manière du soleil qui perce les nuages, sa parole a ramené la joie dans les cœurs par la déclaration de ce fait remarquable, que le revenu de l'Angleterre, qui de 1843 à 1852 s'était accru de 6 pour 100 seulement, ne s'est pas accru de moins de 20 pour cent de 1853 à 1861.

Mais où il a porté le grand coup, c'est quand il a fait savoir que les recettes de l'année financière étant évaluées à

71,490,000 liv. st. et les dépenses à 67,749,000 liv. st., il avait à disposer d'un surplus de 3,741,000 liv. st.

Restait à expliquer ce qu'on ferait de ce surplus, et, sous ce rapport encore, M. Gladstone a frappé juste. Il gardera 531,000 liv. st., pas davantage, pour parer aux éventualités, et le reste profitera au public, au moyen de deux réductions d'impôt, très-populaires l'une et l'autre.

L'impôt sur le thé sera abaissé de 1 s. 5 d. la livre à 1 s., et l'income-tax, de 9 d. par livre sterling à 7 d. Ce n'est pas tout : M. Gladstone a eu l'heureuse idée d'affranchir entièrement de l'income-tax, jusqu'à concurrence de 60 liv. st., tous ceux dont le revenu est au-dessous de 200 liv. st. Soulagement considérable apporté à la situation d'une nombreuse classe d'hommes sur qui l'income-tax avait pesé jusqu'à ce jour d'un poids écrasant et d'une manière inique.

Le prince Alfred était présent à la séance, perdu parmi les visiteurs. Les membres du parlement, comme c'est l'usage, avaient leurs chapeaux sur la tête, et ce jeune homme, comme il convenait, était là tête nue.

CXLVII

19 avril.

Un budget de M. Gladstone.

Le 16 avril, le voile qui couvrait le budget a été déchiré devant la foule pressée des représentants du peuple anglais. Jamais triomphe parlementaire plus complet n'avait été décerné à M. Gladstone. A peine avait-il fini de parler que la Chambre tout entière s'est levée, par un mouvement spontané d'approbation, j'allais dire d'admiration. Improviser sur d'arides questions de chiffres une harangue qui dure trois heures et qui tient, pendant tout ce temps, l'auditoire comme suspendu aux lèvres de l'orateur, est un tour de force dont seul M. Gladstone était capable.

S'il faut en croire la Fontaine,

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Et cependant M. Gladstone a réussi, cette fois, à contenter tout le monde. Il n'y a pas jusqu'à M. White, le moins accommodant des hommes en matière de réformes, qui n'ait proclamé le dernier budget de M. Gladstone admirable.

M. Gladstone compte sur 71,490,000 liv. st. de recettes et évalue le chiffre des dépenses prévues à 67,749,000 liv. st. seulement. C'est donc un surplus de 3,741,000 liv. st. qui

reste à sa disposition; et voici de quelle manière il propose d'employer la plus grande partie de ce surplus.

Vous savez qu'au rang des impôts qui pèsent sur le peuple anglais figure l'impôt sur le revenu (*income-tax*). Cet impôt était de 9 pence par livre sterling, et quiconque n'avait qu'un revenu annuel de 100 liv. st. était dispensé de payer. Une semblable exemption était de toute justice, mais elle était resserrée dans des limites trop étroites. Il y a en Angleterre un nombre considérable d'hommes appartenant à diverses professions, gens de lettres, journalistes, artistes, employés, à qui un revenu annuel, même de 200 liv. st., suffit à peine pour vivre. Sur ceux-là l'income-tax était un poids démesurément lourd, et c'est de ceux-là que le chancelier de l'Échiquier a voulu alléger le fardeau, en demandant que désormais le possesseur d'un revenu annuel, compris entre 100 et 200 liv. st., fût autorisé à déduire 60 liv. de la somme sur laquelle le fisc a prise, de telle sorte que l'homme qui, chaque année, gagne 200 liv. st., par exemple, n'ait à payer l'income-tax que pour 140.

Cette réduction est fondée sur le principe que l'absolu nécessaire n'est point matière imposable, et l'on regarde 60 liv. st. comme représentant à peu près le nécessaire de la classe dont il s'agit. De plus, M. Gladstone propose d'abaisser d'une manière générale l'income-tax de 9 pence à 7 pence, ce qui sera certainement accueilli partout avec des cris de joie.

Une autre réduction qui vaudra sans nul doute au chancelier de l'Échiquier les bénédictions d'une foule de ménages, c'est celle de l'impôt sur le thé, impôt qui de 1 s. 5 p. la livre va, grâce à lui, descendre à 1 s. Les Anglais étant les plus grands buveurs de thé qui soient au monde, ce n'est

point là une mesure sans importance, et elle était ardemment désirée.

Toutefois, un doute existait dans les esprits : la réduction porterait-elle sur le sucre ou sur le thé? M. Gladstone a pensé que, dans l'intérêt des recettes du trésor, le principal, qui est le thé, devait avoir le pas sur l'accessoire, qui est le sucre; il a calculé que le bon marché du thé pousserait à une plus grande consommation du sucre, tandis que, selon toute apparence, le bon marché du sucre ne pousserait pas à une plus grande consommation du thé. La pauvre femme qui pourra prendre une tasse de thé de plus se passera volontiers le luxe d'un morceau de sucre additionnel, mais elle ne boira pas une tasse de thé de plus parce que le sucre sera devenu un peu moins cher.

Ce qui est sûr, c'est qu'une pareille diminution d'impôts causera ou, plutôt, a déjà causé une satisfaction universelle et très-vive. D'autant qu'elle a lieu dans un sombre moment: alors que le Lancashire agonise; alors qu'on parle d'exporter, par voie d'émigration, un demi-million d'ouvriers à qui l'on n'a plus de pain à donner; alors que le commerce avec l'Amérique est tari dans ses principales sources; alors que la situation de l'Irlande est désastreuse, aussi désastreuse que celle du Lancashire. M. Gladstone a fourni sur cette situation de l'Irlande des détails navrants, des chiffres qui serrent le cœur. En 1859, la valeur des récoltes d'avoine, de froment, de pommes de terre, et du tiers du bétail, — qu'on suppose représenter son renouvellement annuel, — était évaluée, en Irlande, à la somme de 39,437,000 liv. st., et elle ne l'est plus aujourd'hui qu'à la somme de 24,327,000 liv. st. En d'autres termes, 12,000,000 liv. st., tel est le chiffre qui exprime la rapidité du mouvement sinistre qui, de 1859 à 1861, a poussé l'Irlande vers la ruine et la famine.

CXLVIII

27 avril.

M. de Bismarck jugé en Angleterre.

Louis XIV, — c'est très-vrai, — était homme à entrer au parlement en bottes de chasse et le fouet à la main. Mais, d'abord, Louis XIV était Louis XIV; et, ensuite, son insolence avait du moins le mérite de n'être pas systématique. La preuve, c'est qu'un beau jour, tremblant devant les effets de sa propre colère, il jeta sa canne par la fenêtre, de peur d'en frapper un gentilhomme.

Herr von Bismarck, qui n'est pas le « grand roi », n'y mettrait pas tant de façons, lui!

Si le ministre prussien tient à ce qu'on parle de lui en Europe, n'importe de quelle manière, il a lieu d'être satisfait. Ici, en tout cas, l'on s'est occupé de ses dernières incartades avec une prodigalité de mépris et d'indignation dont sa vanité a sujet de triompher.

Saint Philippe de Néri, ayant ouï dire qu'une certaine nonne s'attribuait le pouvoir de faire des miracles, voulut savoir si elle avait pour cela les vertus requises, notamment l'humilité. Il l'alla donc trouver avec des souliers très-sales, qu'il se hâta, dès qu'il l'aperçut, de lui jeter à la tête, en lui ordonnant de les nettoyer. Grande fureur de la part de la sainte; sur quoi, saint Philippe de Néri, sans perdre de temps, informa le pape qu'il n'avait pas à compter sur une

sainte de cette espèce. Telle est l'histoire que le *Spectator* rappelle à propos de cette mémorable séance du 17 avril, dans laquelle on a vu M. de Bismarck jeter ses souliers sales à la tête de la Chambre prussienne, qui malheureusement s'est montrée plus digne que la nonne dont il s'agit, des honneurs de la canonisation.

Qu'un ministre censé constitutionnel ait osé dire à une assemblée des représentants du peuple : « Nous ferons la guerre avec ou sans votre approbation » ; qu'invité, aux termes de la constitution, à assister à un débat qui le concernait, il ait eu l'impudence de déclarer avoir entendu tout d'une chambre voisine, ce qui suffisait; et qu'enfin, appelé à retirer ou à voiler l'outrage, il ait pris plaisir à retourner le fer dans la plaie en s'écriant : « S'il y a dans cette Chambre des députés qui ont de bons poumons et peuvent se faire entendre de loin, je ne vois pas pourquoi je ne profiterais pas de cet avantage.... », c'est là une de ces choses qui, dans le pays d'où je vous écris, paraissent monstrueuses au point de paraître impossibles. En Angleterre, un ministre qui se permettrait une telle conduite serait non-seulement chassé de la Chambre à l'instant même et renversé du pouvoir, mais mis au ban de la société, comme ayant perdu le titre de *gentleman*.

Eh quoi! n'était-ce pas assez d'annoncer à la Chambre prussienne qu'on saurait bien se passer d'elle et de son budget? N'était-ce pas assez de lui refuser toute explication catégorique relativement à la convention conclue entre la Russie et la Prusse, ou, en d'autres termes, tout contrôle sur la politique extérieure du gouvernement? Fallait-il encore la traiter comme si elle était indigne des égards qu'on croit se devoir entre gens de bonne compagnie? Aux yeux des Anglais, de semblables procédés ont quelque chose de

si extraordinaire, de si prodigieux, qu'on se perd en conjectures sur les motifs que peut avoir le ministre prussien en agissant de la sorte.

Espère-t-il, dans le délire de sa vanité, prouver au monde qu'il y a en lui l'étoffe d'un second Strafford? Mais l'arrogance de Strafford fut la maladie d'une âme haute; elle ne descendit jamais à de vulgaires insultes. Et d'ailleurs, on sait où elle le conduisit!

M. de Bismarck entend-il se poser en Richelieu? Mais Richelieu, dont la main était assez forte pour manier la hache, Richelieu lui-même ne se serait pas cru la main assez forte pour manier la cravache dans sa lutte contre la noblesse.

Une hypothèse piquante est celle-ci. Certaines gens se sont demandé, le sourire sur les lèvres, si d'aventure M. de Bismarck ne serait pas un grand patriote, un patriote sublime, qui, voulant la liberté de son pays et désespérant d'amener les Prussiens à secouer leur léthargie, s'il ne les y forçait par l'excès de la provocation et de l'outrage, s'était mis, pour les faire avancer, à leur donner de l'aiguillon dans le flanc : dévouement héroïque, bien supérieur à tout ce que l'histoire ancienne nous raconte de Décius et de Curtius!

Parlons sérieusement. Ce qu'il y a de plus clair dans la conduite du ministre prussien, c'est que l'avilissement de la représentation nationale est, de sa part, une affaire de système. Comptant sur le flegme germanique, il pense sans doute :

Que la Chambre prussienne dévorera jusqu'au bout les outrages dont elle est abreuvée;

Que le régime représentatif tombera par là dans le mépris;

Que le peuple, lisant des débats où les députés se laissent traiter, tantôt en écoliers mutins, tantôt en subalternes, se détournera d'eux avec indifférence, peut-être avec dégoût;

Que le spectacle d'un roi capable de triompher des résistances parlementaires sans avoir même besoin de recourir à un coup d'État, ramènera au culte de la force brutale les indécis et les timides;

Que les chercheurs d'emplois, si nombreux en Prusse, se hâteront de porter leur hommage aux pieds du pouvoir le plus hardi;

En un mot, que les institutions représentatives mourront de la dégradation infligée à ceux en qui elles se personnifient.

Reste la question de savoir jusqu'à quel point le succès de cette triste politique sera facilité par la résignation des hommes qui en subissent l'injure. L'*Economist* les compare à des enfants qui ont à peine atteint l'âge où le fait d'être fouetté devient intolérable, parce qu'à la douleur physique se joint le sentiment d'une humiliation plus cuisante que la douleur physique elle-même. C'est assez vous dire avec quelle sévérité on juge ici la patience que les députés prussiens déploient. Il y a quelques jours, le *Times* faisait observer, d'un ton moitié railleur, moitié chagrin, qu'en Prusse la moitié des hommes intelligents, après avoir passé tour à tour par les mains du maître d'école officiel, du professeur, du sergent, allaient finir dans quelque bureau du gouvernement leur éducation disciplinaire, et il ajoutait : « Comment se fait-il qu'ayant à leur disposition des chevaux aussi dociles et devant eux une route aussi unie, ceux qui tiennent les rênes soient assez malavisés pour se tromper toujours de chemin, pousser deux des roues au moins dans le ruisseau et s'enterrer dans la boue? » Oui, c'est à ces dures comparaisons, c'est à ces réflexions amères que donne lieu ici l'attitude, par trop soumise, des représentants du constitutionalisme en Prusse. Le refus fait par le vice-président de rappeler à l'ordre M. de Bismarck, dans la séance du 17, est une chose

qui, pour les Anglais, est absolument incompréhensible.

Quant à la conduite de ce ministre, au point de vue des intérêts généraux de l'Europe, elle est dénoncée partout en Angleterre comme un danger public. Si M. de Bismarck n'avait d'autre tort que de parler le dialecte russe en s'adressant à une Chambre prussienne, selon la remarque du docteur Lœve, passe encore; mais le présomptueux ministre, à mesure qu'il tend davantage à s'aliéner les gouvernements constitutionnels, se met de plus en plus dans la nécessité de réaliser ce mot qui naturellement sonne mal aux oreilles de l'Angleterre : « *La frontière russe commence aux portes de Berlin.* » Cet asservissement prévu de la Prusse à la Russie est regardé avec raison par les Anglais comme le plus grand péril qui puisse menacer leur tranquillité et celle de l'Europe. Que Napoléon, par suite des événements de Pologne, en vienne aux mains avec l'empereur Alexandre, ce n'est point là le principal sujet de leurs soucis; mais que le roi de Prusse, en liant ses destinées à celles de la Russie, appelle les armes françaises sur le Rhin, voilà ce que l'Angleterre n'envisage pas sans inquiétude et ce qui contribue à lui rendre les folies de M. de Bismarck odieuses.

Ce n'est pas tout. L'opinion publique en Angleterre est très-favorable à l'établissement des gouvernements constitutionnels; mais le fantôme des révolutions l'effraye, et la chute violente des trônes n'est que fort médiocrement de son goût. Elle reproche donc à M. de Bismarck de semer en Allemagne les germes d'une révolution, en ne laissant aux Prussiens d'autre alternative que de se soumettre inconditionnellement et honteusement, ou de pousser droit à la destruction de la monarchie! C'est ce que déclare sans détour l'*Economist*, dans un article qui commence par ces mots : « *Herr von Bismarck commence à devenir une peste*

publique, » et qui se termine par ceux-ci : « *Herr von Bismarck fournit à l'esprit de révolte l'aiguillon dont il a besoin et s'avance imperturbablement dans une voie à laquelle il n'y a qu'une issue possible. C'est pourquoi nous le dénonçons comme un ennemi public de la paix de l'Europe.* »

CXLIX

28 avril.

Le Comte de Grey. — M. Stansfeld.

Le poste laissé vide par la mort de sir Cornwall Lewis vient d'être rempli, et c'est sur le comte de Grey que le choix de lord Palmerston est tombé.

Ce choix est remarquable.

Et d'abord le comte de Grey est tout jeune; je ne crois pas qu'il ait encore trente-six ans. Mais lord Palmerston a pensé avec raison que le point à considérer était celui de savoir si l'homme convenait à la place; si, au département de la guerre, lord de Grey serait, comme on dit ici, *the right man in the right place*.

Il était déjà sous-secrétaire pour la guerre, et il avait eu, en cette qualité, occasion d'étudier de près tout ce qui se rapporte aux fonctions dont il vient d'être chargé. De plus, c'était lui que lord Herbert, avant de mourir, avait recom-

mandé comme l'homme le plus propre à être son successeur. Le comte de Grey a donné une vive impulsion au mouvement des volontaires, qu'il a su se concilier, sans que son crédit auprès de l'armée en souffrit, et ce n'est point un mince mérite. Le ministère ne gagnera peut-être pas en lui ce qu'il vient de perdre en sir Cornwall Lewis, et cependant le choix du premier ministre est généralement approuvé par l'opinion, sauf sous un rapport.

Lord de Grey siége à la Chambre des Lords. Il en est de même du ministre des affaires étrangères. Il en est de même du premier lord de l'amirauté. Voilà donc les trois plus importants ministères, ceux qui ont le plus d'action sur les affaires de l'État, ceux qui ont le droit de patronage le plus étendu et le plus d'argent à dépenser, qui se trouvent placés comme en dehors de l'influence directe de la Chambre des Communes, où ils ne seront représentés jusqu'à nouvel ordre que par des sous-secrétaires d'État.

Cet arrangement a un vice qui frappe surtout ceux qu'une longue expérience a familiarisés avec la pratique de la vie parlementaire. Quand la Chambre a un blâme à prononcer, il n'est pas sans importance que ce blâme tombe d'aplomb sur la tête de qui l'a encouru. Quand la Chambre a des explications à demander, il est bon que celui-là les donne sur qui pèse la responsabilité véritable. Mis face à face avec la Chambre, un ministre sera souvent conduit à prendre des engagements, à se lier par des promesses, qui seraient au-dessus des pouvoirs d'un subordonné et qu'on ne sera pas même tenté d'attendre de lui. Aussi la nomination de lord de Grey, qui n'est pas un *commoner*, est-elle regardée par plusieurs comme un affaiblissement du contrôle parlementaire.

Mais, il faut bien le dire pour être juste, la faute n'en

est point à lord Palmerston. Le parti libéral, dans la Chambre des Communes, comprend peu d'hommes initiés à la connaissance des affaires. Si l'on veut des administrateurs, c'est au parti conservatiste qu'il faut recourir; et comme le premier ministre actuel croyait nécessaire, dans l'intérêt du maintien de son pouvoir, de donner satisfaction au parti libéral, il a dû chercher dans la Chambre des Lords ce qu'il avait de la peine à trouver dans la Chambre des Communes.

Étrange personnage que ce lord Palmerston! Je vous ai dit souvent, et je ne m'en dédis pas, qu'il est tory dans l'âme. Toute réforme lui fait peur ou du moins lui répugne, c'est bien certain, et cependant il se trouve avoir appelé à ui, dans lord de Grey, un esprit hardi, qu'aucune idée n'étonne. A une époque où le mot *socialisme* était l'épouvantail qu'on était convenu de planter dans le champ des abus, pour empêcher les réformateurs de s'y abattre, le très-haut et très-opulent lord de Grey (en ce temps-là lord Goderich) se rangeait résolûment du parti des « socialistes chrétiens » en Angleterre, tendait une main amie à des hommes proscrits pour avoir mis en doute la parfaite conformité de la morale du siècle avec la morale de l'Évangile, et songeait aux moyens d'améliorer la condition du travailleur en relevant la dignité du travail.

Mais à lord Palmerston tout cela importe peu. Le progrès ne l'attire pas, mais il ne lui déplaît nullement d'avoir sous ses ordres ceux que le progrès attire, ne fût-ce que comme moyen de les annuler. D'ailleurs, l'égoïste sérénité avec laquelle il envisage les choses humaines l'empêche de se passionner contre qui que ce soit ou contre quoi que ce soit.

Lorsque le « conspiracy bill » fut présenté à la Chambre des Communes, il y a quelques années, ce fut par un amen-

dement et un discours de M. Milner Gibson que le ministère de lord Palmerston fut mis en pièces. Le vaincu garda-t-il rancune au vainqueur ? Pas le moins du monde. Lord Palmerston n'était pas plus tôt rappelé au timon des affaires, en 1859, que M. Milner Gibson était nommé président du « Board of Trade ». Les deux adversaires étaient ainsi devenus collègues. Aujourd'hui encore, ils siégent côte à côte dans les conseils de l'État, font bon ménage, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Milner Gibson n'a pas rompu pour cela avec l'école de Manchester : il est resté partie intégrante de ce dieu en trois personnes qui se compose de lui, de M. Cobden et de M. Bright : de M. Cobden, qui a refusé d'être ministre, et de M. Bright, qui ne saurait le devenir.

S'appuyer sur le bâton qui l'a frappé ou qui pourrait le frapper est un des traits caractéristiques de la politique de lord Palmerston. C'est un de ses grands moyens pour atteindre ce qui est son grand but, la conservation du pouvoir. Il prend son bien partout où il le trouve.

De ceci il existe une preuve encore plus frappante que la nomination de lord de Grey comme ministre de la guerre, c'est celle de M. Stansfeld comme *junior* lord de l'amirauté. Le marquis de Hartington, qui occupait ce dernier poste, ayant été appelé à remplir la place laissée vacante par lord de Grey, sa succession était à donner, et elle a été donnée à M. Stansfeld.

Or, M. Stansfeld est presque plus qu'un libéral, c'est un radical, et presque plus qu'un radical, si l'on considère dans quel cercle de relations il a toujours vécu et quels sont les amis que son cœur préfère. En ce qui concerne l'intérieur, il est très-décidément contre les priviléges abusifs de « l'Église établie » et très-décidément pour l'extension du droit de suffrage. En ce qui concerne l'extérieur, nul ne sympathise

plus ardemment que lui avec les nationalités opprimées. Il compte parmi ceux qui tiennent en petite estime les chancelleries et leur prétendue sagesse, parmi ceux qui croient que les peuples ont peu à espérer et beaucoup à craindre de la diplomatie. Bref, loin d'être conservatiste à la manière de lord Palmerston, il n'est pas même whig à la manière de lord Russell.

D'un autre côté, c'est, dans la plus large acception du mot, un homme de bien, un caractère honorable. Quand les électeurs d'Halifax jetèrent les yeux sur lui, on l'interrogea sur la nature de ses amitiés. Si par là ses adversaires pensèrent l'intimider, le résultat prouva bien vite qu'ils se trompaient. Loin de se défendre d'avoir pour amis intimes des républicains bien connus, des démocrates auxquels on n'avait pas épargné la calomnie, M. Stansfeld se déclara honoré par l'affection qu'il leur avait inspirée et se montra prêt à sacrifier au désir de la conserver, en la méritant, l'espoir d'entrer à la Chambre des Communes. Ce n'était assurément pas faire acte de héros, — pour agir autrement, il faudrait être le dernier des hommes, — mais, en cette occasion, M. Stansfeld fit son devoir avec une noblesse d'attitude, avec une hauteur de langage qui disaient assez de quelle trempe était son âme. Il fut élu.

Au Parlement, la politique dépensière de lord Palmerston a eu en lui un censeur éloquent et grave. M. Stansfeld n'a pas parlé souvent, mais toutes les fois qu'il a parlé, ç'a été avec une grâce pénétrante, une correction exquise de langage et une grande élévation de sentiments. Dès son premier discours, il avait pris rang parmi les « *rising men* »; et c'est en fixant les regards du public qu'il a fixé les regards de lord Palmerston.

Que ce dernier ait eu raison, à son propre point de vue,

d'appeler M. Stansfeld sous le drapeau de son gouvernement, il n'y a guère à en douter; mais que M. Stansfeld ait eu raison d'accepter, c'est sur quoi, je le crains, ceux qui l'aiment auront quelque difficulté à tomber d'accord.

Il est vrai que M. Stansfeld n'a pas les qualités d'un tribun du peuple. La flamme qui brûle en lui ne se révèle jamais par d'ardentes lueurs. L'extrême douceur de ses manières, ses dehors modestes, sa parole sobre et son visage pensif prêtent un charme singulier à son commerce, dans les relations de la vie privée, mais risqueraient de n'être pas appréciées à leur juste valeur dans les orages de la place publique. Son éloquence tranquille et mesurée persuade : aurait-elle la puissance d'entraîner? Reste à savoir si c'est là un motif suffisant pour qu'un homme tel que lui coure le risque d'être absorbé.

On peut, sans être précisément un tribun, rendre d'éclatants services à la cause du peuple; et cette cause, nul certainement n'était plus capable de la servir utilement que M. Stansfeld comme membre de la Chambre des Communes. Trouvera-t-il un emploi aussi fécond à son activité dans un ministère où il va n'occuper, après tout, qu'une position subordonnée, où rien ne sera laissé entièrement à son initiative, où son éloquence dépendra du besoin qu'en auront ses supérieurs, où sa part d'action enfin sera moins considérable que sa part de responsabilité?

Qu'il ait voulu se rompre à la pratique des affaires, en vue d'événements qui amèneraient à la surface un pouvoir plus en rapport avec ses aspirations que le pouvoir actuel, c'est possible; et il va sans dire que, regrettable ou non, la détermination de M. Stansfeld n'a pu être puisée qu'à une source élevée. Mais le danger est qu'il perde à cette tentative une partie de la force qu'il possédait.

La popularité qu'il n'avait pas courtisée, — quelle âme noble la courtisa jamais? — commençait à venir au-devant de lui, et la puissance qu'elle offre n'est pas à dédaigner, pour qui l'emploie au service de la vérité et de la justice. Mais la popularité est une déesse jalouse, quelquefois injuste, toujours exigeante, et qui, lorsqu'elle se donne, veut du retour.

CL

30 avril.

Le comte de Cardigan et la charge de Balaklava.

Il y aurait, j'imagine, un livre bien amusant à faire sur ce qui peut justifier le pyrrhonisme en fait d'histoire. N'était-ce point Horace Walpole qui aimait tant à lire les livres d'histoire, parce que, disait-il, « si c'est de l'histoire, je suis sûr d'avance que ce n'est pas vrai? » Parlez-moi pour mettre en doute les faits historiques les plus accrédités, de l'historien laborieux et consciencieux, de celui qui a passé sa vie entière à composer un ouvrage dédié à la vérité. Ah! c'est celui-là qui sait, un sujet historique étant donné, quelle montagne d'erreurs il est possible d'entasser, à propos de ce sujet, quel qu'il soit, pour l'instruction des générations présentes et futures!

Et tenez! parmi les questions qui, ces jours derniers, ont

le plus piqué au jeu l'attention, ou, plutôt, la curiosité publique, en Angleterre, celle-ci figure :

Lors de la fameuse charge de Balaklava, dans la campagne de Crimée, que fit lord Cardigan, colonel du 11e hussards? Lord Cardigan, comme il l'affirme, s'élança-t-il sur la batterie russe, au plus fort d'une épouvantable pluie de boulets, frappant de droite et de gauche, se laissant emporter par son ardeur martiale au delà même des canons ennemis, se trouvant seul au milieu d'une nuée de cosaques, leur faisant mordre la poussière, et regagnant les siens à la façon d'un homme qui reviendrait du royaume des ombres? Ou bien, la vérité est-elle, ainsi que l'affirme l'honorable Somerset-Talbot Calthorpe, lieutenant-colonel du 5e dragons, que le comte de Cardigan, quand ses soldats se faisaient tuer autour des canons russes, n'*était pas là*, ayant permis à son cheval de le ramener précipitamment au point d'où il était parti?

Vous le voyez, il ne s'agit pas ici d'un problème historique se rapportant à quelque guerre des Ninivien s ou des Babyloniens; il ne s'agit pas de quelque chose comme la ville de Troie, dont Homère a chanté le siége, qui dura dix ans, bien qu'il paraisse aujourd'hui à peu près prouvé que la ville de Troie n'a jamais existé... ; non, vraiment! Le point en discussion se rattache au plus célèbre des grands événements militaires contemporains: il s'agit de la guerre de Crimée, s'il vous plaît, et, dans la guerre de Crimée, de cette charge de Balaklava, si héroïque, qu'un général russe déclara que « *c'était une charge bête* », tandis qu'un général français la condamnait en ces termes : « *C'est beau, mais ce n'est point là de la guerre* » ?

L'accusation portée par le major (aujourd'hui lieutenant-colonel) Calthorpe, contre le comte de Cardigan, remonte à

l'époque à laquelle le premier publia un ouvrage intitulé : *Lettres du quartier général, ou les réalités de la guerre de Crimée*. On y lisait le passage suivant :

« Ils (les 700 hommes, dragons, lanciers et hussards qui composaient la brigade de cavalerie légère à laquelle l'ordre de charger fut donné) partirent au trot, le pauvre Nolan galopant en tête de la brigade, et encourageant les soldats de la voix et du geste. Bientôt l'artillerie russe commença à jouer. Nolan fut le premier qui périt. Il avait été atteint à la poitrine; son cheval tourna court, et l'emporta à l'arrière-garde au travers des escadrons qui s'avançaient. Ses cris perçants s'élevèrent au-dessus du bruit de la bataille, et, glissant de sa selle, il tomba mort près du lieu où avait été donné le signal de la charge. A mesure que la cavalerie anglaise avançait, elle accélérait son mouvement. Le long de la vallée, le sol trembla sous les pieds des chevaux avec le retentissement du tonnerre. Le feu de l'ennemi redoublant de vivacité, le carnage devint affreux. Les Anglais continuaient de courir à la mort, tête baissée, ne songeant qu'à l'objet de l'attaque. A la fin, ils arrivèrent aux canons. Leurs rangs avaient été horriblement décimés; mais ceux qui vivaient encore firent, à leur tour, un horrible carnage des artilleurs russes, qui tous furent tués, à l'exception de ceux qui parvinrent à chercher refuge sous les affûts. Rien n'eut été plus nécessaire que la présence d'un général en ce moment, et, par malheur, lord Cardigan n'était pas là. Comme il approchait de la batterie (ainsi qu'il l'a depuis raconté lui-même), un canon était parti tout près de lui, si bien que le comte avait un moment cru avoir la jambe emportée. Mais le fait est qu'il n'était pas blessé. Toutefois, son cheval eut peur, et reprit au galop le chemin de l'arrière-garde, passant entre

le 4e dragons et le 8e hussards avant que ces régiments fussent parvenus jusqu'à la batterie. »

Cette dernière phrase semblait laisser planer un doute sur la bravoure de lord Cardigan. Il s'en plaignit à l'auteur qui, pour toute satisfaction, inséra dans la seconde édition de son livre une espèce de préface contenant ces mots :

« L'auteur a reçu du comte de Cardigan une réclamation portant que tous les faits qui, dans l'ouvrage, concernaient ce dernier, étaient calomnieux, contraires à la vérité et absolument dénués de fondement. L'auteur ne pouvait que s'appuyer sur le témoignage d'officiers qui étaient sur les lieux. Lord Cardigan étant un excellent cavalier, il y a eu sans doute erreur à croire que son cheval l'avait emporté loin de la batterie; mais ce qui ne saurait être nié, c'est qu'il se retira, en passant entre le 4e dragons légers et le 8e hussards, etc. »

C'était retourner le fer dans la plaie, aggraver l'offense, mettre la responsabilité d'une retraite représentée comme une fuite, non plus sur le cheval, mais sur le cavalier. Une troisième édition parut en 1858, et l'imputation outrageante y était reproduite.

En France ou en Belgique, un coup d'épée eût tranché le débat, et aucune puissance humaine n'y aurait empêché un soldat de défendre en soldat son honneur attaqué. Mais ici le duel est interdit par une loi plus forte que toutes les lois, et réprouvé par un juge plus respecté que tous les juges : l'opinion. Dès 1856, lord Cardigan avait essayé de porter l'affaire devant une cour martiale, dont l'incompétence lui avait été opposée. Battu de ce côté, il avait fait diverses tentatives pour amener le major Calthorpe à une rétractation

volontaire, mais sans succès. La publication du livre de M. Kinglake, dans lequel le récit du major va peut-être trouver place, étant venu donner un surcroît de fâcheuse importance à une question que l'honneur de lord Cardigan ne lui permet pas de laisser dans les nuages, Sa Seigneurie a pris le parti de s'adresser à la Cour du Banc de la Reine, et la chose ne tardera pas à être jugée.

Inutile de dire que tout ceci a fait grand bruit dans l'armée, dans les salons, dans les clubs. J'ai entendu parler pour. J'ai entendu parler contre. Attendons.

Mais quoi? Y a-t-il chance que le problème soit résolu, les juges n'ayant pas plus que les autres mortels le don d'omniscience? Les témoins que lord Cardigan invoque en sa faveur sont le général Scarlett, le lieutenant général Jenyins, les capitaines Morgan et Smith, le lieutenant Johnson, les sergents Penn et Wightman, etc... C'est beaucoup certainement; mais, d'un autre côté, il n'est pas supposable que le major (aujourd'hui lieutenant-colonel) Calthorpe se soit aventuré à affirmer des faits aussi graves sans avoir aucune preuve ou, au moins, aucun semblant de preuve à fournir; et ce qui rend cette supposition encore plus inadmissible, c'est le refus formel, persistant, absolu, inexorable, de l'historien militaire, de revenir sur ses affirmations. O redoutable *que sais-je!*

Encore si c'était la première fois qu'il nous faut gémir sur la non-infaillibilité de cette pauvre muse, Clio! Mais à combien de braves gens n'a-t-elle pas fait croire ou laissé croire des contes qu'ils s'obstineront à croire jusqu'à la consommation des siècles, et, par exemple, que la bibliothèque d'Alexandrie fut incendiée par Omar; que Kosciuszko, vaincu à Macijowice, s'écria : *Finis Poloniæ;* que Cambronne, à Waterloo, refusa de se rendre, en style pompeux, en style

de cirque olympique; que mademoiselle de Sombreuil, aux journées de septembre, fut forcée de boire un verre de sang; que Robespierre, assiégé à la Commune, se tira un coup de pistolet; que ce fut Louis Blanc qui, en 1848, organisa les ateliers nationaux, — lesquels, et c'est là le plus piquant, furent établis, organisés, malgré lui et contre lui, etc., etc.? Je n'en finirais pas si je voulais citer toutes les énormes erreurs historiques, — c'est anti-historiques que je devrais dire, — qui ont cours dans le monde, et qui forment un trésor de consolations à l'usage de lord Cardigan.

CLI

9 mai.

Partialité des classes gouvernantes en faveur des confédérés.

Avant-hier, une députation des Trades'unionistes, accompagnée de M. Bright, est allée présenter au ministre américain, M. Adams, l'adresse qui fut votée, le 26 avril dernier, dans un meeting tenu à Saint-James-Hall.

Ce sera l'éternel honneur de la classe ouvrière anglaise, elle sur qui les conséquences de la guerre d'Amérique pèsent d'un poids si écrasant, de n'avoir pas varié une minute dans le sentiment d'horreur que mérite l'institution de l'esclavage, et dans son opposition à ceux qui ont pris les armes, non-

seulement pour la maintenir, mais pour en étendre les conquêtes et en assurer le sauvage apostolat.

« Nous abhorrons le principe de l'esclavage. Nous désapprouvons la révolte des États du Sud. Nous sympathisons avec le Nord dans ses efforts pour dompter la révolte. Nous admirons, — notamment en ce qui touche l'abolition de l'esclavage, — la politique générale du président Lincoln, et nous désirons qu'il le sache. Voilà ce que nous sommes venus vous dire. »

Ainsi ont parlé, par l'organe de M. Bright, les députés-travailleurs; sur quoi, M. Adams a exprimé l'espoir que, *malgré tout ce qui était arrivé*, le gouvernement anglais et le gouvernement américain seraient suffisamment poussés, par le sentiment de leur responsabilité, à maintenir entre les deux pays des relations amicales.

Quelle autre réponse M. Adams pouvait-il faire?

La classe ouvrière ici ne compte pas, aux yeux de la diplomatie. Elle n'est pas représentée dans le jeu des pouvoirs publics. C'est à peine si elle l'est dans la presse. Son opinion n'est donc pas, en matière de politique étrangère surtout, ce qui constitue l'OPINION. L'opinion, dans les questions internationales, c'est celle des classes qu'on appelle ici *the governing classes*. C'est celle-là qui fournit aux peuples, amis, ennemis ou rivaux de l'Angleterre, la mesure de ses tendances et de ses passions; c'est de celle-là qu'on parle au dehors, quand on dit : « L'Angleterre. » Et en effet, elle a, cette opinion, à son service une organisation puissante, des milliers d'instruments, des milliers d'organes, et, sur chaque point du globe, des échos retentissants.

Or, pour qui s'est-elle déclarée, dès l'origine, si ce n'est

pour le Sud, l'opinion des *governing classes* en Angleterre?

J'accorde que le langage de la presse américaine du Nord a été souvent très-inconsidéré, violent, injuste, plein de bravades; mais, de bonne foi, sa véhémence n'a-t-elle pas été provoquée par les témoignages journellement répétés d'une partialité sans réserve, et, tranchons le mot, sans pudeur?

De quel front viendrait-on parler de la neutralité anglaise? Est-ce pour prouver sa neutralité, que l'Angleterre, — celle des *governing classes*, — a donné aux possesseurs d'esclaves toute la force de son appui moral? A combien de sophismes et à quel genre de sophismes, grand Dieu! n'a-t-on pas eu recours, de ce côté de l'Atlantique, pour faire saluer, dans des propriétaires et des marchands de chair humaine, armés pour maintenir leur *droit* d'en trafiquer, des héros du principe de liberté, des martyrs du principe d'indépendance? Avec quels transports de joie n'a-t-on pas toujours accueilli la nouvelle de leurs succès, que toujours on a enflés outre mesure, tandis qu'on prenait presque le deuil pour les succès de leurs adversaires quand il n'y avait pas moyen de se ménager, en les rabaissant, des motifs suffisants de consolation! Est-il un éloge qu'on n'ait décerné à Jefferson Davis? Est-il une expression de mépris qu'on ait épargnée à M. Lincoln? De grands hommes d'État, de grands capitaines, de grands administrateurs, voilà ce qu'avaient à offrir au monde émerveillé les pays à esclaves! Et la démocratie du Nord, cette démocratie tant vantée, que se trouvait-elle avoir produit, une fois abandonnée à elle-même? Des politiques myopes, des administrateurs idiots, des financiers artisans de banqueroute, et des généraux qui semblaient avoir fait un pacte avec la défaite? Tel est le thème sur

lequel la presse anglaise, à l'exception d'un très-petit nombre de journaux comme le *Daily News*, le *Morning Star*, le *Spectator*, n'a cessé de broder toutes sortes de variantes injurieuses.

Il est juste de reconnaître que le Nord a été loin de déployer, à part même les fautes considérables qu'il a commises, les qualités qui sont précisément celles qu'on apprécie le plus ici : j'entends la dignité extérieure de l'attitude, la dignité extérieure du langage, la contenance ferme et hautaine, l'air calme, l'absence d'ostentation et de forfanterie. En Angleterre—et cette observation n'est pas de moi, elle est du *Spectator*, journal remarquable par l'impartialité philosophique de ses jugements, l'élévation du ses pensées et la profondeur de ses aperçus, — en Angleterre, on est porté à préférer une cause mauvaise qui est défendue convenablement à une bonne cause qui est mal défendue. Cela tient à l'importance qu'on y attache aux *dehors*, importance qui résulte de ce qu'il y a de factice, de conventionnel, dans l'existence de toute aristocratie. On y considère volontiers dans l'homme ce qui est extérieur à l'homme; on y prend volontiers le masque pour le visage. Une démocratie turbulente, vantarde, inquiète, prompte à passer de l'abattement à l'orgueil, s'exagérant tantôt sa force tantôt ses revers, faisant de l'abolition de l'esclavage tantôt une question de nationalité, tantôt un expédient militaire, incertaine enfin sur la nature de son but et le choix de ses moyens, c'est là tout ce que l'Angleterre aristocratique a vu, a voulu voir dans le Nord; et lorsque, au contraire, elle a remarqué que le gouvernement de Jefferson Davis parlait peu et frappait fort, se montrait calme dans l'adversité et modeste dans le succès, tenait l'œil sans cesse fixé sur son but, et y marchait d'un pas résolu, elle a cru ses sympathies pour le Sud par-

faitement justifiées; elle ne s'est pas demandé si la cause du Sud était juste; si, par la victoire du Sud, la justice triompherait. Elle a jugé l'arbre par son écorce, non par son fruit.

Sur les dispositions de la Chambre des Communes, nul doute possible. Elles ne se révèlent que trop clairement par l'accueil qu'y reçoivent les attaques dirigées contre le Nord. On l'a pu voir tout récemment encore.

Je ne m'arrêterai pas au discours dans lequel, il y a quelques jours, M. Roebuck a épanché son éloquence bilieuse. M. Roebuck est né pour la lutte; les menaces de la presse américaine ont irrité son aigre nature et mis en mouvement ses instincts querelleurs; il a tenu à rendre coup pour coup: sa philippique n'a pas d'autre signification. D'ailleurs, depuis qu'il s'est porté garant en Angleterre du libéralisme de la cour de Vienne et s'y est fait le missionnaire de l'Autriche, il a cessé d'appartenir à son propre parti, et il ne représente plus guère aujourd'hui que lui-même.

Mais il n'en est pas ainsi de M. Horsman, un des orateurs accrédités de cette portion de l'aristocratie qui se pique de modération et ne dédaigne pas de penser. Eh bien, quel langage a été celui de M. Horsman? Tout en se montrant fort alarmé de l'imminence d'une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre; tout en se déclarant pénétré de l'absolue nécessité d'une position strictement neutre qui conjurât cet affreux malheur, il a mis une déplorable complaisance à envenimer les ressentiments, à grossir les griefs, semblable à un homme qui jetterait des torrents d'huile dans le feu, par crainte de l'incendie! Mais que voulez-vous? M. Horsman savait à qui il s'adressait; il n'ignorait pas qu'il n'avait, pour paraître éloquent, qu'à opposer au crime de l'esclavage

le *crime*, comme il l'a appelé, d'une émancipation immédiate.

Ainsi, à entendre M. Horsman, en proclamant l'émancipation des esclaves, le président Lincoln a commis un *crime;* que dis-je, un crime infiniment plus impardonnable et plus noir que celui consiste, par exemple, de la part d'un père, à vendre comme esclave son propre fils, le fils qu'il a eu d'une négresse! Et pourquoi? Ce n'est point que M. Horsman défende le principe de l'esclavage : il n'ose pas aller jusque-là. Mais il assure que substituer l'émancipation immédiate à l'émancipation graduelle, c'est décréter le carnaval du crime. O prodige! Eh quoi! M. Horsman ignore donc, et la Chambre des Communes, qui l'a écouté et applaudi, ignore que si la guerre civile a éclaté en Amérique, c'est précisément parce que les hommes du Sud ne voulaient à aucun prix de cette émancipation *graduelle;* parce qu'ils brûlaient, au contraire, d'étendre l'esclavage aux « territoires » ; parce qu'ils avaient hâte de renverser, dussent-ils le noyer dans des flots de sang, l'obstacle que l'Union mettait à l'accomplissement de cet abominable dessein; parce que, en un mot, ainsi que leurs « hommes d'État » l'ont déclaré à la terre entière, ils regardaient l'esclavage comme la « pierre angulaire » de la société! Comment, du reste, les planteurs pourraient-ils jamais se prêter à cette émancipation *graduelle*, objet des vœux philanthropiques de votre âme tendre, monsieur Horsman? Pour les propriétaires d'esclaves dans le sud de l'Amérique, la propriété de l'homme par l'homme est plus qu'un droit social, plus qu'un principe philosophique, c'est un article de foi.

Les *gentlemen du Sud*, armés contre la *canaille du Nord*, sont des hommes, pour la plupart, confits en piété; ils ont de la religion; ils bâtissent nombre de chapelles;

c'est au nom de la Bible que le fouet du commandeur déchire le dos du nègre pris en faute; Stonewall Jackson n'a d'égal à son héroïsme militaire que sa dévotion : il prie et fait prier par ses soldats le Dieu des armées, à la veille de chaque bataille.

Parlerai-je des dispositions du ministère? Le gouvernement anglais, on lui doit cette justice, a, en sa qualité de gouvernement, observé la neutralité. Il s'est abstenu de chercher querelle aux États-Unis sur l'exercice du droit de blocus; il a résisté aux clameurs qui lui demandaient la reconnaissance du Sud; il a repoussé l'idée d'une médiatiou comme pouvant conduire, de complication en complication, à une intervention armée. Jusque-là, rien de mieux. Mais il y a la neutralité officielle et la neutralité morale. Celle-ci, le ministère l'a-t-il observée? Qu'on se rappelle les déclarations de M. Gladstone! Le comte Russell, oui le comte Russell lui-même, n'a-t-il pas dit que la conquête (*subjugation*) du Sud par le Nord serait la plus grande calamité qui pût arriver? Je ne lui reproche certes pas de l'avoir dit, s'il le pense. Mais, cela étant, y a-t-il lieu de s'étonner de l'attitude hostile des Américains du Nord?

En vérité, il ne manquait plus que l'affaire de l'*Alabama* pour combler la mesure de leurs griefs. A la nouvelle de chaque coup frappé par le pirate Semmes, à la nouvelle de chaque bâtiment capturé et incendié par l'*Alabama*, ils ont pu s'écrier : « C'est à l'Angleterre que nous devons ces désastres; c'est dans un port d'Angleterre qu'a été construit et d'un port d'Angleterre qu'est parti ce maudit navire; ses sinistres exploits accusent une violation flagrante des propres lois de l'Angleterre et, de la part de son gouvernement, une négligence que ses sympathies avouées pour le Sud nous rendent suspecte. »

Depuis, il est vrai, le ministère a fait saisir avec un empressement habile et louable l'*Alexandra*, qu'il avait des raisons de croire destiné à compléter l'œuvre de l'*Alabama*.

Au reste, je ne prétends pas dire que tous les torts soient du côté de l'Angleterre : non certes. De part et d'autre, malheureusement, il y a de légitimes sujets de plainte. Quoi de plus offensant, par exemple, et de moins justifiable que la lettre adressée le 9 avril au commandant de la flotte fédérale dans le golfe du Mexique par le ministre américain en Angleterre, M. Adams, — cette lettre, par laquelle l'amiral fédéral Dupont était prié de laisser passer MM. Howel et Zirman, qu'on l'avertissait de ne pas confondre avec les complices anglais de la rébellion, fauteurs d'entreprises frauduleuses et malhonnêtes? On a trouvé ici arrogante au dernier point cette prétention de M. Adams, de désigner quels sont ceux des vaisseaux, partis d'un port anglais, qui sont dignes ou non de sa protection spéciale; et l'on a eu raison.

Quoi qu'il en soit de tant de causes d'irritation entre les deux pays, une chose semble claire : c'est que, dans ce moment, ils redoutent la guerre au moins autant qu'ils la désirent. La *Revue du samedi* (*Saturday Review*), qui exprime la pensée d'une classe très-influente, et qu'on ne saurait soupçonner de tendresse pour le Nord, publie, cette semaine, un article que l'auteur s'est étudié à faire aussi calmant que possible.

Quant aux deux gouvernements, leur prudence est au niveau de leur responsabilité. La saisie de l'*Alexandra* ici, et l'ordre donné en Amérique par M. Seward d'envoyer à leur destination, sans les ouvrir, les lettres dont le *Peterhoff* avait charge d'effectuer le transport, sont des mesures satisfaisantes.

Seulement, je crains bien que cette répugnance à passer le Rubicon n'ait d'autres causes, dans l'un et l'autre pays, que les embarras de l'heure présente.

Le Nord a le Sud sur les bras, et il faut qu'il coure au plus pressé.

De son côté, l'Angleterre tient à conserver la liberté de ses mouvements, en vue des complications qui menacent la paix de l'Europe. La réponse de la Russie aux notes des trois puissances n'a ici ni étonné ni rassuré personne. On s'attendait à des promesses conciliantes, d'avance annulées par de prévoyantes réserves. Comment les Polonais, à qui l'on a tant de fois manqué de parole, seraient-ils désarmés par les promesses? Et comment les trois puissances pourraient-elles se faire illusion sur la portée des réserves? La question reste donc entière; elle est juste au point où elle en était avant les négociations, qui se trouvent n'avoir démontré que ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire l'impossibilité de dénouer le nœud. Mais ce qu'il est impossible de dénouer, faudra-t-il en venir à le trancher? Et qui, dans ce cas, le trancherait?

L'Angleterre a peur de s'engager avec le gouvernement français, c'est certain; et il ne l'est pas moins qu'elle a peur de l'avoir contre elle. Voilà, selon moi, ce qui la force à patienter avec l'Amérique. Elle ne veut pas avoir trop à faire à la fois.

Digitized by Google

CLII

9 mai.

Attitude hautaine de la Russie à l'égard de l'Angleterre.

L'effet produit en Angleterre par la réponse de la Russie à la note du cabinet de Saint James donne singulièrement raison à ceux qui, de ce côté du détroit, haussaient les épaules quand ils entendaient parler d'une intervention diplomatique en faveur de la Pologne comme du remède à appliquer aux maux de ce pays infortuné. On l'a enfin sous les yeux, cette réponse de la Russie, attendue avec tant d'impatience, et la mystification est complète. Quel robuste optimisme que celui qui résisterait à une telle épreuve! Il ne faut donc pas s'étonner si le *Times* gronde sourdement et si le *Morning Post* s'écrie : « Est-ce là tout? Dans ce cas, nous craignons bien que les notes des trois puissances n'aient été écrites en vain, et que l'indépendance de la Pologne ne doive triompher, si jamais elle triomphe, qu'à la pointe de l'épée. »

De fait, la réponse du prince Gortschakoff est curieuse; elle mérite de figurer dans les recueils littéraires destinés aux enfants d'un certain âge, à l'article *ironie diplomatique;* elle prouve combien le style des chancelleries est souple et avec quelle facilité il se prête au maniement courtois de l'insolence.

Et d'abord, le comte Russell y est averti, en termes d'une

politesse irréprochable, que la première condition pour bien interpréter un traité, c'est de le lire.

Et franchement, les traités de 1815, invoqués par le comte Russell, ne spécifient rien, non, rien dont on puisse sérieusement se prévaloir contre la Russie.

Il est bien vrai qu'on y déclare le royaume de Pologne irrévocablement lié à l'empire russe par sa constitution; mais de quelle constitution s'agit-il? C'est là un point sur lequel l'acte final du traité de Vienne ne s'explique pas. La constitution qu'il plut à Alexandre Ier de donner à la Pologne fut octroyée par lui postérieurement aux traités de 1815 et comme un acte de son bon plaisir, comme un effet de son impériale munificence, comme un bienfait par conséquent qu'il avait droit de retirer et sur lequel il était parfaitement loisible à ses successeurs de revenir.

Cette constitution ayant été mise de côté, tout ce qu'on peut exiger de la Russie, aux termes des stipulations convenues à Vienne, c'est qu'elle soit remplacée par une autre, et à cela le présent empereur n'a probablement pas d'objection, pourvu qu'on lui laisse faire les choses à sa manière et qu'on ne prétende pas lui dicter la rédaction de la charte qu'on lui demande. En attendant, le prince Gortschakoff parle d'établir en Pologne un système d'institutions municipales contenant un germe pour le développement duquel il s'en remet au temps et à l'expérience. Et en quoi donc serait-ce là manquer aux engagements contractés par la Russie en 1815? Quelle est la clause des traités de Vienne qui spécifie de *quelle manière* le duché de Varsovie, transformé en royaume, sera gouverné désormais par le czar?

La vérité est qu'il est absurde d'invoquer contre la Russie ces traités qui lui livrèrent en proie la Pologne, dont ils ne firent que sanctionner diplomatiquement le criminel partage.

Loin qu'il y ait lieu de les opposer à la Russie, c'est la Russie, au contraire, qui peut avec avantage les opposer à ses contradicteurs, et le prince Gortschakoff, dans sa réponse à lord Russell, n'y a pas manqué. Il a percé le ministre anglais au défaut de la cuirasse; et il y a ici beaucoup de gens qui le disent tout bas, quoique personne n'ose le dire tout haut. Étrange idée, en effet, que d'aller s'appuyer, pour réclamer en faveur de la Pologne, sur l'acte même par lequel la coalition victorieuse consacra sa ruine, fit de l'anéantissement de son indépendance une des conditions de la vie européenne, et essaya de sceller pour jamais la pierre de son tombeau! Est-ce donc au nom des traités de 1815 et dans l'espoir d'être abritée par eux, que la Pologne a frémi sous ses chaînes? Est-ce la sanctification des traités de 1815 qu'elle poursuit en ce moment, à coups de faulx? Non, ce qu'elle a droit d'exiger et ce qu'elle exige, ce n'est pas un système d'institutions plus ou moins libérales, ce n'est pas une constitution plus ou moins bien garantie : ce que veut la Pologne, c'est tout simplement être la Pologne. Que vient-on parler de dorer ses fers, quand il s'agit pour elle de les briser? Comme Hamlet, elle dit :

To be or not to be, that's the question.

Et voilà justement ce à quoi la Russie ne consentira jamais.

Au fond, l'empereur actuel ne serait probablement pas éloigné de décréter en Pologne la liberté individuelle, la liberté de la presse et les autres libertés qui en découlent, s'il était sûr qu'entre les mains des Polonais elles ne deviendront pas des moyens de conquérir leur indépendance. « Que

la Pologne ne cherche pas à se rendre indépendante, et le czar ne demandera pas mieux que de la rendre libre, » tel est le résumé des explications données par le prince Gortschakoff à lord Napier. Si la Russie refuse absolument à la Pologne un budget séparé, une armée séparée, un parlement séparé, c'est parce qu'elle sent bien que le lendemain du jour où les Polonais auraient obtenu tout cela, l'empereur de Russie cesserait d'être roi de Pologne.

Ceci entendu, il est clair que la note de lord Russell n'était de nature ni à satisfaire les victimes, ni à convaincre les oppresseurs; et sous le double rapport des traités de 1815 remis en lumière et des concessions réclamées, la réponse du ministre russe au ministre anglais n'est que trop conforme à ce qu'il était naturel de prévoir.

Mais là n'est point le côté de cette réponse qu'il importe le plus de relever. Ce qui en fait un chef-d'œuvre d'insolence, c'est le développement de cette idée, que, loin d'aider les Polonais à secouer le joug de la Russie, les gouvernements européens devraient, s'ils étaient bien avisés, aider la Russie à éteindre en Europe le grand incendie dont la Pologne est en ce moment le foyer, c'est-à-dire « la Révolution cosmopolite ».

Déjà, dans son entrevue du 9 mars avec lord Napier, le prince Gortschakoff s'était exprimé en ces termes : « L'insurrection de Pologne est le résultat d'une conspiration démocratique et sociale, ourdie dans des capitales étrangères, desquelles je ne puis excepter Londres. » Ce que le prince Gortschakoff avait dit à l'ambassadeur, il l'a, dans sa dépêche, répété au ministre. La Russie ne trouve pas mauvais qu'on songe à une croisade, et même elle se déclare prête à en être, pourvu que les coups soient dirigés contre ces maudits révolutionnaires, qui ont causé tout le mal. Elle est aussi

vivement touchée que l'Angleterre du danger qui menace de troubler la paix de l'Europe ; et la preuve, c'est qu'elle propose d'en finir au plus vite avec les agitateurs européens, sans qui la Pologne aurait continué d'être heureuse et serait aujourd'hui tranquille. — Ah ! vous désirez voir triompher en Pologne la cause de l'ordre et d'une sage liberté? Eh bien, je vais vous indiquer un moyen sûr d'arriver à la réalisation de votre désir : travaillez à calmer ce désordre moral et matériel qu'on s'étudie à propager en Europe, et vous tarirez de la sorte la source des agitations que vous prévoyez. — Voilà en somme le langage que le prince Gortschakoff tient à lord Russell ; voilà les conseils qu'il oppose à ses conseils ; voilà les reproches qu'il oppose à ses reproches. Il l'accuse de complicité avec tous les boute-feux de la « Révolution cosmopolite » et il veut bien le prévenir que cette complicité est folle.

Cependant, chose remarquable, rien n'est encore venu prouver que l'Angleterre ait ressenti comme elle l'aurait dû ce qu'une semblable réponse a d'ironique et d'offensant. Aucun organe important de l'opinion publique ne s'est répandu en commentaires violents, n'a pris le ton de la raison indignée.

C'est qu'en effet l'Angleterre n'est pas, pour le moment, d'humeur à se mettre sur les bras de grosses affaires. Si elle avait eu envie de courir au-devant d'une querelle ou seulement d'accepter un défi, elle serait, au moment où je vous parle, en pleine guerre avec l'Amérique. Et, certes, rien ne lui aurait convenu davantage que de se débarrasser, quand il en est temps encore, de la rivalité de cette grande république du Nord par qui elle a été si souvent provoquée et qui lui a toujours porté ombrage. Mais elle craint les aventures. L'œil incessamment tourné du côté de la France, elle

épie avec inquiétude chaque mouvement d'un pouvoir auquel il est donné de tenir l'Europe entière sur le *qui-vive*.

Dans le tour même qu'a pris cette question de la Pologne, il y a de quoi donner à réfléchir aux Anglais. Il n'a échappé ici à personne que la réponse du prince Gortschakoff au cabinet français est bien différente de celle qu'il a adressée à lord Russell.

Sans doute, dans l'une comme dans l'autre, on trouve les mêmes dénonciations contre l'esprit révolutionnaire; mais ce qui, dans la seconde, ressemble à une raillerie ou à une menace, prend, dans la première, la forme d'un compliment affectueux et semble témoigner de la confiance que l'empereur Napoléon inspire à l'empereur Alexandre.

CLIII

11 mai.

Politique de lord Russell, à l'égard de la Russie.

S'il faut en juger par ce qui vient de se passer dans la Chambre des Lords, l'Angleterre se résigne à jouer, dans la question polonaise, un bien triste rôle.

Qui l'aurait jamais deviné? Le comte Russell, oui, le comte Russell lui-même, le plus libéral et le plus sincèrement libéral des ministres anglais, est venu déclarer tout net, devant le monde attentif :

Que l'Angleterre n'a qu'une confiance très-vague, très-limitée dans le succès de ses efforts;

Que les Polonais doivent se garder du danger des illusions décevantes;

Que le gouvernement britannique n'entend pas se faire une querelle avec la Russie et aller au delà du droit de représentation;

Qu'il n'y a pas à vouloir, pour la Pologne, une existence séparée, nul ne sachant bien en quoi précisément la Pologne consiste, et sa reconstitution, si elle embrassait le duché de Posen et la Gallicie, ne pouvant manquer de mettre le feu à l'Europe;

Qu'il faut compter, avant tout, sur la générosité, la sincérité et le libéralisme de l'empereur Alexandre II;

Que le prince Gortschakoff a tort d'attribuer exclusivement l'émotion de l'Europe, en ce qui touche la Pologne, à des artisans de révolutions, mais qu'il est très-vrai que des vautours moraux et politiques (*moral and political vultures*) sont attirés par les calamités de tout conflit, comme les oiseaux de proie le sont, sur tout champ de bataille, par l'odeur des cadavres;

Qu'il n'y a rien de mieux à faire que de se fier à la puissance de l'opinion publique, et, plus encore, à la protection du ciel, qui ne laissera pas l'oppression impunie et ne permettra pas la prolongation de tant de douleurs.

Ainsi, le comte Russell, parlant au nom de l'Angleterre, fait hautement profession d'impuissance! Organe d'un peuple qui se vante d'être *pratique*, il croit à l'efficacité d'une politique de paroles. *Voces, voces, prætereaque nihil!* Sa sympathie à l'égard de la Pologne consiste à proclamer impossible et chimérique la séparation, qui est justement ce que la Pologne demande, ce qu'elle poursuit la faulx à la

main, et ce qu'elle est en train de payer de tout le sang de ses veines! Après M. Billault, le comte Russell prend occasion du drame affreux qui se joue sur les bords de la Vistule, pour chanter les vertus du czar! Après le prince Gortschakoff, il a son mot contre les patriotes cosmopolites, les « oiseaux de proie; » et, heureux plagiaire du style de M. Dupanloup, il les appelle « des vautours! » Enfin, comme le pieux évêque d'Orléans, il se décharge sur la Providence du soin de mettre fin aux malheurs de la terre, oubliant que l'histoire, hélas! n'a guère été jusqu'ici que l'épopée de l'iniquité triomphante, et qu'aux yeux des philosophes religieux, le plus sombre, le plus impénétrable de tous les mystères est contenu dans ces trois mots : pourquoi le mal?

Non que le comte Russell soit insensible aux infortunes de la Pologne, loin de là : je lui dois cette justice, que son bon cœur l'a précipité dans un abîme de contradictions.

Et, par exemple, l'hommage qu'il rend à la générosité, à la sincérité, au libéralisme du czar, ne l'empêche pas de rappeler comment les institutions données aux Polonais par le présent empereur ont prêté leur ombre à toutes sortes d'actes tyranniques; comment les arrestations arbitraires se sont multipliées; comment les prisons se sont remplies de malheureux sur qui ne pesait aucune accusation et qu'on arrachait de leur lit pour les plonger dans un cachot; comment les pavés des églises ont été teints du sang d'hommes agenouillés et en prières; comment, à Varsovie, conscription et proscription sont devennes des expressions synonymes; et comment il est impossible aux Polonais, avec de tels souvenirs dans l'esprit, de tels ressentiments dans le cœur, d'avoir la moindre confiance soit aux promesses, soit aux institutions qui portent le cachet de la politique de Saint-Pétersbourg.

La même logique se retrouve dans le passage suivant, qui mérite d'être textuellement cité comme un modèle du genre :

« On dira, peut-être, qu'il est dur pour un empereur dont les intentions sont si dignes d'éloges d'être un objet de défiance et de voir ses bienfaits rejetés avec mépris; mais c'est une conséquence naturelle et légitime du despotisme, que ses caprices détruisent la confiance et qu'on ne croie pas à ses promesses pour l'avenir parce que, dans le passé, ses promesses ont été violées. S'il en est ainsi, n'avons-nous pas quelque raison de conseiller qu'on rende aux Polonais et qu'on observe scrupuleusement la Constitution qui leur fut donnée par Alexandre Ier en 1815? »

Eh bien, qu'en dites-vous? Il faut rendre aux Polonais la Constitution de 1815, *parce que* cette Constitution n'a jamais reçu d'application sérieuse, et qu'il est de l'essence du despotisme de violer ses promesses! Voilà de quelle manière un ministre se permet de raisonner dans ce pays-ci, en pleine Chambre des Lords!

L'esprit reste confondu, quand on rapproche le langage tenu par le ministre anglais dans la séance de vendredi dernier, de celui qu'il tenait dans sa fameuse dépêche du 10 avril, lorsqu'il chargeait lord Napier de prévenir l'empereur de Russie que les troubles sans cesse renaissants de la Pologne « pourraient provoquer, dans des circonstances possibles, des complications de la nature la plus sérieuse. » Et notez que, postérieurement à l'envoi de cette dépêche, il s'était exprimé en termes encore plus péremptoires, plus menaçants. Le baron de Brunow lui demandant si la note du gouvernement britannique était d'un caractère pacifique, il n'avait pas craint de répondre : « Si le gouvernement impérial ne prend aucune mesure d'une nature conciliante, des

dangers et des complications peuvent survenir qui ne sont pas prévus en ce moment. »

C'était clair, cela, et passablement vif. Que s'est-il donc passé, depuis, qui ait pu si fort adoucir les dispositions de lord Russell à l'égard de la Russie?

Ce qui s'est passé? Le prince Gortschakoff a infligé à l'orgueil anglais une des plus cuisantes humiliations qu'il ait jamais reçues. Non-seulement le ministre russe a repoussé les conseils du gouvernement britannique, non-seulement il s'est abstenu avec un froid dédain de rien promettre de ce qui lui était demandé, mais, ayant tort contre le monde entier, il a prouvé, chose triste à dire, qu'il avait raison contre l'Angleterre, tant celle-ci avait mal choisi son terrain!

Quoi de plus ridicule en effet que d'invoquer en faveur de la Pologne les traités de 1815? Eh! c'est au contraire à la Russie qu'il sied de les invoquer, ces traités qui lui livrèrent en proie la Pologne palpitante, — ces traités qui furent la sanction des partages antérieurs, — ces traités qui firent d'un acte de brigandage un article du code international, — ces traités par lesquels les puissances copartageantes reçurent l'absolution de la diplomatie. En appeler aux stipulations de Vienne, les signaler au respect de l'Europe, insister pour qu'on les observe, qu'est-ce donc, sinon reconnaître que les Polonais sont et doivent à jamais rester sujets des Russes; qu'ils ont perdu tout droit à leur autonomie; qu'ils ne sauraient réclamer contre le crime de la spoliation dont ils furent victimes sans s'insurger contre le droit public européen? Je voudrais bien savoir si c'est pour le compte des traités de 1815 que les Polonais combattent et meurent!

Vainement vient-on nous parler des garanties qui y furent stipulées : sous ce rapport, je n'hésite pas un seul instant à dire que, comme discussion de textes, la réponse du prince

Gortschakoff au comte Russell est victorieuse, est écrasante.

Ce dernier, dans sa dépêche, avait eu recours à la commode ressource des citations tronquées; il n'avait cité du premier article du traité de Vienne que ces mots : « Le grand-duché de Varsovie est érigé en royaume de Pologne, pour être indissolublement lié à l'empire russe par sa constitution. » Le prince Gortschakoff complète la citation : « Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales *réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder.* »

Que conclure de là? Que la Russie, aux termes mêmes des traités qu'on a l'imprudence de lui opposer, est le juge du genre de représentation et du mode d'institutions nationales qu'il lui convient d'accorder à la Pologne. A elle de voir de quelle façon elle dévorera la proie qu'on lui abandonne!

Et c'est sur de pareils traités que l'Angleterre prend son point d'appui? Allons donc! Le seul langage qu'un grand peuple, ami de la justice et de l'humanité, pût tenir, était celui-ci :

— Il n'y a pas de droit contre le droit. La conquête elle-même n'est en grand que ce que le vol est en petit. La faute que l'Europe commit dans le dix-huitième siècle en laissant s'accomplir l'odieux partage de la Pologne, elle l'expie, dans le dix-neuvième, par les soucis mortels et les alarmes continuelles que les conséquences de ce partage lui causent. Il faut en finir. Les horreurs dont la Pologne est en ce moment le théâtre sont de celles qui appellent l'intervention, non pas seulement de telle ou telle puissance, mais de la conscience humaine. Ce n'est pas au nom des traités de

1815 que nous protestons : en ce qui concerne la Pologne, ils consacrèrent ce qu'ils auraient dû flétrir et anéantir; nous protestons au nom de la justice, et au nom de l'intérêt de l'Europe, dont les événements actuels montrent assez que la justice est inséparable. Nous avons de notre côté la raison, et c'est pour la servir que Dieu nous a donné la force. A bon entendeur, salut. —

Impossible ! vont s'écrier les habiles; la diplomatie ne connait point cette langue-là.

Eh! mon Dieu, je ne l'ignore point; je tombe d'accord que la sagesse de la diplomatie est celle de Philinte; j'avouerai même, si l'on veut, que, jusqu'à ce que le monde ait atteint l'âge de raison, elle ne saurait en avoir d'autre. Mais qu'est-ce que cela prouve? qu'elle sort de son rôle, quand elle s'avise de combattre ou de gourmander l'oppression. S'il est absurde, de sa part, de plaider dans un langage vrai la cause de la vérité et de s'appuyer sur la justice pour défendre la justice, que n'a-t-elle le bon esprit de se taire et de laisser faire, de laisser passer? Je conçois le gouvernement français motivant son intervention sur la nécessité de ne pas souffrir que l'humanité soit foulée aux pieds, et je le concevrais mieux encore si la réponse du prince Gortschakoff n'avait pas paru si satisfaisante au *Moniteur;* mais qu'un homme tel que le comte Russell invoque en faveur de la Pologne les traités mêmes qui ont diplomatiquement sanctifié sa ruine, et qu'à cette première faute il ajoute celle de déclarer que la puissante Angleterre s'est exposée de gaieté de cœur à parler en vain, voilà ce que j'ai de la peine à comprendre, et j'en rougis pour les peuples libres.

Toutefois, s'il y a là une énigme, le mot de cette énigme n'est pas absolument impossible à découvrir. C'est à quoi je m'appliquerai dans ma lettre de demain.

Digitized by Google

CLIV

2 mai.

Ce qui paralyse l'Angleterre.

L'Angleterre craint la guerre, voilà la vérité. Ses sympathies pour la Pologne sont très-sincères; elles sont aiguillonnées d'ailleurs par l'inquiétude que les empiètements de la Russie lui inspirent; mais elles n'ont rien de belliqueux. L'Angleterre ne veut pas tirer l'epée et ne la tirera pas, à moins qu'on ne l'y force absolument. Dans ce cas, elle en jetterait au loin le fourreau; car la race saxonne a un peu de la nature du boule-dogue, et lui faire lâcher prise n'est pas facile. Mais cela même l'arrête. Elle craint d'avoir trop longtemps à rester les pieds dans le sang.

En thèse générale, cette répugnance est honorable et n'a rien qui ne soit en harmonie avec les mœurs d'un peuple libre. La guerre témoigne de l'enfance des peuples; la nécessité d'en appeler à son farouche tribunal prouve assez que, malgré les efforts de la science pour rapprocher les hommes, malgré la vapeur, et les chemins de fer, et l'électricité rendue messagère de la pensée humaine, nous ne sommes point encore sortis des âges de barbarie. Comment la lutte ne serait-elle pas une affreuse calamité, quand la victoire elle-même est si souvent fatale au vainqueur? Ce n'est, certes, pas l'Angleterre qui, sur ce point, peut avoir des doutes. Écrasée de taxes, elle traine, aujourd'hui en-

core, et traîne en gémissant, le boulet qui fut rivé à son pied par William Pitt, le jour où ce ministre orgueilleux fit contre la France le serment d'Annibal.

Mais, si la guerre est à maudire quand elle est le fruit de l'ambition ou de la haine, il importe de ne pas perdre de vue que, jusqu'à ce que la solidarité des peuples soit organisée par l'établissement d'un tribunal amphictyonique composé de leurs représentants véritables, la guerre reste le seul procédé connu pour mettre la force au service du droit.

Et d'un autre côté, le meilleur moyen de l'éviter n'est pas de la craindre à l'excès; de le laisser voir, surtout.

Or, en ce qui concerne la Pologne, là, depuis l'origine, a été le grand tort de l'Angleterre. Pas un de ses journaux qui, après avoir épuisé contre la Russie le vocabulaire de la guerre, n'ait conclu à la paix; pas un des nombreux meetings tenus en faveur de la Pologne où les orateurs ne soient venus un à un expliquer, d'une voix assez forte pour qu'on l'entendît de Saint-Pétersbourg, comme quoi le coup ne suivrait pas la menace. Jupiter tonnant a bien voulu avertir le monde, avant de lancer la foudre, qu'il s'agissait d'une foudre débonnaire et que tout se bornerait à des éclairs.

Faut-il s'étonner si le prince Gortschakoff se l'est tenu pour dit et a répondu en conséquence?

Il semble que cette réponse du ministre russe, si mesurée dans la forme, mais au fond si hautaine, si moqueuse, si dédaigneusement calme, aurait dû, soit irriter l'Angleterre, soit l'avertir des inconvénients d'une politique qui paraît trembler quand elle gronde. Mais non : la peur de la guerre est si forte, que, même après la réponse du prince Gortschakoff, que dis-je? surtout après sa réponse, les protestations de sentiments pacifiques, — pacifiques quand même — ont redoublé.

Digitized by Google

Lord Russell s'est empressé d'expier, par un magnifique éloge du czar, le tort d'avoir déploré les malheurs de la Pologne; il a pris soin de le rassurer sur les conséquences de l'intervention du cabinet britannique, en déclarant : d'abord, que cette intervention s'évaporerait en paroles; et ensuite, qu'elle n'avait en aucune façon pour but l'impossible indépendance d'une Pologne impossible; enfin il est allé jusqu'à fournir l'expression de « vautours » aux anathèmes de la chancellerie russe contre les « révolutionnaires cosmopolites. »

Si le prince Gortschakoff n'est pas satisfait, il sera difficile à contenter !

Mais un langage encore plus curieux que celui de lord Russell, c'est celui qu'ont tenu, dans la même séance, les lords Shaftesbury et Harrowby.

Il n'y a rien à ajouter vraiment à ce que lord Shaftesbury a dit de l'impossibilité où la Pologne et la Russie sont désormais de vivre ensemble. Il a comparé la domination de la seconde sur la première à cet arbre funeste qui tue quiconque a l'imprudence de se reposer sous son ombrage. Il a prouvé, par une longue récapitulation de faits bien connus, mais présentés en termes d'une rare énergie, que jamais sir Cresswell Cresswell n'avait été appelé, en Angleterre, à juger une cause de divorce où la demande en séparation fût aussi puissamment motivée. Il a rappelé, comme indice frappant de l'unanimité du soulèvement en Pologne, que les deux millions de juifs polonais qui, en 1830, s'étaient rangés du côté de l'empereur, avaient, au contraire, en 1863, pris parti pour l'insurrection, et il a cité le mot du grand rabbin qui, à cette observation du grand-duc : « *Vous savez que l'empereur est votre père,* » avait répondu : « *C'est-vrai, l'empereur est notre père, mais la Pologne est notre mère,*

et lorsque le mari bat sa femme, c'est pour leur mère que les enfants doivent prendre fait et cause. »

Bref, lord Shaftesbury, parlant au nom d'un imposant meeting tenu à Guildhall, a conclu par demander que le gouvernement britannique déclarât le royaume de Pologne séparé désormais de l'empire russe.

Quant à lord Harrowby, il a été plus péremptoire encore. Suivant lui, la Russie est déchue du titre que lui donnait le traité de Vienne, et il a pressé le gouvernement britannique de proclamer solennellement cette déchéance.

D'après cela, vous croyez peut-être que lord Shaftesbury et lord Harrowby se seront du moins abstenus de tout aveu propre à trahir un sentiment de faiblesse? Eh bien, non. Pas de guerre! « nous ne voulons de la guerre à aucun prix, » voilà où aboutit la logique de Leurs Seigneuries.

Mais alors à quoi bon vos froncements de sourcils, milords? Et qu'espérez-vous?

J'admire la candeur de lord Shaftesbury, quand il s'imagine que l'opinion publique convertira le czar et ses ministres; que la Russie sera trop heureuse de lâcher sa proie; que l'empereur Alexandre II, après avoir lu le discours de Sa Seigneurie et un article du *Times*, oubliera soudain qu'il a des canons à son service, et, tendant les bras à la Pologne par lui reconnue indépendante, lui dira de sa voix la plus douce : « Embrassons-nous, et que cela finisse. » En vérité, l'on croit rêver lorsqu'on voit des hommes d'un âge mûr se bercer d'illusions aussi puériles. Ne dirait-on pas que c'est aujourd'hui seulement que l'*opinion publique* s'aperçoit de ce qui se passe là-bas? Que lord Shaftesbury prenne donc la peine de se relire. Lui-même, dans son discours, il nous assure que, depuis le premier partage de la Pologne, l'opinion publique, l'opinion du monde civilisé, n'a cessé de

protester contre la spoliation et les spoliateurs. A quoi cela a-t-il servi? Nous sommes en 1863, si je ne me trompe, et le premier partage de la Pologne eut lieu en 1772. Convenons que la conversion de la Russie par l'opinion publique prend bien du temps. Et convenons aussi qu'à l'heure qu'il est cette conversion n'est guère avancée, s'il en faut juger par la réponse du prince Gortschakoff aux journaux, aux meetings, aux harangues et aux dépêches de l'Angleterre.

Non que je nie l'efficacité de l'opinion, Dieu m'en garde! mais cette efficacité ne se révèle que par l'énergie de la pression exercée sur ceux que la pensée attaque. Le despotisme ne se convertit pas, il se rend. Le catéchiser est parfaitement inutile et touche au ridicule. S'il était capable d'être converti, il ne se serait pas mis dans le cas de l'être; il ne serait pas le despotisme.

Le peuple anglais est un peuple sensé, et il est impossible qu'il ne comprenne pas cela. Comment donc expliquer son attitude dans la question polonaise?

L'explication est, selon moi, dans l'insurmontable défiance que le gouvernement français lui inspire. Quand elle a vu la France prête à prendre en main la cause de la Pologne, l'Angleterre n'a pas voulu, elle contrée libre, paraître plus indifférente au triomphe d'une cause juste. C'est pourquoi elle a couru l'aventure d'une intervention... verbale. Mais passer des paroles à l'action, c'est ce qu'elle n'aurait fait que si elle avait cru pouvoir sans danger marcher de concert avec la France impériale. Et c'est ce qu'elle n'a jamais bien cru, ce qu'elle a cru moins encore après les révélations du baron de Brunow, et, disons-le franchement, ce que la nature des choses la porte à ne pas croire.

CLV

13 mai.

Les Institutions charitables et l'income-tax.

Il s'est passé, la semaine dernière, un événement grave et curieux. Il y a quatre ou cinq jours, les environs de Downing street étaient en grand émoi; la fameuse rue ministérielle présentait une animation qui ne lui est certes pas ordinaire, et les escaliers qui conduisent à l'appartement du chancelier de l'Echiquier étaient encombrés de monde. On eût dit une véritable invasion.

Une députation, ou plutôt une respectable cohue, dans laquelle figuraient le duc de Cambridge, plusieurs évêques parmi lesquels celui de Londres, et toutes sortes de hauts personnages, était venue là pour protester contre un projet financier de M. Gladstone.

De quoi s'agissait-il donc, et pourquoi cette émotion extraordinaire? Tout d'abord, il faut se rappeler qu'en Angleterre il existe une multitude d'institutions charitables; que ces institutions ont été fondées et sont entretenues par des contributions volontaires; que les dix-neuf vingtièmes de ces *charities* proviennent de legs; que leur administration est indépendante; que l'État n'a rien à y voir, et qu'elles échappent conséquemment au contrôle de la société considérée comme un être collectif; qu'elles fournissent au clergé de puissants moyens de prosélytisme et d'influence; qu'elles

mettent à la disposition d'un certain nombre de personnes riches un patronage considérable; et enfin, que les avantages qui en résultent se trouvent mêlés de beaucoup d'abus.

Ceci posé, il faut savoir en outre que les fondations charitables sont exemptées de l'income-tax.

Cette exemption est-elle juste? Est-elle commandée par une saine politique? Repose-t-elle sur un principe vraiment philosophique, sur l'intérêt social bien entendu?

M. Gladstone pense que non.

Il part de ce point qu'une exemption pareille est en réalité un don fait par l'État aux établissements en question. Ce qu'ils payent en moins, la masse des contribuables a nécessairement à le payer en plus; et ce n'est pas une bagatelle, puisque l'income-tax étendu aux fondations charitables produirait annuellement au Trésor public 250,000 liv. st.

Il s'agit donc de décider s'il convient, oui ou non, d'accorder à tel ou tel individu, au moment de sa mort, le pouvoir de faire passer à son gré, selon sa fantaisie, et sous couleur de charité, sa fortune ou une partie de sa fortune, de la catégorie des revenus imposables dans celle des revenus non imposables.

Que le droit de tester soit reconnu comme conséquence du droit de propriété, soit; mais qu'on y ajoute l'exorbitant privilége d'une exemption qui ne saurait profiter aux uns sans aggraver le fardeau des autres, c'est ce que M. Gladstone trouve et déclare inique.

En réalité, un homme qui, sur le point de quitter la vie, soustrait à l'impôt une propriété dont il ne dispose, après tout, en faveur d'un établissement que sous l'influence de certaines vues, conformément à certaines idées, et moyennant certaines conditions dont il n'a à rendre compte qu'à lui-même, cet homme-là lève sur ses concitoyens un impôt

équivalent à celui auquel sa donation échappe; il les force de s'associer à ses intentions; il leur impose l'obligation d'avoir leur part dans des générosités sur la nature ou le but desquelles il ne les a pas consultés, et dont il entend garder l'honneur pour lui seul; il est charitable à leurs dépens. Voici un pauvre petit employé qui travaille jour et nuit, gagne à grand'peine ses 200 livres par an, et se trouve chargé de famille. Faudra-t-il qu'on ajoute à l'income-tax qui pèse sur son revenu, parce qu'il aura plu à tel opulent personnage d'attribuer à sa mort l'importance de sa vie, de se créer une clientèle par delà le tombeau, et de continuer à faire de la dépense après avoir cessé de vivre?

Il y aurait d'ailleurs à s'entendre sur ce qu'on doit saluer du nom de charité. La charité, dans la grande et belle acception du mot, implique l'idée de privation; elle suppose une personne qui reçoit, mais elle en suppose une autre qui donne. Que *donne* celui qui, en donnant, ne se prive de rien?

C'est pourtant ce genre de charité qui, en Angleterre, est aujourd'hui exempt de l'income-tax, tandis que la taxe poursuit inexorablement la charité véritable, celle de l'homme qui, plein de vie et de santé, retranche de ses propres jouissances tout ce dont il grossit la part du pauvre.

Ainsi pense M. Gladstone; ainsi pense lord Palmerston : ainsi pensent tous les membres du ministère. Et c'est pourquoi le gouvernement avait résolu de présenter au vote de la Chambre des Communes l'extension de l'income-tax aux fondations charitables.

Mais à peine a-t-on eu vent du projet, qu'une immense clameur s'est élevée. Quoi! taxer le pain de l'indigent, le lit du malade, le fauteuil de l'infirme, le bâton de l'aveugle, l'éducation de l'enfant du pauvre! Voilà le cri qu'ont poussé

de concert princes, lords, évêques, archidiacres, les âmes pieuses d'Exeter-Hall et les philanthropes du *Times*.

La rapacité financière de M. Gladstone et sa dure philosophie ont été dénoncées bien haut par les gouverneurs de « Christ'-hospital », qui, fondé autrefois pour les plus malheureux d'entre les malheureux, en est venu, par l'accroissement de ses richesses combiné avec l'action du patronage, à élever, au lieu d'orphelins pauvres, des enfants de personnes qui possèdent 200, 300, 400, et jusqu'à 500 livres de revenu. Les doctrines matérialistes de M. Gladstone ont été traitées comme elles le méritent, par les administrateurs de « Saint-Bartholomew's », déclarant qu'un income-tax de 820 livres sterling les obligerait à renvoyer 500 malades; et, oubliant qu'à ce compte — la remarque et le calcul sont de M. Gladstone — ils dévorent, eux, 150 malades dans des fêtes qui leur coûtent 220 livres sterling! Bref, il y a eu contre ce pauvre ministre des finances, qui ne s'était jamais douté qu'il fût coupable à ce point, un soulèvement d'humanité à faire frémir.

Mais voyez un peu ce que c'est que l'obstination d'un financier! M. Gladstone a persisté; il s'est juré à lui-même que la Chambre des Communes, si elle lui refusait son approbation, aurait du moins à l'écouter parler; il a dit, comme le métromane de Piron :

> ..... Dût-il dormir debout,
> L'auditeur entendra ma pièce jusqu'au bout.

Mais, loin d'endormir ses auditeurs, M. Gladstone les a tenus terriblement éveillés. Jamais sa parole n'avait été aussi inutilement puissante. Cette tendance à la subtilité,

dont il lui est impossible de se défaire entièrement, était, cette fois, couverte par l'épanchement d'une sorte de colère sourde qui perçait à chaque phrase. Il savait d'avance que son projet devait être retiré; il sentait que s'il avait pour lui la vérité, il avait contre lui son auditoire; et la certitude de sa défaite imprimait à son éloquence un caractère de passion et de fierté tout à fait émouvant. Il parlait, — en l'écoutant, on ne pouvait s'y méprendre, — non pas à la Chambre, mais à une assemblée bien autrement nombreuse et bien autrement imposante, qui siégeait loin, bien loin de la Chambre, et plus haut!

On avait fait un bruit énorme des pauvres que chaque hôpital allait avoir à renvoyer, des orphelins du clergé qui allaient perdre leur chétive pitance, des veuves de ministres dissidents auxquelles allait être enlevée leur misérable pension de 30 à 40 livres sterling. En réponse à ces doléances, M. Gladstone a spirituellement comparé les manœuvres de « l'armée charitable » à ces revues où l'on met au premier rang les hommes grands et forts, et derrière ceux de piètre apparence, ou bien encore à ces batailles que gagnent à distance de vieilles femmes et des enfants habillés en guerriers farouches. Il a montré qu'on s'était étudié à ne plaider que la cause des « charités » en effet recommandables, et qu'on avait eu soin de rejeter dans l'ombre celles qui méritent tout au plus d'être tolérées. Car, en fait de charités, il y a d'importantes distinctions à établir, et c'est ce dont ne paraissent pas se douter ceux qui, l'autre jour, ont assailli Downing street.

Turgot et le docteur Chalmers ont très-bien prouvé que les charités utiles sont celles qui ne tendent pas à créer le mal même qu'elles ont pour but d'adoucir, et que les charités funestes sont celles qui, au contraire, commencent,

comme la lance d'Achille, par faire la blessure, sauf à la guérir ensuite.

A la dernière catégorie appartiennent les hospices d'enfants trouvés, qui ne font que substituer au crime de l'infanticide matériel celui d'une sorte d'infanticide moral, assurent le bénéfice du mystère à la maternité qui s'abdique, et offrent une prime au concubinage, en dégageant les séductions du plaisir de la crainte des charges qu'il impose.

A cette dernière catégorie appartiennent aussi certaines donations du genre de celles de Jarvis, dont M. Gladstone a fort à propos rappelé l'exemple. Elle était destinée à soulager les pauvres de certaines paroisses, et elle eut pour effet de les changer en autant de nids du paupérisme. Il est des charités qui démoralisent le peuple, lui enseignent à tendre la main sans rougir, le familiarisent avec l'idée d'une dégradation originelle, lui font perdre plus de temps à courir après l'aumône espérée qu'il ne lui en faudrait pour se mettre, par le travail, en état de la dédaigner. Quel droit ces sortes de charités ont-elles à un encouragement social?

Ce qui est à encourager, c'est la charité des vivants, qui s'adresse aux besoigneux, non celle des morts, qui offre une tentation périodique à l'importunité et à l'indolence; c'est la charité qui entraine un sacrifice et a sa source dans un sentiment d'humanité et de justice, non celle qui ne coûte rien au donateur, et qui ne vise qu'au triomphe soit de sa vanité ou de ses aversions, soit de ses idées particulières.

M. Gladstone a signalé avec force l'inconvénient de ces charités dont la condition *sine qua non* est que ceux qui en veulent profiter iront à l'église : admirable moyen, en effet, de salarier l'hypocrisie et de faire dépendre de l'appétit temporel l'appétit spirituel! Il a cité, comme étant à sa connais-

sance personnelle, le fait d'un legs de 150,000 livres sterl. laissés aux pauvres sans autre motif de la part du donateur que sa haine pour ses proches.

A cela vous devinez la réponse; on dit :

« Qu'importe le motif, si le résultat est avantageux? Pourquoi détournerait-on les hommes de faire le bien, alors même qu'ils le font sous l'influence de mobiles condamnables? Ce qui est à considérer ici, ce n'est pas l'intention, plus ou moins pure, de celui qui donne; c'est l'intérêt de celui qui reçoit, l'intérêt du pauvre. »

Oui, sans doute; mais la question, telle que M. Gladstone l'a posée, est celle-ci : les fondateurs d'établissements charitables mettant presque toujours à l'avantage de profiter de leurs dons des conditions qui consacrent la dépendance de l'obligé, n'y a-t-il aucun moyen meilleur de pourvoir à l'intérêt du pauvre, et l'excellence de celui-là est-elle donc si manifeste, si incontestable, si absolue, qu'on lui doive immoler les lois de la justice distributive et le principe qui interdit d'imposer le pain du travail au profit du pain de l'aumône?

Sans doute, il y a des établissements charitables qui appellent la protection de l'État; mais l'État ne saurait accorder sa protection au hasard, les yeux fermés. C'est bien le moins que ceux qui veulent être favorisés par lui acceptent son droit de contrôle, et il ne lui est pas loisible de disposer de l'argent du public sans en surveiller l'emploi. Si des corporations dont l'existence a jusqu'à ce jour échappé au contrôle du Parlement, à celui de la presse, à celui de l'opinion, peuvent prouver que l'exemption dont elles demandent le maintien est d'intérêt public, très-bien; mais alors qu'elles montrent leurs comptes.

Le discours de M. Gladstone a été beaucoup admiré; mais ses conclusions étaient condamnées d'avance par la Chambre des Communes, et il y avait à cet égard parti pris. Lord Palmerston est donc venu déclarer que le gouvernement retirait le projet. Cette déclaration, le premier ministre l'a faite avec beaucoup de courage et de dignité, attestant que l'opinion de M. Gladstone était l'opinion de tous les membres du cabinet, et ne se cachant pas de l'espoir que l'opinion serait un jour ramenée à des idées plus saines.

Un doute me reste. M. Gladstone et le gouvernement dont il a été en cette occasion l'organe, ont-ils bien mesuré l'immense portée de la question qu'ils viennent de poser devant les philosophes et les penseurs? Car ne voir en ceci qu'une affaire de finance et d'income-tax est puéril. Se sont-ils rendu bien compte des conditions d'une société dans laquelle on n'aurait pas à signaler les vices de certaines fondations charitables, ou baptisées telles? Ont-ils compris à quelles hauteurs il faudrait placer le *travail* pour avoir le droit de guerroyer contre ce que le travail, assuré et rémunéré, rendrait absolument inutile? M. Gladstone est homme, je crois, à avoir entrevu les conséquences, profondément démocratiques, de l'idée qu'il vient d'émettre. Mais lord Palmerston? Mais ses collègues?...

teur du boulevard Saint-Martin à Paris. Qu'il me suffise de vous dire que, dans cette pièce, la jeune fille en question était représentée conduite dans une barque par un méchant homme au beau milieu d'un lac, où il essayait de la noyer sans y réussir. Le public anglais n'est pas exigeant, et les émotions qu'il reçoit par les yeux le transportent. *Colleen Bawn* fit fureur. Le nombre des représentations atteignit un chiffre sans exemple dans l'histoire des succès dramatiques, un chiffre impossible à retenir. Toute la ville de Londres courut voir cette jeune fille, et comment il lui arrivait de ne pas se noyer sur la scène. M. Boucicault fut, jusqu'à nouvel ordre, un grand homme.

Hélas! plût au ciel qu'il n'eût jamais fait parler de lui d'une autre manière, et qu'après avoir été l'auteur d'un drame larmoyant, il ne fût pas devenu le héros d'une comédie! Mais le malheur a voulu, d'abord qu'il ait établi un théâtre; ensuite qu'il ait engagé une actrice distinguée, mistress Jordan; puis, que cette actrice, qui était mariée, se soit séparée de son mari; puis, que ce mari ait appartenu à la classe des jaloux, et enfin que M. Boucicault ne se soit pas assez défié du danger qu'il y a souvent à visiter les dames le soir.

Donc, un soir que M. Boucicault était chez mistress Jordan, Pall Mall, n° 60, survient M. Jordan, qui frappe à la porte violemment, en homme qui savait pourquoi. Les Romains, quand ils revenaient de voyage, avaient soin de ne se présenter à leurs femmes qu'après les avoir prévenues à temps. Mais M. Jordan, qui est acteur et qui, quoique séparé de sa femme depuis quelque temps, l'aimait, parait-il, à la façon d'Othello, M. Jordan ne se croit pas lié au respect des traditions de la délicatesse antique. Il avait donc épié le visiteur imprudent et brûlait de lui dire deux mots. La

dame, qui ne se doutait de rien, ouvre la porte, et voilà que le mari, furieux, se précipite dans la maison, grimpe l'escalier quatre à quatre, prend chaque chambre d'assaut, cherche dans tous les coins et recoins, gronde, tempête, fait un vacarme d'enfer. Notez qu'il était dans une maison garnie, et habitée par des locataires qui n'avaient rien à voir dans tout cela.

La « landlady » paraît, à moitié endormie et un flambeau à la main. On la pousse de côté, elle et son flambeau. Le droit d'inspection que M. Jordan réclame est absolu; il n'admet pas d'exception, pas de réserve; il ne lui suffit pas d'explorer la chambre de sa femme, il explorera, s'il vous plaît, toute la maison, de la cave au grenier. — Mais les locataires, mon cher monsieur? — Ah! ma foi, tant pis pour les locataires!

Sur ces entrefaites, un brave homme de colonel, nommé Gibbon, s'en revenait tranquillement de son club et regagnait ses « lodgings », qui, pour son malheur, étaient précisément au n° 60 de Pall Mall. Il trouve la maison sens dessus dessous, monte, veut entrer dans sa chambre à coucher. Mais, halte là! M. Jordan lui déclare, ou à peu près, que, fût-il le petit caporal, il ne passerait pas. Justement, il était arrivé que, ne sachant où se cacher, le célèbre auteur de *Colleen Bawn* avait cherché refuge dans la chambre du locataire absent, non sans avoir pris la précaution de se fermer en dedans, absolument comme dans les pièces de l'école de M. Scribe. Le pauvre colonel, ne sachant pas le premier mot de l'histoire, insiste pour s'aller coucher; et le mari, trop exaspéré pour mettre dans ses discours la clarté nécessaire, jure qu'il fera plutôt sentinelle à la porte toute l'éternité. Là-dessus, grande querelle, qui embrouille ce qu'il s'agissait d'éclaircir; et le colonel, appelant un police-

man, lui « donne en charge », comme on dit ici, M. Jordan. Les voilà donc en route pour la station de police la plus prochaine. Là, mais là seulement, on parvient à s'entendre, et, après cinq minutes d'explication, chacun est renvoyé chez soi.

Dans l'intervalle, le héros de l'aventure s'était évadé, toujours comme dans les pièces de Scribe. Jugez de la rage du mari. Ayant manqué le coupable ou celui qu'il croyait tel, il s'est dit que l'innocent, du moins, ne lui échapperait pas, et il a cité, — l'auriez-vous jamais cru? — en dommages-intérêts, pour *arrestation arbitraire*, ce malheureux colonel Gibbon, dont le seul crime était d'avoir voulu entrer dans sa chambre à coucher à l'heure où l'on se couche.

Le plus curieux, c'est que, sur la déclaration du jury, le colonel a été condamné à vingt-cinq livres sterling de dommages.

Voyez un peu ce que c'est que la justice humaine! Le colonel Gibbon, en recourant à l'intervention du policeman, a, en ces circonstances, rendu service à tout le monde : au mari, qu'il a sauvé des effets de sa propre fureur; à la femme, dont la position risquait de devenir épouvantable; à M. Boucicault, dont la vie était peut-être en danger; à la « landlady », qui devait avoir hâte de voir cesser le désordre et le scandale dont sa maison était le théâtre. Et cependant lui seul paye les pots cassés!

Nul doute qu'en l'assignant M. Jordan n'ait eu en vue de se venger de sa femme, en donnant le plus d'éclat possible à cette aventure. Mais ce n'est pas une raison pour qu'un homme honorable soit puni par une amende de six cent vingt-cinq francs d'avoir fait ce que tout autre aurait fait à sa place.

Qu'un mari offensé ou soupçonneux ait le droit d'entrer

dans la chambre de sa femme, très-bien; mais que ses griefs ou ses soupçons lui confèrent le droit de prendre possession de toute une maison garnie, d'y agir en maître, de s'installer où bon lui semble, et de faire peser sur des gens paisibles, des étrangers, les conséquences de ses déboires domestiques, c'est ce qu'on ne saurait admettre.

Aussi n'y a-t-il qu'un cri dans la presse anglaise, et en faveur du colonel, et contre le jury qui vient de le frapper d'un coup si peu attendu. Il y a, du reste, appel, et l'on regarde comme presque certain que cette étrange sentence sera cassée. Elle l'est déjà par un tribunal plus puissant ici que tous les tribunaux pris ensemble, l'opinion publique.

En France, la magistrature a fait prévaloir cette sotte idée, que la justice cesserait d'être respectée le jour où l'on discuterait publiquement ses arrêts. Comme si un juge n'était respectable qu'à la condition d'être tenu pour infaillible, ce que chacun sait fort bien qu'il n'est pas! Ici, on examine avec soin dans la presse chaque déclaration du jury, chaque jugement; on en débat les motifs, on en pèse le mérite, on condamne les décisions rendues à la légère ou injustes, et même on les flétrit, selon la gravité des cas. Le respect dû à la justice en souffre-t-il? Nullement. Et c'est précisément le contraire qui arrive, par la raison bien simple que la justice, ayant sans cesse à justifier ses titres au respect, s'arrange de façon à être respectable. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses, la garantie du droit, c'est le contrôle, et la vraie condition de l'ordre, c'est la liberté.

Digitized by Google

CLVII

29 mai.

L'Irlande et « l'Église établie ».

Les choses de la religion ont occupé, ces jours derniers, une place considérable dans l'histoire d'Angleterre.

Le même jour, chose curieuse! les intérêts de l'Église ont absorbé l'attention des trois grands corps représentatifs de ce pays, savoir : la Chambre des Communes, la Chambre des Lords, et ce parlement du clergé qu'on nomme « Convocation ».

Oui, le même jour on a examiné :

Dans la Chambre des Communes, si l'Église protestante d'Irlande devait rester intacte;

Dans la Chambre des Lords, s'il n'y avait rien à rayer de la formidable liste des serments ecclésiastiques;

Dans la Chambre de « Convocation », la Chambre haute, s'il y avait lieu de prendre enfin quelque mesure décisive contre l'audacieux contradicteur du Pentateuque, l'évêque Colenso.

Graves et solennels débats! Débats d'une portée incalculable et qui marquent une des phases du mouvement de la vie intellectuelle des Anglais!

Au premier abord, les questions que je viens d'indiquer peuvent paraître d'une importance secondaire. Mais qu'on

les approfondisse! Pas une qui ne touche à des intérêts vivants; pas une qui ne parle à la fois au cœur, à l'esprit, à la conscience; pas une qui n'éveille tout un monde d'idées.

Chacune d'elles vaut donc qu'on s'y arrête.

Y a-t-il incompatibilité entre un régime démocratique et l'existence d'une Église établie? Cette incompatibilité semble résulter de plusieurs considérations fondamentales.

Et d'abord, là où un système donné d'instruction religieuse est officiellement reconnu, spécialement protégé et doté par l'État, il est bien difficile que le gouvernement ne cherche pas un point d'appui pour sa politique dans ce système et ne se fasse pas de ceux qui ont charge de l'enseigner, des auxiliaires, ce qui a le double inconvénient de corrompre l'essence de la religion et de mettre en péril la liberté.

Ensuite, il est contraire à la nature du régime démocratique qu'il y ait au sein de la société une classe d'hommes revêtus de fonctions permanentes, se tenant à côté ou plutôt au-dessus du peuple, le dominant par ce qui a le plus de prise sur l'imagination, et formant une sorte de caste sacrée placée entre le ciel et la terre.

Enfin, la justice et l'égalité s'opposent à ce qu'une partie des citoyens, fussent-ils en très-petite minorité, soient contraints de payer pour la propagation de doctrines qu'ils jugent fausses et funestes.

Que ces considérations n'aient pas encore prévalu en Angleterre, c'est tout simple, puisque l'Angleterre est un pays aristocratique. L'aristocratie et l'Église établie y sont deux puissances qui ont besoin l'une de l'autre.

C'est ce que les tories ont toujours compris et comprennent à merveille, et c'est ce que M. Disraëli, au mois de novembre 1861, proclamait bien haut dans le célèbre discours où il faisait reposer la stabilité des institutions de

l'Angleterre sur l'intime union de l'Église et de l'État. L'absurde et inique taxe connue sous le nom de « Church rates », quoique sans cesse attaquée, n'a pas été encore abolie ; que dis-je? plus la Chambre des Communes est pressée sur ce point, moins la question semble près d'être résolue : que faut-il de plus pour accuser l'influence de l'Église établie sur la politique?

De tout ce que le règne d'une pareille influence peut avoir de fatal à la liberté, l'histoire d'Angleterre nous fournit des exemples nombreux et terribles. Est-il nécessaire de rappeler ici cet *acte d'uniformité* de 1661 qui transformait en crime le refus de se conformer à l'Église établie, et l'acte, plus monstrueux encore, qui mettait entre tout ministre non conformiste et les villes représentées au Parlement une distance de cinq milles, déclarée infranchissable ?

Chacun sait que les serments d'allégeance et de suprématie, rendus obligatoires, eurent pour objet, non-seulement de défendre la religion protestante contre les entreprises du papisme, mais de soumettre au despotisme de l'Église établie les sectes dissidentes. Les sept évêques qui furent jugés et acquittés en 1688, après avoir été mis à la Tour, pour avoir protesté contre la tyrannie religieuse, n'étaient pas des catholiques, c'étaient des protestants : « Que Dieu bénisse Votre Majesté! nous espérons que vous êtes en faveur du docteur Sacheverell et de l'Église », voilà ce que criait autour de la voiture de la reine Anne un peuple imbécile, au sortir de sermons où le curé de Southwark, fanatique allié des tories, poussait à la sédition, pour mieux assurer le principe de l'obéissance passive. Nul ne peut dire combien aurait duré l'enfantement de la liberté intellectuelle en Angleterre, si par bonheur l'ambition du pouvoir n'y avait mis de bonne heure aux prises les whigs et les tories, et si l'oppression de

l'Église établie n'y avait été combattue par les premiers comme moyen de l'emporter sur leurs rivaux.

Grâce aux conséquences de cette lutte, au bon sens de la nation; et aussi à cette logique du protestantisme à laquelle il ne saurait jusqu'au bout se soustraire, l'action d'une Église établie a cessé d'être en Angleterre un mal intolérable; mais où cette action s'exerce de manière à révolter l'esprit de tout homme raisonnable et la conscience de tout homme juste, c'est en Irlande.

En tout autre pays, la religion établie, là où il y en a une, est celle de la grande majorité du peuple; mais en Irlande la religion établie se trouve être celle d'une très-petite minorité. Lord Brougham, dans son livre sur la constitution britannique, publié en 1861, reconnait que les catholiques, en Irlande, forment les trois quarts de la population, tandis que les membres de l'Église établie en forment seulement le dixième et les dissidents un peu moins que le dixième. En d'autres termes, la religion établie est celle d'environ sept cent cinquante mille personnes, et la religion réprouvée par l'État celle de six millions d'hommes.

Pour essayer d'implanter le protestantisme en Irlande, on a enlevé leurs bénéfices aux prêtres catholiques et livré leurs dépouilles aux ministres d'un culte apporté du dehors. Le produit des dons volontaires, augmenté de ce que rapportent les mariages, les baptêmes, les messes, voilà le revenu des premiers; tandis que les seconds sont en possession de 1,400 bénéfices, dont le revenu s'élève au delà de 600,000 liv. st., sans compter le revenu chapitral, qui est de 55,000 liv. st., et le revenu épiscopal, qui dépasse le chiffre de 150,000 liv. st.

En 1831, l'on présenta au Parlement un rapport statistique duquel il résultait que l'étendue de terrain alloué, en

Irlande, aux archevêques et évêques de l'Église protestante était de 669,274 acres; de sorte que, comme le disait fort bien M. Dillwyn dans la séance de mardi dernier, c'est du sol même d'Irlande qu'on tire de quoi soudoyer les ministres d'une religion que le peuple irlandais regarde comme la plus dangereuse des hérésies.

Est-ce juste?

Jamais, comme l'a encore dit M. Dillwyn, on ne rêva rien de semblable, ni au Canada, ni dans les Indes.

Est-ce politique?

La réponse à cette question est bien simple : pour maintenir en Irlande l'Église établie, il faut 21,000 soldats et 12,450 constables.

Il n'y a pas à s'y tromper, ce qui, plus que tout autre chose, irrite les Irlandais, les exaspère, leur allume le sang, leur ronge le cœur, c'est la domination de prêtres qui ne sont pas leurs prêtres, de pasteurs qui, à leurs yeux, sont des loups à la porte du bercail.

Il ne s'agit pas de savoir si leurs croyances religieuses, à eux, sont plus éclairées que les croyances qu'ils repoussent : ils sont en général d'une ignorance grossière, qui en doute? Ils sont superstitieux, ils sont fanatiques, ils aiment le pape d'un amour d'esclave, soit. Mais rien ne contribue autant à les enfoncer dans leur bourbier que la grande et permanente injustice dont l'Église installée au milieu d'eux, malgré eux et à leurs dépens, donne le spectacle. Plus on s'efforce de les attirer au culte protestant par de tels moyens, plus ils s'attachent au catholicisme. La situation précaire des prêtres catholiques, comparée à la situation privilégiée des ministres de l'Église établie, loin de nuire à la considération des premiers, les entoure d'une sorte de prestige sacré. Ils ont l'air d'être opprimés par les vainqueurs, par les maîtres du pays,

et cela même les identifie à un peuple qui, plongé dans la misère, humilié, affamé, attribue tous ses maux à l'ascendant d'une race étrangère. Le prêtre catholique irlandais, de son côté, tire un parti extraordinaire, on le conçoit, de cet état de choses, pour enflammer les haines, éterniser les ressentiments. Un membre actuel du cabinet, M. Milner Gibson, s'écriait en 1845 : « Vous pouvez faire pour l'Irlande ce que vous voudrez, tant que vous maintiendrez là une Église établie, vous n'empêcherez jamais les Irlandais d'y voir un effet de la conquête et le stigmate de leur dégradation. » Eh bien, c'est sous cet aspect que le prêtre catholique irlandais ne cesse de présenter l'établissement protestant. Et voilà comment l'Irlande, au lieu de constituer une force pour l'Angleterre, est un boulet rivé à son pied.

C'est donc une importante question que celle que M. Dillwyn a soulevée mardi dernier, lorsqu'il a demandé la formation d'un comité chargé d'examiner ce qu'il y aurait de mieux à faire relativement à la dotation de l'Église protestante d'Irlande.

Aujourd'hui, les revenus de cette Église sont hors de toute proportion avec les travaux dont ils sont censés être la rémunération. Il y a telle paroisse dont le pasteur touche un revenu de trois cent trente livres sterling et dont les ouailles se composent de vingt-quatre personnes. Voilà un bien riche berger pour un aussi modeste troupeau ! M. Dillwyn a exprimé le vœu qu'on s'occupe au moins de rechercher à quels besoins pressants l'on pourrait appliquer le surplus des revenus qui auraient été reconnus nécessaires et convenables. Ce n'était certes pas exiger beaucoup, et l'orateur, qui parlait ici au nom du parti libéral, a pu invoquer à l'appui de sa thèse les membres les plus notables du ministère actuel, qui, en 1835, choisirent précisément ce champ de ba-

taille pour attaquer sir Robert Peel, et le renversèrent.

Il est vrai que, la victoire remportée, ils oublièrent l'objet du combat, et c'est ce que M. Dillwyn leur a reproché avec raison. Quoi qu'il en soit, il reste ce fait, que la question n'est pas nouvelle; que les esprits éclairés et les âmes justes ont, depuis longtemps, protesté contre la violence faite aux croyances religieuses de l'Irlande; que, depuis longtemps, on est d'accord, dans le camp libéral, et sur l'existence du mal, et sur la nécessité du remède.

Mais quel abus manqua jamais de défenseur? Quelle iniquité manqua jamais d'apôtre? Il était réservé à M. Whiteside de montrer avec quel éclat le talent peut se prostituer au service d'une mauvaise cause.

M. Whiteside est Irlandais; mais il est protestant, il est membre du parti tory, et il représente dans la Chambre des Communes l'université de Dublin, cette citadelle du protestantisme. A ces divers titres, il s'est cru naturellement appelé à entrer en lice. C'est, d'ailleurs, un avocat expérimenté, très-habile, et aucune cause ne l'embarrasse. Ce n'est certes pas moi qui lui reprocherai d'avoir été l'avocat d'O'Connell en 1843 et celui de Smith O'Brien en 1848; mais quand on le trouve, plus tard, attaché à l'administration de lord Derby, d'abord en 1852 comme solicitor general pour l'Irlande, puis en 1858 comme attorney general, on devine ce qu'il est permis d'attendre de la souplesse de son esprit.

Dans l'occasion dont il s'agit, il a été ce qu'il est toujours: amer, railleur, mordant, d'une éloquence abondante et agressive; mais qu'a-t-il prouvé? Rien.

Pour toute réponse à des arguments appuyés sur des chiffres, il a raconté l'anecdote suivante. Un gentilhomme campagnard demandait un jour à un ami : « Qu'est-ce que le docteur Cooke Taylor? — C'est le statisticien du château, »

répondit l'autre. « — Et qu'est-ce qu'un statisticien? — C'est un homme qu'on paye pour inventer des faits à l'usage des whigs. » Cela, comme bien vous pensez, a fait beaucoup rire la Chambre des Communes, les tories surtout; mais cela ne prouve pas que le nombre des protestants ait augmenté en Irlande, depuis qu'on s'est avisé d'y être injuste comme moyen d'y propager le protestantisme.

Que l'établissement en Irlande d'une religion de l'État contraire aux croyances de l'immense majorité du peuple, ait été l'œuvre des conseillers d'Élisabeth, Burghley, Bacon et Cecil, tous hommes d'éminent mérite, personne ne le conteste; mais c'est là un pauvre argument, que Burghley, Bacon et Cecil seraient aujourd'hui les premiers à réfuter, s'ils vivaient. A l'époque que M. Whiteside rappelle, le protestantisme n'attaquait pas, il avait à se défendre. Sixte-Quint le menaçait, de Rome. Philippe le menaçait, de Madrid. C'était le temps des conspirations papistes; c'était le temps de l'Armada. L'Angleterre se résignerait-elle à n'être plus qu'un fief du saint-siége? Se laisserait-elle conquérir? Voilà ce qu'elle avait à décider. Non content d'excommunier la reine, le pape faisait afficher sur les murs du palais de la reine la bulle d'excommunication. Le protestantisme, pris à la gorge, n'avait pas le choix des moyens. Les conseillers d'Élisabeth subirent la dure loi d'une situation qu'ils n'avaient pas créée; ils voulurent arracher l'Irlande au papisme coûte que coûte, et s'ils se trompèrent, il y avait pour cela des raisons dont aucune n'existe aujourd'hui.

Les faits, d'ailleurs, parlent d'eux-mêmes. L'Écosse, envers qui l'Angleterre a été juste, s'est cordialement et sans réserve unie aux Anglais. L'Irlande, au contraire, les repousse autant qu'elle les craint et frémit sous sa chaîne. Quant aux progrès du protestantisme en Irlande, où sont-ils? Il est

littéralement vrai que ce sont les ministres de l'Église établie qui font, en Irlande, les affaires du papisme. Je dis de l'Église établie; car ceux qui gagnent du terrain, ce sont les dissidents, parce que ceux-là ne détruisent pas par le privilége l'effet de leur propagande et représentent l'action du protestantisme abandonné à ses propres forces.

Le débat sur cette intéressante question n'est pas encore terminé; il sera repris sous peu, et j'ai confiance qu'il achèvera de montrer comme quoi le protestantisme ne saurait sans folie faire alliance avec l'injustice.

Et il ne saurait non plus, sans renier son principe, mettre des entraves à l'esprit de libre examen. Un pacte auquel il est, quoi qu'il fasse, glorieusement asservi, subordonne son existence au triomphe de la liberté.

CLVIII

27 mai.

Effet produit en Angleterre par la nouvelle de la mort de Stonewall Jackson.

Les partisans du Sud sont en deuil : Stonewall Jackson est mort.

Eût-il été Anglais, eût-il combattu pour la cause et sous le drapeau de l'Angleterre, sa perte n'aurait pu être plus vivement ressentie qu'elle ne l'est ici dans les classes gou-

vernantes (the *governing classes*), tant elles ont épousé avec passion la querelle des planteurs!

Il est certain que la mort d'un tel homme est plus pour les fédéraux que le gain d'une bataille. Valeureux sans témérité, hardi avec intelligence, sa gloire, parmi les généraux confédérés, brillait d'un éclat unique.

Lee a déployé les qualités les plus solides d'un général en chef : le coup d'œil, l'art des combinaisons stratégiques, la science de la temporisation; mais les qualités d'un Fabius Cunctator ne sont pas celles qui allument le feu de l'enthousiasme militaire dans le cœur du soldat et séduisent la renommée.

Johnstone et Hills sont de bons officiers; mais ils n'ont rien fait encore qui marquât leur place parmi les grands capitaines.

Beauregard, excellent ingénieur, a commis, comme général, des erreurs fatales à son parti.

Bragg n'a pas eu l'occasion de se révéler, et, pour l'apprécier, il faut attendre.

En réalité, Lee est le seul commandant qui semble désormais pouvoir être opposé avec avantage aux généraux du Nord : à Mac Clellan, s'il est ramené sur la scène; à Burnside, dont le nom se lie au souvenir d'une défaite, mais d'une défaite héroïque; à Rosecrans, qui n'a jamais été vaincu; à Hooker, enfin, en qui les derniers événements de la guerre, savoir : le passage du Rappahannock, la bataille de Chancellorsville, et la manière dont il a effectué sa retraite, après des mouvements qui ont été sur le point d'anéantir l'ennemi, signalent, quoi qu'en dise la presse anglaise, un capitaine du premier ordre.

Stonewall Jackson, qui excellait dans le maniement d'une division, n'a jamais été appelé au commandement

d'une armée. Peut-être le président Jefferson Davis ne le jugeait-il pas en état de faire mouvoir de grandes masses d'hommes. Peut-être se défiait-il lui-même à cet égard de sa puissance. Qu'importe, du reste? Sa force était dans le prestige de son nom, dans la confiance sans bornes et l'espèce d'affection filiale qu'il inspirait au soldat, dans l'élan qu'il lui imprimait. Sous ses ordres, les troupes étaient capables, non-seulement de mieux se battre, mais de faire face à de plus dures privations et de supporter sans murmure de plus longues marches. D'autre part, sa piété, qui était fervente, donnait, aux yeux des siens, une sorte de consécration religieuse à la cause injuste qu'il défendait. Homme de mœurs très-simples, fort négligé dans sa personne, montant mal à cheval, et d'une figure qui était plutôt celle d'un bon fermier que celle d'un héros, son extérieur, loin de rien ôter au pouvoir de ses qualités morales, le relevait, en lui imprimant un caractère d'originalité attachante. Sous certains rapports, c'était une nature jetée dans le moule de Cromwell. En lui, comme en Cromwell, il y avait le rude partisan, le dévot, l'homme de guerre, le puritain. Comme Cromwell, il passait toute la nuit en prière, la veille d'une bataille; et cela ne servait pas peu à fortifier son influence sur des hommes qu'une éducation fausse, des habitudes d'esprit perverses ont conduit à marier au culte de la Bible l'intérêt qu'ils ont à maintenir l'esclavage. Car, chose étrange, la Bible n'a pas de plus sincères adorateurs en Amérique que les propriétaires de chair humaine, et ils font à Dieu l'outrage de mettre sous sa protection cette propriété impie.

Pour toutes ces raisons le Sud a fait dans Stonewall Jackson une perte irréparable, et il est naturel que ceux qui en Angleterre soupirent après le triomphe du Sud aient pris moralement le deuil.

CLIX

28 mai.

Débat sur l'acte d'uniformité.

Pendant que la Chambre des Communes s'occupait de l'Église protestante d'Irlande, lord Ebury, dans la Chambre des Lords, insistait sur la nécessité de donner enfin un peu de jour et d'air à la conscience du clergé.

Rudes sont aujourd'hui les épreuves auxquelles est soumise en Angleterre l'orthodoxie de quiconque aspire aux honneurs de l'ordination et à ceux du ministère sacré.

Il doit d'abord prêter le serment d'allégeance et de suprématie; puis déclarer que le livre de prières ne contient rien de contraire à la parole de Dieu; puis reconnaître que des trente-neuf articles qui constituent l'orthodoxie protestante, il n'en est pas un seul qui ne soit conforme à la parole de Dieu. Cela fait, il peut devenir maître ès arts.

Pour devenir diacre, il faut qu'il répète serments et déclarations.

Prêtre, il ne saurait l'être qu'à la condition d'avoir traversé semblable épreuve.

Et ceci même ne suffit pas dès qu'il s'agit pour lui, soit d'obtenir un bénéfice, soit de passer d'un bénéfice à un autre; car, dans ces deux cas, il est tenu de déclarer en outre : 1° qu'il s'engage à se conformer à la liturgie de l'Église d'Angleterre; 2° qu'il donne un assentiment pur de toute

arrière-pensée à chacune des choses contenues et prescrites dans le livre des communes prières (*the Book of common Prayer*).

Ajoutez à cela le serment d'obéissance canonique, plus le serment contre la simonie, plus l'obligation de répondre à une foule de questions inquisitoriales, et vous n'aurez encore qu'une partie des mailles du filet jeté par l'Église d'Angleterre sur la conscience de ses ministres.

Mais des divers engagements exigés, le plus oppressif est celui qui requiert un assentiment absolu à *tout ce que contient* le *Book of common Prayer*.

On se rappelle dans quel esprit et sous l'empire de quelles circonstances fut décrété ce fameux « acte d'uniformité », qui, sous prétexte d'introduire dans l'Église d'Angleterre l'unité et la paix, mit aux mains de l'intolérance un glaive si acéré. Après l'exécution de l'archevêque Laud, en 1644, et celle de Charles Ier, cinq ans après, la cause de l'épiscopat sembla perdue. Le Parlement ayant aboli, non-seulement l'épiscopat, mais tout ce qui ne cadrait pas avec le modèle fourni par l'Église genevoise, le presbytérianisme devint la religion dominante, et constitua, sous le protectorat de Cromwell, « l'Église établie ». Mais à son ombre fleurirent beaucoup d'autres sectes : celle des quakers, celle des baptistes, surtout celle des indépendants ou brownistes, qui ne voulaient pas de l'union de l'Église et de l'État. Cette dernière avait les sympathies de Cromwell, et ce fut celle qui prévalut dans l'armée. En réalité, il n'y eut de proscrit, à cette époque, que l'épiscopat, mais il le fut avec violence. De persécutés qu'ils avaient été, les non-conformistes se firent persécuteurs.

La restauration de 1660, en ramenant Charles II sur le trône de ses ancêtres, devait donc naturellement apporter la

vengeance dans ses bagages, et l'Église épiscopale, à peine rétablie, mit à frapper ses adversaires la même fureur que ses adversaires, dans leurs jours de triomphe, avaient déployée contre elle. Déjà, lors de l'avénement d'Élisabeth, on avait fulminé contre les non-conformistes un « acte d'uniformité », qui défendait, sous les peines les plus sévères, la célébration de tout culte autre que celui prescrit dans le « Book of common Prayer ». Sous Charles II, en 1662, on rouvrit ce vieil arsenal des persécutions ecclésiastiques, et « l'acte d'uniformité » fut remis en lumière.

Toutefois, le bill, tel que le vota la Chambre des Communes, n'imposait pas l'obligation de souscrire *à tout ce que contient* le « Book of common Prayer ». Ce furent Sheldon et ses amis qui, dans la Chambre des Lords, firent artificieusement insérer cette clause, dont le but était d'enlever aux dissidents toute échappatoire; et c'est de cette clause que, dans la séance de mardi dernier, lord Ebury demandait la radiation.

C'est qu'en effet le « Book of common Prayer » contient des choses qui, prises à la lettre, sont de nature à révolter tout esprit honnête, toute conscience droite. Quelle âme vraiment pieuse peut s'adresser à Dieu en ces termes : « O Seigneur Dieu, toi à qui appartient la vengeance? » Quelle intelligence élevée peut s'associer à des anathèmes tels que ceux-ci : « O fille de Babylone, béni soit celui qui saisira tes enfants et les écrasera contre la pierre? »

Aussi lord Ebury n'a-t-il pas eu de peine à prouver que beaucoup, arrivés au seuil de l'Église, reculaient d'effroi, en entendant le cri de leur conscience, et que la diminution, bien constatée, du nombre de ceux qui se consacraient aujourd'hui à l'Église, était principalement due à cette cause.

Il n'y a pas à s'arrêter aux arguments que l'archevêque

de Cantorbéry et l'évêque d'Oxford ont opposés à la proposition de lord Ebury. Ces arguments tombent d'eux-mêmes : ils consistent à dire que la clause en question n'est pas généralement entendue aujourd'hui dans son sens strict et littéral, dans son sens primitif. O casuistes! quoi! il faut maintenir une déclaration, fille de l'esprit de tyrannie, parce qu'elle fait dire aux gens une chose lorsqu'ils en pensent une autre! Je le répète, un tel raisonnement ne vaut pas qu'on s'y arrête. Ce qui est à signaler, comme indice frappant du progrès des idées, c'est la faveur inattendue que la motion de lord Ebury a rencontrée dans une Chambre dont la fibre religieuse a toujours été sensible à l'excès. Non que la motion ait été adoptée : c'eût été plus qu'il n'est permis d'attendre de la Chambre des Lords; mais la seconde lecture du bill a été votée par 50 voix contre 90, et c'est là un grand résultat. Encore faut-il remarquer qu'au premier rang des auxiliaires de lord Ebury a figuré l'évêque de Londres, lequel a flétri la clause discutée comme « un reste du vil esprit de persécution ».

Lord Lyttelton, en répondant à l'évêque de Londres, a prononcé ces paroles, qu'il importe de noter, parce qu'elles donnent la clef du vote de la majorité et témoignent de l'enfantement du libre examen par le protestantisme : « Ce n'est pas dans un moment où tant de membres du clergé prétendent adhérer à l'Église, tout en professant des opinions qui diffèrent de son enseignement; non, ce n'est pas dans un moment pareil, qu'il est sage d'adopter la modification proposée. »

En s'exprimant ainsi, lord Lyttelton pensait probablement à l'évêque Colenso.

CLX

28 mai.

L'évêque Colenso.

L'évêque Colenso ! J'ai véritablement à demander pardon à vos lecteurs de ne les avoir pas encore entretenus d'un homme qui est un événement. Il y a plusieurs mois déjà qu'un livre de lui parut ; et ce livre, lu partout, partout dévoré, attaqué avec rage par les uns, défendu par les autres avec passion, point de mire de plusieurs milliers de lettres et de pamphlets, objet de commentaires sans fin, aliment d'une polémique intarissable, terreur des dévots, désespoir des hauts dignitaires de l'Église établie, et joie des libres penseurs, ce livre ébranle encore l'Angleterre religieuse, comme au jour de son apparition. Pas plus tard qu'hier, je lisais sur un énorme placard, affiché presque à ma porte : « Docteur Colenso a tort ; Moïse a raison. »

Singulière histoire quelquefois que celle d'un livre ! M. Colenso, nommé évêque de Natal, en Afrique, avait, en cette qualité, à convertir les naturels du pays ; et c'est en expliquant la Bible à un d'eux, c'est en essayant de répondre, de manière à rester en paix avec sa conscience, aux objections naïves qui lui étaient faites, qu'il a été conduit à mettre en doute d'abord, et ensuite à nier résolûment la valeur historique du Pentateuque.

Un jour qu'il s'appliquait à traduire la Bible pour l'usage

de ses ouailles, un originaire du pays, homme à l'intelligence vive et au cœur simple, qui l'aidait dans ce travail, l'arrêta court quand ils en furent à ce passage : « Si un homme bat son domestique avec un bâton, et que son domestique meure sous sa main, il sera certainement puni ; cependant, s'il continue un jour ou deux, il ne sera point puni ; car son domestique est son argent ! — « Comment ! » s'écria le pauvre africain d'une voix troublée, « ce Dieu que vous voulez que j'adore, ce Dieu que vous dites infiniment bon, ce père miséricordieux du genre humain, considère comme un vil métal un des êtres créés à son image, et il ne déclare punissable le maître transformé en meurtrier que si la victime meurt sous les coups ! » Troublé à son tour, l'évêque balbutia une réponse telle quelle. A mesure que la traduction avançait, les objections du disciple allaient se multipliant, et l'angoisse du pasteur augmentait. Il se mit alors à étudier ce qu'il n'avait jamais lu jusqu'alors avec les yeux de son intelligence : Il examina ; il compara ; il ne laissa rien sans l'avoir pesé et approfondi ; linguiste, il éplucha les textes ; géologue, il trouva dans le récit biblique nombre de faits qui démentaient la géologie ou étaient démentis par elle ; mathématicien, il se heurta à des dimensions chimériques, à des proportions contradictoires, à des chiffres impossibles. Enfin, il fut conduit à cette conclusion : que Moïse n'était pas l'auteur du Pentateuque ; et, de retour en Angleterre, il osa publier, lui, évêque de l'Église établie, un livre où il présentait la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome comme un tissu d'erreurs grossières.

Colenso n'était pas certes le premier bûcheron qui entrait, la cognée à la main, dans la forêt des croyances. Voltaire, les convives du baron d'Holbach, les critiques allemands,

avaient porté à la Bible de bien autres coups. Mais la Bible, attaquée en Angleterre par un évêque protestant ! cela rappelait l'audace de Luther excommuniant le pape. Le scandale fut immense. Les Unitairiens, qui touchent de si près au rationalisme, et qui s'en vantent, s'étonnèrent d'une hardiesse dont ils n'auraient pas été capables. Les auteurs des *Essais et Revues* étaient dépassés. Ce qu'ils n'avaient fait que hasarder timidement, avec toutes sortes de faux-fuyants et de réticences, l'évêque de Natal le proclamait d'une voix forte et assurée, sans hésitation, sans ambages. Jamais homme d'Église n'avait, de nos jours, déployé un courage aussi viril; et le fait était surtout digne de remarque dans un pays comme l'Angleterre, où nul, en matière de religion, ne se soucie de paraître ce qu'il est, et où il ne manque pas de savants qui, ayant la main pleine de vérités, tremblent de l'ouvrir.

Il n'y avait rien, au surplus, dans la conduite de l'évêque Colenso, qui ressemblât à un défi. Il ne s'avançait pas sur la scène en incrédule et le sourire de l'ironie sur les lèvres. Loin de là. Le ton de son livre est celui d'une piété profonde et sincère. Il n'a cessé de sentir dans la Bible le souffle de l'esprit de Dieu; il le dit, et c'est à cause de cela même qu'il veut qu'on la dégage de ce que la faillibilité humaine a pu y mêler d'erreurs; il demande à l'Église de ne pas exposer la morale des Écritures aux attaques des sceptiques, en s'obstinant à défendre ce qui n'est pas défendable, et en mettant contre elle la science. En un mot, il croit et entend servir les intérêts de l'Église en servant les intérêts de la vérité. A ceux qui l'accusent d'hérésie, il répond : « C'est moi qui suis orthodoxe. » A ceux qui le somment de se séparer de l'Église, dont les opinions, sur les points qu'il examine dans son livre, sont si contraires aux siennes, il

répond : « J'ai été nommé évêque pour prêcher la vérité, non l'erreur. Je suis évêque. Je resterai évêque. »

Qui le dépossédera? Le cas d'un évêque hérétique n'avait pas été prévu, paraît-il. L'Église, dont il est un des hauts dignitaires, est là devant lui, frémissante et désarmée.

Tout ce que le synode de mercredi dernier a cru pouvoir faire a été de déclarer d'une manière générale « que le livre intitulé : *The Pentateuch and the Book of Joshua critically examined*, était d'une nature très-dangereuse, et subversif de cette croyance, que la Bible est la parole de Dieu. » Encore cette décision si vague n'a-t-elle été appuyée, ni par l'évêque de Londres, qui, mardi, l'avait combattue, ni par l'évêque de Saint-Davis, qui, mercredi, a voté contre une sentence que, selon lui, on était tenu de motiver.

Ainsi, l'édifice menace de s'affaisser, miné qu'il est par ceux-là mêmes qui l'habitent.

Il est dans le caractère des Anglais de s'arrêter, en chaque chose, à mi-chemin. En nul autre pays de la terre on ne met autant de temps à aller des prémisses à la conclusion. C'est ce qui explique l'extrême lenteur avec laquelle la logique de la Réformation s'est développée en ce pays. Mais les principes ont une force d'expansion irrésistible. La Réformation eut beau affirmer l'infaillibilité des Écritures ; elle les rendit, sans le savoir et sans le vouloir, justiciables du libre examen, le jour où, refusant à Rome le privilége d'interpréter la parole divine, elle plaça devant le peuple à genoux une Bible traduite et l'Évangile ouvert.

Lorsque, renchérissant sur les inconséquences de Luther, Calvin se faisait l'Ignace de Loyola de la Réformation ; lorsqu'il s'érigeait, par une prétention monstrueuse, en législateur despotique du libre examen; lorsque, pour concilier un tel despotisme avec le droit reconnu à chacun de ne

suivre d'autre guide que la grâce reçue d'en haut, il supposait les élus capables d'entendre tous, *de la même manière*, la parole sainte, et appelait leur réunion la « véritable Église », par opposition à Rome, cherchant de la sorte à ressaisir dans la liberté des consciences l'unité perdue ; lorsque, après avoir écrit, dans son INSTITUTION CHRÉTIENNE : « *Politicæ usus non minor inter homines quam panis, aquæ, solis et aeris,* » il levait vers le ciel, d'un air triomphant, ses mains rouges du sang de Servet, et prétendait faire aboutir la révolte de Luther à l'établissement d'une sorte de papauté protestante, — que tentait Calvin, sinon l'impossible? Le vrai cri de la Réformation, les Vaudois l'avaient poussé avant Luther. C'était celui-ci : *Tous les chrétiens sont prêtres*, — formule théologique de ce principe d'où sortit la Révolution française : *Tous les hommes sont égaux.*

CLXI

31 mai.

Fautes et inconséquences de la politique anglaise à l'égard de la Russie.

I

Il y a quelques jours, le ministère Palmerston-Russell a été interpellé au sujet de la Circassie et d'un récent délit international commis par les Russes dans ces lointains parages.

Lord Palmerston, pour toute réponse, a prononcé d'un air distrait deux ou trois phrases, dont le sens était que c'était là de l'histoire ancienne, qu'il n'y avait point à s'y arrêter ; et l'on a passé outre.

N'est-ce pas à confondre l'esprit ?

Voilà bientôt quarante ans que les forces de la Russie ont été lancées sur le Caucase ; voilà bientôt quarante ans que les Circassiens, race héroïque, soutiennent contre les Russes une lutte qui rappelle la résistance immortelle opposée aux Perses par les Grecs, dans l'antiquité. Pour subjuguer un peuple sur qui le grand Mithridate lui-même ne put, il y a deux mille ans, établir qu'une autorité éphémère, et qui, depuis, n'a jamais salué aucun conquérant, jamais plié devant un maître, la Russie s'épuise en efforts prodigieux. Elle qui, en 1828, n'envahit la Turquie qu'avec 68,000 hommes;

Digitized by Google

elle qui, lors de la guerre de Crimée, n'employa que 80,000 hommes contre la coalition armée de la France, de l'Angleterre, de la Turquie et du Piémont; elle qui, dans ce moment même, ne semble pas avoir plus de 70 ou 80,000 hommes à donner au comte de Berg pour écraser la Pologne, elle a dû pousser contre le Caucase des armées de 100,000, 140,000, 200,000 hommes. C'est une guerre terrible que celle qui se poursuit, depuis près d'un demi-siècle, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Sa portée, en outre, est immense. L'acharnement de la Russie à poser le pied sur sa proie le dit assez. Ce que serait pour elle la possession de Constantinople en ce qui touche l'Europe, la possession du Caucase le serait en ce qui touche l'Asie. Que la Russie règne à la fois sur la ville des sultans et sur le Caucase; que, par la conquête du détroit des Dardanelles, elle s'empare des clefs de la Méditerranée, et que, par la conquête du Caucase, elle jette les bases de sa domination sur la Perse, s'ouvre l'océan Indien, et se mette en état de disputer avec succès l'Inde aux Anglais, c'en est fait, le monde lui appartient; le rêve de Pierre le Grand est réalisé.

Et cependant un silence profond couvre cette marche de la Russie vers l'empire universel. L'orageuse question qui se débat sur les confins de l'Europe et de l'Asie est un aliment que dédaigne le bavardage des gazettes. Il n'y a pas longtemps, le grand-duc Michel faillit tomber aux mains des montagnards du Caucase et n'échappa que par miracle; eh bien, je sais tel journal d'une importance européenne dans les colonnes duquel le danger couru par le frère du Czar n'a pas même figuré au chapitre des *Nouvelles diverses*. Il y a environ huit mois, deux chefs envoyés par les Circassiens, Hadji-Hayden-Hassan et Kusta-Ogli-Ismaël, vinrent en

Digitized by Google

Angleterre, pour demander à ce pays de ne pas abandonner son droit de commercer avec un peuple indépendant; eh bien, cette visite ne fut pas jugée digne d'avoir place, dans les tablettes du *Times*, entre le bulletin de la santé de lord un tel et l'histoire d'un mari accusé d'avoir battu sa femme. Que signifie ceci? Par quelle influence mystérieuse l'Angleterre est-elle amenée à s'occuper si peu de ce qui l'intéresse si fort? En vertu de quel pacte avec la renommée, la Russie parvient-elle à dérober au peuple anglais la connaissance d'événements auxquels il ne saurait rester indifférent sans folie et qu'il ne saurait ignorer sans péril?

Les prétentions de la Russie sur la Circassie et le Caucase se rattachient à un vaste système d'empiétements dont le développement graduel accuse, à un point presque incroyable, l'apathie ou l'insuffisance diplomatique des hommes d'État de l'Angleterre.

Le 28 février 1848, on cita dans la Chambre des Communes le passage suivant d'une lettre de lord Ponsonby :

« J'avais été conduit à croire que vous aviez changé d'opinion relativement à la Circassie. Mais non, je ne l'ai pas cru, je l'ai entendu dire : voilà tout. Je suis charmé de la manière dont vous avez traité ce sujet. C'est admirable. J'espère que vous avez approuvé le contenu de mes dépêches en ce qui concerne la question. La possession du Caucase m'a paru dès l'abord d'une importance qui ne le cède qu'à celle de la possession de Constantinople; mais c'est seulement depuis peu que j'ai appris les faits qui établissent l'indépendance absolue de ce pays et par conséquent l'illégalité flagrante du titre que Nicolas prétend avoir à le posséder. S'il existait en Angleterre un homme qui valût un brin de paille seulement, cette affaire serait bien vite réglée; mais nos hommes d'État, grands et petits, ne sont

que des marchands ambulants, qui n'ont pas même le genre de sagacité dont l'Israélite fait preuve en vendant sa marchandise à des femmes de chambre et à des marmitons. »

Voilà, sans nul doute, une appréciation singulièrement exagérée et qu'il serait absurde de prendre au pied de la lettre. Et toutefois, quand on parcourt, anneau par anneau, la chaîne des fautes que, depuis 1821, l'Angleterre a commises dans ses rapports diplomatiques avec la Russie, quand on voit le gouvernement anglais :

Ouvrant lui-même la porte à l'intervention des Russes en Turquie par le protocole du 4 avril 1826;

Puis, donnant à ce protocole l'autorité d'un traité;

Puis, aidant la Russie à anéantir la flotte turque à Navarin ;

Puis, se laissant tromper, au commencement de 1828, par la déclaration qu'en envahissant les provinces turques, les Russes n'avaient aucune intention de conquête ;

Puis, souscrivant en 1829 aux acquisitions stipulées par la paix d'Andrinople, sans se rappeler ou vouloir rappeler à la Russie qu'aucune acquisition de territoire ne lui était permise aux termes du protocole du 4 avril 1826, devenu le traité du 6 juillet 1827;

Puis, la laissant se rendre maîtresse de la navigation du Danube, au mépris de l'article 109 du traité de Vienne, qui déclare libre la navigation des rivières depuis le point où chacune d'elles devient navigable jusqu'à son embouchure ;

Puis enfin, lui reconnaissant ou, du moins, s'abstenant de lui contester le droit de violer les articles XI, XII et XIII du traité de Paris 1856, par l'accaparement de la mer Noire, par la saisie et la confiscation de tout vaisseau qui essaye de commercer avec la Circassie...

Quand on voit tout cela, dis-je, on comprend l'amertume

Digitized by Google

des épanchements de lord Ponsonby dans un temps où il était si bien placé pour mesurer la portée d'une tolérance née de l'aveuglement de l'ignorance ou de l'aveuglement de la peur.

II

Pour apprécier les chances qu'a la Pologne d'être secourue efficacement, énergiquement, par l'Angleterre, il importe d'étudier l'esprit et les ressources de la diplomatie anglaise dans les rapports particuliers de l'Angleterre et de la Russie, depuis quarante ans.

L'insuffisance palpable de cette diplomatie, son infériorité flagrante, ses efforts timides aboutissant d'une manière invariable à des concessions désastreuses pour elle, forment, rapprochés de la série non interrompue des triomphes diplomatiques de la Russie, un des spectacles les plus curieux et les plus instructifs de l'histoire contemporaine.

En ce moment, et malgré les déclarations solennelles du comte Russell, le cabinet actuel est accusé véhémentement par les tories d'avoir des pensées de guerre. A entendre le *Morning Herald*, lord Palmerston rêverait, sur la fin de ses jours, la gloire orageuse des combats; le comte Russell pousserait son pays en avant, l'aiguillon dans les reins; les ministres whigs seraient disposés à ajouter à la longue liste de leurs crimes celui de vouloir recourir, contre la Russie et en faveur de la Pologne opprimée, à l'arbitrage du glaive; des Anglais enfin tiendraient la torche qui doit allumer un incendie où l'Angleterre risque de périr consumée.

Ne prenez pas ceci trop au sérieux, je vous prie. Ce qui manque aux tories, à l'heure qu'il est, c'est un champ de

bataille et un cri. Ils supposent au ministère des intentions belliqueuses dont ils sont les premiers à ne pas s'alarmer; et cela faute d'avoir un thème : voilà tout.

Prétendre que l'insurrection de Pologne, si elle se prolonge, n'amènera pas des complications dont l'Angleterre, qu'elle le voulût ou non, serait forcée de subir la loi, je ne l'oserais. Mais ce qui est sûr, c'est que le gouvernement, loin d'avoir des démangeaisons guerrières, craint la guerre, et qu'il la craint, dût-il compter pour la faire sur l'appui de la France impériale, dont il redoute l'alliance active presque autant que l'inimitié.

Quant à ses sentiments à l'égard de la Russie, ils sont dominés à un point incroyable par la peur de l'offenser.

Et cette peur n'est pas d'hier.

J'ai eu occasion naguère de vous signaler le discours étrangement pacifique prononcé par le comte Russell touchant les affaires de la Pologne. Eh bien, — à part le grand épisode de la guerre de Crimée, où la France était de la partie, — voilà quarante ans au moins que l'attitude de l'Angleterre officielle à l'égard de la Russie est celle que ce discours atteste. Sans compter qu'elle n'a jamais paru avoir une idée bien claire de ses périls et a montré une indécision singulière dans ses mouvements.

De là, en partie, les progrès fabuleux de ce qu'on a nommé avec tant de raison le colosse du Nord. Le nombre des sujets de l'empire, qui, depuis l'avénement de Pierre Ier en 1689 jusqu'à la mort d'Alexandre Ier en 1825, s'était élevé de 15,000,000 à 58,000,000, dépasse aujourd'hui, selon les évaluations les plus modérées, le chiffre de 70,000,000.

Et quelle est, de toutes les puissances de l'Europe, celle que menacent le plus les énormes accroissements de la Russie? C'est l'Angleterre.

Lord Chatham disait, au sujet des vues de Catherine sur la Turquie : « Avec un homme qui ne comprend pas de quelle importance est pour la Grande-Bretagne le moindre village turc, je ne descends pas à discuter. » Or, qu'on suive, étape par étape, la marche conquérante de la Russie à travers l'histoire depuis Pierre Ier.

En 1699, elle se fait céder Azof, par la paix de Carlowitz, et prend ainsi pied sur la mer Noire.

En 1770, sa flotte paraît pour la première fois dans la Méditerranée et détruit à Tchesmé la flotte turque.

En 1773, elle franchit pour la première fois le Danube.

En 1774, le traité de Kainardji lui donne le pays compris entre le Dniéper et le Bog, lui ouvre décidément la mer Noire, et consacre, à son profit, l'indépendance des Tartares de la Crimée et du Kouban.

En 1783, elle incorpore à son empire la Tartarie de Crimée.

En 1792, elle reçoit le Dniester pour frontière entre elle et la Turquie.

En 1812, la paix de Bucharest étend sa domination jusqu'au Pruth.

En 1827, l'Angleterre, — chose remarquable, — l'aide à anéantir la flotte russe à Navarin.

En 1829, elle écrase les Turcs à Shumla, passe le Balkan, prend Andrinople, pousse sa cavalerie légère jusque dans les environs de Stamboul, et arrache aux Turcs ce fameux traité d'Andrinople qui lui livre l'importante forteresse d'Anapa, près de l'embouchure du Kouban, l'établit sur le Danube, soumet la Moldavie et la Valachie à son influence, et, par la reconnaissance d'une Grèce indépendante, démembre l'empire ottoman.

Enfin, en 1833, pour prix du secours intéressé par elle

prêté au sultan contre le pacha d'Égypte, elle fait insérer dans une clause secrète du traité d'Unkiar-Skelessi, que le détroit des Dardanelles, ouvert à la seule Russie, sera fermé aux autres puissances européennes.

Mais la guerre de Crimée?

La guerre de Crimée aurait certainement porté un coup terrible à l'influence de la Russie en Orient, si l'Angleterre n'avait pas permis que la puissance des Russes y survécût à leurs revers. Et c'est ce qu'elle a permis. Qu'a rapporté aux Anglais, qu'a valu aux Turcs cette guerre où les uns et les autres ont prodigué tant d'or et de sang? En ce qui concerne la liberté de la mer Noire, le traité de Paris du mois de mars 1856 est un chiffon de papier, rien de plus. C'est bien en vain que l'article XI de ce traité a déclaré « les eaux et ports de la mer Noire ouverts à la marine marchande de toutes les nations; » c'est bien en vain que l'article XIII interdit l'établissement ou le maintien sur les côtes de la mer Noire de tout arsenal militaire maritime : sept ans se sont écoulés depuis la conclusion du traité de Paris, et que se passe-t-il aujourd'hui dans ces parages? Toutes les côtes de la Circassie sont sous la surveillance d'un vaisseau de guerre russe; sur chacun des points du rivage que ne commande pas un vaisseau de guerre, la Russie a élevé un fort; pas de commerce possible avec les ports de Circassie; et malheur à ceux des habitants du pays qui osent courir cette grande aventure, s'embarquer! On verra dans la suite de ce travail à quel sort ils s'exposent.

Oui, la Russie, après la guerre de Crimée, est bien près de redevenir en Orient ce qu'elle y était avant la guerre. Elle a été un instant arrêtée dans sa marche triomphale; mais a-t-elle reculé? Non.

Et pourquoi s'en étonner? La politique de l'Angleterre à

l'égard de la Russie a toujours été, je le répète, une politique incertaine, vacillante, contradictoire, et qui, par conséquent, ne pouvait tenir contre cet esprit de suite si profondément marqué dans tous les actes de la diplomatie russe.

Jusqu'au temps de l'insurrection grecque, par exemple, s'il était une idée qui eût dominé les traditions du *Foreign-Office*, c'était la nécessité de maintenir l'empire ottoman, dont les hommes d'État d'Angleterre regardaient l'existence comme intimement liée à l'affermissement de la domination des Anglais dans les Indes.

En 1821, la diplomatie anglaise sembla tout à coup changer d'aspect. Elle se laissa pénétrer par l'espèce de sympathie romantique et littéraire qu'excitèrent, dans leur lutte contre le croissant, les descendants de Thémistocle, de Miltiade, de Léonidas. Canning, dans le protocole du 4 avril 1826, se fit, contre les Turcs, l'instrument de la Russie; la bataille de Navarin eut lieu; l'invasion de la Turquie par les Russes en 1828 fut publiquement appuyée par lord Palmerston, qui ne faisait point alors partie du ministère; lord Aberdeen, ministre des affaires étrangères en 1829, ne fit pas mystère de ses tendances russes, qui parurent néanmoins trop tièdes à beaucoup, tant le courant était rapide; et cela dura jusqu'en 1833.

A cette époque, il y eut retour à l'ancien système. Il fallait soutenir à tout prix l'empire ottoman; il fallait à tout prix barrer aux Russes le chemin des Indes, le chemin de la domination universelle. La guerre de Crimée a été, en ce qui regarde l'Angleterre, le résultat de ce mouvement.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille de voir encore une fois les idées prendre un autre cours. Avant-hier, un débat a eu lieu dans la Chambre des Communes sur la question d'Orient, et l'on y a entendu MM. Grégory, Cockrane, Ma-

guire, Cobden, déclarer bien haut que la politique anglaise de 1863 ne devait pas être celle de 1854 ; que le gouvernement turc était un gouvernement tyrannique, indigne des sympathies d'un peuple libre ; qu'il tenait sous le joug mainte population chrétienne dont l'Angleterre devait désirer la délivrance ; que la régénération de l'empire turc était chimère pure ; que les prétendues réformes opérées par le sultan étaient illusoires ; que la chute d'un empire qui depuis si longtemps menace ruine, était inévitable ; qu'il fallait en prendre son parti et laisser périr ce qui avait perdu le pouvoir de vivre. MM. Layard et Gladstone ont répondu, au nom du ministère, mais faiblement, et voilà qu'à l'instant même où je trace ces lignes, on m'apporte un article du *Times* qui adopte sans réserve les dénonciations de M. Grégory contre les Turcs, et ses amères conclusions.

III

Que nous voilà loin de la guerre de Crimée et de la popularité qu'elle avait donnée aux Turcs en Angleterre !

Lorsqu'en 1853 Omer-Pacha disputait victorieusement le Danube aux armées russes, et qu'en 1854, Paskiewitch s'éloignait des murs de Silistrie, humilié, frémissant, qui aurait jamais dit que l'Angleterre, si prompte alors à exalter les prouesses de la Turquie et à y voir un gage de sa régénération, arriverait si vite à nourrir contre elle les sentiments qui se sont fait jour dans le débat du 29 mai ? Qu'est devenu le temps où lord Shaftersbury, organe en ceci de l'enthousiasme populaire, déclarait, en pleine Chambre des Lords, que, de tous les amis de la chrétienté, le meilleur c'était le sultan ?

Chose étrange, inexplicable presque! C'est au moment où l'Angleterre prend en main contre la Russie la cause de la Pologne soulevée, qu'elle déclare moralement la guerre à la Turquie, où les Russes ont leurs adversaires les plus prononcés et les Polonais leurs plus fidèles amis!

D'où vient cette réaction, dont la soudaineté a quelque chose de si mystérieux?

Je dis réaction, et le mot n'est pas trop fort. Quoi de plus menaçant, en effet, pour l'empire ottoman que ce mémorable débat du 29 mai, où la Chambre des Communes d'Angleterre, abandonnant tout à coup la politique d'hier, sonne d'avance les funérailles du « malade » de Constantinople et déclare sa succession ouverte?

Une circonstance frappante, c'est que M. Grégory, qui a mis le feu à la mine, n'avait rien à demander et n'a rien demandé de précis. Sa motion, qu'il a d'ailleurs retirée, n'en est pas une. Elle n'avait pas pour but de provoquer un vote ou d'y conduire. Elle consistait à prier le gouvernement de publier, relativement à la Turquie, des documents que le motionnaire n'a même pas pris la peine de spécifier. Évidemment ce n'était qu'un prétexte pour amener la Chambre des Communes à déclarer ses sentiments, à faire solennellement connaître le programme de sa nouvelle politique à la Turquie, à la Russie, à l'Europe.

Or, comme manifestation, le débat a été aussi clair, aussi complet, aussi décisif que possible.

A l'exception des orateurs officiels, c'est-à-dire de M. Layard, qu'on a semblé écouter avec quelque impatience, et de M. Gladstone, qui a mis une réserve extrême à défendre la Turquie, tous ceux qui ont pris la parole ont parlé de manière à jeter Saint-Pétersbourg dans des transports de joie et Constantinople dans la consternation.

Et pour que rien ne manquât à l'importance de cette manifestation, toutes les nuances de l'opinion se sont donné la main dans cette grande croisade contre la Porte. On eût dit vraiment que les divers partis qui divisent l'Angleterre étaient convenus en cette occasion de frapper tous le même coup. M. Grégory est un conservatiste avec des tendances libérales. M. Baillie Cochrane est un conservatiste pur, un de ces « conservatistes cosmopolites » qui vont jusqu'à vouloir les Bourbons à Naples. M. Maguire, Irlandais, représente l'alliance du radicalisme et du papisme. M. Grant-Duff peut être considéré comme l'organe des hommes qui sont poussés au radicalisme par la philanthropie. M. Seymour est libéral. Quant à M. Cobden, chacun sait que la classe mercantile a en lui son représentant le plus accrédité. Eh bien, M. Grégory, M. Baillie Cochrane, M. Maguire, M. Grant-Duff, M. Seymour, M. Cobden, sont venus d'une commune voix attaquer la Porte, dénoncer l'impéritie de son gouvernement et la corruption de ses fonctionnaires, flétrir ce qu'ils nomment sa tyrannie, insulter à ce qu'ils croient son agonie et promettre aux populations chrétiennes ses dépouilles.

Parmi les ministres, celui qui passe, à tort ou à raison, pour le plus favorable aux Turcs, c'est le chef du cabinet, et celui-là était absent, comme si lord Palmerston avait craint d'avoir à défendre, ne fût-ce que par pudeur, une cause absolument perdue!

Que dire encore? Cette attaque s'est produite inopinément, gratuitement, sans motif connu, sans nécessité appréciable, sans qu'il soit possible de savoir au juste pourquoi ou à quel propos.

Prétendra-t-on, pour expliquer ce mouvement singulier de l'opinion, qu'il a sa source dans un haut sentiment d'équité;

Que les Turcs n'ont jamais été que campés en Europe;

Que leur domination, fille de la conquête, en a retenu les caractères;

Que leur joug, imposé à des populations d'une race et d'une religion différentes, atteste uniquement la supériorité de la force, et mérite, comme tel, d'être brisé au nom de la justice;

Que les Turcs ne constituent pas la Turquie;

Que l'indépendance du pays occupé par eux est, à la vérité, d'un intérêt majeur pour l'Europe en général et pour l'Angleterre en particulier, mais que cette indépendance ne doit pas être confondue avec le maintien d'une caste aristocratique qui, après avoir importé en Europe la barbarie, cherche à s'y perpétuer par l'oppression;

Que ce n'est pas à des nations chrétiennes qu'il convient de sanctionner l'assujettissement d'une majorité composée d'adorateurs du Christ à une minorité composée de sectateurs de Mahomet;

Que ce qui est à protéger contre les Russes, sur le Bosphore, c'est l'indépendance de la croix, non celle du croissant;

En un mot, que la ville à sauver, c'est Byzance, non Stamboul?

Ce seraient là certainement des motifs plausibles, honorables même, si, d'une part, il était dans les habitudes de la politique anglaise de se laisser diriger par des considérations sentimentales, et si, d'autre part, la justice était née d'hier.

Quoi! c'est le 29 mai 1863 seulement qu'on s'est aperçu en Angleterre de l'état d'asservissement où vivent les populations chrétiennes en Turquie! A quoi pensaient donc, et sir Henry Bulwer, lorsqu'il arrêtait le bras, déjà levé, des Bulgares, et le comte Russell, lorsqu'il reprochait au prince

Michel d'avoir ressenti avec trop de vivacité l'injure du bombardement de Belgrade, et lord Palmerston, lorsqu'il envoyait une flotte au Pirée, dans la crainte que les Hellènes de Thessalie ne se ressouvinssent de leur origine? Je ne parle pas de la guerre de Crimée, où l'Angleterre dépensa tant d'or et tant de sang pour préserver d'un choc mortel cette existence du Turc, si violemment assaillie, à l'heure qu'il est, du haut de la Chambre des Communes, aux applaudissements du *Times* et du *Daily News*, surpris de se trouver d'accord.

Une chose à remarquer, c'est que la plupart des actes de malversation, de corruption et de tyrannie dont M. Grégory a gonflé son réquisitoire, se rapportent précisément à l'époque où les Anglais étaient tout de flamme pour l'empire ottoman. Si une séance semblable à celle du 29 mai de cette année avait eu lieu en 1860, le lendemain des massacres de Hasbeya, de Zahlé, de Deir-el-Kamar, de Damas, ou bien encore immédiatement après le 15 juin 1862, lors de ce bombardement de Belgrade contre lequel les consuls des diverses nations protestèrent avec tant de raison et tant de force, le fait serait moins difficile à comprendre. Mais comment concevoir que le moment choisi pour mettre le pied sur le gouvernement turc soit celui où il fait pour se rajeunir, se régénérer et attirer à lui les populations soumises à son autorité, des efforts évidents et couronnés de succès?

Il y a quelques mois à peine, il n'y avait qu'une voix en Angleterre pour reconnaître que la situation de la Turquie s'était merveilleusement améliorée depuis l'accession du frère d'Abdul-Medjid au trône d'Othman. L'administration reconstituée, les déprédations des pachas réprimées, une impulsion nouvelle donnée à la marine, l'armée ottomane mise en état de rivaliser, comme équipement et comme tenue, avec les meilleures troupes européennes; l'industrie ranimée, la

culture du coton encouragée, l'ordre peu à peu rétabli dans les finances, le crédit financier du gouvernement turc relevé au dehors : voilà les progrès qu'on se plaisait à signaler. Abdul-Aziz était, disait-on, un prince qui prendrait sa place parmi les réformateurs, et l'on accordait volontiers à Fuad-Pacha le titre de grand ministre. Hier encore, lord Hobart adressait au cabinet britanique un rapport officiel dans lequel il est constaté que le gouvernement ottoman, qui, au commencement de 1862, avait une dette flottante de vingt millions sterling à liquider, se trouve aujourd'hui, grâce à des opérations financières aussi bien conduites que bien conçues, avoir retiré de la circulation, soit en caïmés, soit en bons du Trésor, la somme de quatorze millions six cent soixante-quatre mille quatre cent trente-trois livres sterling, résultat prodigieux si l'on songe à ce qu'était la Turquie lors de la mort d'Abdul-Medjid. Et c'est dans ce moment que l'Angleterre se montre tout à coup disposée à changer les bases de sa politique orientale !

Mais pourquoi s'en étonner ? Cette politique, comme je le disais dans ma dernière lettre, n'a été, depuis bien des années, en ce qui regarde la question d'Orient et la Russie, qu'une suite d'oscillations et de contradictions. C'est ce que prouvera un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire diplomatique du *Foreign-Office* dans ses rapports avec les hommes d'État de Saint-Pétersbourg.

IV

L'Angleterre veillant pendant de longues années sur le maintien de l'empire ottoman avec une sollicitude trop facile à endormir quelquefois, mais prompte à se réveiller,

— rachetant sa grande inconséquence de Navarin par la guerre de Crimée, — portant et recevant des coups terribles pour assurer l'*intégrité* du pouvoir campé sur le Bosphore, — aidant les Turcs à écraser les Monténégrins, — arrêtant les Serbes dans leur marche vers l'indépendance absolue, — gourmandant par la voix du comte Russell leur prince rebelle, — protégeant contre les Bulgares l'autorité du Sultan, — disputant à l'ascendant des Russes, pour le compte de cette même autorité, les provinces danubiennes, — puis, un beau matin, se rappelant avec douleur qu'il y a en Turquie des populations qui ne sont par turques; que le génie du Coran plane entre la Méditerranée et la mer Noire, et que ce n'est pas la croix qui brille sur le dôme de Sainte-Sophie... c'est là un phénomène si curieux, qu'on éprouve naturellement un vif désir d'en connaitre les causes.

Ces causes, je vous disais hier qu'il ne fallait pas les chercher dans un entraînement sentimental, d'abord parce que la politique anglaise n'a pas coutume d'obéir à des mobiles de ce genre, et ensuite parce que la justice n'attend pas si longtemps pour parler au cœur de ceux qui comprennent son langage.

J'ai lu attentivement le discours de M. Grégory, et tout ce que j'ai pu y trouver comme explication se réduit à ceci :

« Les intrigues de la Russie en Grèce, en Circassie, et dans les provinces danubiennes, prouvent qu'elle n'a pas abandonné la politique du passé ; *mais* la guerre de Crimée a détruit tous les éléments matériels de la puissance russe. »

D'un autre côté, la *Revue du Samedi* (*Saturday Review*), une des feuilles les plus importantes de ce pays, dit en propres termes que le changement de politique révélé par le

débat du 29 mai vient du succès de la guerre de Crimée, la question orientale n'ayant eu un intérêt vital que lorsque la Russie menaçait l'Europe de la main droite et l'Asie de la main gauche.

Donc, si l'Angleterre s'aperçoit enfin qu'à l'égard des populations chrétiennes soumises au Turc, elle a des devoirs de justice à remplir, c'est parce qu'elle ne croit plus avoir intérêt à négliger l'accomplissement de ces devoirs. Tant que la Russie a paru capable de toucher Constantinople en étendant le bras, être juste eût coûté trop cher; mais, grâce à la guerre de Crimée, on peut se passer aujourd'hui le luxe de la justice, puisqu'elle est à bon marché.

Je n'examinerai pas ici jusqu'à quel point ce raisonnement est fondé en morale : est-il fondé, du moins, en politique? Et l'Angleterre ne se fait-elle pas, sur les conséquences de la guerre de Crimée, de bien étranges illusions?

Dans cette guerre, la Russie fut vaincue, il est vrai; mais l'Orient la vit résister, seule, à quatre puissances liguées contre elle, dont deux figurent au premier rang parmi les puissances de la terre. La Russie fut vaincue, mais après avoir amené les Anglais à ne jouer à côté de la France, sur le champ de bataille, qu'un rôle secondaire, plus propre à diminuer qu'à augmenter le prestige militaire de la Grande-Bretagne.

On a fait beaucoup de bruit de la chute de Sébastopol, forteresse construite, disait-on, pour commander la navigation de la mer Noire. La vérité est, comme cela est prouvé dans une remarquable brochure publiée ici dernièrement, que la ville de Sébastopol ne fut jamais destinée à servir de base à des opérations navales. Pendant les deux grandes guerres que la Russie eut à soutenir depuis la cons-

truction de Sébastopol, savoir, la guerre de 1828-29 contre la Turquie et celle de 1826-27 contre la Perse, pas un sac de biscuits ne fut envoyé de Sébastopol. Durant la première de ces guerres, les approvisionnements vinrent d'Odessa sur des vaisseaux anglais affrétés dans ce but ; durant la seconde, les villes d'entrepôt furent Taganrog et Astrakan. Les dangers que présente la navigation de la mer Noire, et qui lui valurent anciennement le nom d'*Axenos* (*inhospitalière*), sont chose bien connue. Du côté de l'est, les côtes sont en partie inaccessibles. En réalité, l'utilité que la Russie tire de la mer Noire, au point de vue naval et militaire, consiste dans l'avitaillement des places fortes qu'elle possède sur les côtes de la Circassie et qu'elle a arrachées aux habitants du pays. Or, en ce qui concerne la Circassie, le pouvoir de la Russie est, après la guerre de Crimée, ce qu'il était avant. Pour la frapper au cœur, en Orient, il aurait fallu donner la main aux Circassiens en armes ; il aurait fallu aider les Lesghis à précipiter sur Tiflis cinquante mille guerriers qui n'attendaient qu'un signal ; il aurait fallu attaquer la Russie là où elle était véritablement vulnerable dans cette partie du monde, c'est-à-dire au sud du Caucase, en appelant à l'indépendance la Géorgie, la Gourie et l'Iméréthie. C'est ce que les Circassiens espéraient, et la guerre de Crimée, en trompant leur espoir, en les laissant abandonnés à eux-mêmes, ne pouvait que changer, à leurs yeux, la défaite de la Russie en triomphe. Qu'ont-ils gagné à cette guerre, de laquelle ils attendaient leur délivrance? « Hélas ! écrivaient douloureusement les députés circassiens qui vinrent à Londres l'année dernière, voilà sept ans qu'on dit la Russie vaincue, et depuis lors nous avons eu à défendre incessamment contre elle notre pays, notre liberté, notre existence. »

Digitized by Google

Relativement aux Tartares de Crimée, le résultat d'une aventure trop vantée a été de les ramener sous la domination de la Russie.

Relativement à la Turquie, on peut juger de l'absolue nullité du résultat par ce fait, que l'ennemi qu'elle avait contribué à vaincre n'a pas même été condamné à payer les frais de la guerre.

Voilà les suites en ce qui concerne le pouvoir de la Russie en Orient; voyons les suites en ce qui concerne son pouvoir en Europe.

Jusqu'à l'époque de la guerre de Crimée, le grand levier de la puissance anglaise avait été le « Droit de visite, » entendu dans le sens de la confiscation sur mer de toute propriété appartenant à l'ennemi. Ce droit, l'Angleterre n'avait cessé de le regarder comme la mettant bien réellement en possession du trident. Ce droit, elle l'avait défendu contre la terre entière, au prix des plus cruels sacrifices, et sans reculer devant aucun genre de violence. Le maintien de ce droit avait été l'objet d'une préoccupation constante de la part de ses hommes d'État, et Pitt avait proclamé néfaste à jamais le jour où elle serait forcée d'y renoncer. Par le « Droit de visite », compris et appliqué comme elle le comprenait et l'appliquait, l'Angleterre gouvernait la mer; au moyen de la mer, qui joint, au lieu de les diviser, les contrées qu'en apparence elle sépare, l'Angleterre gouvernait le commerce; au moyen du commerce, qui fait dépendre la vie des peuples querelleurs de l'industrie des peuples travailleurs, l'Angleterre gouvernait le monde.

Et c'était surtout à l'égard de la Russie que le « Droit de visite », laissé intact, constituait une force incomparable.

Qu'est-ce que la Russie en effet? C'est, ainsi que M. Ur-

quhart l'a très-bien décrite, un vaste continent qui s'étend entre l'Asie et l'Europe, et dont les eaux, coulant au sud et à l'ouest, entrent, ici et là, dans la mer, pour s'y trouver ensuite emprisonnées par un détroit. De là, pour les produits de ce pays, la nécessité de passer par une étroite route facile à garder. Que l'ennemi se poste à l'entrée, bien résolu à barrer le passage : c'en est fait, le commerce va s'arrêter, les sources du revenu public vont être taries, la Russie va se trouver dans la position d'un homme qui a sur la gorge le pouce de son adversaire.

Aussi, qu'arriva-t-il lors de la fameuse déclaration de cette *neutralité armée* dans laquelle la Russie prit place au premier rang? Le 14 janvier 1801, le gouvernement anglais met un embargo sur tous les navires appartenant à chacune des puissances confédérées; des vaisseaux armés en course sont lancés sur la Baltique; en peu de temps, la moitié presque des navires marchands appartenant aux pouvoirs du Nord et confiés à la mer sont conduits dans les ports de l'Angleterre; le commerce russe est subitement paralysé; les riches propriétaires fonciers, qui ne trouvent plus à écouler leurs denrées et qui voient devant eux un abîme béant, s'épouvantent; on s'inquiète partout; partout on gronde; une conspiration s'ourdit; Paul est étranglé. Adieu la confédération du Nord; adieu les espérances gigantesques de Napoléon! Pour amener ces résultats immenses, il avait suffi du « Droit de visite », énergiquement appliqué, pendant deux mois, par les vaisseaux anglais armés en course.

Eh bien, quel est, en ce qui touche les forces comparatives de la Russie et de l'Angleterre, le produit net de la guerre de Crimée? Il est dans les deux articles suivants de la « Déclaration de Paris » du 16 avril 1856 : 1° La course

est et demeure abolie; 2° le pavillon couvre la marchandise, à l'exception de la contrebande de guerre.

Ainsi, pendant deux siècles, l'Angleterre a repoussé, comme s'il s'était agi pour elle d'une question de vie ou de mort, le principe que « le pavillon couvre la marchandise »; elle l'a repoussé, quoiqu'il ait été proclamé, dans cet intervalle, par 119 engagements internationaux sur 130. Et ce que 119 engagements internationaux sur 130, conclus entre les principales puissances du monde, n'avaient pu arracher à l'Angleterre, ses *victoires* de Crimée le lui ont ont ravi! Oh! que lord Derby avait raison de s'écrier, le 22 mai 1856 : « Quelques pertes que la Russie ait pu subir dans cette guerre, quels que soient les embarras que cette guerre a pu lui causer, je n'hésite pas à déclarer que ces pertes et ces embarras sont plus que compensés par l'adoption d'un seul article, gratuitement inséré par les plénipotentiaires français et anglais dans le traité de Paris, article où, suivant le mot de Pitt, vous avez sacrifié la grandeur maritime de l'Angleterre sur l'autel de la Russie. »

Lord Clarendon, le signataire du traité, sentait si bien cela lui-même, qu'il ne songea pas un moment à subordonner son consentement à celui du Parlement britannique, tant il était sûr qu'il n'y aurait qu'un cri, soit dans la Chambre des Communes, soit dans la Chambre des Lords, contre une aussi énorme concession! Et ceci n'est pas une simple hypothèse. Appelé, le 22 mai 1856, à expliquer sa conduite devant la Chambre haute, il le fit, — chose extraordinaire, — dans les termes suivants : « Pensez-vous donc que si les articles du traité de Paris, ou seulement les bases sur lesquelles il repose, eussent été soumis à l'approbation du Parlement, le traité eût été jamais signé? »

A Dieu ne plaise qu'on le regrette; et, quant à moi, s'il

est un fait historique dont je sois peu disposé à me plaindre, c'est celui-là. Libre aux diplomates de la trempe de M. Urquhart de prendre le deuil, parce que l'Angleterre a perdu le pouvoir tyrannique qu'elle s'était arrogé comme puissance belligérante sur le commerce des neutres. L'Océan est le grand chemin des nations, et tout peuple qui attente à la liberté des mers commet un crime de lèse-humanité. Mais la question n'est pas là. Que la civilisation générale ait à gagner immensément aux modifications qu'a subies la théorie du « Droit de visite », cela est certain; l'Europe n'a qu'à s'en réjouir. Seulement, il y a là pour l'Angleterre, particulièrement dans ses rapports avec la Russie, une cause d'affaiblissement aussi manifeste que considérable; et quand on réfléchit que, de toutes les conséquences de la guerre de Crimée, celle-là est la plus importante, il est impossible de n'être pas frappé de l'aveuglement de ceux des Anglais qui, à l'exemple de M. Grégory, diraient volontiers : « Nous avons assez veillé; maintenant que la guerre de Crimée a fait justice du pouvoir de la Russie, endormons-nous. »

CLXII

6 juin.

L'Expédition française au Mexique et le Times.

Le grand événement du jour est la prise de Puebla.

Cette nouvelle a été ici le sujet d'un étonnement presque général.

Tout d'abord, on s'était imaginé, même en Angleterre, que la conquête du Mexique ne serait qu'un jeu pour les vainqueurs de Solférino. Non que les Anglais aient donné un seul instant dans l'erreur où des promesses artificieuses entraînèrent le gouvernement français : nul, de ce côté du détroit, ne s'attendait à voir les Mexicains saluer comme des libérateurs les envahisseurs de leur pays, tendre les bras à qui leur présentait la pointe d'une épée et joncher de fleurs l'espace qui sépare la Vera-Cruz de Mexico. Ces illusions, pleines de sang, l'Angleterre les laissait aux partisans du général Almonte et de ses pareils. Mais ce qu'elle avait cru, à l'origine, c'est que les zouaves iraient à Mexico en courant, sans avoir autre chose à faire qu'à passer sur le ventre aux Mexicains, s'ils osaient se montrer. L'armée française est la première armée du monde : les Anglais le savent; ils ne sont pas loin d'en convenir; ils ne pouvaient donc croire que ces valeureuses troupes seraient arrêtées, ne fût-ce qu'un moment, par des bandes qu'on supposait incapables de toute

discipline, dépourvues de tout courage, étrangères à tout sentiment de patriotisme.

On sait maintenant à quoi s'en tenir en Angleterre sur le mérite de cette opinion préconçue. C'est par des journaux anglais que le siége de Puebla a été comparé au siége de Saragosse. Tout récemment, le *Daily News*, à propos de la résistance héroïque des Mexicains, rappelait celle que les Français, sous la Convention, opposèrent à une invasion de même nature. « Les Mexicains, dit le *Morning Star* du 12 juin, se sont battus en patriotes, en héros; » et il ajoute : « L'histoire de ce siècle n'offre rien de plus surprenant que l'erreur où le gouvernement français est tombé touchant l'expédition du Mexique. »

Aussi avait-on fini par s'accoutumer à l'idée que le siége de Puebla, qui avait duré si longtemps, pourrait durer longtemps encore. Il avait même couru, dans ces derniers jours, sur la position de l'armée française, mille rumeurs sinistres. On parlait d'échecs subis, d'assauts repoussés, de moyens d'attaque insuffisants; on disait les troupes du général Forey découragées; on en était venu à croire que le succès serait une « *affaire de temps* ». Aujourd'hui encore, chose singulière, une nouvelle, confirmée par le canon des Invalides et l'illumination de Fontainebleau, n'est pas sans rencontrer ici quelques incrédules, tant il est vrai que, suivant le mot du *Morning Star*, la chute de Puebla « prend le monde par surprise » (*takes the world by surprise*). Qui jamais aurait prévu un pareil résultat?

Quoi qu'il en soit, la prise de Puebla est un événement aussi heureux pour nous, Français, que grave pour l'Angleterre. La France avait une épine dans sa chair : il ne tient maintenant qu'au gouvernement impérial de retirer cette épine. Conclure la paix, il le peut, non-seulement sans

déshonneur, mais en faisant de la victoire un généreux usage qui l'ennoblirait. Est-il donc si difficile d'être juste, quand on est le plus fort? La politique de la générosité et de la justice serait d'ailleurs, en cette occasion comme toujours, celle de l'intelligence. Ce n'est pas du côté de Mexico que les regards de la France aiment à se tourner, c'est du côté de la Pologne. Si le second Empire veut le salut du peuple qui, sous le premier Empire, mêla son sang au nôtre sur tant de champs de bataille, sa fortune et l'indomptable valeur des soldats français le rendent maître de ses résolutions. Qu'il coupe court à une expédition lointaine et aventureuse; qu'il redevienne libre de ses mouvements, et la prise de Puebla se trouvera peut-être avoir marqué sur le cadran de l'histoire l'heure de la délivrance de Varsovie.

C'est par ce lien surtout que la question mexicaine se rattache à l'ensemble des événements qui préoccupent l'Europe. Il est donc essentiel que cette question soit envisagée sous son vrai jour.

Un des correspondants de l'*Europe*, écrivain de beaucoup de mérite, fort bien renseigné d'ordinaire et avec lequel je serais heureux de pouvoir me trouver toujours d'accord, écrivait naguère que le public anglais s'intéressait au succès des armes françaises par delà l'Atlantique, leur souhaitant du fond de l'âme un succès prompt et complet.

Dans le même article, il accusait Juarez d'avoir, entre autres délits, fait violer jadis le domicile du consul général d'Angleterre à Mexico et de s'être emparé d'une somme de six cent mille dollars, contenus dans des coffres qu'y avaient déposés les compagnies minières.

Enfin, il présentait les dissentiments qui mirent fin à l'action commune de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne au Mexique, comme un prétexte habilement saisi par

le cabinet anglais pour éviter une rupture avec les États-Unis.

Si, par ceux qui s'intéressent en Angleterre au succès des armes françaises, l'écrivain dont il s'agit avait voulu seulement désigner les détenteurs des titres mexicains, il aurait eu parfaitement raison. Ceux-là en effet désirent voir le plus tôt possible les Français à Mexico, parce que, selon la remarque de M. James L. Hart, ils comptent, dans cette hypothèse, sur la reprise des payements qui se trouvent aujourd'hui suspendus : pure affaire de dividendes. De leur part, ce désir n'a rien que de fort naturel, et je ne le leur reproche pas. Mais les détenteurs de titres mexicains ne sont pas la nation anglaise. Ce n'est pas dans le *Money-Market* qu'est placé le thermomètre à consulter quand on tient à connaître les sympathies ou les antipathies d'un grand peuple. A Paris, la rente fut en hausse quand on y reçut la nouvelle du désastre de Waterloo. Qu'on n'applique pas aux détenteurs de titres mexicains le nom de spéculateurs et qu'on ne les prenne pas à partie comme tels, soit; mais il n'en est pas moins vrai que leur opinion, dans une affaire à laquelle ils ont un intérêt personnel si puissant, ne fait pas loi et ne fournit en aucune façon la mesure des sentiments de tout un pays. Si jamais il fallut se garder de conclure du particulier au général, c'est dans ce cas.

Une fois le succès bien constaté, il est possible que, comme le *Daily Telegraph* d'aujourd'hui, certaines gens jugent à propos d'y applaudir. Le *fait accompli* manqua-t-il jamais d'adorateurs? Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y avait eu jusqu'à ce jour qu'une voix en Angleterre contre la guerre faite au Mexique après la séparation des trois puissances primitivement unies. Qu'on prenne les journaux anglais, depuis le *Morning Post* jusqu'au *Morning Adverti-*

ser, depuis le *Morning Herald* jusqu'au *Daily News* et au *Morning Star*, depuis la *Saturday Review* jusqu'à l'*Economist* et au *Spectator*, on y trouvera, sur la nature et les conséquences probables de cette expédition, les commentaires les plus hostiles, même les plus violents.

Quant au *Times*, il me serait facile de montrer comme quoi, usant en cette circonstance du privilége qu'on lui reconnait de se contredire, il a tour à tour poursuivi de ses vœux et de ses anathèmes la marche des Français vers Mexico. Mais non, je préfère constater l'ardeur avec laquelle cette feuille, pour qui les succès militaires de la France furent toujours un sujet ou d'irritation ou d'alarmes, a plus d'une fois donné son visa à l'expédition française.

Dans son numéro du 21 mai 1862, le *Times* disait : « Au Mexique, la France peut faire beaucoup de bien, avec peu de chance de faire du mal à qui que ce soit, si ce n'est à elle-même (*except to herself*). » Ainsi, c'était parce que la France, au Mexique, avait chance de *se faire du mal à elle-même* que le *Times* lui prodiguait ses encouragements!

Dans son numéro du 27 mai 1862, parlant des réfugiés mexicains, membres du parti réactionnaire et ecclésiastique, adversaires du gouvernement de Juarez et auxiliaires de l'invasion française, le *Times* les traitait de coquins (*ruffians*); il accusait Marquez et autres coquins (*other ruffians*) de ce parti d'avoir par leurs méfaits amené l'intervention; et il ajoutait : « Si Ferdinand-Maximilien va au Mexique, il trouvera ses amis les plus actifs parmi les hommes qui ont fusillé, torturé, volé, jusqu'à ce qu'enfin l'Europe ait perdu patience. » Était-ce donc pour que la France figurât, aux yeux du monde, en si bonne compagnie, que le *Times* s'applaudissait de la présence des Français au Mexique ?

Et maintenant, comment concevoir que le rédacteur de

l'article *Money-Market*, dans le *Times*, ose qualifier le gouvernement de Juarez de « gouvernement anarchique, immoral, spoliateur, tyrannique », et lui reproche « d'avoir plongé le pays dans une affreuse confusion, d'avoir remplacé les principes du droit et de la justice par la pratique du brigandage, du vol et du meurtre »?

J'ai sous les yeux le « Blue-Book » que le gouvernement anglais a publié relativement aux affaires du Mexique, et voici de quelle manière l'état des choses dans ce pays était décrit antérieurement à l'expédition censée devoir y porter remède, par M. Mathew, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du cabinet de Saint-James à Mexico :

« La situation, écrivait M. Mathew à lord John Russell, n'a pas changé pendant ces deux derniers mois.... Senor Fuente, jurisconsulte de quelque réputation, a quitté Mexico par le dernier paquebot, avec une mission pour Paris et probablement pour l'Espagne. Une chose a retardé son départ : la difficulté de se procurer la faible somme nécessaire pour subvenir aux dépenses du voyage. C'est à cet extrême dénûment qu'il faut attribuer l'existence prolongée et l'accroissement des corps de guérillas commandés par les Espagnols Cobos et Vicario, et par l'infâme (*infamous*) Marquez, qui poursuit le cours de ses assassinats et de ses rapines. Deux misérables tentatives ont été faites pour créer du trouble dans la capitale : elles ont été découvertes et réprimées à temps. A part cela, la tranquillité publique n'a pas été troublée; et quelque défectueux, quelque faible que puisse être le gouvernement d'aujourd'hui, *ceux qui ont sous les yeux les meurtres, les actes atroces, les brigandages commis journellement sous le gouvernement du général Miramon et de ses conseillers senor Diaz et le général Marquez, ceux-là ne*

peuvent qu'apprécier le règne de la loi et de la justice. Les étrangers, surtout ceux *qui ont souffert si cruellement sous le pouvoir arbitraire de Miramon*, et par suite de la haine, de l'intolérance qui, à leur égard, constituent un des dogmes du parti de l'Église à Mexico, *ne sauraient s'empêcher de faire une distinction profonde entre le présent et le passé* (1). »

De Juarez, M. Mathew disait dans la même dépêche :

« Le président Juarez, quoique dénué de l'énergie que réclame la crise actuelle, est un homme droit et bien intentionné (*an upright and well intentioned man*), excellent dans tous les rapports privés de la vie (2). »

Pour ce qui est du gouvernement de Juarez, l'envoyé de la Grande-Bretagne le caractérisait en ces termes : « *La liberté civile et la liberté religieuse ont été assises sur une large base.* La paix est la seule chose requise pour le développement des principes constitutionnels et les progrès intellectuels du peuple (3). »

Aussi M. Mathew se gardait-il bien de pousser son gouvernement à une intervention comminatoire : loin de là. « Si le gouvernement actuel, écrivait-il, ou les principes actuels du gouvernement, ne sont pas soutenus de quelque manière ouvertement par l'Angleterre et les États-Unis, soit au moyen d'une alliance protectrice, soit au moyen d'une déclaration qu'aucun mouvement révolutionnaire ne sera permis dans aucun des ports situés sur l'un et l'autre Océan, de nouvelles et déplorables convulsions affligeront ce malheureux pays, au grand dommage des intérêts britanniques, au grand détriment du commerce et à la honte de l'humanité. »

(1) *Correspondence respecting the affairs of Mexico*, p. 9-11.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Je m'arrête, faute d'espace; mais quiconque se donnera la peine de jeter les yeux sur le « Blue-Book » où sont contenus tous les éléments de la question mexicaine, y trouvera la preuve officielle, la preuve irrécusable :

Que l'anarchie où le Mexique a été plongé et la détresse financière qui en a été la suite, loin d'être imputables au gouvernement de Juarez, ont été l'œuvre de la faction opposée à ce gouvernement;

Que c'est par cette faction, — le parti de l'Église, — que fut poussé, quand elle dominait, le cri de « *mort aux étrangers* »;

Que c'est cette faction qui, lorsqu'elle était maîtresse à Mexico, viola le domicile du consul anglais, brisa les coffres, et vola six cent mille dollars appartenant aux compagnies minières (1);

Que la série d'exactions, de vols à main armée et d'assassinats dont on s'est indigné avec tant de raison, n'a pas eu lieu sous le régime actuel, mais, au contraire, sous le régime antérieur, dont les crimes et les rapines ont été fort injustement mis sur le compte du régime actuel (2);

Que les spoliations et les meurtres qui ont fait la matière de tant de plaintes constituent les exploits de ceux-là mêmes que le malheur du gouvernement impérial, trompé, a été d'avoir pour auxiliaires au Mexique;

Que si, le 9 avril 1862, et non en 1861, les Espagnols et les Anglais se retirèrent de l'action commune, ce fut parce qu'ils ne voulaient pas, eux, de pareils auxiliaires, et que le but de l'expédition, nettement formulé dans l'article 2 de la

(1) Voir, dans le « Blue-Book » relatif aux affaires du Mexique, la correspondance de Manuel de Zamacona avec sir C. Lennox Wike, p. 39 et suiv.

(2) Voir le « Blue-Book », p. 23-29.

convention du 31 octobre, était d'obtenir certaines réparations financières du Mexique, mais nullement d'intervenir dans ses affaires intérieures (1);

Enfin, que le gouvernement de Juarez, en faveur duque le *suffrage universel armé* des Mexicains s'est prononcé, par la défense de Puebla, d'une manière si éclatante, est le seul gouvernement légitime au Mexique, le seul qui y représente l'idée de liberté et de progrès, le seul qui y repose sur la volonté nationale, le seul avec lequel il soit dans l'intérêt de la France de traiter, — si tant est que l'Empire ne soit pas résolu à épuiser les hasards d'une expédition entreprise sur la foi de renseignements faux et de promesses mensongères, d'une expédition trop lointaine pour n'être pas ruineuse, d'une expédition condamnée à voix basse par la France, condamnée à voix haute par l'Angleterre, suspecte à l'Europe, odieuse à l'Amérique, et du sein de laquelle peuvent sortir tôt ou tard, dans les rapports du nouveau monde avec l'ancien monde, des complications d'une portée redoutable.

(1) Voir la dépêche adressée par le comte Russell au comte Cowley, le 30 septembre 1861, p. 94; — le texte de la convention du 31 octobre; — le procès-verbal de la conférence d'Orizaba, p. 114-121, 2e partie.

CLXIII

27 mai.

M. Rœbuck partisan des confédérés.

Reconnaitre le Sud, tel était l'objet du nombreux meeting en plein air qui s'est tenu avant-hier à Sheffield.

M. Rœbuck devait y porter la parole en faveur des confédérés pour demander qu'on leur vint en aide, du moins indirectement : il a été fidèle au rendez-vous.

M. Rœbuck le libéral, M. Rœbuck le radical, prenant publiquement fait et cause pour les esclavagistes ! ce serait là un scandale presque impossible à comprendre, si, depuis quelque temps, M. Rœbuck ne s'était en quelque sorte étudié à éloigner tous ses anciens amis et à déconcerter ses anciens admirateurs. Homme de combat que rien n'intimide, qui trouve plaisir à provoquer les puissances de la terre de l'air d'un guerrier, et à gourmander le peuple avec l'âpreté d'un paysan du Danube, M. Rœbuck s'était fait une place à part dans la Chambre des Communes par son ardeur à y braver le despotisme. Par quelle aberration d'esprit, un pareil homme en vint, après une visite à la cour de Vienne, à vanter outre mesure le libéralisme de l'Autriche, à la proposer pour modèle aux gouvernements constitutionnels et à insister pour que les Anglais s'unissent à elle d'une manière intime, c'est un mystère que personne encore n'a pénétré. Ce qui est sûr, c'est que M. Rœbuck, tout à coup

transformé en missionnaire de l'Autriche, étonna, scandalisa et tourna contre lui son propre parti. C'est ce qu'il voulait, peut-être. Il y a des hommes ainsi faits, que lorsqu'ils sont las de frapper leurs adversaires, ils se reposent en changeant de fatigue et frappent volontiers leurs amis. Il était cependant un excès d'inconséquence dans lequel on n'aurait jamais cru M. Rœbuck capable de tomber. Il paraissait impossible qu'un homme impatient de tout joug, ennemi de toute domination, qu'un homme dont la carrière politique, au début, avait été signalée par le déploiement d'une personnalité violente, d'une indépendance presque brutale, se prît un jour de tendresse pour les planteurs d'Amérique, et ouvrît son cœur à une haine sans frein à l'égard de cette république du nord de l'Amérique si favorable au développement du sentiment individuel. Ce phénomène s'est accompli.

A Sheffield, qu'il représente dans la Chambre des Communes, M. Rœbuck a déclamé contre le Nord et exalté le Sud, absolument comme s'il se fût adressé à un meeting de Richmond. Tous les lieux communs qui traînent depuis un an dans les journaux sécessionnistes, il les a rassemblés, répétés, ressassés, sans même se donner la peine de les rajeunir quelque peu par la forme. Les mauvaises causes, paraît-il, ne portent pas bonheur à l'éloquence.

M. Rœbuck a bien voulu apprendre à son auditoire qu'il n'était point partisan de l'institution de l'esclavage : c'est l'invariable précaution oratoire à laquelle, dans leurs harangues, les partisans du Sud se croient tenus en bonne conscience d'avoir recours. Mais cela n'empêche nullement M. Rœbuck de demander qu'on intervienne en faveur des possesseurs d'esclaves, qu'on les reconnaisse comme État indépendant, qu'on leur communique la force considérable qui résulterait pour eux d'une reconnaissance solennelle par

Digitized by Google

l'Angleterre. Et pourquoi? Parce que, selon M. Rœbuck, l'Angleterre se doit de protéger tout peuple qui revendique son indépendance.

Inutile de réfuter ce pitoyable argument, mille fois réfuté déjà. Que dire à un raisonneur à qui l'on est obligé de faire remarquer qu'une indépendance employée à tenir toute une race dans l'oppression ne mérite pas les sympathies d'une nation libre?

Aussi l'orateur a-t-il été, à chaque phrase, interrompu par le cri : « Mais l'esclavage! l'esclavage! Vous êtes donc pour l'esclavage! » On aurait pu l'interrompre, j'imagine, d'une manière encore plus embarrassante, en lui demandant : « Pourquoi l'Angleterre a-t-elle écrasé, dans les Indes, les cipayes, armés au nom de leur indépendance contre les conquérants de leur pays? Et s'il arrivait que, demain, l'Irlande, qui est affamée, désespérée, réclamât, elle-aussi, son indépendance, que ferait l'Angleterre? »

Mais l'intérêt et la passion se laissèrent-ils jamais convaincre par la logique? « C'est comme Anglais, c'est dans l'intérêt de l'Angleterre que je vais parler, » avait dit tout d'abord M. Rœbuck; et à des considérations tirées de l'égoïsme national il a eu soin d'en joindre une qu'il savait propre à émouvoir l'orgueil anglais : « Les Américains du Nord sont une race mêlée; la pure race anglaise est là où le Sud combat, et les confédérés se sont battus comme les Anglais savent le faire. » Grand argument que celui-là, de ce côté du détroit! Il n'a pas manqué son effet sur le meeting de Sheffield, s'il en faut juger par le résultat : « Le meeting est d'avis que le gouvernement ferait bien, dans l'intérêt de l'Angleterre et dans celui du monde, d'entrer en négociations avec les principales puissances de l'Europe, pour les amener à reconnaître l'indépendance des États confédérés. »

N'allez pas croire, cependant, que cette résolution ait été prise par une majorité bien imposante. Les partisans du Nord étaient là en forces. Ils ont protesté avec une extrême énergie. L'orateur a été à plusieurs reprises arrêté court par des exclamations au fond desquelles l'indignation vibrait. Les ouvriers présents, surtout, se sont montrés fort exaltés; car ici la classe qui appuie le Nord est celle des travailleurs, et vous pouvez vous former une idée de la véhémence de ses sympathies par le fait suivant : lorsque M. Rœbuck en est venu à formuler sa proposition de reconnaître le Sud, ce cri terrible a été poussé : « Jamais! ce serait une guerre civile en Angleterre. »

CLXIV

20 juin.

Une intervention diplomatique.

La nouvelle des atrocités commises en Pologne a fait courir, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, un frisson d'horreur.

Lorsque, il a quelques années, le général Haynau s'avisa de visiter l'Angleterre, il fut, on s'en souvient, reconnu dans une brasserie de Londres; et, aussitôt, saisis d'une fureur généreuse, les ouvriers chassèrent ignominieusement

d'au milieu d'eux, comme indigne de paraître devant des hommes, « un fouetteur de femmes ». Que le général russe Mourawieff se tienne cela pour dit, s'il est vrai qu'il ait menacé du knout toute femme polonaise en habits de deuil.*

Hier, lord Stratford de Redcliffe, dans la Chambre des Lords, et M. Scully, dans la Chambre des Communes, ont demandé au gouvernement ce qu'il savait de cette infamie; et le comte Russell dans la Chambre des Lords, M. Layard dans la Chambre des Communes, ont déclaré que le gouvernement n'avait encore reçu à cet égard aucune communication officielle. Soit. La lumière, il faut l'espérer, ne tardera pas à se faire sur ce point. Mais, en attendant, personne ici ne met en doute que les Russes n'aient du sang innocent jusqu'aux genoux.

Quand lord Stratford de Redcliffe parlait hier de prêtres exécutés sans jugement, de femmes et d'enfants traînés à l'abattoir, de personnes inoffensives massacrées par des soldats transformés en bêtes fauves, de fonctionnaires publics pendus pour avoir adressé à l'empereur des remontrances respectueuses, il ne faisait que résumer l'histoire dont les affreux détails remplissent tous les journaux et fournissent la matière de mille anathèmes. Qu'on vienne donc nous vanter le progrès des lumières, les bienfaits d'une civilisation prompte à se développer, et le reste. Sottises stéréotypées que tout cela! Est-il dans les annales de la férocité humaine un siècle qui présente un plus grand entassement d'horreurs que celui où notre destinée a été de vivre?

Voici des hommes qui se souillent de crimes dont des sauvages rougiraient d'être accusés; et si vous demandez quels sont ces hommes, on vous répond que ce sont des personnages illustres dans la diplomatie et dans la guerre, des gens d'excellent ton et de mœurs raffinées, qui ont figuré

avec distinction autour du tapis vert où se joue le sort du monde, qui ont été reçus à la table des potentats, qui auraient cru nous faire honneur à vous et à moi, si, nous rencontrant dans un salon, ils nous avaient tendu la main! Quel est donc ce renversement de la morale? Et jusqu'où ira ce scandaleux défi jeté à la conscience humaine?

Il est vrai que la conscience humaine et la morale sont, pour le moment, sous la protection des chancelleries. « Mercredi, » disait hier le comte Russell, « une dépêche est partie de Paris, de Vienne et de Londres pour Saint-Pétersbourg; elle contient l'exposition des vues des trois gouvernements sur le présent état de choses en Pologne, et ces vues sont presque identiques. » Fort bien. Et après?

Si les propositions faites à la Russie sont rejetées par elle, quel parti l'Angleterre est-elle décidée à prendre? Se présente-t-elle, la main sur son épée? Dans la séance du 8 juin dernier, en répondant à cette remarque fort juste de lord Ellenborough, que la diplomatie est condamnée à l'impuissance, quand sa force n'est pas... la force, le comte Russell a prononcé ces paroles caractéristiques : « Quant à moi, je ne conçois pas quel avantage pourrait résulter d'une intervention armée en faveur de la Pologne. Je ne vois dans une interruption de la paix de l'Europe que confusion et calamité. Je n'aperçois pas d'objet clair et distinct qui puisse justifier, de la part du gouvernement britannique, un recours aux armes, et je proteste d'avance contre toute idée de ce genre. »

Voilà donc l'empereur Alexandre bien averti; il lui est loisible de traiter les propositions de l'Angleterre absolument comme il voudra; il peut les mettre au panier, sans que cela tire à conséquence. On a l'extrême bonté de l'en prévenir, tant on tient à lui ménager la parfaite liberté de

ses décisions. S'il cède, évidemment ce sera sa faute.

Mais quoi ! sa faute, j'en ai peur, consisterait à ne pas céder.

Écoutez plutôt ce que dit le comte Russell : « Une puissante nation comme l'Angleterre est, à mon sens, liée par les traités de 1815. Nous avons en conséquence posé des termes conciliables avec ces traités. »

Et voilà ce qu'on appelle intervenir diplomatiquement en faveur de la Pologne !

Mais ces traités de 1815 qu'on invoque, ils ont fait le malheur des Polonais ; ils ont confirmé, sanctionné, consacré le crime, trois fois répété, du partage : ils ont rendu l'Europe entière directement complice d'un acte de brigandage dont elle n'avait eu du moins à répondre jusqu'alors que pour l'avoir toléré lâchement ; ils ont déclaré le vol pur et simple partie intégrante du droit des gens. Qui donc est intéressé à voir confirmer, sanctionner, consacrer de nouveau, les spoliations dont la Pologne fut victime ? Serait-ce d'aventure la Pologne ? Qu'on l'interroge, et l'on verra.

Il faudrait que les Polonais fussent insensés pour accepter, sans y être contraints, une base pareille. Vainement la diplomatie de l'intervention leur offre-t-elle l'appât d'une Constitution particulière : l'expérience du passé les éclaire sur l'avenir ; ils savent ce que valent des chiffons de papier que rien ne protége contre un coup de baïonnette ; ils savent ce que pèse une opposition dont les membres sont exposés à être envoyés en Sibérie, au premier froncement de sourcil du maître. Ce n'est pas pour conquérir une Constitution, mais pour renaître à l'indépendance, c'est-à-dire à la vie, que les Polonais se sont levés, dans un accès de désespoir sublime. « Un Parlement, remarque avec raison la *Saturday Review*, peut être une Assemblée souveraine,

comme en Angleterre, mais il peut aussi n'être qu'un point de mire pour l'insolence d'un ministre, comme en Prusse. » Si la Constitution donnée aux Polonais par Alexandre Ier, et si brutalement mise à néant par son successeur, n'a pu faire que la Pologne consentît à être russe, comment se flatterait-on d'arriver à ce résultat aujourd'hui, — aujourd'hui qu'entre la Russie et la Pologne existe un nouvel abîme, qu'un million de cadavres ne comblerait pas ?

Quelle est d'ailleurs la Pologne que le gouvernement britannique, parlant par la bouche du comte Russell, entend reconnaître? C'est celle qui, à Vienne, fut composée du grand-duché de Varsovie, et celle-là seulement. Or, l'insurrection, qu'on ne l'oublie pas, s'étend presque des bords de la mer Noire aux bords de la mer Baltique. Comment imaginer que les Polonais de ce qu'on nomme ici « Congress Poland » séparent leur cause de celle de leurs frères soulevés au loin? Il y va de leur devoir le plus sacré de ne rien faire de semblable, et il y va aussi de leur intérêt le plus cher, leur salut n'étant que dans l'immensité du rayon qu'auront à parcourir leurs oppresseurs.

Les choses étant ainsi, qu'espérer de l'intervention de la diplomatie, telle qu'elle a été décrite et définie par le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne ?

On a mis en avant l'idée d'un armistice; et il est bien certain, comme l'a expliqué le comte Russell, que des négociations ayant pour but avoué la réconciliation de la Russie et de la Pologne, ne sauraient avoir lieu fructueusement, tandis que Russes et Polonais s'entr'égorgent. Mais, d'un autre côté, comme l'a expliqué lord Ellenborough, qu'imaginer de plus chimérique, et, si ce n'était pas chimérique, de plus fatal aux Polonais qu'un armistice? Le comité qui dirige les efforts de la Pologne insurgée est un comité se-

cret, qui agit à la manière des esprits invisibles : le moyen de traiter avec ce qui est pour les Polonais quelque chose de très-vivant, mais pour l'Europe des gouvernements un fantôme? Et puis, jusqu'à quel point ne faut-il pas compter sur la folie des Polonais, si on se les figure capables de souscrire à un armistice? Le leur demander, c'est les pousser à un suicide. Un armistice, dans les circonstances actuelles, est ce qui servirait le plus puissamment les intérêts de la Russie; une suspension d'armes lui permettrait de rassembler à loisir ses forces, d'organiser ses moyens d'attaque, de se préparer à reprendre l'action avec un ensemble et une énergie décisives. Où serait, au contraire, l'espoir de la Pologne, si elle avait l'imprudence de poser les armes, ne fût-ce qu'un instant? Malheur aux insurrections qui suspendent leurs coups! Malheur aux révolutions qui se reposent avant d'avoir vaincu!

Voilà ce que, grâce à Dieu, les Polonais n'ignorent pas. On doit donc s'attendre à les voir repousser un genre de protection qui, en réalité, ne protégerait que leurs ennemis. Et qu'arrivera-t-il si l'empereur de Russie affecte de se montrer de meilleure composition, ainsi que son intérêt le lui commande? Accusera-t-on les Polonais d'opiniâtreté? Entonnera-t-on, dans les chancelleries, des hymnes en l'honneur de la modération de l'empereur Alexandre, magnanime et auguste? La diplomatie n'aurait donc, dans ce cas, étendu sur les Polonais son égide que pour arriver à les « mettre dans leur tort » en apparence, et à déjouer ainsi les sympathies des peuples? Mais non : de pareilles suppositions ne sont pas admissibles. Nous devons croire et nous croyons que les puissances intervenantes ont effectivement en vue de secourir la Pologne d'une manière efficace, tout en aidant la Russie à sortir du bourbier sanglant

où elle s'agite. Seulement, il nous semble — en Angleterre cette opinion commence à devenir universelle — qu'elles se trompent, et sur le but, et sur les moyens.

Le but, ce devrait être l'indépendance absolue de la Pologne.

Les moyens, il ne saurait y en avoir de bons, en dehors du parti pris de mettre, au besoin, la force au service du droit.

CLXV

21 juin.

Un scandale militaire.

Un énorme scandale militaire tient ici les esprits en éveil, agite l'opinion, a fourni déjà et menace de fournir encore la matière de mille commentaires passionnés.

La position des personnages en cause ajoute à l'intérêt douloureux et dramatique de la question. Le colonel Crawley, du 6e dragons, aujourd'hui dans les Indes, le général Farrell et sir William Mansfield, l'un et l'autre de service en ces contrées lointaines, sir Hugh Rose, commandant en chef dans l'Inde, et enfin le duc de Cambridge, — une altesse royale, — le duc de Cambridge, qui est investi du commandement général et suprême des forces de l'Angleterre, voilà

les hommes qui, en ce moment, sont à la barre de ce tout-puissant tribunal : l'opinion publique.

La mort d'un sergent-major et celle de sa femme, tel est le fond du procès sur lequel la conscience humaine, en Angleterre, est, à l'heure qu'il est, appelée à se prononcer.

C'est une lamentable histoire.

Il y a environ deux ans, le colonel Crawley, du 15e hussards, reçut, dans les Indes, le commandement du 6e dragons. Des dissensions intestines, qui sont restées couvertes d'un voile épais, ayant fait naître entre le colonel Crawley et les officiers sous ses ordres un vif sentiment d'hostilité, le capitaine Smales, payeur du régiment, écrivit une lettre dans laquelle étaient constatés des faits qui avaient la gravité d'autant d'accusations. Entre autres choses, le capitaine Smales faisait allusion dans sa lettre à cette circonstance, que le colonel Crawley n'était jamais présent à la parade. La réponse de celui-ci consista tout simplement à traduire son subordonné devant une cour martiale.

Parmi les témoins que le capitaine Smales se disposait à produire figuraient les trois sergents-majors Lilley, Duval et Wakefield. Le colonel Crawley redoutait-il leur témoignage? Était-il résolu à empêcher la vérité de sortir nue de son puits? Ce qui est sûr, c'est que, sans attendre qu'on les interrogeât, il les manda chez lui, et les soumit, en présence de quelques-uns de ses amis, à un examen dont le but était évidemment de les avertir du danger des indiscrétions. Cet essai d'intimidation ne réussit pas, parait-il, car au sortir de l'entrevue les trois sergents-majors furent mis aux arrêts comme coupables de *conspiration*. En même temps, le colonel Crawley informait le major général Farrell de la décision prise et lui demandait l'autorisation de changer les arrêts simples en arrêts forcés. Le général Farrell porte

aussitôt le cas à la connaissance de sir William Mansfield, commandant en chef du district, et, en attendant que celui-ci se prononce, autorise le colonel Crawley à retenir aux arrêts forcés les trois malheureux dont il s'agissait d'étouffer la voix.

Le sergent-major Lilley fut enfermé dans un bâtiment à l'épreuve des bombes; on lui donna pour cachot une pièce brûlante que les ardeurs du climat indien pouvaient transformer en tombeau et qui ressemblait moins à une habitation humaine qu'à un four. Là, sa femme, qui se mourait d'un flux de ventre, eut un lit où à son agonie physique se joignirent les tortures d'une agonie morale, plus terrible encore, — des sentinelles ayant été placées dans la chambre même, à trois pas du lit de douleur, et cette femme infortunée ayant à obéir, en leur présence, à ces lois de la nature auxquelles la pudeur commande le secret. Elle expira dans d'horribles angoisses.

L'article 99 du Code militaire anglais porte que nul officier ou soldat ne peut être retenu en prison, avant son procès, plus de huit jours. Dans le cas dont il s'agit, cet article fut violé sans scrupule. Au bout de quelques semaines, un des trois sergents était fou. Quant à Lilley, il était mort!

Nulle enquête ne fut faite. On se contenta d'appeler le chirurgien du régiment, qui dit, après avoir examiné le cadavre : « Mort d'apoplexie. »

Dans l'intervalle, le procès du capitaine Smales avait suivi son cours; mais, par l'effet de diverses circonstances, la cour martiale s'était ajournée avant la mort du sergent-major Lilley, dont la mise en liberté aurait dû au moins suivre cet ajournement. C'est ce que sir William Mansfield reprocha au général Farrell de n'avoir pas compris. Mais il était trop tard.

Tous les détails de cette affreuse histoire furent mis sous les yeux du commandant en chef dans les Indes, sir Hugh Rose, et l'on devait s'attendre à le voir, après avoir éclairci ce mystère d'iniquité, frapper inexorablement les coupables : il n'en fit rien. Loin de là, il accrédita le bruit que Lilley s'était tué à force de boire, accusation qu'on essaya d'appuyer sur une note d'un cantinier du pays, constatant la quantité de liqueurs spiritueuses fournie au prisonnier. Cette accusation ne tarda pas à être péremptoirement démentie : il se trouva que les liqueurs spiritueuses apportées dans la prison avaient été exclusivement consommées par la femme du sergent, à laquelle on les avait prescrites comme remèdes.

Et le duc de Cambridge? Le duc de Cambridge, informé de ce qui s'était passé, crut devoir se borner à adresser au colonel Crawley une réprimande assez bénigne, et le maintint à la tête de son régiment.

Tels sont les faits allégués. Ils n'ont pas été plus tôt connus en Angleterre, qu'ils y ont produit une explosion d'indignation qu'il vous sera plus facile de deviner qu'il ne l'est à moi de la décrire. Ils ont été dénoncés tour à tour et avec une émotion croissante, en plein Parlement, par M. Fortescue et lord Shaftesbury. M. Conningham n'a pas craint de s'attaquer au duc de Cambridge lui-même, lui demandant compte de ménagements que la justice condamne et contre lesquels la douleur des âmes honnêtes proteste hautement. « Une enquête ! une enquête ! » voilà le cri qui s'échappe de toutes les bouches. Pressé par des clameurs dont le bruit devient de jour en jour plus redoutable, le duc de Cambridge a dû ordonner qu'on traduisit le colonel Crawley devant une cour martiale... aux Indes. Mais cette mesure est considérée

comme un moyen de sauver les coupables, et de toutes parts retentissent des murmures. Ceux qui veulent que justice soit faite n'espèrent rien que d'un procès jugé en Angleterre.

CLXVI

23 juin.

Ce que l'Angleterre craint et ce qu'elle désire en ce qui concerne la Pologne.

La dernière séance de la Chambre des Communes a présenté des résultats singuliers et inattendus.

C'était hier que devait être discutée une motion de M. Hennessy, concluant à ce que la reine fût priée d'intervenir de manière à obtenir enfin justice pour la Pologne. Le jour avait été fixé, il était attendu avec impatience. M. Hennessy avait, à cet égard, la parole du premier ministre. Et en effet, fidèle à ses engagements envers l'honorable et persévérant défenseur de la cause polonaise, lord Palmerston a demandé, dès l'ouverture de la séance, que la question fût, sans plus tarder, mise sur le tapis.

Mais quoi! était-il prudent d'aborder un sujet aussi grave avant de connaître la réponse de la Russie aux propositions des trois puissances? Pourquoi tant se hâter? Pourquoi discuter au hasard, dans les ténèbres, lorsqu'en se pressant un

peu moins, l'on pouvait se ménager l'avantage de discuter avec connaissance de cause et en pleine lumière?

Ainsi ont parlé M. Beaumont, M. Kinglake, lord Enfield; et la Chambre des Communes, consultée, a décidé à la majorité de 165 voix contre 110, que le débat serait ajourné, c'est-à-dire que les engagements de lord Palmerston seraient considérés comme non avenus.

C'était indirectement accuser d'étourderie un homme rompu aux habitudes de la prudence et de la prudence officielle.

M. Horsman a protesté contre ce vote, dans le langage acidulé qui lui est propre. Mais la décision était prise : il n'y avait pas à y revenir.

Ce qui est étrange, c'est qu'un incident qui semblait devoir écarter, au moins pour ce soir-là, tout ce qui a rapport à la question polonaise, a précisément donné lieu à un exposé officiel du contenu des trois notes diplomatiques adressées à la Russie. Sans y être obligé, sans y être provoqué et même sans que personne s'y attendit, lord Palmerston, si réservé d'ordinaire, a informé la Chambre que les recommandations (*recommendations*) soumises à l'appréciation de la Russie par l'Angleterre, agissant en ceci de concert avec la France et l'Autriche, comprenaient six clauses, savoir : amnistie générale et complète; — représentation nationale, basée sur le principe adopté par Alexandre Ier en 1815, conformément aux stipulations du traité de Vienne; — administration exclusivement composée de fonctionnaires publics polonais; — entière liberté de conscience; — emploi de la langue polonaise dans toutes les occasions publiques et dans tout ce qui touche à l'éducation du peuple; — système régulier de recrutement. « Nous avons fortement insisté (*strongly*

urged), a ajouté lord Palmerston, sur la cessation des hostilités. »

Voilà donc le voile tout à fait déchiré. Nous savons, à n'en plus douter, ce que signifie l'intervention de la diplomatie dans cette affaire. Les objections que le programme dont il s'agit soulève, M. Disraéli les a résumées avec bonheur lorsqu'il a dit : « A ce problème il n'y a que deux solutions possibles, l'unité de l'empire russe ou l'indépendance de la Pologne. »

On a beau, en effet, s'ingénier à découvrir des palliatifs, à inventer des combinaisons, il faudra toujours en venir, ou à prendre décidément fait et cause pour la Russie, ou à prendre décidément fait et cause pour la Pologne. Tout moyen terme est évidemment hors de saison.

Et, par exemple, comment concevoir qu'on ait songé à donner pour base aux relations futures de la Russie et de la Pologne les traités de Vienne? Outre que ces traités sont justement odieux aux Polonais, dont ils n'ont fait que légaliser l'asservissement et sanctionner l'oppression, est-il compréhensible qu'en présence des résultats qu'ils ont produits, on croie encore à leur efficacité? Pour empêcher les effets de se reproduire, revenir à la cause! Pour trouver le remède, s'adresser à la maladie! Mais l'expérience ne sert donc plus de rien? Mais la logique n'est donc plus de mise ici-bas? Mais le monde est donc atteint de folie?

Au lieu de chercher à rendre aux Polonais, qui ne la demandent pas et n'en veulent pas, une constitution semblable à celle qui leur fut octroyée par Alexandre Ier, en exécution du traité de Vienne, que n'a-t-on pris la peine de réfléchir un moment sur ce qui a empêché cette constitution de vivre, ou plutôt l'a empêchée de naître viable? Il est une force contre laquelle tous les diplomates de la terre réunis ne

peuvent rien, c'est la nature des choses; et si la constitution d'Alexandre Ier a péri, c'est tout simplement parce qu'elle avait la nature des choses contre elle. Le même homme ne saurait être à la fois un despote et un roi constitutionnel; il ne saurait gouverner une partie de ses sujets suivant un certain ordre d'idées et une autre partie de ses sujets suivant un ordre d'idées radicalement contraire. N'avoir pour changer de fonction qu'à changer d'habit, c'est bon pour les cuisiniers de comédie; mais l'histoire prouve qu'il ne faut pas demander aux dieux mortels l'aptitude universelle de maître Jacques. L'idée d'assujettir un peuple libre à un peuple esclave, avec l'espoir que le premier n'emploiera jamais sa liberté à reconquérir son indépendance, et que le second ne sera jamais tenté par l'exemple de devenir libre, est, tranchons le mot, une idée bouffonne. D'où vient, puisqu'on tient à faire revivre, en ce qui concerne le Pologne, les stipulations du traité de Vienne, qu'on ne propose pas, en même temps que le rétablissement d'une administration polonaise, celui d'une armée polonaise? J'entends : Si l'on mettait une épée dans la main de la Pologne, elle s'en servirait aussitôt pour couper le lien odieux qui l'unit à la Russie. Eh! sans doute; mais quelle preuve plus décisive pourrait-on donner de l'impossibilité absolue de ce qu'on propose? Il n'est pas une liberté constitutionnelle, parmi celles qu'on voudrait voir accorder par la Russie et accepter par la Pologne, non, pas une seule qu'il ne fût du droit et du devoir des Polonais de convertir, s'ils le pouvaient, en instrument d'indépendance.

Ce droit, ils ont assez montré qu'ils le comprenaient; ce devoir, ils ont assez montré qu'ils étaient hommes à le remplir.

Mais à quoi bon raisonner à perte de vue sur le peu de

chances qu'un régime semblable à celui qui eut son point de départ dans les traités de 1815 aurait de durer, quand c'est son rétablissement même qui est devenu la chose impossible, — du moins si la diplomatie ne se juge pas dispensée d'obtenir le consentement de ces Polonais en faveur desquels elle prétend intervenir.

Ce consentement, les Polonais ne peuvent pas le donner ils ne le donneront pas. L'abîme creusé entre les deux peuples par la guerre actuelle et les atrocités qui la caractérisent est de ceux qui sont absolument infranchissables. Dans la séance d'hier, M. Layard d'abord et lord Palmerston ensuite ont, il est vrai, démenti, sur la foi d'une dépêche reçue du gouvernement russe, le fait de l'indécente et barbare menace attribuée au général Mourawieff, concernant les femmes polonaises en habits de deuil; mais M. Layard et lord Palmerston ont l'un et l'autre déclaré qu'ils avaient, relativement à d'autres cruautés imputables aux soldats russes, la confirmation des rapports antérieurs. C'est avec un frémissement d'horreur que la Chambre des Communes a entendu, de la bouche même de lord Palmerston, le récit des faits suivants: « Non loin de Wilna, un corps d'insurgés polonais, composé d'environ cent vingt hommes, avait été entouré par une force supérieure. Les insurgés mirent bas les armes et se rendirent. On envoya sur-le-champ demander au commandant ce qu'il fallait faire, et, sur sa réponse, les soldats russes se précipitèrent, la pointe de la baïonnette en avant, sur ces hommes qui s'étaient rendus, qui étaient désarmés! Quarante furent égorgés sur place; vingt allèrent mourir à l'hôpital des blessures qu'ils avaient reçues. »

Et c'est au premier de ces peuples qu'on demande d'accorder une constitution libérale au second, avec l'espoir que cela les rendra désormais bons amis! Oh! que lord Ellenbo-

rough avait raison de s'écrier, il y a quelques jours, dans la Chambre des Lords : « Si l'empereur Alexandre tend la main au peuple polonais, comment voulez-vous qu'on la lui prenne? Elle est toute rouge du sang polonais, cette main! »

Donc, même en supposant que la cour de Saint-Pétersbourg accepte, sauf à les violer en temps utile, les engagements par lesquels on l'invite à se lier, le problème reste sans solution. C'est l'acceptation des propositions par les Polonais qui est le point difficile. Cette difficulté, l'a-t-on prévue? Et si on l'a prévue, de quelle manière compte-t-on la surmonter? Chacun ici hausse les épaules quand on lui parle d'un armistice à observer jusqu'à ce qu'on ait réussi à s'entendre.

A quelle autorité polonaise reconnue ou seulement connue s'adresser pour obtenir que les Polonais posent les armes et pour être sûr qu'ils ne les reprendront sur tous les points de la surface du pays insurgé qu'à l'expiration du délai convenu? Où est le pouvoir central qui garantira la stricte observation de l'armistice par une multitude de petits corps détachés, combattant à de grandes distances les uns des autres, et sans moyens réguliers de communication, soit avec le centre, soit entre eux? Dans cette voie des compromis diplomatiques, on ne peut faire un pas sans se heurter à un obstacle insurmontable.

Que si l'on entend traiter uniquement avec la Russie, et, dans le cas où elle se prêterait à un arrangement, imposer la décision aux Polonais, oh! alors, la question se simplifie, mais alors nous entrons dans l'horrible. Se figure-t-on les protecteurs de la Pologne arrivant à se faire contre elle les complices de ses oppresseurs, lui enjoignant d'une voix rude de jeter au loin sa faux vengeresse, lui ordonnant de cour-

ber la tête sous le joug que la diplomatie a eu la bonté de forger pour elle, et pour peu qu'elle s'obstinât dans la résistance, prêtant main-forte aux Russes? Mézence faisait mourir ses victimes en les attachant à des cadavres; mais il ne prétendait pas que ce fût dans leur intérêt et par sentiment de philanthropie. Aussi est-ce là une hypothèse ridicule. Et dès lors nous voilà rejetés dans un labyrinthe sans issue.

Au fond, c'est, soyez-en sûr, ce que le gouvernement anglais sent fort bien. Rien de plus frappant que l'émotion avec laquelle, dans la séance du 8 juin, le comte Russell avouait ses doutes, son embarras, ses perplexités. Il y a eu un moment où son éloquence, ordinairement grave et froide, a eu des accents pathétiques, et lorsque, prononçant le mot humilité comme celui qui peignait le mieux sa situation morale, il s'est plaint de porter, à l'égard de cette tragique question polonaise, une charge trop lourde, je ne sais vraiment s'il n'y avait pas des larmes dans sa voix.

Le fait est que le gouvernement anglais, en voulant le salut de la Pologne, sans vouloir l'indépendance de la Pologne, et en se déclarant décidé, quoi qu'il arrive, à ne pas aller jusqu'à la guerre, veut une chose impossible et fait une chose absurde.

M. Forster, comme amendement à la motion de M. H. Hennessy, demande que la reine d'Angleterre dise à l'empereur de Russie : « En violant le traité de Vienne, vous avez dégagé la Grande-Bretagne du contrat par lequel elle avait sanctionné votre souveraineté sur la Pologne. » Cela est infiniment plus raisonnable et vaut infiniment mieux de toute façon que de baser des négociations, à l'efficacité desquelles personne ne croit, sur un arrangement qui a déjà été foulé aux pieds, et ne peut qu'être foulé aux pieds, tant il est contraire au bon sens! Ce qui est certain, c'est que l'idée émise par M. Fors-

ter a fait fortune ici. On y voit un moyen de flétrir officiellement la conduite de la Russie, ce que tout le monde en Angleterre désire, sans cependant avoir à tirer l'épée, ce qu'en Angleterre tout le monde craint.

CLXVII

24 juin.

Ce que vaut l'opinion dans un pays libre.

Dans mon avant-dernière lettre, après avoir rendu compte de la tragédie qui s'est dénouée par la mort du sergent-major Lilley, je vous disais que le duc de Cambridge, pressé par les clameurs de l'opinion, avait enfin donné l'ordre de traduire le colonel Crawley devant une cour martiale; mais qu'aux termes de cette décision, l'affaire devant se juger dans les Indes, il s'était élevé à cet égard bien des protestations et des murmures. Singulière et admirable puissance de l'opinion publique en Angleterre! Si j'avais tardé un jour de plus seulement à vous envoyer ma lettre, j'aurais pu y ajouter en post-scriptum : « On vient de décider que l'affaire serait jugée ici et non pas aux Indes. »

Le procès, en effet, n'aurait pu avoir lieu, dans une contrée aussi éloignée, sans fournir aux coupables ou au coupable un moyen facile d'échapper aux rigueurs de la justice. Aux Indes, l'issue de ces sortes de procès dépend en grande

partie du commandant en chef. C'est lui qui choisit les officiers dont doit se composer le tribunal; en lui réside le pouvoir, soit de commuer la sentence, soit même de l'annuler. Or, il ne faut pas l'oublier, sir Hugh Rose, le commandant en chef, se trouve, dans le cas dont il s'agit, compromis personnellement, attendu qu'il a, par un déplorable effet de l'esprit de corps, approuvé la conduite de son subordonné, et, ce qui est pire, essayé de flétrir la mémoire de la victime. D'un autre côté, les officiers anglais, dans les Indes, veillent avec un soin jaloux à la conservation du prestige qui, aux yeux des indigènes, entoure leur autorité; despotes, ils désirent naturellement passer pour impeccables. Il leur déplaît, en outre, à eux qui, là où ils dominent, ne reconnaissent aucun droit de contrôle, de paraître, devant des populations asservies, dans la condition humiliante de coupables. Ajoutez à cela que, dans l'affaire en question, ce n'est pas le colonel Crawley seulement qui aura à s'asseoir sur la sellette : c'est le général Farrell, c'est le commandant en chef de Bombay, sir William Mansfield; c'est le commandant en chef des Indes lui-même, sir Hugh Rose.

Chacun a compris que, dans ces conditions, il y avait danger à ce que la justice ne fût pas faite; et chacun voulait que justice se fît.

Lorsqu'il s'est vu pris à partie si vivement par la presse anglaise, le colonel Crawley a cherché à se disculper, en rejetant sur le lieutenant Fitz-Simons la responsabilité des mesures cruelles qui ont coûté la vie au sergent-major Lilley; mais cette responsabilité, le lieutenant la renvoie au colonel : c'est sur ce point que portera le procès. Qu'importe? La question incidente ici est tellement liée à l'ensemble de l'affaire, que tout sera mis sans aucun doute en pleine lumière. On saura pourquoi Lilley est mort, et qui

doit répondre de cette mort devant le peuple anglais.

C'est ce que le public ici désire ardemment connaître, dût le résultat porter atteinte à la réputation d'officiers aussi distingués que sir William Mansfield, par exemple, qui est de tous les généraux celui dont les services seraient le plus précieux à l'Angleterre dans une guerre orientale.

La passion avec laquelle certaines gens poursuivent l'éclaircissement de cette sombre affaire est si grande, qu'ils mettent en question s'il ne serait pas légal et convenable d'invoquer en cette circonstance, contre l'accusé ou les accusés, la compétence de la justice civile : opinion qui s'appuie sur certains passages des commentaires du livre de Blackstone, par Stephen, et aussi sur des précédents d'un caractère terrible. Il y a soixante et un ans, un colonel Wall fut pendu à Newgate pour avoir illégalement infligé à un soldat sous ses ordres une punition des effets de laquelle ce dernier était mort. Notez que, depuis la perpétration du crime, il ne s'était pas écoulé moins de trente ans, et que, pendant ce long intervalle, le coupable avait expié sa faute par une vie de misère et de volontaire bannissement. Rien n'y fit ; le sang du soldat criait vengeance : la loi fut inexorable. Le *Daily Telegraph*, qui rappelle ce fait, a soin de faire remarquer que l'adoucissement des mœurs depuis cette époque défend de citer cette exécution comme un exemple à suivre ; mais il la cite pour prouver que si, dans l'affaire Lilley, il y a un coupable, ce coupable doit être puni avec sévérité, et il ajoute : « La vie d'un soldat anglais n'est pas moins sacrée aujourd'hui qu'elle ne l'était sous le règne de George III. »

Du reste, pour ce qui est de ces sortes de délits, l'impunité serait d'autant plus fâcheuse en Angleterre, que l'existence de l'armée y repose uniquement sur le système des

enrôlements volontaires. Le jour où le soldat cesserait d'y être protégé par la justice contre le despotisme ou la brutalité de ses officiers; le jour où l'armée deviendrait impopulaire parmi la classe qui fournit les recrues, ce jour-là un coup mortel se trouverait avoir été porté au régime qui met l'Angleterre en état d'entretenir une force militaire à la fois suffisante et compatible avec la liberté.

Dans la séance du 12 juin, M. Coningham s'est écrié : « Au nom des officiers, des sous-officiers et des soldats de l'armée anglaise, je demande justice, oui, alors même que la justice devrait atteindre des généraux, alors même que le blâme devrait monter jusqu'à Son Altesse Royale le commandant en chef de l'armée. »

Ceci vous donnera une idée de la violence des attaques auxquelles le duc de Cambridge a prêté le flanc en se bornant d'abord à réprimander un homme que son devoir était de faire juger.

Sa défense a consisté à dire que le commandant en chef des Indes jouit, en matière de discipline, d'une indépendance presque absolue, sur laquelle, lui, quoique chef suprême des forces militaires, il n'avait pas voulu empiéter.

Mauvaise excuse ! Le pouvoir de la reine sur l'armée est tout aussi absolu dans les Indes que dans l'intérieur de l'Angleterre. En principe, le commandant en chef des Indes n'est pas plus indépendant que le général qui commande en Irlande. Ce qui est vrai, c'est que, en fait, on laisse beaucoup de marge à son action, à cause de la distance; mais cela n'empêche pas que la couronne n'ait le droit et le devoir d'intervenir dans les cas où, comme dans celui-ci, l'intérêt public et la justice le requièrent.

Le duc a aussi allégué, pour sa justification, qu'il n'avait eu connaissance complète des faits que tardivement.

A cela, on a répondu :

Que l'affaire avait traîné pendant des mois entiers dans tous les journaux indiens;

Qu'elle avait fourni le sujet de conversations animées dans tous les cercles militaires;

Que les plaintes et les rapports avaient abondé;

Que, d'ailleurs, le duc en savait assez, lorsqu'il jugea une réprimande suffisante, pour qu'on soit autorisé à lui reprocher une indulgence dont l'*esprit de corps* et l'esprit aristocratique peuvent seuls expliquer l'excès;

Qu'il n'a pas été à la hauteur de ses devnirs et de sa responsabilité, en obéissant au mouvement de l'indignation publique, au lieu de la devancer;

Qu'en pareil cas, les hommes investis de l'autorité ne doivent pas attendre, pour sévir justement, que l'explosion d'un grand scandale les y force;

Que ce n'est pas enfin pour cela qu'on les « paye. »

Je reproduis, sans les adoucir, les termes de cette espèce de réquisitoire, fulminé par certains organes, très-répandus, de la presse anglaise, parce que rien ne montre sous un jour plus éclatant ce que peut, ce que vaut et ce que pèse l'opinion dans un pays libre.

Le duc de Cambridge est une Altesse Royale; il est le petit-fils de George III; il est le cousin de la reine d'Angleterre. Et cependant, voilà de quelle manière il est traité, pour un fait de condescendance excessive ou de partialité blâmable, par le premier journaliste venu, — juge obscur, juge anonyme, mais dont les arrêts n'en sont pas moins péremptoires lorsqu'ils sont justes!

Rapprochez ceci de ce qui se passe en France.

CLXVIII

25 juin.

Despotisme de l'opinion publique en Angleterre.

J'ai dit ce que valait l'opinion publique en Angleterre. Sa puissance, en certaines occasions, ne se fait-elle pas trop sentir? Je le crains.

En France, l'opinion publique est l'asile où la liberté, chassée des institutions, se refugie; en Angleterre, c'est la forteresse où quelquefois le despotisme, chassé des institutions, se cantonne.

Pourquoi le taire et comment le nier? L'opinion publique, en Angleterre, est une force qui n'a rien de commun, à la vérité, avec celle dont les gouvernements ont coutume de s'armer contre ce qui les gêne, mais qui n'en pèse pas moins rudement sur le penseur et le philosophe, décourage ou châtie moralement toute vigoureuse initiative, coupe les ailes à tout esprit qu'attirent les régions inconnues, et ne promet les joies de l'ambition satisfaite qu'à ceux qui se résignent à marcher dans les sentiers battus.

L'opinion publique, en Angleterre! Malheur à qui la défie! On n'invoquera contre lui aucun texte de loi; on ne le traduira devant aucun tribunal; on ne lui dépêchera ni commissaires de police ni gendarmes, mais il risquera de mourir, faute d'air, et de disparaître, écrasé sous le poids de l'indifférence ou du mépris!

En France, lorsque M. Proudhon eut lancé son fameux

livre *La propriété, c'est le vol*, beaucoup s'irritèrent, beaucoup se récrièrent; mais cela même fit à l'ouvrage un grand succès. En Angleterre, ni ministres, ni législateurs, ni juges, ni policemen, n'auraient eu à se mêler de la chose, mais le livre n'aurait trouvé probablement personne qui eût envie de le lire, personne qui s'offrît à en être l'éditeur, et peut-être personne qui consentît à l'imprimer.

Sacrifier ses opinions à l'opinion est considéré en France, de la part d'un homme politique, comme une faiblesse coupable. En Angleterre, Sa Majesté l'opinion sourit à de tels sacrifices comme à un hommage qui lui est dû.

Ouvrez la biographie de sir Robert Peel. Y eut-il jamais un plus violent adversaire de l'émancipation des catholiques? Or, par qui fut présenté, en fin de compte, le *Catholic Relief-Bill?* Par lui. Y eut-il jamais un adversaire plus décidé de la suppression des prohibitions qui pesaient sur les céréales? Or, à qui l'Angleterre est-elle redevable de cette réforme célèbre? A lui. Ainsi, voilà un homme d'État qui passe sa vie à se contredire, réfute ses discours par ses actes, guide le parti tory, le dissout, le ressuscite, l'abandonne... Et qu'en résulte-t-il? Qu'il se discrédite? Tout au contraire. Ses concessions deviennent ses conquêtes; ses défaites comme penseur sont ses victoires comme ministre; sa popularité gagne tout le terrain qu'ont perdu ses convictions. Quand il meurt, pas de parti qui ne le pleure. Vite une statue à l'homme qui a su sacrifier ses opinions à l'opinion!

Le résultat inévitable de ce règne trop absolu de l'opinion publique est de faire passer sous le lourd niveau de l'uniformité non-seulement les idées, mais les goûts, les usages, les habitudes. Même dans les plus petites choses, on n'est pas tout à fait soi impunément en Angleterre. Je connais un Français qui ne peut sans souffrance avoir son chapeau

sur la tête. Eh bien! il ne lui est jamais arrivé de s'avanturer dans la rue, son chapeau à la main, sans devenir aussitôt la risée des passants. Tel était aussi le sort, je m'en souviens, de tout étranger en moustaches, avant la guerre de Crimée, c'est-à-dire avant que l'Irlandais Russell eût écrit au *Times*, dont il était le correspondant, qu'à côté des guerriers barbus envoyés par Lutèce, ceux d'Albion, à la peau lisse, faisaient aux Turcs l'effet de danseurs de corde. A cette époque, quiconque aurait violé les lois de la *respectabilité*, en ce qui concernait sa lèvre supérieure et son menton, se serait exposé, Dieu me pardonne, à n'être employé dans aucun magasin, s'il voulait apprendre le commerce; à ne pas trouver d'élèves, s'il était professeur; à courir après les chalands, s'il ouvrait boutique.

Quant à l'opinion publique dans ses rapports avec les matières religieuses, c'est ici qu'il faut venir pour avoir une idée de la pression que peut exercer l'intolérance sous sa forme la plus adoucie. On ne brûle pas les hérétiques, comme autrefois; on ne persécute pas, la loi à la main, les philosophes : non certes; et même, il est juste de reconnaître qu'une très-grande latitude est accordée par ce pays protestant à l'exercice du culte catholique. En réalité, le système des persécutions légales a cessé d'être en vigueur. Encore ceci n'est-il pas vrai d'une manière absolue. En 1857, aux assises d'été du comté de Cornouailles, un homme, Thomas Pooly, dont le caractère et la vie privée étaient sans tache, fut condamné à vingt et un mois d'emprisonnement pour avoir écrit sur une porte quelques mots offensants, à l'adresse du christianisme. Dans la même année, MM. George Jacob Holyoake et Edouard Truelove furent déclarés indignes de faire partie du jury, parce qu'ils avouèrent honnêtement n'avoir pas de croyances théologiques, et, pour la même

raison, un étranger, le baron de Gleichen, ne put obtenir justice contre un voleur. M. John Stuart Mill, qui rappelle ces exemples dans son beau livre *sur la Liberté*, s'indigne avec raison contre la doctrine légale en vertu de laquelle nul n'est admis à témoigner en justice, s'il ne croit pas en Dieu ou en l'existence d'un autre monde. « Cela revient, « s'écrie M. John Stuart Mill, à mettre hors la loi toute per- « sonne qui est dans ce cas; cela revient à déclarer qu'il est « loisible de la voler ou de l'attaquer, quand le vol ou l'at- « taque n'ont eu pour témoins qu'elle-même ou des per- « sonnes professant une opinion semblable; bien plus, cela « revient à assurer l'impunité aux vols et violences, quel « que soit celui qui en souffre, toutes les fois que leur cons- « tatation repose sur le témoignage des personnes dont il « s'agit (1)! »

Belle doctrine que celle qui, commençant par supposer qu'on ne saurait être athée sans être un menteur, admet le témoignage des athées qui mentent, et repousse celui des athées assez honnêtes, assez sincères, assez courageux, pour proclamer leur conviction, à la face d'une société qui la flétrit!

Vous le voyez donc, il pourrait y avoir erreur à prétendre que l'ère des persécutions légales est absolument et pour jamais fermée. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que les cas où l'intolérance se montre armée de la loi sont extrêmement rares. Ce n'est donc point là qu'est le mal. Le mal est dans le stigmate que l'opinion publique imprime aux croyances philosophiques qui diffèrent de l'orthodoxie généralement admise, de l'orthodoxie convenue. — « Ce stig- « mate est si effectif, — c'est encore John Stuart Mill

(1) *On Liberty* p. 55.

qui parle, — qu'en Angleterre on craint plus de professer « des opinions honnies par la société, qu'on ne craint, en « d'autres pays, d'émettre des opinions passibles d'une « peine judiciaire (1). »

Et cette tyrannie des idées reçues, on la rencontre à chaque pas. Tel qui se hasardera, peut-être, à vous dire à l'oreille, dans le secret de l'intimité, ce qu'il pense de certains passages de la Bible, tremblera à la seule idée de s'exprimer de la même sorte en public. Tel qui s'abstiendrait d'aller au prêche, s'il n'obéissait qu'à ses propres convictions, prendra régulièrement, son livre de prières à la main, le chemin de l'église, pour faire comme tout le monde et parce que cela est *respectable*.

Cette tendance des Anglais à se conformer à l'opinion dominante, soit dans leur conduite, soit dans leurs discours, présente, à côté de quelques avantages, des inconvénients fort graves. La pression trop grande de l'opinion publique arrête l'essor des natures originales; elle étouffe les intelligences prime-sautières; elle force ceux en qui un esprit actif n'est pas servi par un caractère vigoureux et hardi, à ensevelir au dedans d'eux-mêmes la vérité telle qu'ils la comprennent, à dissimuler leurs pensées, à ruser sans cesse avec leur conscience; elle enlève à tous le bénéfice qu'ils retireraient de la libre émission de ce que chacun a dans la tête ou dans le cœur; elle punit comme un crime le plus utile, le plus désirable de tous les courages, celui de l'esprit; elle retient la société dans un état de stagnation intellectuelle, trop souvent confondu avec un état de calme; elle produit enfin, tantôt sous le nom séduisant de *decorum*, tantôt sous le nom imposant de *respectability*, une manière

(1) Ibid. p. 58.

d'être qui n'est pas précisément de l'hypocrisie, mais qui y ressemble.

Il importe, en outre, de remarquer que là où l'opinion publique a la force du despotisme, elle peut en avoir les caprices. Comment être sûr d'avance que, si les circonstances amenaient l'opinion publique à se prononcer vivement sur un point donné, la liberté ne courrait pas risque, sur ce point, d'être écrasée! En 1858, par exemple, un écrivain s'étant avisé de développer une doctrine qui est repoussée ici presque unanimement, et avec raison selon moi, qu'arriva-t-il? que la liberté de la presse fut violée sans façon et, qui plus est, au nom de la loi. Car on se tromperait si l'on croyait que c'est la loi qui, en Angleterre, consacre la liberté de la presse. En ce qui touche la presse, la loi anglaise est aujourd'hui ce qu'elle était au temps des Tudors. La puissance véritablement protectrice de la liberté de la presse dans ce pays, c'est l'opinion publique, laquelle pèse, il est vrai, de tout son poids sur la direction des journaux, mais les met, en revanche, à l'abri des vexations du gouvernement. Le droit légal de poursuivre les journaux existe; seulement, l'opinion publique empêche qu'on ne l'exerce. Or, que faut-il pour qu'on soit sûr qu'elle l'empêchera toujours? Il faut qu'elle soit elle-même avertie des dangers du despotisme qu'elle exerce; il faut qu'elle-même soit amenée à comprendre la portée de ces belles paroles de John Stuart Mill : « Si le monde entier, moins un homme, était « d'une opinion, et cet homme d'une opinion différente, le « monde entier n'aurait pas plus le droit de lui imposer « silence, que lui, s'il en avait le pouvoir, d'imposer silence « au monde entier. »

CLXIX

24 juin.

Histoire de certaines dépêches falsifiées.

I

Le télégraphe vient d'apporter en Angleterre la nouvelle que Dost Mahommed Khan est mort. D'après le message électrique, il serait mort comme il a vécu, en homme de guerre, et il aurait rendu le dernier soupir dans la ville d'Hérat, enfin conquise.

Dost Mahommed Khan! Ce nom rappelle une accusation terrible qui, pendant plusieurs années, a plané sur lord Palmerston, le suivra au tombeau, et restera sans doute attachée à sa mémoire. Autour de ce nom se groupent une foule de souvenirs sanglants, et il est impossible de le prononcer sans avoir aussitôt présentes à l'esprit la plus tragique des erreurs, la plus fatale des injustices qui aient jamais marqué la domination des Anglais dans les Indes.

Il y a, je crois, à cet égard, une page historique fort intéressante à écrire, d'autant plus intéressante, qu'on a fait ici, pour étouffer la vérité, des efforts dont le succès est un scandale que se doit de dénoncer hautement, de dénoncer sans cesse, quiconque, connaissant les faits, les juge avec une âme honnête.

Le 16 janvier 1837, lord Palmerston, dans une dépêche

adressée au comte de Durham à Saint-Pétersbourg, se plaignait vivement de la conduite du comte Simonitch, ambassadeur russe à Téhéran, qu'il accusait de pousser la Perse à attaquer Hérat. « Il serait si contraire aux principes professés par le gouvernement russe, » écrivait lord Palmerston, « d'avoir donné au comte Simonitch des instructions pour agir comme il l'a fait, qu'il a dû agir sans instructions (1). » Le comte de Durham communiqua la dépêche au comte de Nesselrode, qui n'hésita pas à dire : « Si le comte Simonitch a agi comme on le prétend (ce que je nie), il se trouve avoir agi en opposition directe avec ses instructions (2). »

L'affirmation ne pouvait pas être plus péremptoire. Mais les diplomates sont tous, plus ou moins, de l'avis de M. de Talleyrand : ils croient que « la parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée ». Le gouvernement anglais continua donc, malgré les assurances formelles reçues de Saint-Pétersbourg, à prendre alarme du genre d'influence que la Russie exerçait sur la cour de Perse. Au *Foreign-Office*, on resta persuadé que les Russes brûlaient de se frayer un chemin vers les Indes; que la Perse les y aiderait; que la ville d'Hérat serait à eux en réalité dès qu'elle serait à la Perse, et que Hérat deviendrait ainsi leur avant-poste.

A cette époque, l'homme qui régnait sur le Kaboul et l'Afghanistan était Dost Mahommed, qui, d'une part, disputait à Runjeet Singh la possession de Peshawur, et, d'autre part, se voyait menacé par les prétentions de la Perse sur Hérat. Livré à un double péril, il avait besoin de s'appuyer sur une alliance puissante. Entre la Russie et

(1) *Correspondence relating to Persia and the Afghanistan, laid before Parliament in* 1859.

(2) Ibid.

l'Angleterre, il lui fallait choisir : son choix fut pour l'Angleterre.

C'est ce que l'envoyé anglais à Kaboul, sir Alexandre Burnes, ne mit jamais en doute, et ce qu'il affirma invariablement dans toutes ses dépêches, ainsi que la suite de ce récit en fournira la preuve.

Sir Alexandre Burnes était un homme plein d'intelligence, d'énergie, d'activité; mais il n'occupait aux Indes qu'une position subordonnée. Le gouverneur général des Indes, à cette époque, était lord Auckland; et il arriva, très-malheureusement pour l'Angleterre, que l'opinion de lord Aucklaud ne fut d'accord avec celle de sir Alexandre Burnes ni sur la politique à suivre à l'égard de Dost Mahommed, ni sur les faits devant servir de point de départ à cette politique. Lord Auckland, avec mille preuves du contraire sous les yeux, se plut à croire que le « Dost » était, au fond de son cœur, un ennemi juré de l'Angleterre; qu'il n'y avait que perfidie dans ses démonstrations d'amitié. Et cette croyance, le gouverneur général ne réussit que trop bien à la faire partager au *Foreign-Office*.

Les choses en étaient là, lorsque, le 19 décembre 1837, sir Alexandre Burnes reçut une visite de Dost Mahommed Khan. L'émir tenait à la main une lettre qui venait de lui être adressée par son fils, gouverneur de Ghuzni, et qu'il s'empressa de montrer à sir Alexandre Burnes. Elle annonçait l'arrivée à Ghuzni d'un agent russe, qui était en route pour Kaboul. « Que dois-je faire en cette occurrence », demanda le Dost à l'envoyé anglais? « Je viens vous consulter. Je ne veux avoir affaire à aucune puissance autre que l'Angleterre. Aussi longtemps qu'il me sera permis de compter sur ses sympathies, je n'entrerai en relation avec aucun autre gouvernement. Si vous le voulez, je donnerai

l'ordre qu'on expulse de mes États l'agent russe, ou qu'on le détienne : bref, je ferai ce que vous désirerez. » — « Savez-vous, » demanda à son tour sir Alexandre Burnes, « dans quel but cet agent vous est envoyé, ou même s'il est effectivement un agent de la Russie ? » — « J'ai lu, répondit l'émir, toutes les lettres qu'il a écrites de Kandahar, et je ne sais rien de plus. » — « C'est une loi sacrée parmi les nations civilisées, » fit observer sir Alexandre Burnes, « de ne pas refuser de recevoir des émissaires en temps de paix, et je ne saurais prendre sur moi de vous conseiller de ne pas recevoir un homme qui se déclare dûment accrédité ; mais il ne tient qu'à vous de montrer de quels sentiments vous êtes animé, en dévoilant d'une manière absolue au gouvernement britannique les motifs qui amènent ici cet agent. » — « Très-volontiers, » dit l'émir.

De toutes ces circonstances, sir Alexandre Burnes fit un rapport fidèle, dans une dépêche qu'il adressa, le 20 décembre 1837, à sir William Macnaghten, secrétaire du gouvernement des Indes (1).

Trois jours après, il écrivit directement au gouverneur général lui-même que les Afghans, menacés par la Perse d'une part, et d'autre part par les Sikhs, avaient été amenés à chercher la protection, soit des Perses, soit des Russes, mais que l'appui maintenant désiré par eux était celui de l'Angleterre ; que Dost Mahommed était décidé à faire cause commune avec les Anglais, et avec eux seuls ; que, si l'on voulait déjouer sérieusement les intrigues de la Perse et de la Russie, il fallait en venir à des mesures énergiques, obtenir de Runjeet-Singh un arrangement raisonnable touchant l'affaire de Peshawur, et se concilier par là d'une

(1) *Correspondence of sir A. Burnes, n° 1 of 1839, second session.*

manière permanente l'attachement de Dost Mahommed et des Afghans (1).

En réponse à cette dépêche, sir William Macnaghten fit savoir à sir Alexandre Burnes qu'on n'approuvait pas sa politique et qu'on ne croyait pas à ce qu'il espérait, lui, de l'émir. Si l'agent russe n'était pas renvoyé purement et simplement, sir Alexandre Burnes devait s'attendre à être rappelé. Bien que les vues qu'on lui prescrivait de seconder fussent contraires aux siennes, l'envoyé de l'Angleterre à Kaboul fit effort pour obtenir de Dost Mahommed qu'il se débarrassât de l'émissaire qui inspirait tant d'ombrage au gouvernement anglais; et, trouvant l'émir disposé à faire ce qu'on lui demandait, il se hâta d'en informer sir William Macnaghten par une dépêche en date de février 1838. Tout fut inutile. Il y avait parti pris d'écraser l'émir. Sir Alexandre Burnes fut révoqué, et, en apprenant cette nouvelle, Dost Mahommed s'écria douloureusement : « Je n'ai pas abandonné les Anglais; ce sont les Anglais qui m'abandonnent (2). »

Vivait alors à Loodianah, d'une pension que lui faisait le gouvernement indien, le chef afghan Shah Soojak, qui, dix ou onze ans auparavant, avait été déposé par ses propres sujets. L'Angleterre résolut de le rétablir sur le trône après avoir renversé, pour lui faire place, Dost Mahommed Khan.

« Il est du devoir du gouvernement indien, » disait lord Auckland dans une dépêche en date du mois d'août 1838, « de déposer Dost Mahommed et de réinstaller le souverain légitime. » Lord Auckland, représentant d'un pays qui n'admit jamais la doctrine du droit divin, appelait *souverain légi-*

(1) *Mr. Dunlope's motion for a select Committee on the Afghan papers. House of Commons, 19th march* 1861.

(2) Ibid.

time un prince que les Afghans avaient mis de côté, dont ils ne voulaient pas et qu'il s'agissait de leur imposer par la force! Mais ce prince promettait de n'être aux mains des Anglais qu'un jouet docile. Sa légitimité était là !...

Pendant que le gouvernement indien se préparait ainsi à accabler l'émir, sous prétexte qu'il était ami des Russes, et qu'il avait reçu un agent de la Russie, lord Palmerston adressait des remontrances au cabinet de Saint-Pétersbourg sur la conduite des émissaires de ce cabinet dans l'Asie centrale. Voici un passage de la dépêche du ministre anglais en date du 26 octobre 1838. Il est relatif à l'agent russe dont il a été question plus haut : « Le soussigné est chargé de constater qu'un émissaire russe, du nom de Vicovich, mais qui prend quelquefois le nom d'Omar Beg, et se dit attaché à l'état-major du général qui commande à Orenberg, a porté au souverain de Kaboul des lettres de l'Empereur et du comte Simonitch, lettres dont le gouvernement britannique a des copies. Du langage que, d'après les rapports reçus par le gouvernement britannique, cet émissaire a tenu, soit à Kandahar, soit à Kaboul, il n'y a qu'une conclusion à tirer : c'est qu'il s'est efforcé de son mieux de détacher les chefs afghans de toute union avec l'Angleterre, et de les pousser à chercher leur appui, d'abord en Perse, et finalement en Russie (1). »

Cette note resta sans réponse, mais elle se croisa avec une lettre du comte de Nesselrode à Pozzo di Borgo, datée de Saint-Pétersbourg, 20 octobre 1838. Il y était dit : « En plaçant ainsi les faits dans tout leur jour, notre cabinet peut donner à celui de Londres l'assurance positive que

(1) *Correspondence relating to Persia and Affghanistan, laid before Parliament in* 1839, *p.* 179.

dans la mission de M. Witkewitch (Vicovitch) à Kaboul et dans les instructions qu'il a reçues, il n'y a jamais eu le moindre dessein hostile au gouvernement anglais, ni la plus légère idée de troubler la tranquillité des possessions britanniques dans l'Inde (1). »

Le 20 décembre 1838, lord Palmerston répondit au comte Pozzo di Borgo : « Le gouvernement de Sa Majesté accepte comme tout à fait satisfaisante la déclaration du gouvernement russe, que celui-ci ne nourrit aucun dessein hostile aux intérêts de la Grande-Bretagne dans les Indes (2). »

Qui aurait jamais pu imaginer que, lorsqu'il se proclamait de la sorte plein de confiance dans la bonne foi des protestations amicales de la Russie, le gouvernement anglais s'obstinerait à châtier Dost Mahommed comme coupable de sympathie envers la Russie? C'est pourtant ce qui eut lieu. En 1839, une armée anglaise franchit l'Indus. Autant la cause était injuste, autant les résultats furent effroyables. La guerre de l'Afghanistan fut pour l'Angleterre ce qu'avait été pour Auguste le désastre qui lui arracha le cri fameux : « *Varus, rends-moi mes légions.* »

Il me reste à raconter par quelle fraude ou, plutôt, — pourquoi n'appellerais-je pas les choses par leur nom? — par quel faux en écritures publiques, quelques-uns des auteurs de cette expédition insensée cherchèrent à tromper l'histoire.

(1) Ibid.
(2) Ibid.

II

Il y a bien longtemps déjà de cela; mais qu'importe? Le mot *actualité* est un barbarisme à l'adresse de ceux en qui le spectacle des choses humaines n'éveille qu'un sentiment de curiosité frivole et passagère. Pour ceux qui ne se contentent pas de penser au jour le jour; pour ceux qui sont capables d'apercevoir le lien qui existe entre hier et aujourd'hui, entre aujourd'hui et demain; pour ceux qui jugent le présent et s'efforcent de lire dans l'avenir, à la lueur des flambeaux que le passé tient allumés, tel article de politique rétrospective a un intérêt plus réel, plus vivant, plus véritablement *actuel*, que les mille commérages qui sont le pain quotidien des désœuvrés.

Ceci entendu, je reprends mon récit au point où je l'avais laissé, sauf à en tirer ensuite les inductions qui sont applicables à la situation présente. Car — et ce point ne doit pas être perdu de vue — la principale figure du tableau que je trace est un homme qui vit encore, que dis-je? c'est un homme qui est en ce moment premier ministre d'Angleterre, et en qui, à proprement parler, s'incarne la politique anglaise.

L'invasion de l'Afghanistan eut lieu en 1839. Le chef du cabinet à cette époque était lord Melbourne; mais lord Palmerston était ministre des affaires étrangères, et jouissait, en cette qualité, d'une influence considérable, sinon prépondérante.

Pour savoir si Dost Mohammed, chef des Afghans, était, oui ou non, l'ami des Anglais, favorisait, oui ou non, les

Russes, le gouvernement britannique avait à se décider entre les dépêches, absolument contradictoires, de lord Auckland, gouverneur général des Indes, et de sir Alexandre Burnes, envoyé de l'Angleterre à Kaboul. Suivant lord Auckland, Dost Mahommed était, au fond du cœur, un ennemi, et il fallait le traiter comme tel; il fallait ne voir que perfidie dans ses démonstrations d'amitié, que mensonge dans ses témoignages de sympathie. Suivant sir Alexandre Burnes, au contraire, qui se trouvait en position de bien juger, ce semble, puisqu'il était sur les lieux, le souverain de Kaboul ne recherchait que la protection des Anglais, brûlait de la mériter, et tournait le dos à l'alliance russe.

Peut-être le cabinet britannique se serait-il défié des appréciations de lord Auckland, s'il avait réfléchi davantage au genre de pression qui, dans les Indes, pèse sur les gouverneurs et leur entourage. Dans cette contrée lointaine, en effet, les Européens sont en général si ennuyés de la monotonie de leur existence de chaque jour, si avides de quelque chose de nouveau, qu'ils donneraient presque la bienvenue à un tremblement de terre; et quant à l'armée, y compris ceux qui dépendent d'elle, sa tendance naturelle est vers ce qui lui promet des distinctions, de l'honneur, de l'avancement, de gros salaires.

Quoi qu'il en soit, ces considérations ne furent d'aucun poids dans l'opinion de lord Melbourne, de lord Palmerston et de leurs collègues. Ils dédaignèrent les sages avis de sir Alexandre Burnes; ils se plurent à croire à l'infaillibilité de son supérieur, lord Auckland; ils résolurent de renverser Dost Mohammed et de relever sur les ruines de son pouvoir celui de Shah Soojah, qu'une révolution antérieure avait jeté par terre; la guerre de l'Afghanistan fut entreprise. C'était en 1839.

Dans le cours de la même année, la « Correspondance relative à l'Afghanistan » (*Correspondence relating to Affghanistan*) fut mise sous les yeux du Parlement. Quelle ne fut pas la surprise, quelle ne fut pas l'indignation de sir Alexandre Burnes, lorsqu'il vit, par la lecture de cette correspondance, qu'on avait tronqué, dénaturé, falsifié ses dépêches, de manière à lui faire penser le contraire de ce qu'il avait pensé, et dire le contraire de ce qu'il avait dit! Les documents qui furent, en 1839, soumis à l'examen des Chambres, présentaient sir Alexandre Burnes comme ayant poussé le gouvernement britannique à se défier de Dost Mohammed, comme l'ayant dénoncé, comme ayant fourni des renseignements de nature à justifier sa dépossession et à légitimer la guerre entreprise contre lui. Sir Alexandre Burnes n'eut pas plutôt lu ses propres dépêches, telles que les avait faites l'art du faussaire, qu'il s'écria : « C'est une fraude! »

Pendant ce temps, la guerre de l'Afghanistan se poursuivait. Je le répète, l'Angleterre put bientôt pousser le cri d'Auguste : *Varus, rends-moi mes légions !* Les habitants du royaume de Kaboul se levèrent en masse; les Anglais, en 1842, furent exterminés; ils se trouvèrent avoir dépensé quinze millions de livres sterling pour joncher le sol de vingt mille de leurs cadavres (1). Dix ans d'embarras financiers et une longue éclipse du soleil anglais dans les Indes, tels furent les résultats de cette expédition aussi insensée qu'inique. Chose triste à dire! sir Alexandre Burnes, qui, après avoir tout fait pour la prévenir, n'avait pas cru devoir s'abstenir d'y prendre part, fut au nombre

(1) Discours de M. Bright dans la Chambre des Communes, séance du 19 mars 1861.

des victimes. Son corps fut haché en morceaux (1).

Avant sa mort, il avait envoyé en Angleterre copie certifiée de ses dépêches, telles qu'il les avait réellement écrites. Informée de sa fin tragique, sa famille voulut du moins protéger et venger sa mémoire. Peu à peu, le bruit se répandit qu'un faux avait été commis; que la bonne foi du Parlement avait été surprise; que, loin d'avoir conseillé cette guerre funeste, sir Alexandre Burnes n'avait rien négligé pour en écarter le fléau; que les dépêches de lui présentées à la Chambre des Communes avaient été imprimées avec des suppressions et des modifications qui en altéraient le sens de la manière la plus inconcevable.

Ces rumeurs conduisirent M. Henry Baillie, représentant d'Inverness, à demander, en 1842, la production de la correspondance complète relative à l'Afghanistan; et cette demande, il la fonda sur ce que les documents produits en 1839 avaient été falsifiés. Le fait fut nié purement et simplement par lord Broughton, qui était alors président du « Bureau du Contrôle », et la Chambre des Communes passa outre, « le public en Angleterre étant », selon la remarque de M. Dunlop, « accoutumé à avoir entière confiance dans l'honneur des ministres de la couronne (2) ».

En 1843, la motion de M. Henry Baillie fut reprise par M. Rœbuck, mais rejetée à la majorité de 189 voix contre 75.

En 1848, M. Anstey revint à la charge; et, cette fois encore, la vérité fut étouffée.

Les choses en étaient là, lorsque, en 1851, M. Kaye publia son *Histoire de l'Afghanistan*.

(1) Discours de M. Dunlop, même séance.
(2) Discours de M. Dunlop, séance du 19 mars 1863.

Sans ce livre, sir Alexandre Burnes passerait pour avoir amené le plus grand désastre éprouvé par les Anglais dans les Indes, absolument comme M. Louis Blanc passe, aujourd'hui encore, aux yeux de beaucoup de bonnes gens, pour avoir fondé en 1848 les ateliers nationaux ! O sainte vérité, comme on abuse de ton nom ! Et tenez, il existe une histoire des Afghans, par un auteur allemand. Ouvrez-la; vous y trouverez un chapitre intitulé : « *Sir Alexandre Burnes, instigateur de la guerre.* » Non que l'auteur soit coupable d'avoir trahi sciemment la vérité. Lui-même déclare appuyer son récit sur les papiers d'État soumis à l'examen du Parlement anglais. C'est tout simple. Comment aurait-il jamais pu imaginer que c'était appuyer son récit sur un faux ?

Or, voilà ce que le livre de M. Kaye impliquait. On y lut ce passage, qui fit une grande impression sur le public : « Ceux qui veulent se faire une idée exacte du caractère et de la conduite de sir A. Burnes ne doivent pas oublier que l'un et l'autre ont été représentés sous un jour faux dans cette collection de papiers d'État qu'on suppose fournir à l'histoire ses meilleurs matériaux, mais qui souvent ne sont en réalité qu'une compilation de documents falsifiés, lesquels, grâce à l'estampille ministérielle, entrent en circulation, trompent la génération présente, et lèguent à la postérité un enchaînement de dangereux mensonges (1). »

Il était difficile que l'affaire en restât là, d'autant plus difficile, que c'était pour M. Urquhart une de ces bonnes fortunes à l'affût desquelles il n'a cessé de se tenir depuis sa grande brouille avec lord Palmerston. M. Urquhart, qui

(1) Kaye's Afghanistan, vol. II, p. 13. Cité par M. Dunlop dans la séance du 19 mars 1861.

est peut-être l'homme le plus versé qui soit au monde dans les secrets de la diplomatie, *arcana imperii*, et qui rendrait d'incalculables services à la cause de la vérité, si la haine démesurée qu'il porte à lord Palmerston et les égarements qui naissent d'un esprit subtil à l'excès ne le condamnaient à donner une couleur fausse à des faits exacts, et à tirer de faits bien observés des conclusions absurdes, M. Urquhart est parvenu à établir en Angleterre je ne sais combien de comités dont la mission est d'avoir l'œil sur la façon dont sont conduites les affaires étrangères. Newcastle, Manchester, Winchester, Leeds, Bolton-le-moors, South Shields, Stockport, etc., etc., virent s'établir, il y a quelques années, des comités de ce genre ; et bien que leur action n'ait jamais été tout à fait prise au sérieux, leur influence s'est plus d'une fois manifestée de manière à causer de cruels soucis à ceux contre qui elle était dirigée. Une de ces associations, celle de Newcastle, publia un rapport de ce qui s'était passé relativement à l'Afghanistan. En 1858, d'autres associations affiliées à la première adressèrent au Parlement des pétitions concluant à la publication intégrale des papiers d'État qu'on disait falsifiés. Bref, l'impulsion donnée à cette question devint si vive que, M. George Hadfield, représentant de Sheffield, ayant repris en 1858 la motion présentée en 1842 par M. Henry Baillie, et renouvelée en 1843 par M. Rœbuck, la Chambre des Communes ordonna enfin la publication demandée.

Elle eut lieu en 1859; et la version de 1859, rapprochée de celle de 1839, leva tous les doutes sur la réalité, l'étendue et la portée du faux officiel commis pour faire peser sur la mémoire d'un homme mort au service de son pays la responsabilité d'une guerre qu'on n'eût jamais entreprise, si l'on avait cru à ses renseignements et suivi ses conseils.

III

Le gouvernement anglais, on s'en souvient, publia, il y a un peu plus de deux mois, sous le titre de *Polish Correspondence*, la collection des papiers d'État relatifs à cette insurrection polonaise qui tient en suspens l'Europe entière. Là, grâce aux dépêches envoyées de Saint-Pétersbourg par lord Napier, de Varsovie par le colonel Stanton, de Vienne par lord Bloomfield, chacun fut admis ou put se croire admis, en ce qui touche la question de Pologne, dans les coulisses de l'histoire.

Rien de mieux, à coup sûr. Puisque la diplomatie tient entre ses mains, aujourd'hui plus que jamais, les destinées des peuples, c'est bien le moins que les peuples soient reçus de temps en temps à voir clair dans les causes et les circonstances qui déterminent ses actes; et, sous ce rapport, la publication de ce qu'on nomme ici les *Blue-Books*, à part son intérêt historique, est d'un prix inestimable.... lorsque cette publication n'est pas entachée de fraude; lorsqu'il n'y a ni omissions systématiques, ni suppressions artificieuses. Car, dans ce cas, elle devient le plus dangereux des procédés qu'on puisse mettre en usage pour égarer l'opinion, fausser le jugement du public et tromper la postérité.

Or, jusqu'à quel point est-il permis de se fier au contenu des correspondances diplomatiques qui, dans toutes les affaires graves, sont mises sous les yeux du Parlement et du peuple anglais? C'est là une question que les faits suivants aideront peut-être à résoudre.

J'ai rappelé comme quoi, en 1859, M. Hadfield parvint

enfin à arracher à la Chambre des Communes l'ordre de publier intégralement la « correspondance relative à l'Afghanistan », laquelle n'avait été publiée, en 1839, qu'avec des suppressions et des changements calculés de façon à en altérer le caractère. Le *Blue-Book*, dans lequel les documents dont il s'agit furent, cette fois, rassemblés, fut imprimé sous le regard de M. Kaye, qui était, à cette époque, à *India House*, et qui marqua chacun des passages falsifiés dans la collection qu'en 1839 on avait soumise au Parlement. Les falsifications étaient nombreuses ; elles avaient une importance déplorable; elles trahissaient une main exercée. J'en citerai quelques-unes seulement. Elles donneront une idée suffisante du reste.

Le 20 décembre 1837, sir Alexandre Burnes avait adressé à W. H. Macnaghten, secrétaire du gouvernement des Indes, une dépêche par laquelle il annonçait l'arrivée à Kaboul d'un agent direct de l'*empereur de Russie*. Dans la correspondance publiée en 1839, les mots l'*empereur de Russie* furent, pour des motifs que nous dirons plus bas, supprimés, et on leur substitua le mot *Russie*.

La dépêche se composait de six paragraphes : on n'en laissa subsister que deux, ceux qui se bornaient à constater l'envoi d'un agent russe; et l'on en supprima quatre, ceux dans lesquels sir Alexandre Burnes rendait compte des sympathies du souverain de Kaboul pour l'Angleterre, de son parti pris de ne rechercher d'autre alliance que l'alliance anglaise, et de la résolution où il était de renvoyer l'agent russe à l'instant même, si tel était le désir des Anglais.

Le 23 décembre 1837, sir Alexandre Burnes avait adressé au gouverneur des Indes lui-même une autre dépêche dans laquelle il affirmait les excellentes dispositions de Dost Mahommed à l'égard de l'Angleterre, insistait sur la nécessité

de s'unir à lui et concluait en ces termes : « Si la conduite de Dost Mahommed et son empressement à divulguer franchement tout ce qui s'est passé sont approuvés par Votre Seigneurie, je crois que la première démarche à faire serait d'écrire une lettre de remercîment à ce chef pour les preuves qu'il a données de son attachement et de sa fidélité. » Pas un mot de tout cela dans la dépêche du 23 décembre 1837, telle qu'elle fut publiée par le gouvernement anglais en 1839. De la partie de cette dépêche qui avait trait à l'arrivée d'un agent russe, à son entrevue avec le Dost, aux offres brillantes qu'il avait mission de faire, rien n'était retranché, mais de tout ce qui prouvait les bonnes dispositions et la bonne foi de Dost Mahommed, je le répète, pas un mot.

De là, l'erreur commise par l'historien allemand Carl Zimmermann, qui, dans l'ouvrage publié par lui à Berlin en 1842, sous ce titre : *le Théâtre de la guerre dans l'intérieur de l'Asie*, cite précisément la dépêche sus-mentionnée, — qu'il ne savait pas être un document tronqué, — pour établir que l'instigateur de la guerre de l'Afghanistan fut sir Alexandre Burnes.

A l'appel fait par ce dernier en faveur de Dost Mahommed, sir William Macnaghten avait répondu par une longue lettre qui contredisait d'une manière formelle l'opinion de sir Alexandre Burnes et opposait à sa politique une politique absolument contraire. Cette lettre, dans la correspondance publiée en 1839, fut omise, à l'exception de trois paragraphes ayant rapport à la nécessité de faire renvoyer de Kaboul l'agent russe.

Ai-je besoin de signaler l'esprit qui dicta ces mutilations? Le gouvernement anglais, par une lamentable et folle adhésion à la politique de lord Auckland, gouverneur général des Indes, s'était lancé dans une guerre qui s'annonçait sous

de sinistres auspices et dont les conséquences ultérieures furent en effet épouvantables. Sa responsabilité eût été mise à une terrible épreuve si on avait pu l'accuser d'avoir fermé l'oreille aux sages conseils de sir Alexandre Burnes, de n'avoir tenu aucun compte de ses renseignements, en un mot d'avoir fait fausse route au moment même où il y avait là quelqu'un qui lui montrait le bon chemin. Pour échapper à une accusation semblable, il fallait faire croire qu'il n'y avait eu qu'une opinion, aux Indes, sur la ligne à suivre; il fallait faire croire qu'aux yeux de sir Alexandre Burnes, comme aux yeux de lord Auckland, la conduite de Dost Mahommed avait été celle d'un ami de la Russie, d'un ennemi de l'Angleterre; il fallait donner de la sorte une couleur de nécessité et de justice à une guerre dont M. Kaye, l'historien, attribue les désastres « à la malédiction de Dieu s'attachant à une cause impie » (*to the curse of God resting upon an unholy cause*).

Il est vrai que c'était calomnier un fidèle serviteur de la nation, se jouer de la confiance du public, faire pacte avec le mensonge; mais la puissance n'y regarde pas de si près, et il n'entre guère, hélas! dans les habitudes de la politique de frayer avec la morale.

Une circonstance à noter, c'est que, dans la correspondance publiée en 1839, les mots *empereur de Russie* ou leur équivalent avaient été, — on verra plus tard pourquoi, — effacés jusqu'à cinquante-quatre fois et remplacés par d'autres mots.

Il y avait là un étrange procès à juger, et vous pensez bien que ceux qui risquaient d'y être compromis n'épargnèrent rien pour l'éviter. Longtemps on put croire qu'ils réussiraient à empêcher le jour de se faire; mais enfin, le 19 mars 1861, un discours de M. Dunlop alluma dans ces

ténèbres une lampe désormais impossible à éteindre. Après avoir, avec une indignation grave et une calme énergie, rappelé la triste histoire dont je viens d'esquisser les principaux traits, M. Dunlop concluait à la nomination d'un comité chargé de procéder à une enquête.

J'ai devant moi la réponse que fit à M. Dunlop, en cette circonstance solennelle, lord Palmerston, et je ne crois pas qu'on ait jamais poussé plus loin l'art de disserter longuement sur ce qui est en dehors de la question, en éludant la question même. La défense du ministre porte tout entière sur ce que lord Auckland était gouverneur général des Indes, et sir A. Burnes un agent secondaire seulement; sur ce qu'il appartenait au premier et non au second de décider du meilleur parti à prendre; sur ce qu'il était naturel que le gouvernement anglais réglât sa politique sur la manière de voir du premier plutôt que sur celle du second; sur ce que sir Alexandre Burnes avait eu tort de prendre pour paroles d'Évangile tout ce que lui avait dit un chef afghan, et avait ignoré, dans la simplicité de sa nature, combien les hommes de cette race sont façonnés à l'intrigue, etc., etc. Et puis, c'était là de l'histoire ancienne. A quoi pensait-on de vouloir soumettre à une enquête la conduite tenue par le gouvernement en 1837 et 1838? Si l'on jugeait à propos de se livrer à des recherches rétrospectives, pourquoi ne pas remonter jusqu'aux traités de 1815, jusqu'aux opérations qui eurent lieu dans la Péninsule, jusqu'à l'expédition de Walcheren, jusqu'à Copenhague, et plus haut encore? Il était bien tard pour se demander si on avait eu tort ou raison d'entreprendre la guerre des Afghans, etc., etc.

Inutile de remarquer que ce n'était point du tout là la question. Il ne s'agissait en aucune manière de savoir si le gouvernement anglais avait été autorisé à accorder, en 1837

et 1838, plus de confiance à lord Auckland qu'à sir Alexandre Burnes; il ne s'agissait en aucune manière d'ouvrir une enquête sur la guerre de l'Afghanistan. Les véritables points de la question étaient ceux-ci, et rien que ceux-ci :

Est-il vrai, oui ou non, que les dépêches relatives à la guerre de l'Afghanistan ont été falsifiées?

Est-il vrai, oui ou non, que ces falsifications ont été calculées de manière à faire peser injustement sur sir Alexandre Burnes la responsabilité de cette guerre à jamais funeste?

Est-il vrai, oui ou non, qu'en agissant de la sorte, le gouvernement d'alors, représenté par lord Palmerston dans le gouvernement d'aujourd'hui, a trompé le Parlement et le public?

Est-il vrai, oui ou non, que la production, rendue obligatoire, des papiers d'État ayant pour objet de mettre la nation en état de juger la politique des ministres, altérer le sens des dépêches qu'on livre à la publicité, c'est égarer l'opinion, déjouer sa surveillance, détruire toute confiance dans la droiture des hommes publics, et saper les bases du régime constitutionnel?

Et lorsqu'un fait de cette nature a eu lieu, est-il vrai, oui ou non, qu'il importe au plus haut point d'aviser à ce qu'il ne se répète pas?

Lorsque, le 23 février 1848, M. Anstey demanda la mise en accusation de lord Palmerston, un des griefs dont il s'arma contre lui fut précisément la mutilation de la correspondance relative à l'Afghanistan. En cette occasion, lord Palmerston se borna, comme il l'a fait depuis en repoussant les attaques de M. Dunlop, à dire qu'en effet les dépêches de sir Alexandre Burnes n'avaient pas été reproduites dans leur intégrité, mais que les suppressions portaient sur des pas-

sages sans importance et sans rapport avec la question à juger.

Jamais assertion ne fut plus inexacte. Si des suppressions avaient été faites, c'était, au contraire, parce qu'elles portaient sur des passages d'une importance extrême; parce qu'elles tendaient à faire croire que, parmi les agents de l'Angleterre aux Indes, il y avait eu unanimité d'opinion sur la nécessité et la justice de la guerre de l'Afghanistan; parce qu'elles avaient pour but de masquer cette circonstance très-grave, qu'un désastre immense eût été évité si la politique recommandée par l'envoyé anglais résidant à Kaboul eût prévalu.

Il serait, en vérité, par trop commode que des ministres pussent retrancher de chaque document présenté par eux à leurs juges tout ce qu'ils veulent, sauf à venir dire, quand on les prend en flagrant délit, qu'à leurs yeux ces retranchements étaient sans importance, comme si c'était à eux, et non pas au Parlement, à décider de ce qui est ou n'est pas important!

Encore si, dans les dépêches dont il s'agit, les suppressions avaient été indiquées! Mais non : elles n'étaient pas même marquées par des points, et les solutions de continuité y étaient déguisées, soit par des additions de phrases, soit par des substitutions de mots, introduites dans le texte avec un art infini.

De ces substitutions de mots, la plus remarquable — et elle avait été faite jusqu'à cinquante-quatre fois — c'était celle qui consistait à remplacer par les expressions *Russie* ou *gouvernement russe* l'expression *empereur de Russie*. Amené à s'expliquer à cet égard dans la séance du 19 mars 1861, lord Palmerston donna l'explication suivante, qui mérite d'être citée textuellement :

« Je dis qu'il était parfaitement légitime, dans la lettre à laquelle il est fait allusion, de substituer les mots *gouvernement russe* au mot *empereur*, et d'omettre les expressions de nature à identifier l'empereur en personne avec la communication faite à Dost Mahommed. Si vous trouviez que le gouvernement russe est entré en rapport avec un autre pouvoir sur votre frontière, dans un but manifestement hostile à vos intérêts, et si vous désiriez que ce gouvernement renonçât à ses desseins, rien à coup sûr ne serait moins sage que de le lier au maintien de la politique que vous voudriez lui voir désavouer, et de lui rendre impossible d'en venir *honorablement* (*consistently with honour*) à la rétractation que vos remontrances tendraient à obtenir. »

A Dieu ne plaise qu'il faille voir dans cette grande sollicitude du ministre anglais pour l'*honneur* de l'empereur de Russie, une preuve des prétendues trahisons qu'avec une persévérance si haineuse M. Urquhart et ses amis n'ont cessé d'imputer à lord Palmerston; mais on doit convenir que l'explication est bien extraordinaire. Quoi! dans le cas où l'on se serait assuré que l'empereur de Russie nourrit des desseins hostiles à l'Angleterre, dans le cas où cette hostilité serait *manifeste*, on l'aiderait à sauver son *honneur*, en lui facilitant la ressource d'un désaveu, c'est-à-dire d'un mensonge! On peut donc mentir avec honneur, pourvu que la chose ne fasse pas d'éclat! Étrange façon de comprendre les lois de la morale!

A un homme de la trempe de M. Bright, tout cela fournissait naturellement la matière d'un réquisitoire. Le discours que ce rude tribun prononça dans la séance du 19 mars 1861, est un des plus terribles qui soient jamais tombés de ses lèvres éloquentes. Un des traits du caractère de lord Palmerston est de ne se troubler de rien, de traverser

en souriant les épreuves les plus critiques, d'opposer aux accusations les plus sérieuses une jovialité impossible à déconcerter, de répondre à des anathèmes par un bon mot. Dans la circonstance que je rappelle, sa sérénité habituelle ne parut pas l'abandonner; mais, intérieurement, il dut éprouver une émotion profonde, lorsque, de cette voix qui a le pouvoir de soulever les orages, M. Bright s'écria : « Il vaut la peine que nous sachions s'il est possible que, soit ici, soit aux Indes, il y ait eu, occupant une haute position, un homme assez étranger au sentiment de l'honneur et de la justice, pour présenter à cette Chambre un exposé incomplet, faux, controuvé (*forged*) des opinions d'un serviteur du pays, mort au service du pays. »

L'accusation de M. Dunlop avait été si précise, la réponse de lord Palmerston si faible, la réplique de M. Bright si foudroyante, que tout semblait annoncer un dénoûment fatal au ministre, lorsqu'un puissant auxiliaire lui vint du camp même des tories.

Justifier lord Palmerston, en restant dans la question, M. Disraeli ne le pouvait pas et ne s'avisa pas de l'essayer; mais il donna très-habilement le change aux esprits en reprochant à M. Bright d'avoir connu depuis longtemps les faits qu'il venait d'énoncer, et d'avoir, malgré cela, prêté son appui à la formation du ministère présidé par l'homme dont il se portait maintenant l'accusateur. Partant de là, M. Disraeli plaida la cause de l'indulgence, la cause de l'oubli. Quelques paroles calmantes de M. Walpole et l'empressement de lord John Russell à se prononcer en faveur du premier ministre, son collègue, firent le reste. L'enquête proposée par M. Dunlop fut écartée par 159 voix contre 49. En cette occasion, le sauveur de lord Palmerston fut, chose curieuse, son grand rival, M. Disraeli. Quel motif décida ce

dernier à soutenir, dans une pareille crise, le cabinet, que son rôle avait toujours été jusqu'alors et fut toujours depuis de battre en brèche ? M. Disraeli, ministre en expectative, pensa probablement que, dans l'intérêt du pouvoir, lorsqu'il serait lui-même appelé à l'exercer, il était bon de ménager à la responsabilité ministérielle quelque échappatoire !...

Ainsi se dénoua cette triste affaire. Le délit fut parfaitement prouvé ; mais il était de date ancienne, trop grave d'ailleurs pour ne pas appeler, si l'on insistait, le scandale d'une mise en accusation : on aima mieux fermer les yeux et passer outre.

La menace, du moins, a-t-elle été d'un utile effet ? Non. Depuis que le parti libéral s'est montré, en matière de production de documents diplomatiques, plus exigeant et plus susceptible qu'il ne convenait aux ministres, un usage déplorable s'est introduit : celui de parer, par une correspondance privée, aux *inconvénients* de la correspondance officielle. Tout ce que le gouvernement désire soustraire à la publicité et à la discussion, il se le fait écrire par ses agents dans des *lettres privées*, et n'admet, dans la correspondance officielle destinée à être mise sous les yeux du Parlement, que ce qu'il juge de nature à ne pas l'exposer à une controverse gênante.

Voilà comment la diplomatie, même dans un pays constitutionnel, parvient à dérober ses actes aux regards curieux, et comment il se trouve qu'il est aussi vrai aujourd'hui qu'il l'était autrefois, ce vieil adage, si nouveau, toujours cité, et toujours à citer :

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

CLXX

3 juillet.

M. Rœbuck dans le rôle de confident.

Pauvre M. Rœbuck! Décidément le rôle qui lui convenait était celui du paysan du Danube. Ce rôle a quelquefois du bon, et il aurait dû s'y tenir.

Il fut un temps où M. Rœbuck n'était pas fâché qu'on le prît pour ce que la nature l'a fait. Si bilieux, qu'il n'est pas jusqu'à son talent qui n'ait la jaunisse, il tirait de son tempérament même un genre de force qui avait son prix et une importance tout à fait à part. Comme on lui savait une éloquence querelleuse, on avait pour lui le respect qu'inspirent et méritent messieurs les boule-dogues. Il me pardonnera la comparaison : lui-même, si je m'en souviens bien, ne trouvait pas mauvais qu'on lui attribuât les qualités belliqueuses de la race canine. Les partisans de la révolution qui, au quinzième siècle, détacha de l'Espagne une partie des Pays-Bas, ne se parèrent-ils pas du nom de *gueux?* De même, M. Rœbuck, dans ses beaux jours, se parait du nom de *Tear'em* (*déchirez-les*).

Et, il faut lui rendre cette justice, qu'à l'époque dont il s'agit, ceux qu'il déchirait n'étaient pas les faibles, les opprimés, ou leurs défenseurs. Le chien, quoique un des plus nobles animaux de la création, manque de générosité en ceci, qu'il aboie aux gens mal vêtus. Tout au contraire,

M. Rœbuck n'avait de coups de dents que pour les grands de la terre, les rois, les empereurs : c'était la vue de la pourpre qui l'irritait. Il y avait tant de courage dans son âpre parole quand elle tonnait contre ceux que la terre adore! Il y avait quelque chose de si frappant dans sa manière de porter la tête haute!

Autres temps, autres mœurs. Il est arrivé à M. Rœbuck, par je ne sais quelle fatalité lamentable, de se risquer dans l'atmosphère des cours, et voilà que notre paysan du Danube n'est plus le même homme. La seule partie de lui-même qui lui reste, c'est l'âcreté. Mais l'honnête rudesse du tribun, mais le fier mépris des grandeurs, mais l'amour saintement sauvage du droit et de la justice, adieu tout cela! Le M. Rœbuck de l'heure présente partage la tendresse de la bonne compagnie pour les *gentlemen* possesseurs d'esclaves et son magnanime dédain pour la canaille démocratique des États-Unis. C'est peu : il aime à se faire introduire auprès des souverains; il ne lui déplaît pas d'être dans les bonnes grâces des « kaisers »; sa fierté, tout en tenant bon, a si bien changé de caractère et d'objet, qu'elle n'est plus en quête maintenant que d'entrevues et de confidences augustes. Il a visité la cour de Vienne; il a réfléchi, à Paris, l'éclat des astres; et il ne veut pas que le monde l'ignore.

Mais, hélas! on ne se métamorphose pas toujours avec succès. L'entrée de M. Rœbuck dans le monde des idées aristocratiques et son commerce avec les souverains ne lui ont pas porté bonheur. « Ne forcez pas votre talent, vous ne feriez rien avec grâce. » La séance de mardi dernier, rapprochée de celle d'hier, a prouvé sans réplique l'excellence de ce conseil.

Mardi dernier, pour donner plus de poids à la proposition faite par lui de reconnaitre solennellement le Sud, M. Rœ-

buck avait cru devoir mettre en jeu l'empereur des Français en donnant pour préface à ses communications l'annonce pompeuse que voici : « Et maintenant, je dois dire que je connais quelque chose de l'état d'esprit de l'empereur des Français, — quelque chose que je suis autorisé à communiquer à la Chambre. » Là-dessus, chacun de secouer la tête et de sourire.— Parlez, cependant ; nous écoutons. — La version de M. Rœbuck fut celle-ci : « Sachant que le gouvernement « de Sa Majesté la reine d'Angleterre avait présenté l'empe- « reur des Français comme ayant changé d'opinion sur ce « sujet (la reconnaissance du Sud), et sachant en outre « que mon honorable ami, membre pour Sunderland, était « en position d'obtenir une audience quand il le désirerait, « je lui proposai, comme moyen de connaître la vérité, de « passer avec moi le détroit, et d'aller poser la question à « l'empereur. » — Ici, rires ironiques. — « Mon ami écrivit « en conséquence, et nous eûmes une audience. L'empereur « des Français nous informa que dès qu'il eut appris la ru- « meur répandue en Angleterre (et il m'autorisa à le dé- « clarer dans la Chambre des Communes), il chargea son « ambassadeur à Londres de démentir l'assertion, d'assurer « le gouvernement anglais que ses sentiments, loin d'avoir « changé, étaient plus fort que jamais en faveur d'une re- « connaissance du Sud, et de lui demander s'il voulait se « joindre à lui pour cela. A cet égard, pas de doute pos- « sible : je réponds de la vérité du fait...

« Je le répète, je réponds de la vérité du fait, et je ne « pense pas que le monde doute de ma parole. En outre, je « traçai à Sa Majesté les deux lignes de conduite que, selon « moi, elle devait suivre dans cette occurrence. Je lui dis : « Votre Majesté peut adresser une demande formelle à l'An- « gleterre... A ce mot, l'empereur m'arrêta, observant

« qu'il ne le pouvait pas, et qu'il m'en dirait la raison. Il me « dit en effet qu'il avait adressé une demande formelle à « l'Angleterre, il y a quelques mois; que cette demande « avait été envoyée en Amérique et montrée par M. Seward « à l'ambassadeur français; qu'il estimait qu'en cela on avait « mal agi à son égard, et qu'il n'entendait pas s'exposer de « nouveau au danger d'un semblable traitement; mais qu'à « part cela, son désir, sa volonté, étaient d'agir d'accord « avec l'Angleterre en toute chose, particulièrement en ce « qui concernait l'Amérique, ce que j'étais libre de déclarer « dans la Chambre des Communes. »

Il se trouve qu'il ne peut y avoir un mot de vrai dans le rapport fait par M. Rœbuck à la Chambre des Communes. Non qu'il soit capable de trahir sciemment en quoi que ce soit la vérité : jamais homme, qu'il ait tort ou raison, ne fut plus sincère. Mais il est clair que, dans la circonstance dont il est question, M. Rœbuck s'est trompé du tout au tout sur le sens des paroles qu'il a entendues. Et c'est ce que, dans la séance d'hier, M. Layard, portant la parole au nom du gouvernement, a démontré d'une manière péremptoire.

Des explications de M. Layard, il résulte :

1° Qu'aucune communication relative à un projet de médiation en Amérique n'a été faite au gouvernement anglais, depuis celle que, le 13 novembre dernier, le comte de Flahaut lui lut, sans lui en laisser copie;

2° Que la divulgation de cette dépêche eut lieu, non du fait de lord Russell, mais de celui du *Moniteur*, qui la publia, avant même que le gouvernement anglais y eût répondu;

3° Que ce fut précisément cette publication de la dépêche française dans le *Moniteur* qui détermina la publication de la réponse anglaise dans la *London Gazette;*

4° Que la proposition faite à l'Angleterre, loin d'avoir été communiquée en Amérique par l'ambassadeur anglais à M. Seward, avait été communiquée par M. Seward à l'ambassadeur anglais.

En d'autres termes, cet infortuné M. Rœbuck se trouve avoir mis dans la bouche de l'empereur des paroles qui sont en opposition absolue avec les faits. On citerait peu d'exemples d'un démenti aussi complet, aussi décisif, aussi écrasant, que celui dont M. Rœbuck a eu à subir l'ennui. Cela lui apprendra que le rôle de questionneur et de confident a ses dangers quand on a l'oreille dure, l'esprit distrait ou la mémoire infidèle. Il est bien évident que M. Rœbuck a entendu tout de travers ce qu'on lui a dit.

Rude est le châtiment qui vient de lui être infligé. Il le sentait venir, quand M. Layard s'est levé. De là ses efforts pour y échapper; de là ses interruptions, ses exclamations, ses cris désespérés de : *I rise to order*. Mais le « speaker » a été aussi inflexible que le destin. « A l'ordre! » s'est écrié le patient hors de lui. « J'insiste. » « Et moi aussi; « a crié aussitôt M. Coningham, « je demande le rappel à « l'ordre. L'honorable membre n'est pas dictateur ici. »

M. Rœbuck vient de faire, sous tous les rapports, une triste campagne. On a trouvé d'une impertinence rare sa prétention d'initier les débiles humains au secret de la pensée des dieux. Puis, on s'est demandé de quel droit il essayait de faire peser sur les délibérations de la Chambre des Communes, la plus indépendante assemblée qui soit au monde, l'opinion d'un souverain étranger. Le *Daily-Telegraph* l'appelle plaisamment « le membre pour Paris », et M. Bright, l'autre jour, disait en parlant de lui : « l'envoyé extraordi- « dinaire, ou, plutôt, très-extraordinaire de la cour de « France. »

Quant à la façon dont il a développé sa motion, mardi dernier, tout ce qu'on peut dire, c'est que l'avocat, cette fois, a été digne de la cause.

Vous n'imagineriez jamais pourquoi M. Rœbuck déclare légitime la reconnaissance du Sud : ses deux motifs sont que le Nord a, en ce moment, le dessous, et que l'Angleterre a intérêt au triomphe du Sud. A la bonne heure ! J'aime cet aveu dépouillé d'artifice. Vive la force, et place à l'égoïsme national ! La religion du droit est celle des petits esprits. D'ailleurs, que sont les hommes du Sud? De vrais Anglais. Et de quoi se composent les armées du Nord? De l'écume de l'Allemagne et de l'écume de l'Irlande mêlées à l'écume de l'Amérique.

Mais je me trompe : l'orateur a, lui aussi, prononcé le mot *droit*. Je dois même à la vérité de reconnaître que ce mot figure dans son exorde. « Toute fraction d'un peuple qui veut se détacher de la masse, en a le droit si elle en a la force. » Voilà, selon M. Rœbuck, le principe des principes; voilà la base de ce qu'il nomme « la moralité internationale ». L'Irlande fera bien de se souvenir de cet axiome, si jamais il lui prend fantaisie d'imiter les sécessionistes de par delà l'Atlantique! Et les Indes, donc! Allons, que les cipayes reprennent courage, qu'ils tentent un nouvel et vigoureux effort : M. Rœbuck est là, on doit le croire, pour proclamer leur droit et applaudir à leur patriotisme. Seulement, qu'ils s'arrangent de manière à être les plus forts, car la force brutale entre comme élément essentiel dans la « moralité internationale » de M. Rœbuck.

Un des passages les plus curieux du discours de ce docteur en morale est celui où il accuse les gens du Nord d'avoir horreur du nègre, de le haïr positivement, parce qu'ils ne le font pas asseoir dans leurs voitures et ne l'admettent pas

à leur table. Le reproche est plaisant, dans un pays comme celui-ci, où le bouteiller se croirait un homme perdu s'il mangeait à la même table que le valet de pied. Je me plais à croire que M. Rœbuck, lui qui fréquente les souverains, n'a pas en horreur, ne hait pas positivement tous les pauvres diables de couleur blanche avec lesquels il n'a pas l'habitude de s'attabler. Mais enfin, si les gens du Nord sont si coupables parce qu'ils ne prennent pas le nègre dans leurs voitures, on ne voit pas bien comment les gens du Sud seraient innocents, eux qui se servent de lui comme ils font de leurs chevaux.

A quoi bon, du reste, réfuter des arguments de cette espèce? Le point que M. Rœbuck se proposait d'établir, savoir l'intérêt que peut avoir l'Angleterre à reconnaître le Sud, est précisément celui qu'il n'a pas abordé. Il a parlé du Lancashire qui souffre, du coton qui n'arrive point, toutes choses parfaitement connues; mais ce qu'il aurait fallu montrer, c'est en quoi la reconnaissance du Sud empêchera le Lancashire de souffrir et permettra au coton d'arriver. La reconnaissance du Sud mettra-t-elle fin à la guerre? Non. — Résoudra-t-elle la question du blocus? Non. Et, dès lors, que signifie la motion de M. Rœbuck?

Ce qu'elle signifie? Je vais vous le dire. M. Rœbuck, et il ne s'en est pas caché, espère que de la reconnaissance du Sud sortirait une guerre au couteau avec le Nord. C'est à quoi il aspire! La grandeur de la démocratie américaine l'a assez longtemps empêché de dormir. Il croit le moment venu d'en finir avec une rivalité importune. « Le *Warrior* », a-t-il dit avec une aimable candeur, « suffirait pour détruire toute la flotte américaine du Nord; les armées de ce pays sont en train de se fondre; Washington est en danger; et mon unique crainte est que le Sud ne conquière son indépendance sans nous. »

Comme cela est chevaleresque! Mais si par hasard M. Rœbuck se trompait dans ses héroïques calculs! Si par hasard le Nord, injustement provoqué, puisait dans l'étendue même de ses périls un redoublement d'énergie et un accroissement de force! Quoi! L'image du Canada envahi n'a pas traversé les rêves d'or de M. Rœbuck! il ne lui est pas venu à l'esprit que ces mots : « L'Angleterre nous attaque, » feraient tressaillir d'émotion belliqueuse et de fanatisme national tous les Irlandais qu'en Amérique la haine du nègre, qui leur est particulière, éloigne des combats! Il n'a pas un seul instant songé au parti démocratique, dont l'opposition est, à l'heure qu'il est, une des causes de faiblesse du Nord, et qui, dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre, ne ferait plus qu'un avec le parti républicain! Il a oublié que cette marine américaine, qu'il traite avec un si arrogant dédain, a infligé aux Anglais, toutes les fois qu'ils l'ont bravée, les pertes les plus sensibles qu'ils aient jamais subies sur l'Océan! Et il ignore qu'une rupture entre les deux contrées condamnerait le peuple anglais, qui souffre tant de l'absence du coton, à souffrir davantage encore de l'absence du blé!

Tout ceci, M. Rœbuck est incapable de le voir, aveuglé qu'il est par la passion; mais tout ceci, le gouvernement anglais, grâce à Dieu, le voit à merveille.

A des déclamations ampoulées, M. Gladstone a opposé des considérations d'une haute sagesse, présentées dans le style calme et sobre de l'homme d'État. Ni le gouvernement anglais ni l'Angleterre ne sont disposés, en ce moment, à courir les aventures : voilà qui est bien certain. Et il est fort heureux, pour le peuple anglais, que, refusant de tirer l'épée en faveur de la Pologne, il refuse aussi de la tirer en faveur des propriétaires d'esclaves. Si, ayant peur d'affronter la guerre pour une cause juste, il ne craignait pas de l'af-

fronter pour une cause injuste, c'en serait fait de son honneur! »

CLXXI

4 juillet.

L'Amour du merveilleux en Angleterre.

I

Il doit être, je suppose, bien doux de s'endormir dans ce que Camille Desmoulins appelle « *le lit plein de songes de la superstition* », puisque, en tout temps et en tout pays, le nombre est si grand de ceux qui s'y couchent.

En France, dans cette patrie de l'esprit, le dix-huitième siècle ne nous montre-t-il pas combien est considérable la place que l'histoire est forcée de donner à la folle du logis? S'il y eut jamais un siècle raisonneur, ce fut le dix-huitième siècle. Quelle croyance, à part la croyance en Dieu, y échappa au terrible scalpel de Voltaire? Quels rudes coups tous les cultes, sauf celui de la raison pure, n'y reçurent-ils pas de la main des fameux convives du baron d'Holbach : Diderot, Boulanger, Helvétius, Roux et tant d'autres? Et pourtant on aurait de la peine à citer une époque où la superstition ait exercé son empire d'une manière plus impérieuse et plus décisive. Oui, au moment même où tous les échos

de l'Europe allaient retentir du formidable éclat de rire de Voltaire, le comte de Saint-Germain venait dire : « J'ai vécu plusieurs vies; je suis immortel; j'ai connu Jésus-Christ; François Ier était fort de mes amis, » etc., etc. Et il acquit de la sorte, ce comte de Saint-Germain, une influence considérable. Madame de Pompadour le prit en grande affection. Louis XV s'enfermait volontiers avec lui et passait dans sa compagnie des heures entières; le duc de Choiseul, quelque porté qu'il fût à poser comme le Richelieu des esprits forts, se vit contraint de ménager Saint-Germain, lequel fit un peu peur à Voltaire lui-même. Comment n'aurait-on pas cru au très-aimable, très-spirituel, très-intelligent Saint-Germain, lorsqu'on croyait à ses domestiques, se donnant, eux aussi, pour des êtres surnaturels? Un jour qu'il racontait les détails d'une de ses entrevues avec Jules-César, une des personnes présentes s'adressa au valet de Saint-Germain pour obtenir l'explication de je ne sais plus quelle circonstance du récit. « Pardon, monsieur, » répondit gravement le valet, « j'ignore complétement ce qui se rapporte aux relations de Jules-César avec mon maître, n'étant au service de M. le comte que depuis environ cinq cents ans. » Or, beaucoup trouvaient cela, sinon tout simple, au moins fort croyable.

Et Cagliostro donc! ce Cagliostro qui parcourut d'un pas si triomphant la carrière où Saint-Germain l'avait précédé! Ce Cagliostro qui, à Paris, dans sa maison rue Saint-Claude, habitée depuis par Barras, fit un si grand nombre et un nombre si varié de miracles, changeant en or fin le métal le plus grossier, prédisant l'avenir, évoquant toutes sortes de spectres, guérissant toutes sortes de maladies, rendant gratis la santé de l'âme et celle du corps à des personnes de toute condition : princes, grands seigneurs, grandes dames, généraux et soldats, marchands, ouvriers, moines, courtisans,

domestiques! De la puissance qu'il exerça, de l'incomparable popularité dont il lui fut donné de jouir, il existe des témoignages innombrables et absolument sans réplique. Presque pas de dame de la cour, à cette époque, qui n'eût le portrait de Cagliostro gravé sur son éventail, et dans combien de palais ne vit-on pas alors son buste en bronze ou en marbre, avec cette inscription : *Le divin Cagliostro !* Les nobles remplissaient son antichambre; le peuple assiégeait respectueusement sa porte; le duc de Luxembourg s'honorait de son amitié; le célèbre naturaliste Ramond ne parlait de lui qu'avec un mélange de vénération et de terreur; bref, s'il se trouva compromis dans le procès du collier de Marie-Antoinette, procès qui, par parenthèse, fut pour lui l'occasion de son plus éclatant triomphe, ce fut par suite de l'irrésistible ascendant qu'il avait acquis sur le cardinal prince de Rohan.

Était-ce donc que le vent était à la superstition? Mais c'était précisément le temps où Helvétius traitait de supposition la croyance à l'existence de l'âme; où Diderot affirmait qu'on peut communiquer la pensée à la matière; où Boulanger regardait l'histoire comme un royaume fantastique peuplé de mythes; où le savant chimiste Roux cherchait à tirer de l'analyse des corps la preuve qu'il n'y a pas de Dieu; où d'Holbach enfin publiait son *Système de la nature*.

Et ce qu'il y a de singulier, c'est que d'Holbach, le sceptique des sceptiques, était, pour les choses ordinaires de la vie, aussi crédule qu'un enfant; Grimm prétend même, dans sa *Correspondance*, que, lorsqu'on hésitait à croire, devant le baron, une histoire bien ridicule ou une nouvelle qui paraissait sans fondement, il se fâchait tout rouge.

Vous me demanderez peut-être où je veux en venir avec ce long préambule et de quel livre ceci est la préface. Ceci, monsieur, est pour rendre un peu moins inintelligible à vos

lecteurs ce que j'ai à leur dire d'un procès qui vient d'avoir lieu et qui montre jusqu'à quel point l'amour du merveilleux, la foi à l'impossible, le culte de l'absurde, ont trouvé moyen de se développer en Angleterre, à l'ombre du libre examen et sous le règne de la raison.

Je dois vous avertir tout d'abord qu'il ne s'agit pas de tables tournantes. Et pourtant, Dieu sait que le succès ne leur a pas manqué dans ce grave pays! Si M. Home n'a pas eu trop à se plaindre de son séjour en France, il n'a, certes, qu'à se féliciter du séjour qu'il a fait en Angleterre.

Dans une foule de salons, il n'a eu qu'à paraître pour faire saluer son pouvoir sur le monde invisible, et il a pu dire comme César : *Veni*, *vidi*, *vici*. Je vous étonnerais si je vous nommais par leur nom les intelligences qu'il a rangées sous sa loi et les âmes qu'il a conquises en employant les *esprits* à faire tourner, sauter, trépigner et danser des tables; à nouer des mouchoirs sous les dites tables; à les suspendre en l'air; à pousser des canapés d'un bout de la chambre à l'autre; à taquiner les personnes présentes en leur pinçant le mollet ou le genou; — car il est à remarquer que les esprits ne se piquent pas d'être des philosophes, des personnages graves, et d'entretenir avec l'humanité visible des rapports d'un caractère sérieux; non, ce sont de petits espiègles, qui se plaisent à jouer mille tours d'écolier à la pauvre humanité visible, sans s'inquiéter de l'opinion défavorable que cela peut nous donner du monde d'au delà. Imaginez, par exemple, un mouchoir, que personne ne tient, se mettant à voler comme un oiseau et allant moucher une vieille dame, au moment où elle s'y attend le moins. Si c'est pour cela qu'il y a un autre monde, ce n'est vraiment pas la peine.

Quoi qu'il en soit, M. Home, à Londres, a merveilleuse-

ment pris dans de certains cercles. Il a été religieusement admiré par des hommes qui ont de l'esprit, du bon sens même, et qui ne parlent jamais sans rire du saint Janvier des Napolitains. Il a fait fureur parmi les dames non dévotes. Un de mes amis, Anglais, littérateur fort distingué, qui gouverne, en général, son imagination à la façon dont un bon cavalier gouverne sa monture, publia, il y a quelques mois, dans le *Cornhill Magazine*, un article où il racontait avec une candeur au-dessus du soupçon les merveilles dont Home l'avait rendu témoin, merveilles dont ce dernier a lui-même, depuis, écrit l'histoire détaillée. Cagliostro eut cette bonne fortune de prédire la chute de la Bastille : Home jusqu'ici n'a rien prédit, que je sache; n'importe, la crédulité anglaise se contente à moins de frais.

Mais que les tables, quand elles sont lasses de tourner, prophétisent, et que les esprits frappent, et que ceux-là même s'obstinent à y croire qui, ayant demandé à *l'esprit* d'un célèbre grammairien anglais s'il était bien lui, l'ont entendu répondre : « *I is* : Je l'est; » ce n'est point là ce qu'il importe de signaler. En quoi ces folies sont-elles plus anglaises qu'américaines, allemandes ou françaises? Les tables tournantes et les esprits frappeurs sont une épidémie, une mode : comment échapper à une maladie épidémique? Et quel courage ne faut-il pas pour braver la mode? Je laisse donc là ce genre de merveilles. Ce que j'entends vous signaler, c'est une manie de superstition d'un caractère moins transitoire, moins fashionable; et je vous dis qu'on compte par milliers en Angleterre les diseurs et les diseuses de bonne aventure, les tireuses de cartes, les astrologues de village et même de grande ville, les sorciers, les sorcières, les prophètes; et j'ajoute que tout ce monde-là fait d'excellentes affaires, tant est considérable le nombre des dupes.

Je ne puis guère parler de ce qui a lieu en province à cet égard que d'après les comptes rendus judiciaires qui viennent de temps en temps éclairer ce côté curieux de la vie anglaise; mais il est à ma connaissance personnelle qu'il existe dans Londres une incroyable multitude de repaires affreux où de vieilles femmes, aussi laides, aussi décrépites, aussi sales et aussi louches que le comporte l'emploi, font savoir à madame une telle l'époque précise à laquelle il lui sera donné de revoir son mari, qui est en mer, et à mademoiselle une telle qu'elle peut sécher ses pleurs, qu'on l'aime toujours et que la brouille ne durera pas.

Bon! j'oubliais que j'ai à vous raconter comme quoi un brave amiral vient d'être condamné à vingt shellings de dommages-intérêts, pour avoir traité un peu légèrement la réputation d'un savant qui lit dans le livre étincelant des astres, tire des horoscopes, possède une boule de cristal où l'on voit tantôt Ève, tantôt saint Luc, tantôt Titania, que sais-je encore? Et notez bien que cet illustre astrologue, autrefois simple lieutenant de vaisseau, vous initie aux lois de la destinée à tant par tête. C'est une plaisante et instructive histoire, je vous jure.

II

Wallenstein, l'illustre Wallenstein, le grand rival de Gustave-Adolphe, croyait aux astrologues. Schiller, dans sa belle *Histoire de la guerre de Trente ans*, le représente consultant Zeni, son maître en astrologie, à la veille de chaque bataille. Je m'étonne que le lieutenant de marine Morrisson ne se soit pas placé sous l'invocation d'une aussi haute

autorité ou d'une autorité de semblable poids, dans le procès qu'il vient d'intenter à l'amiral Belcher.

Ce Morrisson, ayant servi d'abord dans la marine royale, et ayant été employé ensuite à la garde des côtes, avait eu, paraît-il, pendant sa vie de marin, tout le loisir nécessaire pour bayer aux corneilles et regarder les astres. Retiré du service, il crut bien faire en mettant le public dans la confidence du résultat merveilleux de ses études, et lança en conséquence un almanach astrologique, sous ce titre imposant : « Almanach de Zadkiel. »

Là les positions respectives de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et des autres planètes servirent à annoncer les dangers qui, dans telle ou telle année, tel ou tel mois, menaçaient les plus importants personnages de l'Angleterre : lord Palmerston, lord Brougham, etc., etc.

On y lut ceci, par exemple : « Nativité de lord Palmerston. — Il y a lieu de craindre que le pays ne soit privé des services du noble lord quand il aura atteint sa soixante-dix-huitième année. Comme nous ne connaissons pas exactement l'heure de sa naissance, une erreur de quelques mois est possible; mais si le noble lord gagne sans encombre le milieu de mars 1862, il aura contre lui une combinaison bien fatale d'influences adverses. »

Des prophéties d'un style aussi précis ne faisaient pas, comme vous le pensez bien, courir de grands risques au prophète. Il avait prédit la mort de lord Brougham, — on le croyait du moins. Lord Brougham s'étant avisé de ne pas mourir, et le prophète ayant été pris à partie : « Je n'ai jamais prédit la mort de personne, répondit-il, j'ai seulement prédit qu'à telle époque tel personnage pourrait être en danger de mort. » Ce n'était pas s'exposer outre me-

sure à être démenti par l'événement. Les astres sont de bonne composition.

L'Almanach de Zadkiel, ai-je besoin de le dire? fit son chemin.

Si *Peau d'Âne* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Mais le succès de son almanach ne suffisait pas à l'ambition de notre prophète.

Entre autres miracles accomplis par Cagliostro dans le dix-huitième siècle, on cite celui-ci : il plaçait une carafe de cristal devant une petite orpheline de sa connaissance, — les enfants sont innocents, et l'innocence est requise en ces sortes d'opérations, — puis il disait : « Voyez ce que vous voyez. » Là-dessus, l'innocente enfant ne manquait jamais de voir à travers la carafe toutes sortes de scènes extraordinaires, lesquelles se passaient, les unes dans le présent, mais en des contrées lointaines, les autres dans l'avenir. Les bonnes traditions ne se perdent pas : celle-ci a survécu. La célèbre lady Blessington possédait, parmi beaucoup de curiosités du même genre, un globe de cristal qui, lors de la vente des meubles de Gore-House, se trouva émigrer dans la boutique d'un marchand de bric-à-brac. Ce fut là que Zadkiel découvrit l'objet sacré, qu'il s'empressa d'acquérir; et, comme il avait un fils et un neveu, assez jeunes l'un et l'autre, et l'un et l'autre doués d'une âme assez pure pour qu'Orion n'hésitât point à les favoriser de ses révélations les plus précieuses, le globe de cristal contemplé par eux fit merveilles. Ils y aperçurent notre mère Ève; ils y aperçurent Titania montée sur un chariot; ils y aperçurent les apôtres, et plus particulièrement saint Luc, sans qu'on sache pourquoi saint Luc avait tant d'envie de se montrer. De ces

apparitions, une des plus frappantes fut celle de Judas Iscariote. L'Almanach de Zadkiel rendit compte de ce fait notable dans les termes que voici : « Judas Iscariote apparaît. Il est très-malheureux. Il a vendu Jésus-Christ. Il est en enfer. Il désire sortir du cristal. Il sera plus heureux après dimanche prochain. »

Ceci vous indique que, dans la boule de cristal en question, les apparitions parlent, et vous allez certainement me demander si on les entend parler. Oh! pour cela, non : des bandes de papier où sont écrites les paroles leur sortent de la bouche, voilà tout. Vous souhaiterez aussi d'apprendre, j'imagine, en quelle langue ils s'expriment. Interrogé à cet égard, le lieutenant Morrisson a formellement déclaré que la mère du genre humain s'exprimait en anglais. C'est aussi la langue dont s'est servie Titania, qui, d'après cela, est bien telle que Shakespeare l'a décrite. Et saint Luc? La question ici était d'un intérêt suprême, le point de savoir en quelle langue l'évangile de saint Luc fut écrit ayant été le sujet d'une immense controverse, sans conclusion jusqu'à ce jour. Grâce au ciel et au lieutenant Morrisson, ce problème a cessé d'en être un : dans le globe de cristal, saint Luc n'a parlé qu'anglais.

— Mais je vous entends d'ici vous écrier, presque en colère : « Eh! que nous importent ces balivernes? A quoi bon tout ceci? » A quoi bon? Attendez. Tout ceci fait partie de l'histoire du genre humain au dix-neuvième siècle ; car vous vous trompez fort, si vous vous figurez que ces puérilités prodigieuses n'ont mis en jeu que la crédulité de quelques hommes sans culture et de quelques vieilles idiotes. Non pas, s'il vous plaît. Lord Harry Vane, lord Effingham, le vénérable archidiacre Robinson, l'évêque de Lichfield, lady Egerton de Tatton, la marquise d'Aylesbury, lord William

Graham, lord Wilton, le colonel Phipps, lady Erroll, le baron Brunnow,

J'en passe, et des meilleurs,

tels sont les personnages qui n'ont pu vivre sans s'assurer des propriétés merveilleuses du globe de cristal. Brave amiral Belcher, merci. Quel service votre rudesse de marin n'a-t-elle pas rendu à l'histoire? Si, en attaquant Zadkiel dans le *Daily Telegraph*, vous ne vous étiez pas attiré un procès, jamais nous n'aurions su jusqu'où la crédulité peut aller dans le monde des fashionables. L'amiral Belcher avait publiquement accusé d'imposture l'auteur de l'Almanach de Zadkiel : c'est pour répondre à cette accusation et établir qu'il montrait son globe de cristal *gratis*, que le lieutenant Morrisson a cité comme témoins les personnages dont je viens de donner la liste : heureuse circonstance à laquelle nous devons cette amusante et instructive révélation ! Ils auraient bien voulu soustraire leurs noms au jour de la publicité, et ils y auraient réussi s'ils n'avaient eu à compter, pour cet effet, que sur la complaisance du *Times;* mais d'autres journaux ont pensé avec raison que la mission de la presse n'est pas plus de cacher les faiblesses des grands que leurs fautes, quand ces faiblesses tombent naturellement sous l'empire de sa juridiction.

Au nombre des incidents du procès, il en est un que je ne dois pas oublier. Une dame d'un certain âge, ayant été interrogée sur ce qu'elle avait vu dans le globe de cristal, a répondu : « J'ai vu un homme couvert d'une armure, et ayant un casque sur la tête; près de lui était une dame vêtue d'une robe couleur de rose, et dont la tête reposait sur l'épaule du guerrier. » Vous devinez les éclats de rire.

On lui a demandé alors si elle savait quel était cet homme couvert d'une armure, sur quoi elle a déclaré tenir du lieutenant Morrisson que c'était « l'esprit du cristal ». Et les rires de redoubler. « Êtes-vous un médium? » — « Non, je n'ai pas cet honneur. » (Grande hilarité.) L'avocat Ballantine, présentant à la dame dont il s'agit le globe mystérieux, et l'invitant à y regarder, elle, indignée : « Ceci est trop solennel, monsieur. »

Un autre dame, lady Egerton de Tatton, a déposé comme quoi on lui avait affirmé qu'elle avait dans le globe soixante-dix anges gardiens. « C'est beaucoup, » avait-elle observé timidement. « Oh ! » avait aussitôt répliqué l'enchanteur, « il y a des personnes qui en ont bien davantage. »

Voilà, Monsieur, quelques-unes des choses qui se passent à Londres, la ville la plus intelligente d'un des plus intelligents pays du monde, en ce siècle dix-neuvième !

Toutefois, le dirai-je? je trouve fort juste le verdict du jury, condamnant l'amiral Belcher à vingt shellings d'amende. La question, en effet, était de décider, non pas si l'astrologie était une science, et si les prophéties de Zadkiel s'étaient, oui ou non, réalisées, et si saint Luc avait bien réellement honoré le globe de cristal de sa présence, mais si le lieutenant Morrisson avait mérité l'accusation d'imposture lancée contre lui. Or, à cet égard, rien n'a été démontré, et le jury ne s'est pas cru autorisé à conclure de l'absurdité à la fourberie.

Pour que l'amour du merveilleux ne se retirât pas avec les honneurs de la guerre, le jury a condamné l'amiral à une amende presque insignifiante; mais il l'a condamné, après tout, pour maintenir le droit de chacun à être absurde. Rien de plus sage qu'un pareil jugement. Où en serions-

nous, grand Dieu! s'il suffisait d'être sottement crédule pour encourir la réputation de menteur?

Aussi bien, que de choses d'abord tournées en ridicule ont fini par être acceptées comme autant de vérités incontestables! Combien de fois le fou d'hier n'est-il pas devenu le philosophe du lendemain? L'essentiel, c'est que la pensée, même lorsqu'elle extravague, soit protégée, non-seulement contre toute persécution matérielle, mais encore contre toute persécution morale. Ayons la liberté d'avoir tort, pour qu'on ne nous dispute pas la liberté d'avoir raison.

CLXXII

5 juillet.

Où les Anglais voient le danger.

« Que gagnerions-nous à faire la guerre aux Russes, et que ne risquerions-nous pas d'y perdre? » Voilà le mot qui est ici sur presque toutes les lèvres, dans les cercles de gens d'affaires, dans les salons de l'aristocratie, dans les clubs, partout où la politique se mesure avec un autre compas que celui de la justice absolue.

Il y a eu des réunions où l'on a très-résolûment sonné du clairon, c'est vrai; et s'il fallait juger des dispositions belliqueuses de l'Angleterre par le meeting qui s'est tenu dernièrement à Saint-James-Hall, sous la présidence de sir John

Shelley, meeting auquel assistaient six représentants de la classe ouvrière de Paris, accourus tout exprès, on n'attendrait plus ici que le signal d'avancer. Malheureusement, les meetings dont il s'agit sont des meetings recrutés dans l'atelier; et l'opinion de l'atelier en Angleterre, dans l'aristocratique Angleterre, n'est pas ce qui décide des destinées du peuple. Quelle est la pensée des *classes gouvernantes?* voilà le point essentiel à connaître.

Eh bien, si je ne me trompe, la pensée des *classes gouvernantes* est :

Que, pour l'Angleterre, le vrai danger est sur les bords de la Seine, non sur les bords de la Néva;

Que, s'il importe d'avoir l'œil sur Saint-Pétersbourg, il importe bien plus encore d'avoir l'œil sur Paris;

Que l'abaissement de la Russie serait l'élévation de la France;

Qu'entre la Pologne et la France il existe des liens sacrés, des liens désormais impossibles à rompre, et qui le seraient surtout si la première devait sa délivrance aux armes victorieuses de la seconde;

Que la Pologne reconstituée serait, par conséquent, la plus éclatante à la fois et la plus solide des conquêtes que pût faire l'influence française;

Que l'Angleterre ayant abandonné, par le traité de Paris du mois de mars 1856, le droit de visite, son grand moyen de prendre la Russie à la gorge, elle devrait s'attendre à jouer, dans la guerre en question, si elle s'y laissait entrainer, un rôle subalterne, humiliant pour son drapeau;

Et enfin, que si la Prusse, comme on pouvait le prévoir, faisait cause commune avec la Russie, l'Angleterre se trouverait avoir dépensé son or et troublé son commerce pour

aider les baïonnettes du second empire à se hérisser le long du Rhin.

Aussi le *Times* n'est-il pas loin de présenter toute l'affaire comme un complot de la France, et ses arguments reviennent, en somme, à mettre Raton en garde contre Bertrand.

A la vérité, le *Morning Post*, aujourd'hui même, y trouve à redire. Le journal de lord Palmerston, s'essayant à la raillerie, reproche au *Times* de vouloir s'endormir comme la Belle dans le bois, sans songer au moment inévitable où ce sommeil sera interrompu par la Bête. Mais à quoi conclut le *Morning Post?*

Autant que le *Times*, il redoute la guerre, quoique avec moins de répugnance à en subir les horreurs, si la fatalité venait à parler.

Le bruit a couru qu'entre lord Palmerston et lord Russell, l'accord, sur la question de Pologne, n'était point parfait, le premier ministre envisageant, dit-on, la possibilité d'une guerre avec une sérénité que n'aurait pas le ministre des affaires étrangères. L'article que le *Morning Post* publie aujourd'hui tendrait à prouver que ces rumeurs ne sont pas sans fondement. Mais l'argument au moyen duquel le *Morning Post* combat la politique de l'abstention est caractéristique : « L'alliance avec le gouvernement français, dit-il, nous donne le droit et le pouvoir de contrôle, tandis que, si nous nous tenons à l'écart, nous pourrions bien perdre le droit d'intervenir, au dernier moment, pour mettre obstacle à des arrangements peut-être fort désagréables et fort désavantageux à l'Angleterre. »

Ainsi, ce qu'il y a au fond de la pensée, même de ceux qui ne demandent pas qu'on s'isole de la France, c'est une défiance profonde du gouvernement français; et s'ils se ré-

signent d'avance à courir avec lui, en cas de force majeure, les chances d'une guerre, c'est précisément pour être mieux en mesure de le contenir et, au besoin, de l'entraver.

En réalité, je crois que l'Angleterre, — l'Angleterre des *classes gouvernantes*, — est désolée du tour qu'ont pris les choses, par suite de la politique incertaine et contradictoire de lord Russell. Le mot qui résume toutes les critiques qu'il est permis d'adresser et qu'on adresse à cette politique est celui de M. Horsman : « Nous avons trop fait ou nous n'avons pas fait assez. » Tout ce qui était de nature à exaspérer la Russie, lord Russell l'a dit ; et tout ce qui était de nature à l'enhardir, il l'a dit aussi. Il a froncé le sourcil, en protestant de son insurmontable aversion pour les querelles. Il a levé le bras, en affirmant qu'il était bien résolu à ne point frapper. Hardi et timide, menaçant dans les prémisses et humble dans les conclusions, il n'a rien exigé de la Russie qu'il ne l'ait encouragée lui-même à refuser net. Faut-il s'étonner si ce mélange extraordinaire d'exigences hautaines et de déclarations ultra-pacifiques a exalté l'orgueil du peuple russe outre-mesure ; si les rapports qui nous viennent de la Russie nous montrent les habitants de la capitale et ceux des provinces cherchant des armes, les volontaires accourant, les prêtres soufflant la flamme d'un patriotisme sauvage, et le gouvernement s'autorisant de l'ardeur qui embrase les âmes autour de lui pour le prendre de haut avec les puissances intervenantes ? Chose singulière ! C'est le pouvoir qu'il s'agissait de placer sous le coup d'une menace, qui semble aujourd'hui menacer ! Les rôles sont intervertis. O diplomatie, voilà de tes coups !

Et ce qui ajoute à l'imbroglio, c'est l'opposition que rencontre chez les Polonais eux-mêmes, que dis-je? surtout chez les Polonais, l'idée d'une intervention.

Ce qu'ils demandent, en effet, c'est que, directement ou indirectement, avec ou sans masque, on n'aide pas, contre eux, leurs oppresseurs. Ce qu'il leur faut, ce n'est assurément pas une reconnaissance nouvelle de ces traités de Vienne qui consacrèrent le vol de la Pologne, avec la complicité de l'Europe officielle, et par qui la violence sur une grande échelle devint partie du droit public des nations!

« Que les gouvernements qui eurent la main dans le traité de Vienne déclarent solennellement, déclarent en commun, que, ce traité ayant été violé, ils retirent, en ce qui nous concerne, la sanction qu'ils lui avaient donnée : nous ne voulons pas autre chose. » Ainsi s'est exprimé le prince Zamoïski dans le meeting de Saint-James Hall.

Et cette marche est celle que l'Angleterre, elle aussi, voudrait que ses ministres eussent suivie. Mais n'est-il pas trop tard pour cela, maintenant? Il y a des situations fatales, et le *Times* était de cet avis sans doute, lorsqu'il y a quelque temps il disait : « Si nous avançons, c'est la guerre; si nous reculons, c'est le déshonneur »

CLXXIII

12 juillet

M. Rœbuck jugé par M. Punch.

Je vous ai rendu compte du procès Zadkiel : Zadkiel a les honneurs de la caricature. Et voici comme. Le dernier numéro du journal charivarique anglais *Punch* représente, sous le nom de Zadkiel et sous le costume de magicien, un homme au geste et au sourire sataniques, tenant sous son bras un rouleau de papier sur lequel sont écrits ces mots : *Secrets des rois, des reines et des empereurs.* Devant lui sont deux hommes de petite taille et à l'air très-candide : l'un est lord Russell; l'autre, qui a la tête couverte du bonnet universitaire, est M. Gladstone. Ils regardent l'un et l'autre, avec beaucoup d'attention, dans le globe de cristal que vous savez. « Eh bien ! mes enfants, » demande le magicien Zadkiel, « que voyez-vous? » A quoi M. Gladstone répond : « Je ne vois pas *encore* la reconnaissance du Sud. » — « Et moi, répond à son tour lord Russell, je vois dans le globe de cristal l'image de notre bon vieux charlatan. » Par une ligne écrite au bas de la gravure, le public est averti que le portrait qu'on a entendu faire n'est pas celui de M. Rœbuck. Vous vous rappelez, n'est-ce pas, la récente visite de M. Rœbuck aux Tuileries, et ce que cet indiscret personnage est venu dire, en pleine Chambre des Communes?

Plus amusante encore et plus caractéristique est la gra-

vure qui s'étale dans le dernier numéro du *Punch*, et qui, exposée devant la boutique de chaque *Newsman*, provoque le regard et les éclats de rire de tous les passants. Elle représente l'empereur des Français assis dans un fauteuil, le corps penché en avant. Il tient à la main une coupe pleine de ces petits bonbons qu'en Angleterre on appelle *humbugs*. — Il importe de savoir que le mot anglais *humbug*, très-difficile à traduire en français, signifie charlatanisme, farce, hâblerie, ou quelque chose d'approchant. — M. Rœbuck, sous la forme d'un petit chien, se tient posé, en chien bien appris, sur ses pattes de derrière, devant Sa Majesté, laquelle prend plaisir à gorger de *humbugs* l'imprudent caniche. Debout et appuyée sur le dos du fauteuil, l'Impératrice assiste à cette scène; mais enfin, prise de compassion pour la pauvre petite bête, elle dit à son époux : « *Ah ! mon cher Louis, ne le bourrez pas davantage de bonbons. C'est vraiment cruel.* »

Maintenant, si vous réfléchissez que, de tous les journaux anglais, le *Punch* est celui qui exprime le mieux, sur chaque question donnée, le sentiment populaire, vous saurez au juste ce qu'on pense en Angleterre des rôles respectifs joués par Napoléon et M. Rœbuck dans la fameuse entrevue dont ce dernier a tant parlé et... trop parlé.

Le fait est que M. Rœbuck a commis en cette circonstance une faute qui ne lui sera pardonnée de longtemps.

Qu'il eût proposé de reconnaître le Sud, on ne lui en aurait certainement pas su mauvais gré, au moins parmi les *governing classes*; et, quelque singulière que fût une proposition semblable de la part d'un homme qui s'est longtemps posé comme libéral, quelque profond que fût l'abîme qu'elle était de nature à creuser entre lui et ceux de son propre parti, elle lui aurait valu, en tout cas, les applaudis-

sements et les éloges de l'aristocratie, s'il s'était borné là. Mais non : il a voulu trancher du voyageur-diplomate; il a voulu, lui qui avait commencé par se faire une réputation de rude tribun, respirer l'air des palais, s'entretenir avec les souverains, interroger leur pensée, recevoir leurs confidences.

Déjà ses anciens amis l'avaient entendu, avec un étonnement mêlé de douleur, se déclarer autrichien, après qu'il eut été admis à faire sa cour à l'empereur d'Autriche. Jugez de leur indignation, lorsqu'il s'est presque transformé en bonapartiste, parce que l'Empereur des Français lui avait accordé l'honneur d'une audience! Il ne s'en est pas senti d'aise, paraît-il.

Quoi! vous l'avez vu, grand'mère!
Quoi! vous l'avez vu!

Pourtant, s'il est un homme qui ait insulté Napoléon, c'est M. Rœbuck; et voilà ce que, l'autre jour, M. Bright a rappelé en termes brûlants.

Quand M. Rœbuck s'est présenté à l'Empereur des Français et l'a salué jusqu'à terre, comme cela se pratique. Napoléon a dû bien rire à part lui, en se disant : « C'est donc là l'homme qui a prétendu, dans la Chambre des Communes d'Angleterre, qu'un baiser de moi sur la joue de la reine Victoria était une souillure! »

Il s'est bien vengé, certes, s'il est vrai qu'après s'être ouvert à M. Rœbuck de ses démarches auprès de l'Angleterre pour amener la reconnaissance du Sud, il l'ait encouragé à l'indiscrétion, en l'autorisant à tout dire, et à tout dire publiquement. C'est ce que M. Rœbuck n'a pas manqué de faire, et le voilà embourbé.

Les lecteurs se rappellent de quoi il s'agit. Dans la séance du 30 juin, M. Rœbuck, rendant compte d'une entrevue qu'il avait eue avec l'Empereur des Français, en compagnie de M. Lindsay, avait formellement déclaré tenir de Napoléon le fait d'une dépêche envoyée récemment au cabinet de Saint-James et ayant pour but de pressentir ses intentions sur la reconnaissance du Sud. Selon M. Rœbuck, Napoléon aurait ajouté que c'était tout ce qu'il pouvait faire; que, quant à une proposition directe, péremptoire, il devait s'en abstenir, attendu qu'une proposition de ce genre, faite par lui antérieurement, avait été communiquée, à son insu et contre son gré, à M. Seward, procédé blessant auquel il ne voulait pas s'exposer une seconde fois.

Oui, voilà ce que, dans la séance du 30 juin dernier, M. Rœbuck avait affirmé avoir entendu dire à l'Empereur des Français, foi de M. Rœbuck. Et voilà ce que, dans la séance du 2 juillet, M. Layard est venu démentir, au nom du ministère. Ce qu'il a déclaré, lui, c'est que le gouvernement anglais n'a jamais reçu, au sujet de la reconnaissance du Sud, d'autre dépêche que celle qui fut lue au mois de novembre de l'année dernière; c'est que, de cette dépêche, aucune copie ne lui fut laissée; c'est que, loin d'avoir été communiquée à M. Seward par l'ambassadeur anglais, lord Lyons, elle avait été communiquée à lord Lyons par M. Seward; c'est que, si elle avait été connue, la faute en était au *Moniteur* qui, le premier, l'avait publiée; c'est que, depuis lors, aucune communication pour le même objet n'a été faite au cabinet de Saint-James.

En d'autres termes, M. Rœbuck s'est trouvé dans cette position, ou d'avoir mis dans la bouche de l'Empereur des Français des choses qu'il n'a pas dites, ou d'avoir répété des choses qu'il aurait dites effectivement, mais qui seraient.

fausses. Là-dessus, vous le savez, *le Moniteur* a parlé, et il a parlé de façon à laisser supposer que le récit de M. Rœbuck n'est pas exact.

Mais ce n'est pas tout. L'impatient désir d'informer la terre que lui, M. Rœbuck, avait vu s'ouvrir devant ses pas les portes de l'Olympe, l'a conduit à proposer la reconnaissance du Sud dans le moment le plus inopportun qui se pût imaginer.

A supposer, en effet, que le gouvernement anglais fût résolu à reconnaître le Sud, il ne pourrait le faire sans folie dans les circonstances présentes, puisque tout semble indiquer que, d'une façon ou d'une autre, la question est à la veille d'être tranchée en Amérique sans que l'Europe ait à s'en mêler. Quel sera le résultat de l'invasion de la Pensylvanie par Lee, le général en chef des confédérés? La balance des combats va-t-elle pencher du côté du Sud ou du côté du Nord? C'est ce dont nous ne tarderons pas à être instruits; mais ce qui est certain, c'est que nous paraissons toucher à un événement décisif, et que l'heure de la grande crise paraît arrivée. En un pareil moment, la reconnaissance du Sud serait tout simplement une sottise; car dans quelle situation se trouverait l'Angleterre, si, pendant qu'elle se préparerait à envoyer un ambassadeur à Richmond, Lee était écrasé? Et si, au contraire, Lee doit être conduit sous peu de jours à Washington par la victoire, sur quoi fonder l'urgence d'une intervention qui aurait, dans cette hypothèse, le double inconvénient d'être hâtive et tardive?

Aussi n'est-il pas douteux que, si la proposition de M. Rœbuck est soumise au vote de la Chambre des Communes lundi prochain, jour fixé pour la discussion, elle aura contre elle la majorité. D'où il résulte, chose curieuse, que

les partisans du Sud voudraient voir la proposition retirée pour n'avoir pas à voter contre, tandis qu'au contraire les partisans du Nord voudraient la voir maintenue, sûrs qu'elle sera rejetée.

C'est là ce que la séance d'avant-hier a rendu manifeste. M. Fergusson, bien connu pour ses sympathies en faveur du Sud, a vivement adjuré M. Rœbuck de se désister, dans l'intérêt même de la cause qu'il brûle de servir. Et, d'un autre côté, M. Forster, un des partisans les plus déterminés du Nord, a insisté très-fortement sur la nécessité de trancher ce nœud de la reconnaissance par un oui ou par un non, et cela sans plus tarder.

Mais M. Rœbuck n'a plus seulement la cause du Sud à plaider; il faut qu'il plaide la sienne propre, et il n'entend pas en laisser échapper l'occasion. Sa véracité a été mise à une épreuve dont il tient naturellement à sortir victorieux, d'autant qu'il a pour lui le témoignage de son compagnon de voyage, M. Lindsay. « Ce que M. Rœbuck a rapporté est parfaitement vrai, et *n'est que trop vrai*. » Ainsi s'est exprimé M. Lindsay dans la séance d'avant-hier. Ai-je besoin de mettre en relief le sens et la force de ce *n'est que trop vrai?*

Lord Palmerston, dans sa tendre sollicitude pour l'honneur des têtes couronnées, redoute fort l'éclat d'un démenti donné au *Moniteur*. Les efforts qu'il a faits vendredi dernier pour engager M. Rœbuck à laisser tomber l'affaire, étaient d'un pathétique grotesque. Il tenait tant à toucher M. Rœbuck, qu'il l'a appelé jusqu'à satiété « mon honorable *ami* », faisant sonner bien haut l'inconvénient d'amener l'Empereur des Français à se repentir de l'accueil courtois qu'il a coutume de faire aux étrangers, et insistant trop sur ce qu'il peut laisser échapper dans *l'abandon* de la

conversation. Mais M. Rœbuck, contre qui la presse anglaise épuise depuis quelques jours toutes ses flèches, n'est pas homme à s'offrir en victime expiatoire. S'il parle, ce sera fort amusant.

CLXXIV

14 juillet.

L'expiation d'une faute.

C'en est fait : M. Rœbuck est devenu l'homme aux concessions. *Tear'em*, le redoutable *Tear'em*, s'est apprivoisé au point de n'être plus reconnaissable. Est-ce que par hasard M. *Punch* avait raison, lorsque, l'autre jour, il le représentait sous les traits d'un doux petit caniche, posé gentiment sur ses pattes de derrière, et avalant avec une gourmandise naïve certains bonbons de digestion difficile?

Avant la séance d'hier, il y avait encore quelques personnes, de celles qui ne croient pas aux métamorphoses soudaines, que rien au monde n'aurait amenées à douter du caractère intraitable des vertus de M. Rœbuck. « Il a faibli un instant », disaient-elles, « c'est vrai. Homère s'endort, et le soleil a des éclipses; mais attendez, attendez! Vous verrez si c'est impunément qu'on nie la véracité de M. Rœbuck, et s'il est d'humeur à se laisser donner un démenti en face

par le *Moniteur* de l'Empire. Moins il a réussi dans son rôle de confident, plus il va jeter d'éclat en revenant à sa vocation véritable. Préparez-vous à des explications tragiques. Lundi prochain sera un grand jour. »

Oui, voilà ce que disaient ceux qui ne voulaient à aucun prix cesser de croire à M. Rœbuck.

Et, de fait, la séance de vendredi dernier semblait leur donner raison.

Dans cette séance, lord Palmerston avait fait des efforts inouïs pour signaler à M. Rœbuck le danger de contredire les puissants de la terre; pour lui montrer les avantages et le côté héroïque de l'abstention; pour le convaincre de la nécessité de laisser tomber cette affaire (*to drop the matter*). Il lui avait adressé les adjurations les plus vives, en termes qui auraient touché un cœur de pierre. Il lui avait passé la main sur le dos d'une manière si caressante qu'elle paraissait irrésistible. Il n'avait cessé de l'appeler « mon ami », « mon honorable ami », « mon honorable et savant ami ». Soins inutiles! M. Rœbuck avait proclamé sa véracité à l'épreuve; il avait appelé à cet égard la terre en témoignage: il devait à la terre de ne pas souffrir que le moindre nuage restât dans l'esprit des hommes, sur l'exactitude de ses affirmations; et la journée d'hier était celle où la vérité devait apparaître, à la lueur des éclairs.

Aussi, il fallait voir l'empressement du public, hier, 13 juillet 1863! Il y avait foule à la Chambre des Communes. On se promettait un si charmant scandale!

Que vous dirai-je? De mémoire d'homme il n'y eut désappointement pareil. Que la terre entière en pense ce qu'elle voudra; mais depuis que M. Rœbuck fréquente les cours, il a appris le devoir des réticences. C'est bien assez que son inexpérience d'amateur diplomate lui ait fait com-

mettre, à son retour de Paris, une énorme indiscrétion : il n'entend pas l'aggraver par une revendication de son honneur, qu'on trouverait inconvenante dans le monde des chancelleries. Ayant commis la faute de parler quand il fallait se taire, il la réparera en se taisant quand il faudrait parler.

Hier donc, si M. Rœbuck a parlé, ç'a été simplement pour nous prévenir qu'il ne parlerait point. Pas un mot n'est tombé de sa bouche qui eût trait à son entrevue avec l'empereur des Français, cette entrevue dont il s'était si fort hâté de dévoiler les mystères; pas un mot n'est tombé de sa bouche dont on pût s'offenser aux Tuileries ou dans les bureaux du *Moniteur*. Aux démentis dont on s'est armé ici contre lui avec tant de crnauté, il n'a opposé que cette majestueuse réserve dans laquelle ont coutume de s'envelopper les maitres de nos destinées. Qu'on dise encore qu'il n'a pas gagné ses éperons de diplomate! Évidemment, il veut pouvoir revenir à la cour, et il sent ce qu'on doit respecter quand on tient à se présenter au palais, sans risquer de s'entendre dire, — selon le mot de M. Lindsay : — « L'empereur n'est pas chez lui. »

Il est vrai qu'un grand inconvénient est attaché à cet avantage. Quel poids aura désormais la parole de M. Rœbuck, s'il en fait lui-même si bon marché? Mais, je le répète, l'important est qu'il ne perde pas ses entrées à la cour; et quand je me hasarde à exprimer cette opinion, savez-vous sur quoi je me fonde? Sur un très-intéressant récit que M. Lindsay, son compagnon de voyage et son introducteur, a bien voulu nous faire dans la séance d'hier.

Voici, d'après M. Lindsay, comment les choses se seraient passées, à l'origine.

Le bruit s'étant répandu que l'empereur des Français

avait changé d'idées relativement à la reconnaissance du Sud, M. Rœbuck, avant de proposer à la Chambre des Communes de voter cette reconnaissance, voulut savoir au juste à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'empereur. Informé des relations personnelles qu'avait avec Napoléon III M. Lindsay, il écrivit à ce dernier pour lui demander s'il n'y aurait pas moyen de vérifier ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans les rumeurs qu'on faisait courir, ajoutant qu'il désirait vivement, lui Rœbuck, voir l'Empereur et s'assurer lui-même de la vérité. Pour qui se rappelle le langage que M. Rœbuck s'est permis quelquefois d'employer, en pleine Chambre des Communes, à l'égard du chef de l'État en France, l'audace d'un semblable désir est une chose absolument inconcevable. Mais passons. M. Lindsay, sur la requête de M. Rœbuck, s'enquit *par lettre* de ce qu'il s'agissait de vérifier, et reçut une *réponse écrite* portant que les idées de l'Empereur en ce qui touchait la reconnaissance du Sud étaient toujours les mêmes, et que si M. Rœbuck venait à Paris, on le recevrait avec plaisir. M. Lindsay envoya cette réponse à M. Rœbuck, en le prévenant qu'il était autorisé à la dire à la Chambre des Communes dans le cas où il y serait fait allusion à la rumeur en question; à quoi M. Rœbuck répliqua qu'une lettre ne suffirait peut-être pas; qu'il tenait à s'assurer *lui-même* du fait, et que la Chambre le croirait. Vainement M. Lindsay le pria-t-il d'observer qu'une audience n'était nullement nécessaire; que la Chambre ajouterait foi au contenu de la lettre, si elle lui était lue; M. Rœbuck insista. Vous connaissez les suites.

D'après cela, n'est-il pas manifeste que M. Rœbuck est tourmenté de la démangeaison d'entrer en rapports directs avec les souverains? Décidément, je ne crois plus aux « paysans du Danube ».

Au reste, son noviciat coûtera cher à M. Rœbuck, et déjà il peut avoir un avant-goût de la confraternité qui règne entre diplomates. Lord Palmerston l'ayant appelé, vendredi dernier, « mon honorable ami, mon honorable et savant ami », lui — tant il s'est mis vite au courant des usages du grand monde! — il a cru devoir rendre à lord Palmerston politesse pour politesse, et il a, en conséquence, déclaré qu'il retirait sa motion, « sous l'empire d'un sentiment de « profond respect pour le noble lord ».

C'était justement là que « le noble lord » l'attendait. La motion une fois retirée, les ménagements prescrits par les habitudes diplomatiques devenaient inutiles, et le « noble lord » a aussitôt donné à son « honorable et savant ami » la plus rude leçon que jamais écolier en faute ait reçue de son magister : « Apprenez, lui a-t-il dit, que votre conduite a été très-irrégulière (*most irregular*). Le seul souverain de qui le Parlement britannique ait à recevoir des messages, est le souverain du Royaume-Uni. Quand il y a lieu à des communications de la part d'un souverain étranger, elles doivent passer par l'intermédiaire des ministres responsables de la couronne. Si la reine d'Angleterre et l'empereur des Français ont quelque chose à se dire, la reine a un ambassadeur à Paris et l'empereur un ambassadeur à Londres... » Cela était déjà assez dur, comme vous voyez; mais que vous semble de ce qui suit : « Sans même parler ici de la question constitutionnelle, que j'estime être très-grave, quand il arrive au ministre des affaires étrangères à Paris, ou à mon noble ami qui est à la tête du *Foreign-Office*, d'adresser une communication à un pays étranger, cette communication est faite par une personne responsable qui doit prendre soin que ce qu'il avance soit la reproduction fidèle de la communication dont il est chargé, de sorte qu'aucun doute

ne puisse s'élever sur l'authenticité d'une déclaration semblable. Mais il n'en va pas de la sorte avec des personnes privées, et j'insiste sur l'irrégularité du procédé dont il s'agit, pour qu'il ne forme pas précédent. »

Voilà ce qu'un amateur-diplomate a chance de gagner, quand il s'avise d'aller sur les brisées des diplomates de profession.

Ainsi, après avoir été vertement attaqué par presque tous les journaux, et turlupiné par M. *Punch*, M. Rœbuck a reçu le coup de grâce de son « ami » lord Palmerston, qui, pour comble, a prononcé la susdite réprimande au milieu des applaudissements.

Tout ceci, — et je suis de ceux que le caractère et le talent de M. Rœbuck avaient tout d'abord attirés, — ne m'a chagriné que médiocrement. Il est d'un salutaire enseignement que les mauvaises causes portent malheur à ceux qui les embrassent et que la justice se venge de ceux qui désertent son culte.

Digitized by Google

CLXXV

22 juillet.

Politique inconséquente du gouvernement anglais dans la question de Pologne.

« J'ai le pressentiment que cette petite île étonnera le monde », écrivait Jean-Jacques en parlant de la Corse, à une époque où la Corse n'occupait guère plus de place dans l'histoire que sur la mappe. Et c'est ce même Jean-Jacques qui prédisait aux puissances coupables d'avoir *avalé* la Pologne, *qu'elles ne la digéreraient pas*. La première de ces prophéties s'est accomplie, et nous assistons à l'accomplissement de la seconde.

Comment finira le drame de cet impossible assassinat : l'assassinat de la Pologne ? L'Europe est à cet égard dans une incertitude dont le caractère tourmentant et tragique n'est que l'expiation méritée d'un crime presque aussi noir de la part des gouvernements qui eurent la lâcheté de le souffrir, que de la part de ceux qui eurent l'impudence de le commettre.

Nous l'avons enfin, cette réponse, si impatiemment attendue, de la Russie ; et elle ne fait qu'épaissir autour de nous les ténèbres, en attendant la lueur des éclairs. Ne demandez pas quel effet elle a produit en Angleterre. Eh ! quel autre sentiment que celui d'une humiliation profonde pouvait-elle donc y éveiller ?

Le comte Russell insistait, comme mesure préliminaire,

Digitized by Google

sur la déclaration d'un armistice : Pas d'armistice, répond le prince Gortschakoff.

Le comte Russell proposait une conférence des huit puissances signataires du traité de Vienne : l'idée de cette conférence, le prince Gortschakoff l'a repoussée avec hauteur ; et ce qu'il propose à la place, c'est l'établissement d'une entente cordiale entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, n'admettant ainsi à décider du sort définitif de la proie en question, que les vautours qui se la partagent et n'ont pu réussir encore à la dévorer tout entière.

Quant aux six points, nulle difficulté. Le diplomate russe les déclare, en style d'une politesse ironique, parfaitement conformes aux intentions, déjà manifestées, de son auguste maître, donnant de la sorte à entendre que c'est à cause de cela seulement qu'on les juge acceptables à Saint-Pétersbourg.

En apparence, toutefois, sinon en réalité, il est bien certain que le prince Gortschakoff concède plus de choses qu'il n'en refuse ; et, de plus, il refuse des choses qui, s'il les eût accordées, n'auraient peut-être servi qu'à compliquer la question.

Personne ici n'a cru la proposition d'un armistice sérieuse. Le comte Russell a presque avoué qu'un armistice était impraticable, et vous savez que tel a été l'avis de l'Autriche. L'opinion générale était même, sur ce point, qu'un armistice eût été fatal aux Polonais, en le supposant possible, le sommeil pour toute insurrection étant la mort. Aussi la Russie n'a-t-elle probablement écarté cette clause que sous l'influence d'un sentiment d'orgueil blessé : le czar ne veut pas dans des *rebelles* reconnaître des belligérants, et les inconvénients théoriques d'une semblable mesure en dissimulent à ses yeux les avantages pratiques.

C'est aussi un sentiment de cette nature qui semble l'avoir porté à rejeter la proposition d'une conférence des huit puissances signataires du traité de Vienne; car, pratiquement, qu'avait à craindre la Russie des résultats d'une conférence dont le but, proclamé d'avance, était simplement de spécifier les conditions auxquelles les prétendus droits de l'autocrate du Nord sur la Pologne recevraient de l'Europe une nouvelle et solennelle consécration? Et puis, dans un congrès pareil, où la Prusse n'aurait fait qu'un avec la Russie, comment eût-il été possible de discuter la domination de celle-ci sur la Pologne, sans mettre plus ou moins en question la domination de l'Autriche sur la Hongrie et sur Venise? Se figure-t-on la position de l'Autriche, courtoisement invitée à prévenir le désordre dans sa maison, avant de chercher à rétablir l'ordre dans la maison d'autrui?

La vérité est donc que, dans le cas où la Russie aurait concédé tout ce qu'on lui demande, absolument tout, la situation n'eût pas été meilleure. Loin de là : elle eût été pire, en ce sens qu'on aurait fourni à la Russie l'occasion de dire :

« Vous le voyez, j'ai fait tout ce que vous avez voulu. Si maintenant les Polonais s'obstinent à réclamer leur indépendance; s'ils ne mettent pas les armes bas immédiatement; s'ils ne plient pas le genou de bonne grâce devant ma souveraineté; s'ils ne jurent pas foi et hommage à leur gracieux roi constitutionnel, à eux la faute; et vous voilà engagés d'honneur à vous unir à moi pour les mettre à la raison. »

Je voudrais savoir ce que les puissances intervenantes auraient pu répondre à un semblable langage, et comment elles auraient échappé à la nécessité logique de fournir des gendarmes à la Russie, si tant est que la Russie n'eût pas été capable de se suffire, dans son œuvre d'égorgement!

C'a été vraiment bien de la bonté à elle de leur épargner cet embarras!

Ainsi, de quelque façon que la chose tournât, la question avait été posée de telle sorte par la diplomatie, qu'un résultat satisfaisant était impossible. Et ce qu'il y a de tristement curieux, c'est que, — en Angleterre du moins, — tout le monde le disait d'avance : la presse, la Chambre des Lords, la Chambre des Communes, les ministres enfin, à commencer par le comte Russell. Non, je ne sache pas d'autre exemple, dans l'histoire, d'un grand pays faisant, de propos délibéré, ce qu'il sait être absurde; insistant sur ce qu'il déclare être inutile; proclamant bien haut le droit d'un peuple à l'indépendance, et invoquant *en sa faveur* les traités mêmes qui la lui ravirent; reconnaissant d'après l'expérience du passé, que ces traités sont inobservables, et demandant qu'on les observe à l'avenir; dictant des conditions, et prévenant ceux auxquels il les dicte qu'il ne tient qu'à eux de les rejeter; ordonnant presque, et répétant à satiété qu'il ne peut ni ne veut se faire obéir.

Telles sont les difficultés qu'on se crée, lorsque, n'ayant pas le front de pactiser avec l'injustice ou de la tolérer, on n'a pas non plus le courage d'être tout à fait juste, d'être juste sans regarder de trop près à la dépense!

Nul doute qu'en présence des atrocités commises en Pologne par la Russie, une abstention complète de la part de l'Angleterre n'eût été une honte : c'est ce que, l'autre jour, le comte Russell a prouvé péremptoirement contre lord Grey. Mais, d'un autre côté, nul doute qu'en faisant des remontrances qu'elle se disait résolue à ne pas appuyer par la force, l'Angleterre ne provoquât un refus et ne jouât sa dignité à croix ou pile : c'est ce que, très-péremptoirement aussi, lord Grey a prouvé contre le comte Russell. Que con-

clure de là, sinon qu'il fallait oser bien faire, puisqu'on ne pouvait impunément ni s'abstenir de faire, ni faire mal? « Les remontrances des grands pouvoirs », disait dernièrement la *Saturday Review*, « sont comme les flèches, lesquelles ne tirent leur force que de la vigueur du bras qui a bandé l'arc. »

Le discours de M. Horsman, dans la séance d'avant-hier, n'a été que le développement énergique, passionné, de cette vérité incontestable. Que la restauration de la Pologne ne soit pas un problème facile à résoudre; que la solution de ce problème renferme des éventualités redoutables; qu'il existe un lien étroit, impossible à ne pas voir, entre le royaume de Pologne et la Gallicie, le duché de Posen, etc.; qu'à la question de la Pologne ressuscitée se rattachent, par conséquent, des considérations territoriales d'une importance extrême, et que des complications semblables soient trop graves pour être envisagées légèrement : voilà ce que M. Gladstone s'est étudié à bien mettre en lumière. Mais personne ne conteste la portée de la question ; ce qu'il s'agit de savoir, c'est si l'on a pris, pour arriver à un dénoûment devenu nécessaire, le chemin le plus court et le plus sûr. Quand l'heure d'une grande décision a sonné, et que, loin de diminuer le péril, l'hésitation à l'affronter l'augmente, il ne suffit pas, pour prévenir les complications qu'on redoute, d'en constater la gravité. « Nous avons exaspéré la Russie; nous avons encouragé la Pologne; et, dans l'un et l'autre cas, nous avons trop fait, ou nous n'avons pas fait assez. » A ce reproche de M. Horsman, qu'avait à répondre M. Gladstone? Rien. Et il n'a rien répondu. Craindre la guerre, qui est effectivement le plus horrible de tous les fléaux, c'est à merveille; mais depuis quand l'évite-t-on, en la craignant à l'excès et en le laissant voir? Le cabinet de lord Palmerston

a marché, en cette circonstance, sur les traces du cabinet de lord Aberdeen. Qu'on se rappelle combien fut faible, d'abord, la protestation que le vieux lord Aberdeen toussa, si je puis m'exprimer ainsi, contre les empiétements de la Russie sur la route de Constantinople. La timidité de cette protestation prévint-elle la guerre? Non; elle contribua, au contraire, à l'enfanter. Ah! c'est que les guerres naissent de la fatalité des situations plus encore que de la volonté des gouvernements, et ceux-là ne voient pas bien loin devant eux, qui ne comprennent pas ce qu'il y a de *fatal*, — dans le sens que les anciens attachaient à ce mot, — au fond de cette insurrection polonaise, indomptée parce qu'elle est indomptable. Plus on ajourne la crise européenne qui doit en sortir, plus on doit s'attendre à la subir terrible. Si M. Gladstone ne croit pas cela, il aurait dû nous dire ses raisons, car c'était là certainement le point à éclaircir.

CLXXVI

23 juillet.

Côté européen et anglais de la question de Pologne.

La réponse de la Russie aux notes des trois puissances intervenantes a naturellement mécontenté et humilié l'Angleterre.

Alors même que la cour de Saint-Pétersbourg aurait ac-

cordé de bonne grâce, sans réserve, tout ce qu'on lui demandait, le résultat n'aurait eu certes rien de satisfaisant, tant la question avait été mal posée par la diplomatie!

Un armistice eût-il été praticable, en quoi aurait-il servi la cause polonaise? Est-ce qu'une révolution qui s'arrête n'est pas perdue? Pendant une suspension d'armes, la Russie aurait pu à loisir concentrer ses forces, mettre en jeu les puissants moyens d'organisation dont elle dispose, se préparer à porter un coup décisif; mais la Pologne? Comment, d'ailleurs, supposer que les Polonais, par l'acceptation des six points, eussent renoncé à l'espoir de leur indépendance, abaissé leur drapeau devant une consécration nouvelle des traités qui consommèrent le grand crime de leur asservissement, et compromis, pour jamais peut-être, le fruit de tant d'efforts, de tant de sacrifices, de tant de sang héroïque héroïquement versé?

Quant à une conférence entre les divers pouvoirs signataires des traités de Vienne, dans le but de résoudre définitivement la question en prenant les six points pour base, on ne voit ni de quel avantage elle eût été aux Polonais, qu'elle aurait de nouveau livrés au czar moyennant certaines conditions déjà violées et toujours faciles à violer, ni ce qu'elle aurait eu de bien désavantageux à la Russie, qui, forte de l'appui du roi de Prusse, et pouvant parler de la Hongrie, de Venise, toutes les fois que l'Autriche parlerait de la Pologne, aurait, au pis aller, retiré de ce second congrès de Vienne l'immense bénéfice d'une seconde et solennelle investiture.

Oui, on avait fait à la Russie la partie assez belle pour qu'elle pût tout concéder sans inconvénient; et si elle ne l'a pas fait, si elle n'a pas voulu d'une conférence, si elle n'a accepté les six points que comme répétition des vues déjà exprimées par l'Empereur lui-même, il semble que ce soit

uniquement par orgueil. Élever les Polonais rebelles à la dignité de belligérants, par une déclaration d'armistice? Jamais! Admettre des gouvernements étrangers à s'immiscer dans l'administration d'une province russe? Allons donc! C'est à ce degré d'arrogance que la Russie est arrivée, grâce à cette déclaration du comte Russell, répétée sur tous les tons, reproduite sous toutes les formes : « Quelle que soit la réponse de la Russie, et quoi qu'il arrive, l'Angleterre n'ira pas jusqu'à la guerre. » Jamais encouragement à l'insolence ne fut donné avec une légèreté plus folle et suivi d'effets plus faciles à prévoir.

L'Angleterre devait donc s'attendre à être humiliée, et elle s'y attendait. Elle n'a plus maintenant qu'à se résigner.

Et notez qu'une modification dans les tendances pacifiques du cabinet de Saint-James est chose fort peu probable. La séance de lundi dernier dans la Chambre des Communes le dit assez. Au discours énergique, véhément, passionné, dans lequel M. Horsman a comme embouché la trompette, qu'a répondu M. Gladstone, parlant au nom et pour le compte du gouvernement? Il a répondu qu'il s'agissait d'un problème dont la solution était difficile, très-difficile; que la restauration de la Pologne entraînait la cession de la Gallicie par l'Autriche, celle du duché de Posen par la Prusse, et l'émancipation de toutes les provinces russes qui, en 1815, ne faisaient point partie du duché de Varsovie; qu'un pareil remaniement de la carte était une « vision gigantesque »; qu'au bout d'une tentative de ce genre il y avait une guerre européenne, et que le comte Russell avait fidèlement exprimé la pensée du gouvernement lorsqu'il avait dit : « L'Angleterre ne fera pas la guerre pour la Pologne. »

Il est curieux de rapprocher ce langage des préoccupa-

tions et de la politique de lord Castlereagh au congrès de Vienne. On les trouve révélées dans la correspondance qui vient d'être présentée au Parlement, et qui est relative aux négociations secrètes de 1814 et 1815.

Au congrès de Vienne, le plus ardent des désirs manifestés par lord Castlereagh fut celui de voir proclamer l'indépendance de la Pologne, *telle qu'elle existait avant le premier partage*. Convaincu que les empiétements de la Russie ne pouvaient rencontrer de plus solide barrière et que l'Allemagne ne pouvait avoir de meilleur boulevard, il n'épargna rien pour amener à ses vues l'Autriche et la Prusse. Soutenu par Talleyrand, il y réussit d'abord à ce point, qu'il se fit autoriser à parler en leur nom. Aussi bien, le prince de Metternich n'était pas difficile à persuader, lui qui avait coutume d'appeler une Pologne indépendante *le coussin nécessaire*. Malheureusement, l'empereur Alexandre était à la tête d'une armée immense et victorieuse; il le savait de reste, le disait sans cesse, ne se montrait nullement effrayé de la guerre, et paraissait plein de confiance dans la logique des coups de canon : à la politique de lord Castlereagh, il opposa une résistance hautaine, invincible. Le résumé de ses arguments fut : « Je suis là, et j'y reste; m'en fasse sortir qui l'ose ! » Lord Castlereagh dut renoncer à son projet favori, et ce fut alors que, pour dernière ressource, il se rabattit sur une division du duché de Varsovie en trois portions, dont l'une eût été donnée à la Russie, l'autre à la Prusse, et la troisième à l'Autriche.

Le traité de Reichenbach du 27 juin 1813, et celui de Tœplitz, du 9 septembre 1813, eurent cet arrangement pour objet, mais non pour conséquence. Le czar, qui se croyait assez fort pour garder le tout, n'entendait pas se contenter d'une partie. De son côté, le prince de Metternich se laissa

insensiblement glisser par faiblesse sur la pente des compromis, et finit par manquer tout à fait du courage de ses convictions. Quant au ministre prussien, le prince Hardenberg, les motifs qui le poussèrent à céder témoignent à la fois d'une grande sagacité et d'un grand fonds de cynisme. Dans un mémorandum confidentiel, adressé à lord Castlereagh le 21 novembre 1814, le prince Hardenberg s'exprimait en ces termes : « Plus j'y réfléchis, plus je sens que nous ferons bien de céder sur la question politique. Je vois à cela moins de danger que de profit pour le repos de l'Europe en général et pour les voisins de la Russie en particulier. J'estime que la force et le pouvoir de la Russie seront plutôt diminués qu'accrus par la constitution d'un royaume de Pologne sous le sceptre d'un même souverain. Les Polonais jouiront de priviléges qui sont refusés aux Russes. Bientôt le génie de chacune des deux nations entrera en lutte avec celui de l'autre ; les jalousies feront obstacle à l'unité ; des embarras de toute espèce se produiront... Bref, j'ai l'intime conviction qu'en essayant d'empêcher l'empereur de rétablir le royaume de Pologne sous son sceptre, nous travaillons contre nos propres intérêts. »

Le prince Hardenberg voyait très-juste quand il prédisait que la Pologne violemment rivée à la Russie causerait à cette dernière puissance de cruels embarras, mais il se trompait dans ses calculs égoïstes en se figurant que ces embarras seraient conciliables avec le repos de l'Europe. Ses prévisions sous ce rapport reçoivent un démenti décisif de l'état violent d'incertitude et d'agitation où l'insurrection de la Pologne jette en ce moment tous les peuples.

Quoi qu'il en soit, il ne dépendit pas de lord Castlereagh que la Pologne ne fût, dès cette époque, rétablie dans ses anciennes limites et proclamée indépendante.

Il est vrai qu'en cela il n'était guidé ni par de hautes considérations de justice ni par l'intérêt que pouvait inspirer à une âme honnête le spectacle d'un peuple opprimé : ce qu'il considérait dans la question polonaise, c'était son rapport avec l'accroissement de la puissance russe, c'était son côté européen. Or, ce côté européen de la question, voilà ce que les hommes d'État d'aujourd'hui, en Angleterre, semblent avoir presque entièrement perdu de vue; et c'est ce qui explique leur répugnance absolue à courir les risques d'une guerre dont ils s'imaginent que le profit serait tout pour la Pologne et pour la France.

En 1815, le pouvoir que l'Angleterre redoutait le plus, c'était la Russie. Ses récentes acquisitions dans la Finlande, dans la Bessarabie, et sur les frontières de la Perse; sa persistance à étendre les bras vers Constantinople; le rôle éclatant qu'elle avait joué dans le drame de la chute de Napoléon, tout contribuait à l'entourer d'un inquiétant prestige. De là les efforts de lord Castlereagh, d'abord pour lui opposer, dans l'existence d'une grande Pologne indépendante, une barrière capable de la contenir, et ensuite, quand il lui fallut abandonner ce projet, pour rendre aussi petite que possible sa part de la Pologne dépouillée. Mais aujourd'hui, le pouvoir dont l'Angleterre suit les mouvements avec anxiété, ce n'est plus la Russie, c'est la France. On se plaît à croire ici que, depuis la guerre de Crimée, la Russie ne mérite pas qu'on lui fasse l'honneur d'avoir peur d'elle. Jamais M. Urquhart n'a eu plus de raison de se lamenter sur ce qu'il appelle l'aveuglement de ses compatriotes. M. Horsman, il faut lui rendre cette justice, ne partage pas à cet égard les illusions dont se bercent tant de gens : « Si la Russie, » disait-il dans la séance de lundi dernier, « avait eu des chemins de fer, Sébastopol ne serait pas tombé, et

l'insurrection actuelle de Pologne n'aurait pas duré un mois. Ce qui affaiblit la Russie, c'est son étendue; mais le fer et la vapeur auront bientôt abrégé, pour elle aussi, les distances, et il n'y a pas de raison alors pour qu'elle ne soit plus formidable que jamais. »

Ainsi pensent quelques hommes à vue perçante; mais, je le répète, l'opinion générale est que le danger aujourd'hui n'est pas à Saint-Pétersbourg. Dernièrement encore, lord Ellenborough n'est-il pas allé jusqu'à dire, en pleine Chambre des Lords, que la grandeur de la Russie importait à la balance des pouvoirs européens?

Ne vous étonnez pas, après cela, si l'Angleterre refuse de se joindre autrement que par voie de protocoles à la France contre la Russie, c'est-à-dire à la puissance qu'elle craint davantage contre celle qu'elle craint moins. Outre que les résultats de l'expédition du Mexique, d'abord entreprise en commun, l'ont éclairée sur le danger de certaines alliances militaires, elle ne se soucie en aucune façon de contribuer à affaiblir un pouvoir que, bien à tort selon moi, elle s'accoutume à ne plus craindre, au profit d'un autre pouvoir que sa tendance actuelle est de craindre à l'excès.

A la vérité, — et c'est ce que M. Horsman a fait l'autre jour ressortir avec beaucoup de force, — l'Angleterre ne saurait se tenir à l'écart, si l'orage éclatait, sans abandonner à la France un rôle qui serait d'autant plus considérable que la gloire n'en serait point partagée. C'est là, pour l'Angleterre, une des difficultés de la situation.

CLXXVII

23 juillet.

Système de dénigrement en ce qui touche les fédéraux.

L'accueil fait en Angleterre à la nouvelle des grands succès que viennent d'obtenir les fédéraux suffirait pour montrer, si cela était aujourd'hui nécessaire, dans quelle direction coule le torrent de l'opinion.

Cette nouvelle, je me hâte de le dire, a excité des transports de joie dans la classe ouvrière et dans ceux des organes de la presse anglaise qui représentent le côté généreux des tendances de la nation. « C'est avec une joie profonde, passionnée, reconnaissante, que nous enregistrons la nouvelle de victoires qui annoncent l'approche d'une heureuse paix. » Ainsi parle le *Morning Star;* et il se félicite de la protection accordée aux armes de la république des États-Unis par le « Dieu de miséricorde et de justice ».

Ce sont là des paroles qui éveillerout des échos innombrables et sonores dans le Lancashire, dans ce Lancashire où, comme M. Conningham le constatait dernièrement en pleine Chambre des Communes, il ne s'est pas tenu en faveur du Sud plus de trois ou quatre meetings sur plusieurs centaines auxquels les événements d'Amérique ont donné lieu.

Malheureusement, dans un pays tel que celui-ci, ce n'est pas sur les battements de cœur de la foule innommée que se

règle ce qu'on appelle l'opinion. Si l'on veut savoir de quel côté souffle ce vent puissant de l'*opinion* qui entraîne tout, c'est sur le sommet de la montagne qu'il faut se placer et non dans la plaine. Or, dans les hautes régions, jamais, non jamais la sympathie pour le Sud ne s'est déclarée d'une manière plus frappante qu'à l'occasion des récents avantages remportés par le Nord.

Le flot d'une invasion formidable refoulé; les charges furieuses, désespérées, de l'infanterie du Sud venant se briser, l'une après l'autre, contre les bataillons inébranlables de l'armée fédérale; Lee, le plus renommé des capitaines confédérés, pliant devant Meade, un général dont, hier encore, personne en Europe ne connaissait le nom; Washington, Baltimore, Philadelphie, hors de danger; et, le jour même où Lee était forcé de reculer vers le Potomac, la forteresse de Vicksburg réduite à se rendre, le cours du Mississipi conquis, et le domaine des confédérés séparé violemment d'avec les États de l'Ouest.... Qu'imaginer, sinon de plus décisif, au moins de plus éclatant et de plus considérable? Certes, avec un pareil tableau sous les yeux, il est facile de concevoir que l'enthousiasme à New-York ait succédé aux noirs pressentiments; que le langage de la presse fédérale respire l'orgueil du triomphe; que des députations aient été envoyées au président Lincoln pour le féliciter; que la prime sur l'or, aux États-Unis, soit tombée de 40 à 31, et que, pour mettre à profit l'élan du peuple, le gouvernement de Washington ait décrété une levée de trois cent mille hommes.

Eh bien, le croiriez-vous? la presse anglaise, à part trois ou quatre journaux, nous déclare gravement qu'il n'y a rien de fait. Écoutez le *Times*, par exemple. La bataille de Gettysburg est partie nulle (*a drawn battle*). Le champ de bataille est resté aux fédéraux, c'est vrai; mais qu'est-ce que

cela? Qui sait? Peut-être Lee n'a-t-il reculé que pour choisir un terrain plus favorable à l'attaque. C'est un tacticien si habile! D'ailleurs, la question de savoir si l'invasion de la Pensylvanie est une expédition manquée dépend de la question de savoir dans quel but elle avait eté entreprise. Si, comme il est permis de le supposer, le but du général confédéré était simplement de vivre sur les terres de l'ennemi en attendant mieux, et de s'en revenir au bout d'un certain temps chargé de dépouilles, sa retraite ne prouve rien, sinon que son objet était rempli.

Quant à la prise de Vicksburg, c'est un *rayon de succès* (*a gleam of success*); toutefois, les fédéraux n'auront pas le Mississipi tant qu'ils n'auront pas Port-Hudson. Mais où le *Times* cherche et trouve un sujet de consolation pour les gens bien pensants, c'est dans ce fait, que les « *incidents* » de la campagne ont montré sous un jour « *pitoyable* » le président Lincoln et ses principaux ministres. De ce que le général Halleck s'est félicité d'avoir conservé à Grant son commandement, le *Times* conclut que le général Halleck s'attribue tout l'honneur de la prise de Vicksburg, et il le signale à la risée de l'Europe. Il ne peut pardonner au président Lincoln d'avoir reçu une sérénade. Il fait un crime à M. Stanton de n'avoir pas su résister à la tentation de décocher un trait satirique à l'adresse des avocats de la paix, des *Coperheads*, et, pour ce qui est de M. Seward, il l'accuse, sur la foi de son correspondant, à lui le *Times*, de s'être comparé à Jésus-Christ! Bref, tout ce que le *leading journal* de l'Angleterre veut voir dans les derniers triomphes du Nord, c'est la preuve irrécusable de la dégénérescence des hommes d'État de l'autre côté de l'Atlantique.

Voilà pour le *Times*; mais que dire du *Morning Herald?*

La feuille du parti tory conteste de son mieux, elle aussi, les succès des fédéraux, mais c'est sur le ton de la rage. A l'entendre, la guerre peut encore durer vingt ans, et M. Seward est un imbécile s'il croit le Sud épuisé parce que Washington n'est plus en danger, parce que Philadelphie n'est pas encore en flammes, et parce que, dans Baltimore, les canons du fort Mac-Henry tiennent en respect les tendances sécessionistes de la population. Ce qui exaspère le *Morning Herald*, c'est l'idée que la prochaine malle lui apportera d'Amérique des nouvelles de nature à confirmer ses espérances : allusion au refus du gouvernement anglais de reconnaître le Sud. « Oui, s'écrie tout frémissant de colère le journal aristocratique, encore quelques jours, et M. Seward apprendra qu'il a encore six ou neuf mois pour l'achèvement de son « *œuvre infernale* » (*fiendish work*) ; il apprendra qu'on a refusé ici de prononcer le mot qui pouvait donner la paix à un continent et sauver peut-être la vie à cinquante mille hommes. » Comment la reconnaissance du Sud aurait mis fin à la guerre, au lieu de la rendre plus terrible, ainsi que le croient beaucoup de bons esprits, c'est ce que le *Morning Herald* ne daigne pas nous expliquer. Il ajoute, hors de lui : « On sacrifie à des intérêts de parti « *la plus sacrée des causes* » (*the holiest of causes*). Il faut que le Lancashire meure de faim pour que le comte Russell reste en place. » Ici encore, le *Morning Herald* oublie de nous dire par quel genre de prodige la reconnaissance du Sud donnerait du pain aux ouvriers du Lancashire. Si cette reconnaissance n'entraînait pas la guerre avec le Nord, le blocus continuant, pas de coton après comme avant. Si, au contraire, la guerre avec le Nord suivait, les ouvriers du Lancashire, qui manquent de coton, risqueraient en outre de manquer de blé. Mais que vous semble de « *la plus*

sacrée des causes » ? Quoi ! c'est en ces termes que la cause de l'esclavage est définie en Angleterre par un Anglais ! O Wilberforce, reconnaitrais-tu ton pays si tu sortais du tombeau ?

Je pourrais pousser plus loin cette lamentable revue des organes de l'opinion ; je pourrais mettre sous le regard des lecteurs les mille sophismes auxquels se complait la presse anglaise, dans son ardeur de prouver à tous, et peut-être, hélas ! de se prouver à elle-même, que les fédéraux ne sont pas plus avancés aujourd'hui qu'hier, et que « *la plus sacrée des causes* » a encore toutes les chances de son côté. Mais je m'arrête de tristesse et de dégoût ; — de tristesse, car, de la part de l'Angleterre, cette étrange façon d'observer la neutralité entasse dans le cœur des Américains du Nord des ressentiments immortels, les dispose à tourner vers l'Europe la pointe de leurs épées quand ils en pourront manier la poignée selon leur désir, et prépare ainsi des malheurs dont la seule idée donne le frisson.

CLXXVIII

25 juillet.

La diplomatie anglaise dans l'embarras.

La question polonaise et la question américaine se partagent ici les préoccupations publiques, sans qu'il soit aisé de dire laquelle des deux agite le plus les esprits.

Hier les deux Chambres du Parlement ont reçu communication d'une dépêche dans laquelle l'ambassadeur d'Angleterre, lord Napier, rend compte à lord Russell d'une entrevue qui jette un jour assez inquiétant sur les intentions et les sentiments du czar.

Le 18 juillet, selon cette dépêche, lord Napier se rendit à Tsarskoé-Sélo, en compagnie de l'ambassadeur de France, dans le but de demander au vice-chancelier russe des explications de nature à adoucir l'impression fâcheuse qu'à leur avis la réponse de la Russie aux notes des trois puissances intervenantes ne pouvait manquer de produire.

Lord Napier ne cacha point au prince Gortschakoff :

Que cette réponse risquait d'être considérée en Angleterre comme un moyen de gagner du temps et de détacher l'Autriche de l'Angleterre ;

Que la proposition d'écarter deux grands pouvoirs comme l'Angleterre et la France de la discussion d'une question à laquelle l'une et l'autre prenaient un si vif intérêt serait probablement tenue pour offensante, loin de paraître conçue dans un esprit de conciliation ;

Qu'un projet tendant à abandonner d'une manière exclusive le sort de la Pologne aux mains des puissances par qui elle avait été mise en lambeaux et autrefois opprimée n'était pas propre à inspirer de la confiance;

En un mot, que, dans son humble opinion à lui, lord Napier, aucune réponse n'aurait pu être imaginée qui contînt moins d'éléments d'une solution amicale et pacifique.

Lord Napier posa ensuite au vice-chancelier les deux questions suivantes :

1° Quelle forme et quelle base la Russie entendait-elle donner aux discussions qu'elle proposait entre elle, la Prusse et l'Autriche?

2° Entendait-elle exclure la France et l'Angleterre, même de toute participation à la ratification des engagements que pourraient prendre les trois puissances?

En réponse à la première question, le vice-chancelier expliqua que les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse seraient reçus par lui à Saint-Pétersbourg, et que les résultats de la conférence pourraient être, comme dans les traités de Vienne, consignés soit sous forme de protocole, soit sous forme de traité, soit sous toute autre forme jugée désirable, et que le point de départ de la discussion serait les six points, lesquels ne contenaient rien de contraire aux vues de l'empereur, sans préjudice de tels autres qu'il croirait de son devoir de soumettre à l'examen.

En réponse à la seconde question, le prince Gortschakoff dit que les résolutions embrassées dans la conférence des trois puissances voisines plus directement intéressées dans les affaires de Pologne, seraient officiellement communiquées aux gouvernements de France et d'Angleterre, qui seraient ainsi capables d'apprécier la conformité de ces résolutions

(portant sur la réalisation pratique des six points) avec l'esprit et le texte du traité de Vienne.

La conséquence logique d'une stricte adhérence à la méthode suivie dans les traités de Vienne eût été que les résultats de la conférence limitée trouvassent place dans une convention générale à laquelle auraient été appelés à prendre part tous les pouvoirs liés par les engagements de 1815 : lord Napier pria le vice-chancelier de dire sans ambiguïté si c'était bien de la sorte qu'il voyait la chose. Celui-ci, sans se prononcer absolument contre une pareille conclusion, refusa de l'accepter, et déclara à plusieurs reprises qu'il n'accéderait à rien de ce qui tendrait à reconnaître aux puissances occidentales le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'empire russe, dans lequel empire il sembla comprendre le royaume de Pologne, etc...

Quand on rapproche cette attitude hautaine et ce langage péremptoire des préparatifs militaires de la Russie et de l'enthousiasme sauvage qu'on assure s'y être emparé de la population, il est difficile de ne pas proclamer l'œuvre de la diplomatie un avortement. Et à quel autre résultat pouvait-elle aboutir? Comment concilier des intérêts radicalement inconciliables? Comment croire que la Russie se laisserait contester ce que, depuis 1831 surtout, elle s'est plu à regarder comme lui étant acquis par droit de conquête ? Comment croire que les Polonais, au moment même où, saisis d'un désespoir héroïque, ils veulent l'indépendance ou la mort, se courberaient en silence sous le joug de ces traités de Vienne qui furent la part scandaleusement prise par la diplomatie européenne dans le crime de leur asservissement?

Aussi, pendant qu'on rédigeait des dépêches et qu'on rêvait de protocoles, la Pologne redoublait d'énergie guer-

rière; la Russie passait de la colère à la rage; le sang versé par l'assassinat se mêlait au sang versé par les combats; les deux peuples ennemis n'aspiraient à s'embrasser que pour s'étouffer, et il se creusait entre eux un abîme impossible à combler, impossible à franchir.

Aujourd'hui, que se passe-t-il en Russie? Les rapports à cet égard ne s'accordent que trop. Le peuple, transporté de fureur, cherche des armes; les souscriptions belliqueuses affluent; les volontaires accourent; les prêtres soufflent dans les âmes le feu d'un patriotisme farouche et prêchent la « guerre sainte »; plusieurs milliers d'hommes sont employés à fortifier Cronstadt; l'élan est, dit-on, général; les armements sont immenses.

Tout cela, l'Angleterre le sait, et tout cela lui cause un inexprimable tourment. Poussée par les dépêches de lord Russell sur une voie où elle sent bien qu'elle ne saurait reculer désormais qu'au prix de sa dignité, elle tremble, d'un autre côté, d'être précipitée dans une guerre dont elle n'aperçoit pas les avantages et dont elle ne mesure la portée qu'avec un violent battement de cœur. Qu'amènerait-elle, cette guerre, en la supposant heureuse? L'abaissement de la Russie? Mais l'abaissement de la Russie, que les Anglais, depuis la chute de Sébastopol, ont cessé de craindre, serait l'élévation de la France, qui seule aujourd'hui inquiète les Anglais. Ils n'ignorent pas quel surcroît de force la Pologne reconstituée apporterait à cette France sous les drapeaux de laquelle elle a si longtemps combattu, dont elle a partagé si complétement les triomphes et les revers, qui l'appelle sa sœur et l'aime effectivement comme une sœur. Est-ce pour cela que l'Angleterre donnerait son sang et son or? Et s'il arrivait que la Prusse, entrant dans la lice, offrît ainsi à Napoléon l'occasion, tant désirée, de saisir la rive gauche

du Rhin? Il n'est pas ici un homme politique à l'esprit duquel ces considérations ne soient présentes. « L'Angleterre n'a aucun intérêt à une guerre de ce genre, et elle y courrait des risques incalculables. » Voilà le mot qui est sur toutes les lèvres dans les salons, dans les clubs, partout où la politique n'est pas affaire de pur sentiment. Prenez les journaux : combien en est-il qui soient décidément à la guerre? C'est à peine si j'en pourrais nommer un ou deux. N'est-il pas remarquable que, soit à la Chambre des Lords, soit à la Chambre des Communes, pas un orateur n'ait osé jusqu'ici conclure à la guerre d'une façon bien nette, même parmi ceux qui ont mis le plus d'emportement à dénoncer les griefs de la Pologne, à flétrir les cruautés de la soldatesque russe, à blâmer la marche hésitante du ministère et ses confessions pusillanimes, à recommander enfin l'énergie comme une marque de sagesse?

Il est vrai qu'il s'est tenu des meetings guerriers. Mercredi dernier, par exemple, Saint-James'Hall a été le théâtre d'un enthousiasme dont on ne peut nier que le caractère ait été belliqueux. Qu'on y eût applaudi avec ivresse l'apparition du général comte Zamoïski, cela eût été tout simple; mais on a fait plus. Sir John Shelley, membre du Parlement, occupait le fauteuil. Il a dit qu'on lui avait demandé à quoi servirait ce meeting, et s'il était résolu à aller jusqu'à la guerre. Or, à cette question le meeting a répondu par un *oui* formidable. Se trouvaient là six ouvriers français, accourus de Paris pour associer au caractère de cette manifestation l'idée d'une alliance militaire et populaire avec la France : MM. Perrachon, monteur en bronze; Aubert, mécanicien; Tolain, ciseleur en bronze; Murat, tisseur en soie; Bibal, chemisier; Cohadon, maçon; et leur présence n'a pas peu contribué à l'effet de ce *oui*, qui du cœur des

assistants est monté si vite à leurs lèvres. Mais ce n'est pas le peuple proprement dit qui décide, en Angleterre, des destinées de l'Angleterre. La pensée de l'aristocratie et des hommes d'État, en qui s'incarne la volonté des « classes gouvernantes », voilà le baromètre à consulter, quand on désire savoir si le temps est à l'orage.

Au reste, il y a des situations fatales. Si les classes gouvernantes en Angleterre ne veulent pas d'une guerre à entreprendre conjointement avec la France, elles ne veulent pas non plus d'une guerre que Napoléon ferait sans l'Angleterre; et il ne serait pas impossible qu'elles fussent amenées à se résigner au premier inconvénient pour éviter le second. Ce qui me paraît sûr, c'est que, si le signal est donné, il faudra qu'il parte, non de Downing-street, mais des Tuileries.

CLXXIX

29 juillet.

Un homme qu'on appelait honorable.

Vous souvenez-vous qu'il y a onze mois environ, je vous racontai un drame affreux dont un certain William Roupell était le héros? Triste héros, en vérité! Ce William Roupell, homme jeune encore, d'une intelligence vive, et qui avait le rare privilége d'exercer un grand ascendant sur

quiconque l'approchait. Il éblouissait la ville de l'éclat de ses dépenses : il avait maîtresses, chevaux et laquais ; il faisait excellente figure dans les salons et dans les clubs ; il occupait un siége au Parlement, où il représentait une des divisions électorales les plus considérables de Londres. Un beau jour, cet homme parut aux assises d'été de Guilford, volontairement, spontanément, pour dire ceci en substance :

« Je suis un voleur, je suis un faussaire. Quand mon père vivait, j'ai abusé d'une manière infâme de la confiance illimitée qu'il avait en moi. J'ai réussi, en imitant sa signature, à vendre ou à hypothéquer de riches domaines, dont j'ai pu de la sorte dévorer à mon aise le produit. Quand mon père agonisait, j'ai, à deux pas de son lit de mort, dérobé son testament, et, à l'aide d'un faux, je l'ai remplacé par un autre, où je donnais tout à ma mère, parce que mon influence sur elle me garantissait la jouissance absolue de tout. Les biens que j'ai vendus ou hypothéqués ne m'appartenant pas, ceux qui aujourd'hui croient posséder des titres valables n'ont entre les mains que des chiffons de papier. Le propriétaire légitime de ce qu'ils s'imaginent avoir acquis, c'est Richard, mon frère, héritier de mon père, Palmer Roupell. »

Et en effet c'était à l'appui du droit réclamé par Richard sur un domaine hypothéqué par William que ce dernier venait lire aux juges, épouvantés, la longue liste de ses crimes.

Jamais, depuis qu'il y a des procès dans ce monde, on n'en avait vu un qui fût plus étrange.

Pour que l'avocat de l'acheteur de bonne foi sauvât la fortune de son client, il lui fallait prouver que William Roupell n'était pas le faussaire qu'il prétendait être.

Et par contre, il fallait, pour que Richard gagnât son pro-

cès, que William fournit une démonstration bien claire, bien concluante, une démonstration décisive, de son infamie.

Cette démonstration, William Roupell mit à l'établir une ardeur passionnée. Il fit preuve d'une mémoire étonnante; il déploya pour se salir des ressources d'esprit et un talent d'argumentation extraordinaires; il fut d'une précision effroyable; il ne laissa rien passer; il n'oublia rien; à chaque dénégation de l'avocat adverse, il opposa une preuve : « Ah! vous prétendez que je ne suis pas un misérable? Eh bien, qu'avez-vous à répondre à ce fait, et à cet autre? et à cet autre? Ah! vous niez? eh bien, je jure!... »

Le châtiment dont ce malheureux semblait avoir soif lui fut accordé; et, sans regret visible, sans émotion apparente, il échangea les honneurs de sa position parlementaire contre les horreurs de la servitude pénale, les plaisirs et les triomphes de l'homme du monde contre l'opprobre d'une vie de forçat.

Quel motif l'avait conduit à se livrer ainsi à la justice?

Le remords d'avoir dépouillé les siens? Mais il ne pouvait remettre sa famille en possession des biens dont il avait frauduleusement disposé, qu'à la condition de consommer la ruine de ceux qui avaient traité avec lui. Ce n'était pas réparer ses vols, c'était en déplacer les effets; c'était changer de victimes. Il est vrai que, par là, il arrachait ses proches à la ruine, en ruinant des étrangers. Mais ses proches, il avait commencé par les tromper, il avait commencé par les voler : sous l'empire de quel sentiment ou de quelle pensée en était-il venu, depuis, à vouloir réparer ses torts envers eux, en appelant sur sa tête un châtiment terrible, et en courant à l'ignominie? Comment un repentir d'une énergie aussi prodigieuse, un dévouement aussi absolu, avaient-ils pu trouver place dans le cœur d'un égoïste sans entrailles?

Fallait-il croire que, dans l'unique but de rendre à sa famille une splendeur évanouie, il s'était accusé de torts imaginaires, s'était chargé de faux qui n'avaient pas été commis, s'était noirci de toutes sortes de crimes, inventés, enchaînés l'un à l'autre, encadrés, et rendus vraisemblables avec l'art d'un romancier de premier ordre? Même dans ce cas, ce héros de l'amour filial eût été un odieux coquin ; ce frère héroïque eût été un scélérat, puisque son amour filial et son dévouement fraternel auraient consisté à dépouiller des tiers à force de mensonges et de parjures.

William Roupell avait-il, à agir comme il l'a fait, quelque intérêt puissant, conciliable avec la supposition d'une nature profondément égoïste, profondément perverse, et que rendrait seule impossible à deviner l'ignorance de certains faits qu'il serait nécessaire de connaître? Ou bien sa conduite n'était-elle qu'un chapitre de plus à ajouter à votre mystérieuse histoire, ô contradictions du cœur humain? On se perdit en conjectures.

Eh bien, William Roupell vient d'être ramené sur la scène; et ce second procès, qui a disputé l'attention publique aux affaires de Pologne et aux luttes du nouveau monde, ce second procès ne fait, sur le point à éclaircir, que rendre la nuit plus noire.

Du vivant de son père, William Roupell, ayant besoin de 12,000 liv. st., songea, pour se les procurer, à hypothéquer deux domaines appartenant au vieillard, et affermés, l'un à 250 liv. st., l'autre à 70 liv. st. Prêter là-dessus une somme aussi considérable que 12,000 liv. st., personne n'y aurait consenti. Que fit William Roupell? Il substitua d'abord aux baux véritables des baux forgés par lui, et dans lesquels il avait élevé les fermages en question de 250 liv. st. à 500 liv. st., et de 70 liv. st. à 170 liv. Restait à persuader

aux prêteurs que les domaines destinés à garantir le prêt appartenaient bien réellement à l'emprunteur. Pour un homme de la trempe de William Roupell, cette difficulté n'en était pas une. Sur le vu d'une lettre, qui était censée venir de son père, que sa sœur écrivit et que lui-même dicta, un solicitor, nommé Witaker, prépara un acte de donation, qui transférait au fils la propriété des biens à hypothéquer, et au bas duquel la signature du père figura. Quelque temps après, le vieillard mourut, et, armé de l'acte de donation, William Roupell obtint de MM. Freeman les 12,000 liv. st. qu'il désirait.

Maintenant, la question est de savoir si la signature apposée au bas de l'acte de donation est véritable, auquel cas MM. Freeman ont des titres en règle; ou bien si elle est fausse, comme William Roupell l'affirme, auquel cas les domaines appartiennent à Richard, héritier de Palmer Roupell.

Ainsi s'est reproduite cette singulière interversion des rôles dont nous avions eu déjà le spectacle. Appelé en qualité de témoin, William Roupell a juré qu'il avait commis un faux, et les intéressés ont dû s'étudier à prouver qu'il était innocent du crime dont il s'accusait. « Je suis un faussaire et non pas un parjure », tel a été le thème développé par le témoin. « Vous êtes un parjure et non pas un faussaire », tel a été le thème développé par la partie adverse.

Pendant ce débat, qui avait lieu à Chelmsford, l'attitude de William Roupell n'a pas été moins inconcevable que tout le reste. Ce n'était plus à coup sûr l'homme brillant d'autrefois; barbe et moustaches étaient tombées sous le rasoir; les mains avaient cessé d'être accoutumées aux gants; l'élégant millionnaire avait disparu. Mais, sous le poids de sa honte, ce malheureux se tenait aussi droit que jadis; son

visage ne trahissait aucun trouble; la parole ne tremblait pas sur ses lèvres ; c'est avec le calme d'une résolution indomptable qu'il a consommé l'œuvre de son lent suicide. Il y a eu un moment, un seul, où la force l'a abandonné. Quand Sarah, sa sœur, l'a effleuré, en se rendant au siége des témoins, il s'est évanoui et on a dû l'emporter. Jusqu'alors, la sympathie du public avait été toute pour la partie adverse : en cet instant, elle s'est trouvée comme combattue par un involontaire et rapide mouvement de pitié, que M. Bovil, avocat de MM. Freeman, a prolongé plutôt que refroidi, en concluant de cette scène qu'il devait exister entre le frère et la sœur quelque noir secret.

Une autre scène, émouvante et mystérieuse aussi, a été celle de la belle-sœur du vieux Palmer Roupell, mistress Watts, venant déclarer qu'elle était fière d'avoir des relations de parenté avec William Roupell, malgré ses « *malheurs* » et tombant dans une violente attaque de nerfs au moment où elle s'écriait : « Son père avait coutume de dire qu'il serait un jour un grand homme; et c'est ce qu'il est, c'est ce qu'il est.... »

De fait, rien n'a manqué au ténébreux intérêt de cette affaire, pas même l'indistincte, silencieuse et effrayante figure qui, dans certains drames, laisse deviner son action en laissant à peine entrevoir sa présence. Seulement, ce rôle ici a été partagé entre un M. Watts, oncle du témoin, qui n'était point là, et un solicitor, que les deux parties semblent avoir également craint de faire comparaître.

Il s'agissait de vérifier une signature. On a consulté des experts; on a interrogé les témoignages avec anxiété; on les a pesés avec soin : tout a été inutile, la vérité n'est pas sortie de son puits.

On se demande comment il se fait que le solicitor qui pré-

para l'acte de donation n'ait pas eu l'idée, dans ce temps-là, de s'assurer si la signature était valable en allant trouver et en interrogeant le signataire, puisqu'il vivait encore. On se demande, en outre, quand on embrasse l'ensemble des circonstances révélées antérieurement, comment il se fait que William Roupell ait pu, du vivant de son père, qui était un avare et devait avoir l'œil de lynx d'un avare, disposer, au moyen de faux, de tant d'argent, sans que ce dernier en ait jamais eu le moindre soupçon ?

Quoi qu'il en soit, le jury, après une première consultation de trois heures, est venu proclamer l'impossibilité absolue où il était d'arriver à une décision quelconque. Invité par le juge à se retirer de nouveau dans la salle de ses délibérations, il y est resté jusqu'au soir, et le résultat a été cette déclaration formelle, que les jurés ne pouvaient tomber d'accord, et qu'il n'y avait aucune chance qu'ils tombassent d'accord, dût-on les tenir enfermés toute la nuit. Il a fallu les renvoyer. Les choses en sont là.

A l'argent amassé par son père d'une façon sur laquelle les paroles ambiguës d'un témoin ont paru répandre quelques nuages, William Roupell avait dû d'être accueilli et fêté dans le monde, d'avoir accès dans Belgravia, d'obtenir les suffrages du quartier de Lambeth, que sais-je ? Avant qu'il se fût fait l'historien de sa propre histoire, il avait rang parmi les « honorables ».

CLXXX

3 août.

Comment les nouvelles apportées d'Amérique sont commentées en Angleterre.

L'émeute qui dernièrement a ensanglanté New-York a mis en verve pour quelques jours le parti qui, en Angleterre, déteste le Nord, appuie le Sud et soupire après la séparation comme moyen de rendre à jamais impossible la résurrection de la grande république des États-Unis. « Eh bien, disent-ils d'un air triomphant à ceux du parti contraire, prétendrez-vous encore que c'est dans l'intérêt de la race noire que l'étendard de l'Union s'est déployé? Nierez-vous encore l'aversion profonde ou plutôt l'implacable haine du Nord pour ces pauvres esclaves dont vous avez la naïveté de croire que les fédéraux poursuivent la délivrance, au prix de tant de sacrifices? Le mouvement *populaire* qui vient d'éclater à New-York, la ville unioniste par excellence, tranche la question. Il est clair que le *peuple*, dans le Nord, ne veut pas d'une guerre dirigée par les abolitionnistes, puisqu'il s'arme contre la conscription, dont le but est d'y mettre fin; il est clair que, dans le Nord, le *peuple* est contre les nègres, puisque c'est surtout du sang des nègres que l'émeute, à New-York, a rougi le pavé. »

Une lettre que m'écrit d'Amérique un de mes amis, témoin oculaire des événements, se trouve précisément servir de réponse à cet argument des sudistes. Permettez-moi de

vous donner la substance de cette lettre, où les choses sont présentées sous leur vrai jour par un homme qui est sur les lieux, qui a tout vu et qui est capable de bien apprécier ce qu'il voit.

Lorsqu'il débarqua en Amérique, le 1er juillet, l'armée du Sud était campée dans une situation d'où elle menaçait à la fois Washington, Baltimore et Philadelphie. Les fédéraux venaient de passer sous le commandement de Meade, dont nul ne connaissait au juste la capacité comme général en chef et qui avait à faire ses preuves. L'armée du Potomac, si souvent battue, pouvait essuyer une nouvelle défaite, et dans ce cas, malheur au Nord! car quelle force arrêterait la marche de Lee?

Et toutefois, chose étrange! on eût dit que New-York avait pris son parti de mourir gaiement, s'il fallait mourir. Comme les convives de la citadelle de Thèbes, New-York, la tête couronnée de fleurs, semblait dire : *A demain les affaires sérieuses!* Le peuple encombrait les théâtres; la ruche active des spéculateurs bourdonnait, plus ardente que jamais, dans Wall-Street.

Le 4 juillet, anniversaire du grand jour de la déclaration d'indépendance, on put remarquer que, dans la 5e avenue et autour, peu de drapeaux flottaient aux fenêtres. La foule avait envahi les parcs, en apparence absorbée par le plaisir d'entendre la musique. Le soir, dans la ville, des hommes, évidemment poussés par une influence hostile, se mirent à jeter çà et là des pétards, à faire partir des fusées, à tirer des coups de pistolet, qui n'eurent d'autre effet que de blesser des gens inoffensifs. Le visage des démocrates connus rayonnait de joie. Une sombre tristesse régnait parmi les républicains, hommes de sens et de réflexion, aux yeux

de qui une confiance présomptueuse ne voilait pas la gravité de la situation.

Arrivèrent des nouvelles saisissantes, inattendues. Meade était vainqueur; Lee avait battu en retraite, au moment où il sentait la victoire lui échapper, laissant sur le champ de bataille une montagne de morts et de mourants; Grant tenait enfin cette forteresse de Vicksburg, si longtemps déclarée imprenable; la chute de Port-Hudson était annoncée comme certaine et imminente; l'armée de Bragg, démoralisée, se retirait devant Rosencrantz, abandonnant aux fédéraux Chattanooga et Knoxville, les clefs du pays, et la défection de la Caroline du Nord paraissait inévitable.

La commotion fut immense. Le président Lincoln saisit l'occasion pour appliquer la loi sur le « Draft », votée depuis des mois par le Congrès. Le moment sembla venu où l'on allait pouvoir couper la tête de l'hydre de Lerne.

C'en était fait de la faction des démocrates, s'ils ne tentaient un suprême effort : la levée de trois cent mille hommes, c'était, selon toute apparence, la défaite décisive du Sud, et, le Sud une fois désarmé, les démocrates, comme parti, cessaient d'avoir leur raison d'être. Ils résolurent d'agir sans perdre un instant, et ils comptèrent, pour semer le désordre, sur l'élément irlandais.

Le nombre des Irlandais, à New-York, ne s'élève pas à moins de vingt mille. Grâce à cette loi de la naturalisation qui, en Amérique, appelle et absorbe tous les étrangers, ces vingt mille Irlandais ont droit de vote et constituent de la sorte une vraie puissance. Or, leur majorité est l'écume de la population au delà de l'Atlantique, comme elle l'était en deçà. Êtres ignorants, brutaux, superstitieux, la haine du nègre est un des articles de leur *Credo;* et cela pour deux raisons : la première, qu'ils craignent, dans les nègres affran-

chis, des concurrents incommodes sur le marché du travail; la seconde, que, se voyant à l'avant-dernier échelon de l'échelle sociale, ils tiennent à avoir au moins une classe au-dessous d'eux. Pour les démocrates ou, comme on les appelle en Amérique, pour les *Copperheads*, c'était une armée toute trouvée que ce ramas d'Irlandais, à moitié sauvages, et, malheureusement, la loi sur la conscription, en permettant aux riches le rachat du service personnel moyennant trois cents dollars, ne fournissait que trop aux instigateurs du désordre le thème dont ils avaient besoin! Quoi! on proclamait chair à canon quiconque n'avait pas trois cents dollars dans sa poche, et cela dans le but de finir une guerre à laquelle les pauvres Irlandais devaient de n'avoir pas à lutter contre la concurrence de quatre millions de *niggers!* Jugez s'il fut facile de faire sauter la mine.

Le tirage au sort avait commencé le samedi 11 juillet, au milieu d'un calme profond; mais ce calme était celui qui annonce la tempête : elle éclata le surlendemain. On sait le reste; on sait comment les émeutiers protestèrent contre la loi par l'incendie, par le pillage, par l'égorgement, l'égorgement des nègres surtout. Mais ce qu'il importe de bien constater et ce qu'il ne faut pas qu'on oublie, c'est la conduite du gouverneur Seymour, haranguant les assassins, dans la journée du mardi, de sa voix la plus douce, et les appelant ses *amis*.

Maintenant que la sédition est étouffée et qu'il n'en reste que le déshonneur, les démocrates voudraient bien faire croire qu'ils n'y étaient pour rien. Mais trop de faits les accusent pour qu'il leur soit possible de se soustraire à cette responsabilité sanglante. N'a-t-on pas entendu le cri de « Vive Jefferson Davis! » se mêler aux hurlements de l'émeute?

Toutes les maisons assaillies n'appartenaient-elles pas à des chefs du parti républicain?

La vérité est que les démocrates ont un *intérêt de parti* considérable à entraver la victoire du Nord. Jusqu'à l'élection de Lincoln, leur entente avec les délégués du Sud leur avait assuré une prééminence absolue, et il faudrait que le Sud rentrât dans l'Union en traitant de puissance à puissance, pour qu'ils eussent des chances de ressaisir le pouvoir et de s'en partager les dépouilles, dépouilles qui ne sont pas à dédaigner pour les égoïstes et les ambitieux, dans un pays où le parti triomphant fait table rase de tout ce qui n'est pas lui, dès le lendemain même de son installation, et distribue à ses adhérents tous les emplois, depuis les plus hauts jusqu'aux plus infimes.

De ce qui précède, que résulte-t-il? Deux choses : d'abord que l'émeute de New-York a eu pour instigateurs les complices que le Sud a dans le Nord, et ensuite que l'émeute n'a trouvé à se recruter que parmi des gens étrangers au pays. Qu'y a-t-il donc là dont les Anglais partisans du Sud puissent tirer avantage?

Que la conscription, entée sur le privilége de l'argent, fût de nature à mécontenter la population irlandaise, il est juste de le reconnaître; mais la manifestation de ce mécontentement par d'ignobles rapines et le meurtre de tant de personnes innocentes est un de ces spectacles dont l'histoire a horreur. Le souvenir en restera désormais lié d'une manière indissoluble à la cause que défendent les esclavagistes, ici et ailleurs.

CLXXXI

6 août.

Une lettre de la reine.

Une question curieuse, et qui se trouve intimement liée à la théorie du gouvernement constitutionnel, a été soulevée en Angleterre par le fait d'une lettre que la reine vient d'écrire, ou, pour parler plus exactement, qu'un officier de sa maison vient d'écrire en son nom au maire de Birmingham.

Cette lettre a trait à un déplorable accident arrivé à Birmingham, il y a quelques jours. Une danseuse de corde, Mme Geneive, s'était annoncée comme capable de renouveler les prodiges de sang-froid et d'agilité qui ont fait la fortune de Blondin. C'est au point qu'elle avait adopté le nom de « Female Blondin ». Et, de fait, elle paraissait appelée aux mêmes destinées que ce roi des acrobates, dont elle reproduisait les exploits avec une fidélité effrayante.

Malheureusement, dans ces sortes de défis jetés au péril, ni un courage extraordinaire ni une habileté surhumaine ne sont de suffisantes garanties de succès. L'acrobate ne dépend pas de lui-même seulement. Il dépend de la solidité de la corde sur laquelle il s'avance. Le triste sort de Mme Geneive ne l'a que trop prouvé. La corde, nécessaire instrument de ses brillants exercices, s'étant rompue sous ses pieds, au moment où elle marchait la tête couverte du sac que Blondin a rendu fameux, tout a été dit. Et ce qu'il y a d'af-

freux à constater, ce qui montre quelle éducation d'inhumanité de tels spectacles donnent à la multitude, c'est que, à Birmingham, dans le parc où cette infortunée a payé de sa vie le pouvoir qu'elle avait de passionner la curiosité, sa mort tragique, lorsqu'elle a eu lieu, n'a pas un seul instant interrompu les réjouissances publiques. Oui, Monsieur, chose horrible! ils ont continué à manger, à boire, à rire, autour de la place que venait d'ensanglanter ce pauvre corps en s'y broyant!

C'est à cette occasion que la reine a chargé sir C.-B. Phipps d'exprimer au maire de Birmingham l'horreur dont elle avait été saisie au récit de ces funèbres circonstances, et ce qu'elle pense du caractère démoralisateur que présentent, de l'influence dégradante qu'exercent des exhibitions où le plaisir éprouvé par le spectateur est en raison directe du danger inhérent au spectacle.

Deux jours avant, le ministre de l'intérieur, sir George Grey, avait été interpellé dans le Parlement sur la tolérance accordée à ces divertissements odieux, et il s'était retranché derrière le *goût du public*. C'est ce goût du public que la reine a flétri publiquement, et cela dans un élan d'indignation que comprendra toute âme honnête unie à un esprit élevé.

Pour quiconque connaît l'Angleterre et les Anglais, c'est là un acte décisif, et l'on peut prédire qu'à partir d'aujourd'hui l'abus dénoncé de si haut est mort, sans que la loi ait à s'en mêler. Et savez-vous pourquoi? Simplement parce que désormais il ne sera plus *fashionable* d'aller voir de quelle manière certaines gens s'y prennent pour risquer leur vie. Quel homme appartenant à la société polie, quelle femme se piquant d'élégance, auraient l'audace de courir après un genre de divertissement que la reine a déclaré immoral et, ce qui aux yeux d'un certain monde est plus grave encore,

a déclaré de mauvais goût? L'aristocratie se tiendra donc à l'écart; les personnes de la classe moyenne en feront autant par imitation, pour ne point paraître manquer d'usage; et, quant au reste de la population, l'espèce de superstition monarchique dont elle subit l'empire répond de son acquiescement à un verdict rendu par le souverain.

Sous ce rapport, nul doute que la lettre dont il s'agit ne mérite d'être applaudie sans réserve. Au point de vue de l'effet qu'elle est certainement de nature à produire, qui donc oserait exprimer un regret, ou, plutôt, par qui un regret pourrait-il être éprouvé? L'attrait qu'ont pour les Anglais les spectacles qui montrent un homme ou même une femme faisant du danger de mourir leur moyen de vivre, est une des choses dont ils ont le moins sujet d'être fiers. Si l'Espagne a ses combats de taureaux, l'Angleterre a, ce qui ne vaut assurément pas mieux, ses luttes de boxeurs, luttes brutales, toujours terribles, quelquefois mortelles, et qui, néanmoins, excitent un intérêt universel, voisin du délire. Dernièrement encore, un boxeur fut renversé d'un coup de poing, trop semblable à un coup de massue : quand on le releva, il était mort. Ceux qui avaient eu le bon esprit de parier pour le vainqueur avaient bien gagné leur argent, comme on voit! Ces cas sont rares, je le veux bien; mais est-il un combat de boxeurs où on ne voie le sang couler? Ah! c'est pour le coup que Jean-Jacques Rousseau aurait pu s'écrier : « Eh! que veux-tu faire de ce sang, bête féroce? le veux-tu boire? »

Les Anglais sont un peuple essentiellement humain : leurs lois pour la protection des animaux le prouvent assez; il est donc permis de regarder, non-seulement comme une de leurs contradictions, mais encore comme une de leurs maladies

nationales, la jouissance qu'ils trouvent dans des spectacles que l'humanité désavoue et dont la civilisation rougit.

Sous ce rapport, je le répète, il n'y a rien que de très-louable dans l'inspiration qui a dicté la lettre de la reine au maire de Birmingham.

Mais, ainsi que je le disais en commençant, le fait de cette lettre soulève une question grave, non pas précisément de droit constitutionnel, mais de pratique constitutionnelle.

Dans un régime qui repose sur l'irresponsabilité du pouvoir royal, et qui part de cette supposition, artificiellement érigée en principe, que le « *roi ne peut mal faire* », n'y a-t-il aucun inconvénient à laisser la royauté jeter dans la balance de l'opinion publique le poids de son approbation ou de sa désapprobation, exprimées d'une manière éclatante et péremptoire?

Et cet inconvénient ne doit-il pas être surtout pris en considération, là où les habitudes aristocratiques, la dictature de ce qu'on nomme le bon ton, la puissance de l'exemple donné par les grands, et l'esprit d'imitation qui, chez les petits, est entretenue par la vanité, assurent aux idées qui, du trône, descendent dans les salons, des salons dans les boutiques, et des boutiques dans les ateliers, une influence sociale presque irrésistible? Voilà ce que de forts bons esprits se demandent, et le dernier numéro du *Spectator* contient, à ce sujet, un article très-digne d'être médité. « La reine, dit-il, a été, sans aucun doute, aussi touchée du sort de Mary-Ann Walkley que de celui de Mme Geneive; mais deux lignes de condamnation venant d'elle, et signées sir C. Phipps, auraient irrévocablement ruiné Mme Elise, et peut-être changé le cours d'un important commerce. »

Le fait est que l'exercice d'un grand pouvoir doit être jugé, non d'après le bon effet qui en résulte dans un cas donné,

mais d'après les conséquences qui en découleraient, s'il cessait d'être guidé par des intentions droites ou une saine appréciation des circonstances. L'abus, qui n'est pas à craindre de la part de la reine actuelle, ne sera-t-il à craindre de la part d'aucun de ses successeurs? Qui le sait? Qui se croit autorisé à en répondre? Les précédents sont choses auxquelles on ne saurait regarder de trop près. La conséquence rigoureuse de l'irresponsabilité serait l'inaction. Pour que, logiquement, le roi ne pût mal faire, il faudrait — étant donnée la nature humaine — que le roi ne fît absolument rien.

Si donc, dans un régime constitutionnel, le pouvoir royal agit, il importe que ce soit, en tout cas, le moins possible. Or, de quelle puissance d'action la royauté ne serait-elle pas investie, s'il lui était loisible d'user à son gré de son prestige, dans un pays aussi profondément aristocratique et monarchique que l'Angleterre?

Que le danger y ait été entrevu, cela prouve combien on y a de bon sens; et qu'il y ait été signalé, cela prouve combien on y est libre.

CLXXXII

7 août.

Un avertissement donné aux Anglais.

J'ai entendu ici maint personnage politique exprimer l'opinion que le pamphlet publié par M. Dentu sous ce titre : *l'Empereur, la Pologne et l'Europe*, a été écrit à l'adresse de l'Angleterre, si tant est que ce pamphlet soit, comme on l'a dit, de M. Mocquard.

Il est bien vrai que la suscription de la lettre porte Saint-Pétersbourg et Berlin. Mais c'est au contenu qu'il faut regarder.

En supposant, — et c'est probable, — que Napoléon ne se soucie pas de s'engager seul dans une guerre contre la Russie et tienne à traîner l'Angleterre à sa suite, quelle marche aurait-il à tenir pour amener l'Angleterre à ses desseins? Il aurait à l'inquiéter de son mieux sur les conséquences de l'isolement armé de la France. Eh bien! c'est précisément ce que semble avoir eu en vue l'auteur de la brochure en question.

Non pas que l'hypothèse de l'isolement armé de la France y soit le sujet mis en lumière. Non; le but poursuivi serait, dans ce cas, trop manifeste; et la menace risquerait de manquer son effet, si elle était directe.

Aussi parle-t-on d'une flotte anglo-franco-suédoise qui pourrait bien un beau jour paraître dans la Baltique, et d'une flotte anglo-franco-italienne qui pourrait bien un beau jour

paraître dans la mer Noire : toutes choses qui se rapportent à l'idée d'une action commune. Mais attendez ! Pourquoi le roi de Prusse est-il, dans la brochure dont il s'agit, pris si vivement à partie ? Pourquoi lui recommande-t-on de ne pas oublier les leçons de l'histoire, et de ne pas courir, à travers une seconde bataille d'Iéna, au-devant d'une seconde bataille de Friedland? Pourquoi évoque-t-on le souvenir des malheurs terribles que la Prusse s'attira en changeant à son égard la bienveillance de Napoléon Ier en colère? Pourquoi ajoute-t-on que la France, une fois son épée hors du fourreau, se croira dans l'obligation de délivrer la Lithuanie comme elle a délivré la Lombardie ? On sait parfaitement aux Tuileries que la grande peur des Anglais est de voir la Prusse mêlée à toute cette affaire, parce que la Prusse appuyant les Russes en armes, c'est l'aigle impérial déployant ses ailes sur le Rhin. On sait aussi fort bien aux Tuileries que la régénération de l'*ancienne* Pologne n'est pas du tout ce qui tente l'Angleterre, pour qui les traités de 1815, fidèlement observés, sont la limite extrême de l'intervention. Ainsi donc, rappeler des victoires, des conquêtes, des vengeances, dont on n'ignore pas que l'image fait frémir les Anglais, n'est-ce pas leur dire : « Si, la guerre éclatant, vous refusez de vous joindre à nous, soit. Mais alors attendez-vous à ce que nous fassions la guerre non pas selon vos visées, mais selon les nôtres ; non pas comme vous l'entendez, mais comme nous l'entendons. Nous n'avons nul souci, nous, des traités de 1815, que nous abhorrons, au contraire, et que nous avons commencé à déchirer à coups de baïonnette. Ce qu'il nous faut, c'est la Pologne reconstituée sans égard à ces traités, et de telle manière qu'il y ait une autre France sur les bords de la Vistule. La Prusse y contredira, nous l'espérons bien. Napoléon Ier trouva le

Rhin bon à prendre, il le prit, et nous nous appelons l'Empire. »

Il serait difficile de mettre d'une façon plus adroite sous les yeux de l'Angleterre les inconvénients immenses que pourrait avoir pour elle l'isolement armé de la France ; il serait difficile de lui suggérer un plus puissant motif d'entrer, l'épée au poing, si c'est nécessaire, dans l'action commune. Est-ce là le but de la brochure? Je le répète, telle est l'opinion de gens très-au fait de la stratégie politique.

Ce qui est sûr, c'est que le danger de laisser la France agir seule, en cas de guerre, paraît avoir vivement frappé d'importants organes de la presse anglaise. Ce danger, le *Morning Post* le signalait hier, dans un article où il reprochait au *Times* de s'endormir avec une tranquillité béate dans la politique de l'abstention *quand même*. Et cet article est d'autant plus à noter, que le *Morning Post* est le journal de lord Palmerston.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on soupçonne le chef du cabinet d'avoir, sur la question polonaise, des idées différentes de celles que lord Russell représente et a exprimées. Pas plus que le second, je crois, le premier ne voudrait d'une guerre avec la Russie; mais si Napoléon, tirant l'épée, en jetait au loin le fourreau, lord Palmerston ne serait peut-être pas aussi disposé que lord Russell à regarder faire, et préférerait à une abstention qui laisserait le champ libre à l'ambition impériale, une alliance armée qui donnerait du moins à l'Angleterre le droit de contrôler et de contenir.

CLXXXIII

10 août.

L'action séparée.

Grâce au télégraphe électrique, le dix-neuvième siècle pourra s'appeler dans l'histoire le siècle des *gobemouches*.

Que de nouvelles contradictoires avalées jour par jour, heure par heure ! Et quel insatiable besoin ne montre pas la curiosité publique d'être nourrie coûte que coûte, fût-ce par des contes à dormir debout ! Grimm nous apprend que le baron d'Holbach, ce grand sceptique, était crédule comme un enfant dans les petites choses, et avide de nouvelles à ce point, que cette passion absorbait chez lui toutes les autres. Si Grimm a dit vrai, le digne baron aurait dû s'arranger de façon à vivre dans le siècle où nous sommes : en venant au monde, il s'est trompé de date.

Il y aurait un plaisant livre à faire de toutes les rumeurs diverses auxquelles donne lieu quotidiennement la question polonaise.

Il y a huit jours, un journal français qu'on croit un habitué des coulisses dans le théâtre où se joue la comédie de l'histoire, affirma pompeusement que les trois puissances intervenantes allaient adresser à la Russie des notes d'un caractère *analogue*. De son côté, le *Mémorial diplomatique* assurait que le projet d'une note *collective et*

identique avait été adopté. On crut cela vingt-quatre heures durant.

Le lendemain, changement de scène. Il fut semi-officiellement annoncé que l'Angleterre ne voulait pas d'une note *identique* et écrirait au czar avec une encre prise dans sa propre écritoire. Fort bien. Le surlendemain, ce fut autre chose. Des personnages *bien informés* nous apprirent qu'on pouvait compter sur les avantages inappréciables de l'*action commune*. Ce fut nié le jour suivant, puis réaffirmé, puis nié encore.

Aujourd'hui la version dominante, et qui, cette fois, paraît être la bonne, est que les tentatives faites par M. Drouyn de Lhuys pour établir l'*action commune* ont abouti à ce qu'on nomme en Angleterre *à failure;* que les Anglais désirent parler à la Russie un langage qui soit le leur et non celui d'autrui, afin de rester libres d'agir à leur guise, c'est-à-dire de ne pas agir; que des notes *séparées* ont porté à Saint-Pétersbourg la très-encourageante assurance qu'une entente réelle entre les trois pouvoirs n'existait pas, ou existait dans un cercle fort étroit seulement, et enfin que la Russie tient une plume d'une main, et de l'autre une épée.

Mais cette réponse du prince Gortschakoff à M. Drouyn de Lhuys, que le *Journal des Débats* annonçait comme l'aurore de la conciliation et de la paix? Encore un plat servi à la crédulité des *gobemouches*. On l'a enfin cette réponse, dont voici l'aimable conclusion : « Notre tâche serait difficile si la France méconnaissait les nécessités que nous imposent les sentiments nationaux qui se rattachent aux traditions et aux intérêts vitaux du pays, » ce qui signifie, traduction libre : N'irritez pas outre mesure cet ours que, selon madame de Staël, on est toujours sûr de trouver en grattant un Russe. Il est déjà suffisamment en colère, et il ne dépendrait

pas de nous de le retenir. Quant à la question de savoir qui serait vainqueur, c'est matière d'opinion. En fait de *traditions*, nous avons celle de Moscou mis en flammes, quand les *intérêts vitaux* du pays l'ont exigé; et l'incendie, si nous avons bonne mémoire, ne nous a pas mal servis contre Napoléon, qui vous valait bien. »

Nous voilà donc replongés dans les ténèbres. La Russie le prend de haut. M. Drouyn de Lhuys tient ferme pour la politique de l'action commune, comme seul moyen de mettre la Russie à la raison. Mais l'Angleterre n'entend pas s'engager dans l'action commune, ni l'Autriche non plus, parce que ni l'Angleterre ni l'Autriche ne se soucient de tirer du feu des marrons que mangerait la France. Que sortira-t-il de cet imbroglio? La carrière est ouverte derechef à toutes sortes de rumeurs et de contre-rumeurs, de suppositions et de contre-suppositions, jusqu'à ce que le sphinx des Tuileries ait daigné parler, ou, ce qui revient au même, jusqu'à ce que la presse semi-officielle française ait parlé à sa place.

Pendant ce temps, tous les intérêts sont en souffrance, tous les esprits inquiets; et les hypothèses d'aujourd'hui ne peuvent convaincre de fausseté les hypothèses d'hier, sauf à être elles-mêmes convaincues de fausseté par les hypothèses de demain, sans qu'il en résulte un grand trouble dans les affaires et un grand malaise.

Ce qui m'étonne, c'est que, dans l'immense bavardage auquel donnent lieu les incertitudes de la situation, les espérances des uns, les craintes des autres, les chances de paix, les chances de guerre et le reste, il y ait si peu de place pour cette simple question : « Mais les Polonais, eux, que pensent-ils de l'intervention des puissances? »

N'est-il pas quelque peu étrange que ceux qui, concernant

la Pologne, se préoccupent tant de ce qu'on veut pour elle ou contre elle, se préoccupent si peu de ce qu'elle-même veut ou ne veut pas?

Plusieurs journaux anglais ont publié un manifeste qu'on dit émané du gouvernement mystérieux qui dirige, en ce moment, les efforts de l'insurrection. Il porte : « Le gouvernement national restera sourd à toutes les voix qui lui crieront de déposer les armes avant l'accomplissement du but final, la reconstitution de la Pologne dans les limites de 1772. Il n'y a pas de Pologne sans Lithuanie et sans les Russies, trinité indivisible. » Qu'imaginer de plus décisif contre l'intervention européenne, en tant qu'elle part des traités de 1815 et qu'elle a pour objet l'acceptation des six points par la Russie? Dans sa dernière réponse à M. Drouyn de Lhuys, le prince Gortschakoff dit : « Si le gouvernement russe ne répudiait pas la mauvaise foi et les voies détournées, il aurait peut-être montré de l'habileté en acceptant catégoriquement les six points. » Eh! sans doute; car que serait-il arrivé alors? Que l'acceptation des six points, au lieu d'être *imposée* par les puissances intervenantes à la Russie, aurait dû être *imposée* par elles à la Pologne, de sorte que la diplomatie se serait trouvée, — position à la fois ridicule et odieuse, — dans la nécessité logique de traiter ses protégés en adversaires et de combattre leurs aspirations vers l'indépendance, après en avoir proclamé solennellement la légitimité !

Que la proclamation sus-mentionnée soit authentique, je n'ai pas qualité pour l'affirmer; mais ce qui est certain, c'est qu'elle a été publiée ici comme telle; et ce qui est non moins certain, c'est qu'elle exprime, en tout cas, avec une précision tragique les vrais sentiments des Polonais. A cet égard, pas de doute possible. Il y a un mois, j'eus à Londres, avec

un représentant accrédité de l'insurrection polonaise, une conversation dans laquelle mon interlocuteur justifia l'aversion de ses compatriotes contre toute intervention, diplomatique ou armée, des gouvernements despotiques, par des considérations qui me frappèrent. Depuis, dans le meeting de Saint-James-Hall, le prince Zamoïski s'est exprimé sur le même sujet en termes péremptoires : « Tout ce que nous demandons, a-t-il dit, c'est que l'Europe déclare que la Russie n'a aucun droit sur la Pologne. »

Les Polonais patriotes ne veulent ni rien de plus, ni rien de moins. Ils sentent d'instinct qu'ils n'ont rien de bon à attendre d'une intervention qui coûterait peut-être à leur liberté ce qu'elle rapporterait à leur indépendance.

CLXXXIV

11 août.

Les intérêts russes servis par les oscillations de la politique anglaise.

Tout le monde sait que la diplomatie russe est la première diplomatie du monde.

Ainsi que le fait remarquer un historien moderne, les nobles russes, par cela même qu'ils n'ont aucune part, — si ce n'est dans la sphère officielle, — au maniement de la politique intérieure de leur pays, dirigent vers la politique étrangère leur attention, leurs préoccupations, leurs efforts,

et, de son côté, l'État, favorisant cette tendance, imprime au service diplomatique une activité partout ailleurs inconnue. Il n'est presque pas de Russe distingué qui, dans ses voyages, ne serve les desseins de la Russie, soit par les renseignements qu'il est chargé de recueillir, soit par les idées qu'il se donne mission de répandre.

Il en résulte que, de toutes les sciences, la science diplomatique est celle qui, en Russie, est cultivée avec le plus de soin et le plus de succès. Or, comme elle demande qu'on ait un but déterminé, qu'on y marche sans le perdre un seul instant de vue, et qu'on rapporte tout au désir de l'atteindre, la politique russe se distingue par un esprit de suite dont l'histoire d'aucun autre pays ne nous fournit un pareil exemple.

Il y a bien en Angleterre, comme dans toutes les contrées aristocratiques, une *école d'hommes d'État;* mais cette école s'est toujours divisée en deux branches rivales, dont chacune a eu ses traditions à suivre, ses tendances à faire prévaloir. D'ailleurs, les institutions et les mœurs d'un peuple libre donnent naturellement lieu à des fluctuations d'opinion peu compatibles avec cette unité de conception et de mouvement qui caractérise la politique de Saint-Pétersbourg et fait de tout ministre russe l'exécuteur testamentaire de Pierre le Grand.

D'un autre côté, il est dans la nature du peuple anglais, qui se défie en toutes choses des théories, de se laisser absorber par les intérêts du moment, sans se préoccuper des résultats lointains, et de courir au plus pressé, dût-il pour cela changer de route.

Aussi l'insuffisance de la diplomatie anglaise, ses oscillations, ses contradictions, contrastent-elles d'une manière frappante avec le développement logique de la diplomatie

russe, surtout dans les rapports des deux pays l'un avec l'autre.

Telle est, si je ne me trompe, la meilleure réponse à faire à cette question, posée aujourd'hui par maint publiciste : D'où vient que, dans la question polonaise, l'Angleterre, ayant la France à ses côtés et partageant les sympathies de la France pour la Pologne, hésite et, sans même attendre qu'on l'y contraigne, recule?

Je sais bien que l'Angleterre se défie de nous, qu'elle nous craint; et, d'autre part, il est juste de reconnaître qu'elle n'a pas à sauver la Pologne un intérêt de cœur aussi impérieux, un intérêt matériel aussi considérable et aussi manifeste que la France.

La Pologne n'a pas combattu sous ses drapeaux; elle n'a pas mêlé son sang à celui des Anglais sur tous les champs de bataille de l'Europe; et la Pologne, reconstituée, ne serait pas une autre Angleterre sur les bords de la Vistule. Oui, voilà ce qu'il est juste de reconnaître. Et toutefois, le journal *la France* ne péchait pas par exagération, lorsque, l'autre jour, il assurait que, des trois puissances intervenantes, la plus intéressée à soulever contre la Russie un conflit européen, c'était l'Angleterre.

Ce qui est vrai, c'est que l'Angleterre vit principalement de son expansion extérieure, et qu'elle trouve la Russie comme obstacle en Chine, aux Indes, en Amérique, partout.

Et il est très-vrai aussi qu'elle a paru avoir, à de certaines époques, un vif sentiment de ses périls. De là l'inquiète sollicitude qu'elle a témoignée, à diverses reprises, pour la conservation de l'empire ottoman; de là son empressement à soutenir l'autorité du sultan, tantôt contre les Bulgares, tantôt contre les Serbes, tantôt contre les Hellènes de Thessalie; de là enfin l'ardeur avec laquelle on l'a vue se préci-

piter dans les hasards de la guerre de Crimée, — guerre qu'elle brûlait de continuer après la chute de Sébastopol, et qu'elle aurait continuée certainement, si, à sa grande surprise et à son grand regret, Napoléon III n'eût crié tout à coup : C'est assez !

Mais l'esprit de suite, voilà ce qui a manqué et ce qui manque à la politique de l'Angleterre dans ses rapports avec la Russie. Qu'on médite le tableau des fautes du *Foreign-Office*, tel que lord Ponsonby le traça, peu de temps avant sa mort, dans le mémoire suivant, adressé à la reine.

En 1791, le cabinet de Saint-James, ayant résolu de s'opposer aux empiétements de la Russie dans la mer Noire, équipa une flotte pour attaquer les Russes dans la Baltique. M. Fox encouragea l'impératrice dans ses desseins, et M. Pitt abandonna la politique qu'il avait cru de son devoir d'adopter.

En 1806, les difficultés qui existaient entre l'Angleterre et la France ayant été aplanies, la Russie demanda pour elle la cession de la Moldavie et de la Valachie. Ce fut l'Angleterre qui présenta la demande, et, par suite du refus de la France, les deux pays et l'Europe furent de nouveau plongés dans les horreurs de la guerre. La Russie entra dans les principautés, sous prétexte de les protéger contre la France ; et l'Angleterre, qui était en paix avec la Turquie, envoya une escadre forcer les Dardanelles et bombarder Constantinople, pour forcer les Turcs à faire à la Russie la cession sus-mentionnée, à lui livrer à elle-même les Dardanelles et à déclarer la guerre à la France.

En 1812, à l'occasion de l'invasion de la Russie par la France, alors que la Turquie aurait pu reprendre les provinces qui lui avaient été enlevées, un traité fut signé, sous

la médiation de l'Angleterre, par lequel les Russes acquirent la Bessarabie.

En 1814-1815, au Congrès de Vienne, la Bessarabie ne fit point partie des territoires qui, occupés pendant la guerre, devaient être restitués, et la Turquie fut, de propos délibéré, exclue du bénéfice des mesures réparatrices et du principe général de garantie stipulés dans les traités d'alors.

En 1821, à l'occasion de l'insurrection grecque et de la rupture entre la Turquie et la Russie, rupture née de la perfidie de cette dernière puissance, ce fut l'Angleterre qui se fit l'organe de la Russie à Constantinople.

En 1826, à propos de la convention d'Akkerman, que la Russie obtint sous promesse de ne plus intervenir dans les affaires de la Grèce, un protocole secret fut signé par l'Angleterre et la Russie, en vue de cette intervention, mais en dehors de toute idée de mesures coercitives. Or, l'année suivante, une escadre anglaise, appuyée par une escadre française et par une escadre russe, anéantit la marine turque à Navarin.

En 1828, le gouvernement anglais appela le pacha d'Égypte à se déclarer indépendant.

En 1829, lord Aberdeen exprima aux ambassadeurs russes ses vœux pour le succès des armes de la Russie et agit en conséquence dans la même année. Le traité d'Andrinople contenant des cessions d'influence et de territoire, en violation du contrat primitif conclu entre la Russie et l'Angleterre, fut imposé à la Porte par l'ambassadeur anglais, et cela lorsque quelques semaines de plus auraient amené la destruction de ce qui restait des forces russes.

En 1831, à l'occasion de l'insurrection de Pologne, la Turquie, mue par un sentiment qui lui était commun avec la Perse, la Suède, la France, et l'Autriche, se prépara à

soutenir les Polonais. Ce fut l'Angleterre qui paralysa son action.

En 1833, lorsque Méhémet-Ali envahit l'empire ottoman, le sultan demanda à l'Angleterre une protection qu'elle refusa et qu'elle invita la Russie à accorder. L'année suivante, l'Angleterre menaça la Turquie, à raison du traité que la Porte avait été forcée de signer avec les Russes, comme prix de l'assistance reçue.

En 1838, un traité de commerce fut imposé à la Porte, lequel mettait un droit d'exportation très-élevé sur tous les articles de provenance turque, en concurrence avec les produits de la Russie.

En 1840, à l'occasion d'une invasion nouvelle de Méhémet-Ali, l'Angleterre signa un traité avec la Russie pour la défense de Constantinople et du sultan par les armes russes.

En 1841, elle signa un autre traité qui excluait de la mer Noire ses propres vaisseaux et enlevait au sultan son droit de souveraineté sur cette mer.

En 1843, à l'occasion d'une révolution en Servie, le gouvernement anglais reconnut la validité du traité d'Andrinople et déclara que la Russie pouvait l'interpréter comme il lui plaisait.

En 1844, le ministre anglais accepta du comte Nesselrode un mémorandum de communications verbales ayant trait à la manière dont il serait ultérieurement disposé de la Turquie, et garda le secret.

En 1849, l'Angleterre refusa son appui à la Porte contre un traité que lui imposa la Russie et qui avait pour objet une occupation collective des principautés danubiennes pendant huit années.

En 1852, l'Angleterre refusa de soutenir la Turquie,

forcée de déplacer son ministre des affaires étrangères et le ministre de Servie.

En 1853, elle refusa d'appuyer le sultan contre l'invasion des principautés danubiennes par la Russie. La même année, elle obtint passage dans les eaux fermées de la Turquie pour une force navale de nature à mettre en péril l'indépendance de l'empire ottoman.

Et pendant tout ce long espace de temps, le gouvernement anglais ne cessait de protester de sa profonde sollicitude pour la prospérité de la Turquie, estimant que son indépendance était le plus sérieux de tous les intérêts de l'Angleterre au delà de ses rivages!

N'y a-t-il pas en tout ceci quelque chose de fort étrange? Et que dire de la guerre de Crimée, aboutissant, pour l'Angleterre, à l'abandon de ce droit de visite après l'annulation duquel la Russie soupirait depuis si longtemps? Et que dire de cette mémorable séance du 29 mai dernier, où la Chambre des Communes, par l'organe de tous ses orateurs, a comme condamné à mort l'empire turc et donné ainsi leur complément moral aux résultats matériels de cette victoire de Navarin que l'Angleterre eut l'extrême bonté de remporter pour le compte de la Russie?

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans la question polonaise, le gouvernement anglais montre le même aveuglement dont témoignent les faits qui précèdent; il ne faut pas s'étonner si, sans le vouloir, sans le savoir, il sert les intérêts de la Russie, en intervenant de manière à ôter tout effet à son intervention, et en déclarant d'avance, à ceux qu'il menace, sa ferme résolution de ne point exécuter ses menaces; en ne se prêtant à l'action commune que dans la mesure requise pour paralyser à la fois l'action commune et l'action isolée; en donnant pour base aux négociations ce

traité de 1815 que la Pologne abhorre, que la Pologne se devait de repousser et qu'elle repousse.

Vous rappelez-vous ce que je vous disais naguère de l'immense intérêt qu'avait la Russie à accepter la question dans les termes mêmes où la diplomatie des trois cours la posaient? Vous rappelez-vous la crainte que j'exprimais de voir la Russie, par l'acceptation pure et simple des six points, *mettre les Polonais dans leur tort aux yeux de l'Europe*, et forcer, au nom du bon sens, les puissances intervenantes à se poser comme adversaires de leurs propres protégés? Je ne m'attendais guère à lire, dans une dépêche du prince Gortschakoff, une confirmation complète de la justesse d'une aussi douloureuse appréciation. Cette confirmation, elle est dans le passage suivant de la dépêche russe, et elle ne laisse assurément rien à désirer comme clarté : « Si le cabinet impérial ne répudiait pas de ses traditions politiques la mauvaise foi et les voies détournées, *il y aurait peut-être eu quelque habileté de sa part à accepter catégoriquement les six points, afin de faire retomber sur les insurgés la responsabilité de leur rejet, aux yeux des puissances qui les appuient.* »

Eh! sans doute, cela eût été fort habile; et il est assez plaisant que les puissances en lutte avec la Russie se trouvent devoir de la reconnaissance à la Russie pour sa répugnance chevaleresque à abuser de ses avantages! Quelle condamnation à la fois triste et bouffonne de cette politique des six points, le *nec plus ultra* de la sagesse diplomatique, selon lord Russell!

Digitized by Google

CLXXXV

16 août.

La nouvelle de l'arrestation de Nana Sahib.

Quelque paradoxale que cette assertion puisse paraître, l'arrestation de Nana Sahib, qui a causé en Angleterre tant de joie, sans qu'on sache encore si la nouvelle est vraie (1), aurait dû, au contraire, par les circonstances qui l'ont précédée, y éveiller de sérieuses inquiétudes.

Que s'est-il passé, en effet, si cette nouvelle est vraie ?

Le maître de Bithoor, le fils adoptif de l'ex-Peishwah de Poonah, l'implacable auteur du massacre de Cawnpore, le plus terrible ennemi que la puissance anglaise eût jamais rencontré dans les Indes, l'homme barbare dont les Anglo-Indiens ne prononcent jamais le nom sans frémir d'horreur, Nana Sahib enfin, n'avait disparu de la scène, il y a six ans... qu'aux yeux des Anglais. Oui, pendant qu'ils le croyaient mort et cuvant aux enfers le sang dont il s'était enivré, ou bien traînant au loin, dans quelque impénétrable refuge, les restes d'une vie pleine d'épouvante, il vivait pour la vengeance et pour les complots; loin de courir après la solitude et les ténèbres, il traversait le royaume de Népaul, il traversait le royaume d'Oude, il traversait les États du rajah de Gwalior, il allait jusqu'à Poonah essayer ce que pourrait

(1) On a su depuis qu'elle ne l'était pas.

contre lui la vigilance des Anglais aiguillonnée par la haine ; loin d'être en peine de sa nourriture et de son gîte, il portait avec lui force joyaux et roupies ; loin de s'absorber dans le soin de sauver sa tête, il s'occupait de rassembler les éléments d'une seconde révolte contre « le peuple au visage jaune et à l'esprit étroit. » C'est par des officiers de Bombay qu'il aurait été arrêté dans la capitale même d'Ajmere.

Et, six années durant, il a pu de la sorte parcourir l'Inde, se mettre en rapport, — on l'assure, — avec des princes indiens, organiser un corps de cipayes fugitifs, remuer la cendre des guerres civiles, sans qu'une voix l'ait dénoncé, sans qu'un secret, nécessairement connu de tant d'Indous, l'ait trahi !

Se dérober longtemps aux poursuites d'un inexorable ennemi, quand cet ennemi est tout un grand peuple et qu'on est seulement un homme, cela est difficile partout ; mais, ainsi que l'observe fort bien le *Spectator*, cela est particulièrement difficile dans l'Inde, à cause de la mise en œuvre du système des castes. Là, quand il se présente dans un lieu où il n'est point connu, « un indigène ne saurait avoir à manger, à boire, à s'abriter, qu'après avoir subi, de la part d'autres indigènes, un rigoureux examen touchant sa caste, sa naissance, son rang, sa famille, sa résidence habituelle, son droit à porter son nom. » Si donc Nana Sahib est parvenu, depuis la compression du soulèvement des cipayes jusqu'à cette heure, à déjouer toute poursuite, bien que sa tête fût mise à prix et que jamais bête fauve n'ait été plus vivement traquée par de plus puissants chasseurs, il n'est à ce fait extraordinaire qu'une explication possible. L'ardente sympathie de la population native, voilà ce qui lui a servi de rempart, comme elle sert de rempart, en Irlande, au tenancier qui a tué son landlord, et comme elle servait de rem-

part, en Corse, il n'y a pas encore longtemps, à celui que le désir de venger sa famille outragée condamnait aux misères et aux dangers d'une existence de bandit.

Que pour éviter de mourir par la corde et de perdre ses priviléges de brahmane dans le monde d'au delà en se laissant souiller par le contact de mains infidèles, Nana Sahib ait imaginé un beau jour de se faire une mort fictive; qu'il ait, en conséquence, coupé un morceau de son petit doigt; qu'il l'ait brûlé sur un bûcher avec toutes les formalités voulues, et que ses femmes, sans en demander davantage, se soient rasé la tête et aient revêtu la robe blanche du veuvage, une pareille histoire n'a rien que les mœurs de l'Orient ne rendent admissible. Ce qui est sûr, c'est qu'on a raconté, en Angleterre, comme quoi, ayant cherché refuge dans le royaume de Népaul, Nana Sahib y était mort, et comme quoi, ses funérailles ayant eu lieu, ses biens avaient été distribués, ses serviteurs renvoyés, ses cendres portées à la rivière sainte. Mais que, dans le bruit répandu à cet égard, il faille voir, oui ou non, une ruse d'un caractère tout oriental, dictée par l'amour de la vie, toujours est-il que, chez Nana Sahib, l'amour de la vie, — les pièces qu'on dit avoir été trouvées sur lui au moment de son arrestation le prouveraient, — n'a pas un seul instant cessé de s'unir à un indomptable désir de rallumer le grand incendie de 1857.

Et ce qui doit donner à penser aux Anglais, c'est le dévouement prodigieux, le dévouement fanatique de ces fakirs errants qui, arrêtés et pris pour le fugitif, se sont abstenus avec tant de soin de rien dire qui fût de nature à dissiper la méprise, faisant tout, au contraire, pour l'entretenir, et désolés que la vérité, découverte, leur enlevât le bonheur de mourir à la place du plus cruel ennemi des envahisseurs de l'Inde!

Le *Spectator*, que j'ai déjà cité, remarque que, sans être ni général ni homme d'État, Nana Sahib était un danger pour l'Angleterre, parce qu'il avait à l'attachement, à la confiance des siens un titre qui, en Orient, l'emporte sur tous les autres. — Il ne pouvait les trahir, alors même qu'il en eût été capable et qu'il l'eût voulu. Entre lui et les Anglais, quel compromis était possible, après le carnage de Cawnpore? Il fallait, ou qu'il fût écrasé comme un insecte venimeux, ou que la domination de l'Angleterre dans les Indes fût extirpée. Il s'était trop avancé, les pieds dans le sang des Anglais, pour qu'il lui fût désormais loisible de reculer, et il devait savoir que, tôt ou tard, leur vengeance l'atteindrait, fût-il caché dans les entrailles de la terre. Il y avait donc dans l'Inde, lui vivant, un homme intéressé à mettre son audace au niveau de ses périls, et cet homme était celui qui avait déjà porté à l'édifice de la domination anglaise dans ces lointaines contrées le coup le plus formidable qu'il eût reçu de la main d'un chef indigène depuis cet Haïder Ali qui se faisait appeler le ***Roi de la mer des Indes***.

Sous ce rapport, nul doute que l'arrestation de Nana Sahib ne soit un événement dont l'Angleterre est fondée à se réjouir; mais ce qu'elle ferait bien de méditer avec inquiétude, c'est l'ensemble des circonstances auxquelles cet événement se lie. Elles montrent que, dans l'Inde, la haine qui germe au sein des populations est profonde, que le feu y couve toujours sous la cendre, et qu'il importe de se défendre des illusions!

Certes, à ne voir que l'aspect extérieur des choses, tout est au mieux. La présence d'une armée de 70,000 blancs ne répond-elle pas de la soumission de la race conquise? Le revenu indien n'est-il pas dans un état singulièrement prospère?

L'argent ne court-il pas se placer dans l'emprunt indien avec une ardeur que ne découragent ni le chiffre élevé de la prime ni la crainte d'un prochain remboursement? N'a-t-on pas construit, en douze ans, dans ces régions où le génie de l'immensité est un des ennemis à vaincre, 2,200 milles de chemins de fer, et, dans quelques mois, la distance entre Calcutta et Bombay ne sera-t-elle pas franchie en quatre jours?

Rien de cela n'est à nier. Mais cela n'empêche pas que l'Angleterre, aux Indes, ne soit appuyée en partie sur des baïonnettes, — situation que le prince de Schwartzemberg déclarait impossible, — et, singularité menaçante, sur les baïonnettes d'un peuple qu'elle a vaincu, mais qu'elle ne s'est jamais assimilé.

On ne prétend plus aujourd'hui que le soulèvement épique de 1857 fut le résultat éphémère d'une circonstance purement accidentelle, — de l'idée répandue parmi les cipayes que leurs cartouches avaient été frottées avec une graisse sacrilége et qu'en y touchant ils encouraient l'irréparable malheur d'être déchus de leur caste. Si la révolte fut si terrible, c'est qu'elle eut, quoi qu'on en ait dit, un caractère national; c'est qu'entre les brahmes, qui, d'après les croyances indiennes, sont sortis de la tête de Dieu; les chactryas, qui sont sortis de sa poitrine; les veysiahs, qui sont sortis de ses cuisses, et les sudras, qui sont sortis de ses pieds, il y avait de commun, outre le fanatisme de la caste, une haine invétérée à l'égard des étrangers, leurs maîtres, et une haine basée sur de justes griefs.

Voilà ce que l'Angleterre se doit de prendre en sérieuse considération. Elle a des bras, c'est vrai, qui peuvent, par-dessus les océans et leurs abîmes domptés, atteindre aux extrémités de la terre; et les Indous, s'ils essayaient d'une

seconde révolte, ne seraient jamais pour elle qu'un faible troupeau prompt à se disperser au premier mouvement de sa houlette d'airain; mais sa force ne suffit pas à la conservation de son honneur. Toute conquête qui ne se fait point pardonner par le peuple conquis en lui apportant une plus grande dose de savoir et de bonheur, est un vol, et jusqu'à ce que ce résultat se produise, reste un vol.

Si l'arrestation de Nana Sahib amène les Anglais à s'occuper un peu plus activement de tarir la source des animosités qui l'ont un moment rendu puissant, même contre la puissante Angleterre, cette arrestation n'aura pas été sans fruit.

FIN DU TOME PREMIER DE LA DEUXIÈME SÉRIE

117,075

TABLE DES MATIÈRES

—

ANNÉE 1863

		Pages.
CXXV.	Le *Times*	1
CXXVI.	Les revenus du prince de Galles	13
CXXVII.	Sympathies de l'Angleterre pour la Pologne	20
CXXVIII.	Un prochain mariage	27
CXXIX.	Manifestation parlementaire en faveur des Polonais	32
CXXX.	Sympathies tempérées par la prudence	36
CXXXI.	Préparatifs de fête	43
CXXXII.	Entrée triomphale à Londres de la princesse Alexandra	49
CXXXIII.	Même sujet	60
CXXXIV.	Lord Palmerston et la Pologne	64
CXXXV.	La peur de la guerre et la Pologne	73
CXXXVI.	Un meeting à Guildhall, au sujet de la Pologne	79
CXXXVII.	La Pologne abandonnée à demi	84
CXXXVIII.	Une émeute à Staleybridge	91
CXXXIX.	La crise de l'industrie cotonnière et le principe du laissez-faire	99
CXL.	Situation du Lancashire	107
CXLI.	La question d'Amérique et les ouvriers anglais	111

Digitized by Google

Pages.
CXLII. La police du lord-maire 117
CXLIII. Un procès en « Bresch of Promise » 121
CXLIV. Pétition des ouvriers sans emploi du Stalcybridge. . . 126
CXLV. Fluctuations de l'opinion. 134
CXLVI. Mort de sir George Cornwall Lewis 140
CXLVII. Un budget de M. Gladstone. 147
CXLVIII. M. de Bismarck jugé en Angleterre. 150
CXLIX. Le comte de Grey. — M. Stansfeld. 155
CL. Le comte de Cardigan et la charge de Balaklava. . . 161
CLI. Partialité des classes gouvernantes en faveur des confédérés 166
CLII. Attitude hautaine de la Russie à l'égard de l'Angleterre 175
CLIII. Politique de lord Russell à l'égard de la Russie. . . . 180
CLIV. Ce qui paralyse l'Angleterre. 187
CLV. Les institutions charitables et l'income-tax. 192
CLVI. Une étrange sentence. 200
CLVII. L'Irlande et « l'Église établie » 205
CLVIII. Effet produit en Angleterre par la nouvelle de la mort de Stonewall Jackson 213
CLIX. Débat sur l'acte d'uniformité. 216
CLX. L'évêque Colenso 220
CLXI. Fautes et inconséquences de la politique anglaise à l'égard de la Russie. 225
CLXII. L'expédition française au Mexique et le *Times* 245
CLXIII. M. Rœbuck partisan des confédérés 256
CLXIV. Une intervention diplomatique 259
CLXV. Un scandale militaire 265
CLXVI. Ce que l'Angleterre craint et ce qu'elle désire en ce qui concerne la Pologne 269
CLXVII. Ce que vaut l'opinion dans un pays libre. 276
CLXVIII. Despotisme de l'opinion publique en Angleterre. . . . 281
CLXIX. Histoire de certaines dépêches falsifiées. 287
CLXX. M. Rœbuck dans le rôle de confident 310
CLXXI. L'amour du merveilleux en Angleterre. 318
CLXXII. Où les Anglais voient le danger 329
CLXXIII. M. Rœbuck jugé par M. Punch. 334
CLXXIV. L'expiation d'une faute 340
CLXXV. Politique inconséquente du gouvernement anglais dans la question de Pologne 346
CLXXVI. Côté européen et anglais de la question de Pologne. . . 351
CLXXVII. Système de dénigrement en ce qui touche les fédéraux. 358

Digitized by Google

Pages.
CLXXVIII. La diplomatie anglaise dans l'embarras. 363
CLXXIX. Un homme qu'on appelait honorable. 368
CLXXX. Comment les nouvelles apportées d'Amérique sont commentées en Angleterre 375
CLXXXI. Une lettre de la reine. 380
CLXXXII. Un avertissement donné aux Anglais 385
CLXXXIII. L'action séparée. 388
CLXXXIV. Les intérêts russes servis par les oscillations de la politique anglaise 392
CLXXXV. La nouvelle de l'arrestation de Nana Sahib. 400

FIN DE LA TABLE

621. — Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30.

MAG 200 4432

Digitized by Google

Publications de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, Editeurs

Victor Hugo. — *Les Misérables*. 10 vol. in-8..... 60 »
— *Id.* 10 vol. in-18..... 35 »
William Shakspeare. 1 fort vol. in-8..... 7 50
Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie, avec œuvres inédites de Victor Hugo, notamment un drame : *Inez de Castro*. 2 vol. in-8. 15 »

COLLECTION DES GRANDS HISTORIENS
CONTEMPORAINS ÉTRANGERS
FORMAT IN-8° A 5 FRANCS LE VOLUME

Auteurs américains

W.-H. Prescott. — *Œuvres complètes*. 17 volumes, comprenant les ouvrages suivants :
— *Histoire du Règne de Philippe II*. 5 vol. in-8.
— *Histoire du Règne de Ferdinand et d'Isabelle*. 4 vol. in-8.
— *Histoire de la Conquête du Pérou*. 3 vol. in-8.
— *Histoire de la Conquête du Mexique*. 3 vol. in-8.
— *Essais et mélanges historiques et littéraires*. 2 vol. in-8.
G. Bancroft. — *Histoire des Etats-Unis d'Amérique*. 9 vol. in-8.
J.-L. Motley. — *Les Pays-Bas au XVIᵉ siècle, histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies*. 4 vol. in-8.
— *Histoire de la République batave depuis la mort de Guillaume le Taciturne*. 4 vol. in-8.
Washington Irving. — *Histoire et légende de la Conquête de Grenade*. 3 vol. in-8.
— *Vie, voyages et mort de Christophe Colomb*. 3 vol. in-8.
— *Vie de Mahomet*. 1 vol. in-8.
W. Emerson. — *Les Représentants de l'humanité*. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c.

Auteurs anglais

Sir Robert Peel. — *Mémoires*. 2 vol in-8.
G. Grote. — *Histoire de la Grèce*. 20 vol. in-8, avec cartes.
Buckle. — *Histoire de la Civilisation en Angleterre*. 4 vol. in-8.
Ch. Mérivale. — *Histoire des Romains sous l'Empire*. 10 vol. in-8.
— *Vie de Charles le Téméraire*. 4 vol. in-8.

Auteurs allemands

Max Duncker. — *Histoire de l'Antiquité*. 8 vol. in-8.
Th. Mommsen. — *Histoire romaine*. 6 vol. in-8.
Gervinus. — *Introduction à l'Histoire du XIXᵉ siècle*. 1 vol. in-8.
— *Histoire du XIXᵉ siècle*. 12 vol. in-8.
Herder. — *Philosophie de l'Histoire de l'Humanité*. 3 vol. in-8.
G. Weber. — *Histoire universelle*. 8 vol. in-18, à 3 fr. 50 c. le vol.
H. Barth. — *Voyages et Découvertes dans l'Afrique centrale et septentrionale*. 4 vol. in-8, avec gravures, plans, carte, portrait, chromolithographies, etc. 24 fr.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ
Par FR. LAURENT, professeur à l'Université de Gand
10 forts volumes in-8°, à 7 fr. 50 cent. le volume

Tome Iᵉʳ. *L'Orient*. — Tome II. *La Grèce*. — Tome III. *Rome*. — Tome IV. *Le Christianisme*. — Tome V. *Les Barbares et le Catholicisme*. — Tome VI. *L'Empire et la Papauté*. — Tome VII. *L'Eglise et la Feodalité*. — Tome VIII. *La Réforme*. — Tome IX. *Les Guerres de religion*. — Tome X. *Les Nationalités*.

L'ouvrage sera complet en 12 volumes et s'étendra jusqu'à 1789

Du même auteur : *L'Église et l'État*. 2 forts vol. in-8. 15 fr.

521. — Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30

Digitized by Google

25
41
165
298

Digitized by Google